TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 894 — JEUDI 7 FÉVRIER 1980

L'AFFAIRE DE GAFSA
La Tunisie rappelle ses coopérants en Libye
LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 85 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les « responsabilités particulières » des Neuf

A son retour à Bonn, M. Schmidt a téléphoné à M. Carter pour le mettre au courant de ses entretiens de Paris. Simultanément, M. François-Poncet était chargé d'expliquer la déclaration franco-allemande à M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France. Il n'est plus question d'une visite de M. Brejnev à Paris « pour le moment », mais celle de M. Gromyko n'est pas exclue, ni l'envoi à Moscou d'un émissaire français spécial. En bref, le dialogue franco-soviétique continue cahin-caha.

M. Giscard d'Estaing a démenti *un quelconque* partage des rôles, géographique ou fonctionnel, M. Schmidt arrimant la sécurité de l'Europe aux Etats-Unis tandis que lui-même maintiendrait avec l'U.R.S.S. le flux de la détente. Tous deux, dit-il, s'occupent de l'une et de l'autre.

Il est vrai que le trente-cinquième sommet franco-allemand marque une certaine vitalité de l'Europe, ou du moins de son « noyau dur » franco-allemand. L'étendue d'une coopération qui mobilise la quasi-totalité des ministres, la publication d'une déclaration singulière sur un sujet brûlant, l'attestent moins que la décision de fabriquer ensemble quatre mille « blindés du XXI[e] siècle ». La portée du traité de Gaulle-Adenauer de 1963 avait été immédiatement réduite par un accord qui confiait aux Etats-Unis l'armement de la Bundeswehr. Le « panzer franco-allemand » est donc plus qu'un symbole : une manifestation de coopération dans un domaine « sensible » où elle existait peu jusqu'ici.

Il reste que le couple France-Allemagne est dans un étau qui aura tôt fait de le broyer si MM. Carter et Brejnev n'entendent pas le langage que M. Giscard d'Estaing et, plus discrètement, M. Schmidt leur tiennent. Les Français et les Allemands assurent les Etats-Unis de leur « fidélité » à l'alliance atlantique en s'efforçant de la rendre sans objet ; à l'U.R.S.S., ils montrent les risques de son aventure asiatique en essayant de la persuader que sa « sécurité dans la région » serait mieux assurée par des moyens pacifiques.

Si ces vues ne prévalaient pas — ce qui dépend pour l'heure du Kremlin plus que de la Maison Blanche, — les « responsabilités particulières » que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt revendiquent pour l'Europe ne pèseraient pas lourd — aussi longtemps, du moins, qu'ils ne définissent pas plus précisément la politique qu'elles impliquent. Une orientation est cependant indiquée dans la déclaration franco-allemande quand elle met en garde contre une extension de la confrontation Est-Ouest au tiers-monde.

Une politique qui mobiliserait aveuglément le tiers-monde au nom de l'anticommunisme, comme jadis le Vietnam du Sud contre le Nord, risquerait de conduire au même résultat. C'est par le développement de la coopération que le tiers-monde peut échapper, dans un non-alignement « authentique », comme le souligne M. Giscard d'Estaing, au sort qui le menace, celui d'être un enjeu et un champ de bataille.

C'est un terrain sur lequel les Européens sont mieux placés que les Soviétiques, dont l'aide économique est faible et dont les moyens de pénétration ont été jusqu'ici surtout militaires (vente d'armes et envois de contingents cubains). Mais les Européens sont aussi mieux placés que les Américains, qui font trop souvent preuve d'un manichéisme à courte vue et d'une brutalité déconcertante dans leurs changements de cap.

A cet égard, ce ne sont pas seulement les responsabilités de l'Europe qui sont particulières, mais ses intérêts et sa vocation. L'Europe et le tiers-monde courent les mêmes risques, ont des besoins et des moyens complémentaires. Leur coopération est dans la nature des choses.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

Les tensions au sein du Marché commun

La France entend lier le débat sur la contribution britannique au règlement du dossier agricole

La Commission européenne va proposer, ce mercredi 6 février, aux gouvernements membres, un relèvement moyen de 2,4 % des prix agricoles communs pour la campagne 1980 - 1981. Dans la réalité, ces prix varieront d'un Etat à l'autre en fonction des ajustements monétaires suggérés par les experts bruxellois.

La Commission a également modifié de façon sensible le programme destiné à réduire les dépenses de soutien des marchés qu'elle avait présenté en décembre. Elle propose que la taxe de coresponsabilité soit appliquée de façon plus progressive et sélective et que le « super-prélèvement » destiné à freiner la production laitière soit porté à 80 % pour la fraction de la collecte dépassant les livraisons de l'année précédente.

M. François-Poncet a clairement indiqué mardi matin que, pour la France, le débat sur la réduction de la contribution britannique était désormais lié au règlement du dossier agricole.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le relèvement des prix communs préconisé par la Commission se situe en moyenne à 2,4 %. Il est proposé un relèvement du prix indicatif du lait de 1,5 %, le prix d'intervention du beurre resterait inchangé et celui de la poudre de lait relevé de 2,8 %. Les prix de la viande de bœuf seraient augmentés de 1,5 %, avec, en plus, la mise en place d'un dispositif de primes à la « vache allaitante », conformément à ce que réclame la France. Les prix d'intervention du blé, de l'orge et du seigle, seraient augmentés de 2 %, le prix minimum de la betterave de 1,5 %, mais le prix d'intervention du sucre de 2,8 %. Le prix d'orientation des vins de table de 3 % et le prix de base du porc de 3 %.

Les conséquences de l'ajustement des prix communs ainsi préconisé varieront d'un Etat membre à l'autre en fonction de sa situation monétaire. En France, le gouvernement pourra, grâce à une dévaluation du franc vert, procéder à un relèvement des prix garantis aux producteurs supérieur à ce qui est proposé pour les prix communs (la marge de manœuvres sur le franc vert est actuellement un peu inférieure à 4 %).

Pour rétablir progressivement l'unité des prix, rompue par le désordre monétaire, la Commission demande à l'Allemagne de réévaluer le mark vert de un point, ce qui veut dire qu'en République fédérale, les augmentations de prix effectives seraient, *grosso modo*, inférieures de 1 % à ce qui est proposé pour les prix communs. La Commission préconise la même opération, mais à concurrence de seulement 0,5 %, pour les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg.

Il s'agit, en l'occurrence, de réduire les montants compensatoires monétaires, appliqués par ces pays dans les échanges et qui gênent les agriculteurs français (les M.C.M. positifs, c'est-à-dire ceux appliqués par les pays à monnaie forte jouent, on le sait, comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Les M.C.M. appliqués par l'Allemagne sont encore de l'ordre de 10 %, ceux appliqués par le Bénélux de l'ordre de 2 %).

La Commission, en même temps que la nouvelle grille des prix, *modifie de manière non négligeable* le programme destiné à réduire les dépenses de soutien des marchés qu'elle a soumis aux gouvernements membres en décembre dernier.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 35.)

Les troubles en Amérique centrale

• GUATEMALA : quinze militaires tués
• EL SALVADOR : l'ambassadeur d'Espagne et un ministre pris en otages

Les tensions politiques s'exaspèrent dans le nord de l'Amérique centrale, où deux pays, le Salvador et le Guatemala, connaissent une situation de veille de guerre civile.

Quinze militaires ont été tués les 4 et 5 février au Guatemala. Au Salvador, des groupes d'extrême gauche ont occupé, le mardi 5, l'ambassade d'Espagne et le ministère de l'éducation. Ils retiennent en otages, outre le représentant de Madrid et le ministre de l'éducation, M. Eduardo Colindres, plusieurs centaines de personnes.

Au Guatemala, quinze militaires, ont été tués en quarante-huit heures. Douze soldats ont péri, le 4 février, dans une embuscade tendue par les rebelles dans la région du Quiche, au nord-ouest de la capitale. Cette province est actuellement quadrillée par l'armée. Elle y poursuit des groupes de guérilleros dont l'implantation dans la population paysanne a d'autant plus progressé, en 1979, que les trois mouvements d'opposition armée guatémaltèques ont décidé de coordonner leurs actions. Les protestataires qui avaient occupé, le 31 janvier, l'ambassade d'Espagne, et qui y ont péri brûlés, après l'assaut donné par la police, étaient originaires du Quiche.

Le mardi 5 février, le général Virgilio Villargan, et un soldat ont été assassinés, dans la capitale guatémaltèque, par des inconnus qui ont ouvert le feu sur le véhicule dans lequel ils circulaient.

Au Salvador, deux occupations spectaculaires ont eu lieu le 5 février : celle de l'ambassade d'Espagne, où, comme à Guatemala, le représentant de Madrid est retenu en otage, et celle du ministère de l'éducation, où plusieurs centaines de personnes (de cinq cents à un millier selon les sources), sont empêchées de sortir par un groupe de lycéens membres d'une organisation révolutionnaire.

A l'ambassade d'Espagne, à San-Salvador, c'est un commando d'une vingtaine de personnes, membres des Ligues populaires du 28 février (L.P. 28, qui occupe aussi le siège de la démocratie chrétienne), qui retient en otage, outre l'ambassadeur, M. Victor Sanchez, le premier secrétaire, et cinq ou six employés.

Les protestataires exigent, outre la libération de quatre de leurs camarades détenus, la rupture des relations diplomatiques avec Madrid. Les L.P. 28 ont fait connaître que leur action, pacifique, n'était pas marquée d'hostilité contre l'Espagne.

L'Espagne est apparemment choisie pour cible, comme elle l'avait été par les paysans guatémaltèques le 31 janvier, en raison, précisément, du prestige que lui vaut, depuis la mort du général Franco, son regain d'activité politique, économique, culturelle, dans le sous-continent.

Cette position-clé de Madrid est attestée par le fait que le sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Amérique centrale, M. William Bowdler, est venu s'entretenir, le 4 février, dans la capitale espagnole, avec M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement.

Les autorités salvadoriennes ont fait savoir à l'Espagne, qu'elles n'interviendrait pas de façon brutale pour faire évacuer l'ambassade. De nombreuses occupations d'édifice diplomatiques ont eu lieu depuis huit mois au Salvador, dont, au mois de mai dernier, celle de l'ambassade de France, sans qu'aucune se termine dramatiquement.

Cependant, comme au Guatemala, un commando a enlevé, aux premières heures de ce mercredi 6 février, M. Mario Aguinada Carranza, secrétaire général de l'union démocratique nationale (U.D.N., proche du parti communiste). Ses ravisseurs ont indiqué qu'il exécuteraient M. Aguinada, si l'ambassade d'Espagne n'était pas évacuée dans les 24 heures.

Les lycéens, qui occupent le ministère de l'éducation, appartiennent à un mouvement d'extrême gauche, affilié au bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), principale organisation d'extrême gauche de 300, ils détiennent, parmi plusieurs centaines d'otages, le ministre lui-même Eduardo Colindres, un intellectuel particulièrement respecté au Salvador.

Le contrôle des étrangers en France

Le ministère de l'intérieur met au point un fichier informatique

Avant même que soit discuté au Parlement le projet de loi Stoléru, limitant le séjour des étrangers en France, le ministère de l'intérieur met la dernière main à l'informatisation des cartes de résidents, véritable fichier de police, qui placera les immigrés sous surveillance.

Surveillance

L'arrêté que s'apprête à signer M. Christian Bonnet est laconique : « *Il est créé au ministère de l'intérieur un système automatisé de délivrance des cartes d'identité et des cartes de résidents étrangers.* » En apparence anodin, ce projet est cousin germain de la « loi Bonnet » sur l'immigration clandestine, loi qui, malgré son annulation partielle par le Conseil constitutionnel, permet d'expulser sous les prétextes les plus minces les étrangers indésirables.

L'automatisation des cartes de résidents n'aura lieu qu'après la parution d'un décret qui prévoit la création d'un titre unique d'identité en remplacement des cartes de travail et de séjour qui existent actuellement. Au fur et à mesure de la délivrance de ces nouvelles cartes, des millions de données informatiques seront emmagasinées au ministère de l'intérieur, données constituant une source de renseignements sans équivalent jusqu'ici.

Pour chaque étranger actif seront consignés, outre son état civil, sa situation de famille, le nom de son père et de sa mère, des renseignements concernant son conjoint et ses enfants, les mesures administratives dont il a fait l'objet et sa profession, en tout quarante données par individu.

Si l'on sait qu'environ un million d'étrangers feront l'objet de ce fichage, ce sont quarante millions de données qui seront ainsi disponibles. Dans quel but ? Le ministère de l'intérieur invoque la nécessité de prévenir l'utilisation de faux titres de séjour, et... l'absence d'esthétique des cartes en circulation. Dans l'ensemble, des arguments se rapportant au caractère *infalsifiable* et à la facilité de lecture des nouveaux titres, mais qui n'expliquent pas les raisons de ce codage informatique d'un tel nombre de données

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

LA CRISE ET LES STRUCTURES INDUSTRIELLES

L'Europe éclatée

par PIERRE DROUIN

La crise économique aurait dû servir de révélateur à l'Europe. Elle l'a frappée de stupeur. La réanimation de la guerre froide aurait pu, comme à l'origine, réveiller la C.E.E. Elle l'a étourdie, les Anglais parlant d'un côté, les Français de l'autre. Sous les apparences, après plus de vingt ans de vie commune pour les plus anciens de la Communauté, voit-on au moins se dessiner des structures imbriquant durablement les économies ?

La lecture de récents textes restés trop confidentiels ne permet pas non plus de répondre positivement à cette dernière question. Le rapport Maldague — du nom du commissaire au Plan de Bruxelles — sur « *l'évolution des structures sectorielles des économies européennes depuis la crise du pétrole* (1) », qui vient d'être publié, insiste sur les différences dans les processus d'ajustement selon les pays du Marché commun.

C'est dès le début des années 70 que la République fédérale d'Allemagne a cherché à améliorer l'efficacité de son appareil de production, et cela pour compenser les effets de la réévaluation de sa monnaie sur ses ventes à l'étranger. Sur sa lancée, et malgré le ralentissement des activités, elle a su préserver après la crise pétrolière un taux élevé de croissance de productivité (de l'ordre de 4,5 % par an, alors que la moyenne annuelle communautaire était de 2,9 %). Sans doute de 1973 à 1977 cet effort a été accompli au détriment de l'emploi. Le chômage augmentait pendant cette période plus qu'en France, en Grande-Bretagne et en Italie, mais la situation s'est ensuite inversée.

Preuve une fois de plus administrée que la « purge » de l'appareil de production améliore ensuite tout naturellement la situation sociale du pays. Comme l'écrivent les auteurs du rapport Maldague : « *La République fédérale d'Allemagne s'affirme comme partenaire à rang égal avec les Etats-Unis et le Japon, plus apte à saisir les occasions d'un retour à une croissance stable que pourrait lui offrir une reprise plus ferme des échanges internationaux. Ainsi ses performances économiques depuis 1977 en matière de croissance d'investissements, de solde extérieur et de prix sont des preuves tangibles d'une sortie de crise dont les effets économiques pervers sont en voie d'être enrayés.* »

(Lire la suite page 34.)

(1) Numéro spécial d'*Economie européenne*. Office des publications officielles des Communautés européennes. B.P. 1 003, Luxembourg.

AU JOUR LE JOUR

ANA

Le communiqué franco-allemand fait état de pays « authentiquement non alignés », ce qui introduit un nouveau paramètre digne d'intérêt dans la classification politique.

Ainsi, l'Inde est « authentiquement non alignée » sur l'U.R.S.S. mais moins que ne l'est Cuba ; et nous-mêmes sommes des ANA, mais moins que ne le sont les Allemands, qui eux-mêmes le sont moins que les Saoudiens, qu'il faut considérer comme aussi complètement ANA sur l'Amérique que le Vietnam l'est sur l'U.R.S.S.

Reste à lancer le jeu des ANA, mais ce serait un jeu stupide qui consisterait à essayer de découvrir un pays assez « authentiquement non aligné » pour qu'il ne le soit sur personne... authentiquement.

MICHEL CASTE.

AVANT LE CONSEIL NATIONAL DE BOBIGNY

Le P.C.F. et la culture

Le parti communiste français réunit à Bobigny les 9 et 10 février prochains un conseil national qui portera sur « les intellectuels, la culture et l'avancée démocratique au socialisme ». A cette occasion, « le Monde des arts et des spectacles » consacre son supplément hebdomadaire au thème « Le P.C.F. et la culture ».

C'est la première fois, en effet, depuis le comité central d'Argenteuil, en 1966, que le P.C.F. entreprend de redéfinir ses relations avec les intellectuels. « Le rôle qu'ils jouent dans la société fait de leur orientation politique et idéologique *une question capitale* », affirme le projet de résolution élaboré en vue du conseil national de Bobigny.

Certes les « arts et spectacles » ne sont qu'une partie de la culture, qui regroupe aussi, pour le P.C.F., la recherche scientifique, l'éducation, l'information, la santé, l'urbanisme, le droit, etc. Ingénieurs, cadres et techniciens, chercheurs et enseignants, médecins, architectes et urbanistes, avocats, magistrats et journalistes sont au nombre de ceux qui exercent des professions intellectuelles. Cependant, la place tenue par les artistes et les écrivains, de Picasso à Aragon, dans la vie du P.C.F. justifie que l'on mette l'accent sur leurs préoccupations propres.

Aussi avons-nous donné la parole à quelques-uns d'entre eux. L'un, l'écrivain Jean Thibaudeau, a quitté le parti en 1979. Les autres en sont toujours membres : Paul Seban, cinéaste et réalisateur de télévision ; Gildas Bourdet, metteur en scène de théâtre ; Patrick Morelli, responsable du groupe Organon, dont l'activité de création et d'animation s'est orientée surtout vers les comités d'entreprise.

Depuis 1966, la liberté de création est officiellement reconnue par le parti aux artistes et écrivains communistes, dont le travail est moins directement politique que celui des philosophes ou des historiens. Le P.C.F. a, semble-t-il, respecté ce principe. Mais s'il n'a pas empêché les créateurs de s'exprimer, il ne les a pas non plus beaucoup écoutés. En refusant d'isoler aujourd'hui l'*intelligentsia* de la masse des travailleurs intellectuels, ne se donne-t-il pas aussi un alibi pour continuer de rester sourd à la voix de ses contestataires ?

T. F.

(Lire nos articles pages 16 à 19.)

Le Monde

idées

JEUX OLYMPIQUES

Ils ne sont pas neutres...

par MANUEL DE DIEGUEZ

PEUT-ON imaginer une instance mondiale habilitée à prononcer les sentences de la conscience universelle ? Est-il concevable qu'une voix représentative de l'éthique de l'humanité tout entière dise à partir de quel moment la politique quitte son enceinte propre et cesse de porter légitimement le nom de *politique ?*

L'Eglise n'a pas obéi à cette vocation : elle n'a condamné, au nom de l'absolu, ni les camps de concentration allemands et soviétiques, ni la prise d'otages de Téhéran, ni les crimes du chah, ni la guerre du Vietnam, ni les tortures en Algérie, ni le racisme sud-africain. Depuis vingt siècles, elle accepte le train sanglant de ce monde — pour ne dénoncer jamais que l'incroyance et les atteintes aux droits de l'Eglise. Or c'est un fait que, si l'Eglise ne morigène pas les Etats, personne n'a l'autorité pour le faire à sa place.

Mais entre se taire devant tous les crimes et les cautionner avec zèle, il y a une marge. Il se trouve que les Jeux olympiques ne sont pas neutres. Il n'existe pas, de nos jours, en dehors de l'ONU, d'organisation mondiale dont l'impact moral soit plus considérable. Dans ces conditions, ou bien nous en faisons, comme les Grecs de l'Antiquité, une empoignade d'athlètes au milieu du bain de sang de l'histoire, ou bien nous soutenons que les Jeux sont inévitablement les témoins d'une éthique minimale de l'humanité, dont l'origine est l'Evangile ; et qu'il existe des formes de la « politique » incompatibles avec le sport.

« En pleine connaissance de cause »

En 1936, Hitler n'avait encore envahi aucun Etat ; et les camps de la mort n'étaient pas connus de l'opinion. Malgré cela, 57 % des Américains auraient approuvé que l'Amérique ne fût pas présente à Berlin. Que serait aujourd'hui le prestige des Jeux olympiques si les athlètes de toutes les nations étaient allés, *« en pleine connaissance de cause »*, se mesurer sur les stades du pays des chambres à gaz ?

Certes, on aurait allégué, comme aujourd'hui, que le sport n'a aucun lien avec la politique, mais, en vérité, il aurait fallu ajouter que le sport est congénitalement indifférent à la torture, au génocide, aux invasions armées et à quelque forme d'extermination de l'homme que ce soit — toutes choses qu'il faudrait considérer comme la monnaie courante de la politique : toutes choses qui participeraient légitimement de son champ d'action naturel.

Si l'on veut aller à Moscou, que ce soit donc en proclamant bien haut que l'invasion de l'Afghanistan ressortit à la politique dans son essence et à rien de plus ; car c'est ce qu'on reconnait implicitement et à voix basse, faute d'oser s'avouer que c'est un forfait moral de cautionner une invasion militaire.

Est-ce à dire que nous devons sacrifier quinze années de diplomatie de la détente et de non-alignement sur Washington ?

La déconfiture spirituelle

La question peut aussi être posée différemment, et sur le terrain même de la politique : quelle valeur une indépendance achetée au prix d'une démission morale peut-elle encore garder et quel sera son poids diplomatique ? Car une politique d'indépendance digne de ce nom doit nécessairement engendrer le respect moral : si elle engendre un mépris universel, est-ce encore une politique ?

Pourquoi ne dirions-nous pas avec tristesse à l'U.R.S.S. que nous ne pouvons payer la détente par la déconfiture spirituelle ? Pourquoi ne continuerions-nous pas de mener une politique indépendante à l'égard de Washington comme de Moscou, en la renforçant précisément par la dignité de notre éthique ? La seule indépendance qui soit payante, parce qu'elle est la seule respectable, c'est celle qui se conquiert parallèlement à la grandeur morale.

Un crime contre le corps

par ALAIN GIRAUDO

JE suis un salaud. J'en ai eu récemment la *révélation*. Je suis un salaud parce que je suis convaincu qu'il faut aller à Moscou, qu'il faut que ces Jeux olympiques aient lieu. Envers et contre tout.

Je suis un salaud parce que tous les arguments à fendre l'âme qu'on entend et lit ces jours-ci n'ont fait que renforcer ma conviction. Je suis un salaud parce que je ricane en voyant les signatures de Jean-Paul Sartre et de Raymond Aron couchées au bas du même appel au boycottage.

Basta ! Les maîtres penseurs ne me donneront pas mauvaise conscience. Surtout quand ils simplifient abusivement.

« Des Olympiades populaires », ces contre-Jeux olympiques travaillistes organisés en 1936 dans un pays déjà en proie à la guerre civile ? Qui en a gardé le souvenir à Barcelone, cette ville où, quelques mois après cette fameuse manifestation sportive, anarchistes et communistes allaient s'entr'égorger plutôt que de faire front aux soldats du franquisme ? La fête de l'antinazisme a tourné court dans un bain de sang.

Pourquoi je refuse d'emboîter le pas à Washington ? Parce qu'un marchand de cacahuètes devenu président des Etats-Unis en faisant des prières ne m'inspire pas confiance. D'ailleurs, la pire des atteintes aux droits de l'homme n'est pas celle qu'on nous dit. C'est, bien au contraire, l'insidieuse guerre alimentaire que mènent les Etats-Unis en imposant leur modèle agricole à la planète, celui par la faute duquel le désert progresse inéluctablement dans la zone sahélienne, celui par lequel un homme sur six reste irrémédiablement diminué physiquement et psychologiquement après d'atroces privations en calories et en protéines. Oh ! celui-là, qu'il soit indien ou africain, ne sera jamais un dissident : analphabète, il ne risque pas de signer des pétitions.

Noir à l'Est blanc à l'Ouest

Des intellectuels vomissent l'horreur de la répression, le goulag. Bravo ! Mais le monde n'est pas noir à l'Est et blanc à l'Ouest. Qu'on nous parle aussi de l'horreur de la famine — non pas celle des réfugiés du Sud-Est asiatique qui permet de faire de la « pub » à bon compte, mais celle du quart-monde, pour laquelle René Dumont a témoigné depuis trente ans sans susciter le moindre manifeste de la classe intellectuelle. Après, on pourrait s'interroger sur l'opportunité d'organiser des rencontres sportives avec les Etats-Unis, cette belle et grande fédération d'Etats où la nation indienne a été décimée. pour permettre la culture du blé et du maïs.

Alors on verra que la dignité de la France, c'est autant de s'interroger sur le sort d'un Sioux condamné à l'alcoolisme que de s'indigner sur le sort réservé au père de la bombe atomique soviétique, cette arme de mort absolue. Et s'il doit être question de dissident, s'est-on inquiété du sort de Tommie Smith, le Noir américain qui avait brandi le poing sur le podium de Mexico ? Je l'ai rencontré cet été à Montréal : aux Etats-Unis, il est pire qu'un exilé intérieur, il est chômeur !

Mais le fond du sujet, ce sont les Jeux olympiques. On veut les faire disparaître à cause du goulag, de Kaboul, de Sakharov, du K.G.B., de l'impérialisme soviétique. Cela me rappelle ces gardes rouges chinois qui interdisaient *la musique de Beethoven* pendant la révolution culturelle. Parce que certains intellectuels considèrent le sport comme une activité inférieure, alors que tout au contraire il est la culture du corps, aussi belle que celle de l'esprit. Est-ce qu'on interdirait la lecture des auteurs russes, l'audition de la musique russe, le spectacle du cinéma russe ?... Non, ce serait un crime contre l'esprit. Alors ne commettez pas un crime contre le corps. Les 10 secondes de Borzov sur 100 mètres sont 10 secondes d'éternité, une symphonie anatomique belle comme un saut de Yatchenko, un lancer par Barichnikov, un bond de Bardauskene, un 1 500 mètres de Kazankina. Ce ne sont pas des agents du K.G.B., ce sont des athlètes. La perfection de leurs records en a fait des héros.

Des milliers de gamins de toutes les races, qui ne liront jamais les livres de nos belles âmes, connaissent par cœur leurs performances et rêvent de les dépasser. Parce que le sport, musique du corps, est la seule culture universelle. Alors pitié pour les Jeux.

Israël le monde juif et les Jeux

par JEAN-PIERRE ALLALI (*)

DEPUIS le 23 octobre 1974, en ce jour où, par un vote secret, le 75e congrès du Comité olympique international, réuni à Vienne, désigna Moscou comme siège des Jeux olympiques d'été de 1980, Israël, comme le monde juif, avait mis de grands espoirs dans cette rencontre sportive au sommet. Espoir de normalisation des relations entre l'Etat juif et l'Union soviétique. Espoir pour de jeunes juifs de pouvoir rencontrer des équipes arabes sans se voir opposer une fin de non recevoir méprisante comme à l'accoutumée. Espoir surtout de voir les portes s'ouvrir sur les dissidents juifs, sur les prisonniers de Sion et autres « refuznicks ».

Bien que, en 1973, aux Universiades, les jeux universitaires mondiaux, qui se déroulaient en U.R.S.S., la délégation israélienne ait été copieusement sifflée lors des cérémonies d'ouverture. Bien que, au cours de ces mêmes jeux, Yuval Wischnitzer, finaliste israélien du 5 000 m ait été conspué et bien que les policiers soviétiques aient expulsé *manu militari* tout spectateur qui avait le mauvais goût d'agiter un drapeau frappé à l'étoile de David lors du match de basket entre Cuba et Israël, l'Etat hébreu a gardé, tout au long des années, l'espoir que Moscou 1980, ce serait autre chose. De leur côté, les Soviétiques n'ont pas cessé de proclamer qu'Israël faisait partie des invités prévus et qu'en aucun cas les Israéliens ne seraient exclus des Jeux même si, par ailleurs, une participation palestinienne ait été envisagée. Quant aux sportifs israéliens, ils ont préparé activement et consciencieusement les Jeux de Moscou.

Sur un autre plan, il était évident que les Jeux de 1980 allaient permettre à tous les défenseurs des droits de l'homme, à tous ceux qui veulent donner aux accords d'Helsinki une signification tangible, de réaliser une brèche dans le mur du goulag et du rideau de fer.

∴

Il fallait se rendre à Moscou non seulement pour les Jeux, mais aussi pour la défense des libertés, avant qu'une chape de plomb ne s'abatte à nouveau sur la dissidence et la contestation. Ainsi le peintre et écrivain Marek Halter, qui avait prôné le boycottage de la Coupe du monde de football en Argentine, changeait son fusil d'épaule et encourageait la création de l'association TAM (Tous à Moscou).

Et tandis que chacun, dans la communauté juive internationale, commençait à se persuader qu'après *tout les Jeux de Moscou pouvaient* être une bonne chose pour Israël, pour les millions de juifs soviétiques qui attendent désespérément le contact avec l'extérieur et pour les droits de l'homme en général, les chars soviétiques fonçaient vers Kaboul. Et voici qu'Andrei Sakharov est « déporté » à Gorki, ville interdite aux étrangers. Trop c'est trop. Avec courage, Marek Halter revient à l'idée de boycottage au cours d'une conférence de presse tenue en présence de nombreux dissidents soviétiques. En Israël, M. Begin décide de recommander au conseil des ministres de son pays, le boycottage des Jeux de Moscou ou tout au moins leur transfert dans un autre pays.

Quoi qu'il en soit dorénavant, si les Jeux olympiques ont bien lieu à Moscou, ils n'auront ni la portée ni l'éclat qu'on espérait.

Les sportifs israéliens risquaient finalement de se voir refuser au dernier moment leurs visas d'entrée. Les touristes juifs et les défenseurs des droits de l'homme, de ne rencontrer aucun dissident, la pratique des déportations devenant intense et systématique. C'est un fait, on s'en est rendu compte après coup, il ne fallait pas aller à Berlin en 1936. Bien des nations ont regretté d'avoir entrepris le voyage pour voir un admirable Jesse Owens humilié par un arrogant Hitler. Les U.S.A., la Grande-Bretagne, le Canada, l'Arabie Saoudite et à présent Israël et le monde juif se font de plus en plus à l'idée que le boycottage de l'U.R.S.S. sera la bonne riposte. Le souvenir de Berlin, l'image atroce de la tuerie de Munich et l'ombre de Kaboul planeront longtemps sur le monde du sport. Les Jeux olympiques étaient moribonds depuis de longues années. On cherchait un remède-miracle. C'est inutile à présent. L'U.R.S.S. leur a donné le coup de grâce. Les Jeux olympiques sont morts en 1980, à Kaboul, Afghanistan.

(*) Professeur et journaliste.

Nos lecteurs réagissent...

Le miracle de sainte olympiade

De M. Yves Le Dantec, journaliste :

Les Jeux olympiques sont devenus, qu'on le veuille on non, des instruments de propagande très efficaces pour les pays organisateurs, surtout lorsqu'il s'agit de régimes totalitaires. Journaliste en Allemagne pendant les années qui précédèrent la guerre, j'ai été à même de mesurer l'extraordinaire capital de sympathie et même d'admiration que les Jeux de 1936, à Berlin, valurent au IIIe Reich.

Les nazis avaient déjà, pourtant, pas mal de crimes sur la conscience. Ils n'avaient pas envahi l'Afghanistan ni banni Sakharov de Moscou, mais, depuis leur arrivée au pouvoir, l'Allemagne était le théâtre d'innombrables arrestations arbitraires, de disparitions mystérieuses et d'assassinats politiques. Les camps de concentration croissaient et se multipliaient et les persécutions antisémites donnaient lieu à de véritables drames ou à des scènes odieuses.

Einstein avait dû s'exiler et le docteur Goebbels, ministre de la propagande, interdisait toute activité aux chefs d'orchestre et aux metteurs en scène juifs, eussent-ils le talent de Bruno Walter ou de Max Reinhardt.

Quelques mois avant l'ouverture des Jeux de Berlin, Hitler avait violé le traité de Locarno et réoccupé militairement la Rhénanie, ne provoquant de la part du gouvernement français que pleurnicheries et vaines lamentations. Enfin, six semaines avant l'inauguration des Jeux olympiques, le sinistre Himmler avait été placé à la tête de toutes les polices allemandes.

Il y avait là de quoi faire réfléchir, mais ce ne fut guère le cas. Et, malgré ce sombre bilan et les protestations de quelques hommes clairvoyants, une foule immense accourut du monde entier pour fêter et acclamer les dieux du stade.

A la tribune d'honneur, Hitler triomphait, entouré des plus hauts dignitaires du Comité international olympique et d'une pléiade de rois, de princes héritiers et d'hommes d'Etat.

La réception, d'un faste inouï, offerte par le maréchal Goering à l'île des Paons, dans la banlieue *berlinoise, vit se bousculer et s'in*cliner bien bas devant le fondateur de la Gestapo le corps diplomatique au grand complet et tout ce que Berlin comptait alors de célébrités internationales.

Et que dire des déclarations débordantes d'enthousiasme, faites par tant d'hommes politiques et de visiteurs étrangers ? Les journalistes habitant l'Allemagne se voyaient reprocher de mal faire leur métier, de se montrer injustes et sectaires en critiquant un régime caractérisé avant tout par l'amour de l'ordre (la France de 1936 connaissait de nombreuses grèves) et par le culte de la jeunesse, du sport et de la beauté.

Il faut dire que le diabolique docteur Goebbels avait bien fait les choses. Après avoir juré ses grands dieux que le régime national-socialiste « n'avait jamais entendu exploiter les Jeux olympiques dans un but de propagande », il avait donné les ordres nécessaires pour que les visiteurs étrangers soient séduits par l'atmosphère de kermesse, de détente et de relative liberté qui régna à Berlin pendant la durée des Jeux. De nombreux ressortissants étrangers — dont les Français — n'avaient pas besoin de visa pour se rendre en Allemagne. Les magasins offraient, comme par miracle, des produits devenus introuvables depuis que priorité avait été donnée à la fabrication des canons. La vie nocturne de la capitale du Reich avait retrouvé son activité et ses charmes d'antan. Enfin, de nombreux journaux étrangers, si souvent saisis avant la période des Jeux, s'étalaient en bonne place dans les kiosques berlinois.

L'humour juif, qui ne perd jamais ses droits, surtout à Berlin, attribuait cette libéralisation provisoire du régime à l'intervention miraculeuse d'une nouvelle sainte, sainte Olympiade...

Et c'est ainsi que, sainte Olympiade aidant, les Jeux olympiques de 1396, à Berlin, tournèrent à l'apothéose du régime nazi et constituèrent pour lui un extraordinaire plébiscite international.

Un affront pour le peuple soviétique

De M. Gabriel Bondino, de Villemomble :

Nous assistons depuis de nombreux jours à un véritable « matraquage » concernant la participation ou non aux Jeux olympiques de Moscou.

Il va de soi que les médias ne sont pas en cause car ils ne font que refléter la « fièvre » de la classe politique qui me semble vraiment dérisoire face aux événements qui la motivent.

Certes, l'invasion de l'Afghanistan n'est pas acceptable, pas plus, bien entendu, que l'éloignement de Sakharov qui sont, l'une et l'autre, des atteintes inadmissibles aux droits de l'homme et à la fameuse charte d'Helsinki si souvent bafouée ici... et là, et je suis de ceux qui pensent qu'à chaque fois que l'on peut mettre en lumière des faits semblables il faut le faire sans hésitation, où qu'ils se passent, et la liste serait bien longue s'il fallait citer tous les pays où ces manquements se produisent.

Faut-il, pour autant, boycotter les Jeux de Moscou ?

Je me permets de penser que cette décision me paraît de l'enfantillage et pourrait d'ailleurs avoir un effet inverse à celui escompté. Le peuple soviétique, que certains voudraient alerter de cette façon sur ses propres problèmes, pourrait le ressentir comme un affront qui, la propagande aidant, il serait peut-être amené à se regrouper derrière ses dirigeants et à serrer, comme ont dit, les coudes avec eux.

Est-on sûr qu'il voit, dans son ensemble, les choses comme l'intelligentsia internationale les voit qui, elle, possède des éléments d'appréciation qu'il n'a certainement pas.

Alors ! Tandis que les contrats avec la Russie continuent d'être honorés et que l'arrivée du gaz soviétique en France, notamment, ne soulève aucun problème, faut-il priver les sportifs de toutes disciplines de ce pourquoi ils ont fait depuis quatre ans d'énormes sacrifices, de ce que l'on peut appeler l' « apothéose des Jeux » ? Cela ne me paraît pas très sérieux.

A moins que toute cette histoire ne soit qu'un « rideau de fumée » servant à masquer d'autres problèmes dont nos hommes politiques préfèrent que nous ne nous occupions pas.

La « fête » de Barcelone

De M. Gaston Casanova :

B.-H. Lévy affirme (*le Monde* du 30 janvier) qu'il y eut à Barcelone à partir du 19 juillet 1936 *« un événement monumental »* dont bien peu aujourd'hui semblent se souvenir : des *« Olympiades populaires »*... Il écrit que *« des milliers d'amateurs de sport s'y rendirent et firent de cette fête la fête de l'antinazisme »*.

Puisqu'il faut se souvenir, souvenons-nous ! Cette « fête » n'eut jamais lieu. Il y eut bien un projet d'Olympiade, et des centaines de sportifs prirent le chemin de Barcelone. Pour la France, la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.) réunit des équipes de sportifs, en général de tendance socialiste ou communiste. S'y joignit une petite délégation d'étudiants regroupés par l'Union fédérale des étudiants (U.F.E.) que j'accompagnais en tant que secrétaire de cette organisation. Lorsque nous arrivâmes à Barcelone pour l'ouverture des Jeux, la ville était en pleine effervescence car la rebellion franquiste venait de commencer. Pendant trois jours la capitale de la Catalogne fut le théâtre de violents combats. Il n'était plus question de fête ni d'Olympiade... Un bateau envoyé par le gouvernement Léon Blum rapatria peu de temps après tous les sportifs français.

Ajoutons encore que ce n'est pas la République espagnole qui avait eu l'idée de ces Jeux manqués. L'initiative venait d'ailleurs. Faut-il rappeler que la Russie soviétique n'était pas présente aux Jeux de Berlin ?

La réponse de Bernard-Henry Lévy

En effet, ces contre-olympiades furent interrompues par le putsch franquiste. Mais le fait demeure qu'elles furent conçues et menées quasiment à terme. Que la population de Barcelone put acclamer des sportifs venus témoigner contre l'infamie (cf : par exemple, *l'Espoir* de Malraux, Folio, page 29). Et que la leçon en demeure aujourd'hui vivante, qui prouve qu'il est possible de dire non au fascisme sans désespérer pour autant les athlètes. Encore un effort, Européens, pour être à la hauteur d'un des grands modèles de résistance du vingtième siècle !

Le Monde

étranger

LES SUITES DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Washington est satisfait des résultats

Dès mardi soir 5 février, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Powell, s'est félicité de la « *contribution constructive* » que constitue la déclaration Giscard d'Estaing-Schmidt à la « *réponse* » de l'Occident à l'intervention soviétique en Afghanistan. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a souligné de son côté que « *la condamnation très ferme de l'Union soviétique* » contenue dans la déclaration franco-allemande reflète parfaitement la position des Etats-Unis.

Ce mercredi martin, l'Union soviétique n'avait pas encore fait connaître sa réaction. Cependant, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, qui part ce mercredi pour Belgrade, doit très prochainement recevoir l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Tchervonenko, pour « *lui commenter* — a dit mardi le président de la République — *l'analyse de la situation que nous faisons et la portée de la déclaration.* »

Les ministres de la Communauté européenne pour leur part ont bien accueilli mardi après-midi, la déclaration qui leur a été présentée par M. François-Poncet et son collègue ouest-allemand, M. Genscher. Les Neuf préparent également un texte sur la situation internationale et les relations Est-Ouest, qu'ils devraient adopter lors de leur prochaine réunion, le 19 février, à Rome.

Un « espace judiciaire européen » civil

On remarquera que si à Bonn, le chancelier Schmidt souligne ce qu'il a appelé dans une interview télévisée « *l'accent atlantique* » de la déclaration, M. Giscard d'Estaing a insisté dans sa déclaration à la presse sur la poursuite du « *dialogue* » avec l'U.R.S.S. Ses consultations vont donc se poursuivre avec Washington à un niveau qui pourrait aller jusqu'aux ministres des affaires étrangères), et avec Moscou par la voie diplomatique et les envois d'émissaires spéciaux.

Voici d'autre part le point des entretiens qui ont eu lieu entre les ministres spécialisés en marge du sommet franco-allemand.

● DEFENSE. — Un accord a été signé entre les deux ministres de la défense, M. Bourges et Apel, pour la construction en commun d'un char lourd.

● CONJONCTURE ECONOMIQUE. — Les ministres ont examiné la conjoncture dans les deux pays et ont été « *plutôt moins pessimistes* » que les experts.

● SYSTEME MONETAIRE. — Les deux gouvernements sont saitsfaits du fonctionnement du système monétaire européen. Ils n'envisagent pas d'accélérer sa mise en place.

● ESPACE. — Après le lancement de la fusée Ariane, les accords pour sa commercialisation et pour la construction d'un satellite franco-allemand de télévision directe sont en bonne voie.

● ENERGIE. — Les deux gouvernements préparent des plans de développement pour les énergies de substitution qui seront soumis au printemps aux sommets de Venise (Conseil européen et sommet des grands pays industrialisés).

● AFFAIRES SOCIALES. — Les ministres du travail ont étudié les problèmes de la réduction des temps de travail. L'Allemagne souhaite en particulier que le problème des heures supplémentaires soit pris en considération.

● JUSTICE. — Le ministre français a souligné que son gouvernement ne ferait pas ratifier l'accord des Neuf sur la lutte contre le terrorisme tant qu'un accord sur « *l'espace européen en matière pénale n'aurait pas* « *progressé* ». On espère cependant aboutir au cours de ce semestre. Des échanges de vues « *prometteurs* » ont eu lieu pour la définition « *d'un espace judiciaire européen* » en matière civile.

● EDUCATION. — M. Schmidt s'est montré soucieux d'améliorer la connaissance des langues française et allemande dans les deux pays. Sur sa proposition, un groupe de travail a été créé pour inciter Français et Allemands à apprendre la langue de l'autre pays sans être freinés par l'administration. — M. D.

Bonn constate qu'un « décrochage » entre Américains et Européens a été évité

Bonn. — Dans la capitale fédérale, on met l'accent sur les aspects de la déclaration de Paris qui reflètent la politique de la R.F.A. L'impression la plus répandue est tout d'abord que le chancelier Schmidt a réussi le tour de force consistant à réaffirmer son accord avec Paris sans compromettre la solidarité avec les Etats-Unis, considérée ici comme absolument essentielle. A première vue, le résultat des entretiens de Paris est que l'entente indispensable avec Washington est tout à fait compatible avec un rôle particulier des alliés européens.

De notre correspondant

Aussi, souligne-t-on à Bonn, que, pour la première fois au cours de rencontres franco-allemandes, un communiqué proclame sans aucune équivoque la fidélité des partenaires européens à l'Alliance atlantique. Tout aussi significative paraît être la façon dont le chancelier Schmidt, dans ses déclarations à l'Elysée, a rejeté l'idée que les Européens pourraient jouer un rôle médiateur entre la Maison Blanche et le Kremlin. Ce point de vue avait déjà été mis en évidence par M. Schmidt. A son avis, en effet, Soviétiques et Américains n'ont absolument pas besoin d'une intervention du gouvernement de Bonn pour entrer en contact et entamer des conversations. Lundi soir, au cours d'une interview à la télévision, le chancelier a été encore plus net en indiquant que tous les rapprochements franco-allemands dans le domaine de la défense ne conduiraient d'aucune manière à une « *autonomie européenne* ».

Dans l'immédiat, le principal motif de satisfaction à Bonn est donc que la crise présente n'a pas conduit à un « décrochage » entre Européens et Américains. Avant la conférence de Paris, certaines inquiétudes à cet égard s'étaient clairement manifestées. On note, toutefois avec discrétion, que Paris et Bonn n'apprécieraient pas tout à fait de la même façon les motifs qui ont poussé le Kremlin à envahir l'Afghanistan. Du côté français, suggère-t-on ici, on tendrait à y voir surtout l'intention soviétique de poursuivre l'encerclement de la Chine, alors que les dirigeants de la République fédérale attachent beaucoup plus d'importance à l'avance des forces de l'U.R.S.S. vers l'océan Indien et vers le Golfe.

Les critiques de M. Strauss

C'est néanmoins avec soulagement que l'on enregistre l'un des résultats de la conférence de Paris : toute équivoque, du côté allemand et encore plus peut-être du côté français, est dissipée aujourd'hui lorsqu'il s'agit de juger l'entrée des troupes soviétiques à Kaboul. L'idée que la détente serait divisible selon les régions du monde est condamnée de façon très claire dans la déclaration de Paris.

Il reste que, au-delà de la satisfaction exprimée à l'heure actuelle dans la plupart des milieux politiques, des doutes subsistent. On remarque que le chancelier Schmidt lui-même a seulement parlé de la recherche d' « *éléments* » qui devraient servir de base à une position commune de l'Occident. Pas un mot ne précise de quelle façon les Européens seraient prêts à alléger le fardeau économique et militaire américain.

De telles préoccupations ne conduisent certes pas les responsables sur les bords du Rhin à mettre en doute que la coordination des politiques européenne et américaine ait enregistré des progrès à Paris ; elles permettent cependant au candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Strauss, d'adresser quelques critiques virulentes au gouvernement. M. Strauss a fait de son mieux pour ridiculiser le paragraphe de la déclaration de Paris annonçant que la France et la République fédérale prendront des mesures si les Soviétiques devaient entreprendre une nouvelle agression. Pour qualifier cette prise de position, qui lui paraît trop anodine, M. Strauss a employé un terme *(töricht)* qui comporte, en allemand, toutes les nuances, allant de la naïveté à l'imbécillité et à la folie.

Si le candidat chancelier n'oublie sans doute pas les considérations électorales, d'autres commentateurs, comme celui de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, expriment cependant la même idée de façon moins polémique : « *Où est le barrage ? Où se trouve la frontière ? Où passe la limite ? Giscard et Schmidt disent que cette fois-ci elle n'est pas encore atteinte. C'est seulement la prochaine fois que nous nous mettrons en colère.* »

JEAN WETZ.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain : « *Le communiqué commun (...) devrait réduire au silence ceux qui se complaisaient, depuis quelques semaines, à jeter le doute sur la netteté de la politique internationale de la France. Conçue et forgée voici vingt ans par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, l'entente franco-allemande se poursuit, se développe et s'intensifie, sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt, à un moment important, et peut-être grave, de la vie internationale.* »

M. Mitterrand : un texte clair mais un résultat modeste

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a estimé, mercredi 6 février au micro de R.T.L., que la déclaration commune publiée à l'issue du sommet franco-allemand « *est un document qui a le mérite de parler clair, de poser un certain nombre de questions limitées* ». « *Il est bon de rappeler la réconciliation franco-allemande* », a-t-il ajouté. M. Mitterrand a poursuivi : « *Il est bon de rappeler que le monde, ce n'est pas seulement le choc des superpuissances, que la France a des alliances et qu'elle respecte ses engagements. Il est bon d'indiquer qu'elle n'est pas soumise aux décisions unilatérales des Etats-Unis. Tout cela, c'est une série de données de base, au fond, assez élémentaires (...). C'est bien modeste par rapport à ce qui était annoncé.* »

De son côté, M. Georges Fillioud commente dans *Riposte*, quotidien de poche du P.S., qu'il dirige, le sommet franco-allemand, dans un article intitulé « Echec pour Giscard ». Le député de la Drôme écrit notamment : « *Ce n'était pas la peine, assurément, de réunir deux gouvernements. Il en est né un communiqué (...). Il leur fallait un texte commun. Ils l'ont eu. Fin de la plus grande épopée diplomatique de la décennie (...).*

» *On reste confondu de l'audace des mots, de la fermeté du ton, de la rigueur de l'analyse, de l'originalité de la position. A l'Est comme à l'Ouest, on aura tout de suite compris qu'il venait de se passer un événement décisif à la conférence de Paris ! Si l'on pouvait cependant trouver un petit défaut à ce monument diplomatique, on pourrait relever qu'il manque un peu de précision sur une question actuellement en débat : celle des Jeux olympiques.* »

Enfin, M. Gorges Sarre, l'un des animateurs du CERES, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, a affirmé mardi 5 février à l'A.C.P. :

« *L'accord franco-allemand doit être compris comme la mise en place d'une répartition des tâches entre deux relais de l'impérialisme (...). Les enjeux de ce sommet se situent clairement dans le cadre de la politique des blocs.* »

M. Sarre a ajouté, le même jour, dans une déclaration à l'A.F.P. : « *Le communiqué franco-allemand marque une étape dans les processus de détérioration de la détente. La France n'a pas su échapper à l'engrenage de la guerre froide (...). L'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, invitait récemment les Européens à manier eux aussi la menace du « gros bâton » et à ne pas se réserver « le monopole de la détente »* (N.D.L.R. : dimanche 3 février au micro d'Europe 1). *Aussitôt dit, aussitôt fait : Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt agitent l'épouvantail de mesures militaires. L'Elysée a perdu une occasion de servir les intérêts de la paix et de la détente. Cet alignement, même embarrassé, sur les thèses américaines, interdit à la France de parler un langage libre et indépendant, crédible dans le monde.* »

M. Giscard d'Estaing : le dialogue avec l'U.R.S.S. sera poursuivi

Commentant mardi 5 février la déclaration franco-allemande, M. Giscard d'Estaing a notamment dit :

« *Cette déclaration est tout à fait dans la ligne que nous avons prise depuis le début de l'aggravation de la situation internationale, c'est-à-dire, d'une part, elle indique le caractère inacceptable de certaines interventions ou actions et, d'autre part, la volonté de rechercher les moyens de préserver les acquis des dernières années en ce qui concerne la paix et le maintien de la détente (...).*

» *Jusqu'à présent, on a entendu dans le monde deux grandes voix, la voix des Etats-Unis et celle de l'Union soviétique, et on ne s'attendait que d'autres voix ne s'expriment que par rapport à celles-ci (...). Il est important de faire apparaître qu'il existe des responsabilités particulières aux puissances européennes (...) parce que ces puissances existent, parce qu'elles ont une capacité économique et politique importante et croissante (...) et parce qu'elles ont une préoccupation particulière en ce qui concerne le maintien de la paix (...).*

» *En cas de confrontation extérieure, nous appartenons à une alliance (...), mais c'est précisément pour éviter cette confrontation extérieure qu'il y a des efforts ou des initiatives à entreprendre (...). L'origine de la tension réside dans les conditions dans lesquelles les forces soviétiques sont entrées en Afghanistan et les suites qui seront données par l'Union soviétique aux résolutions des Nations unies sur ce point. Nous pensons qu'il est important de maintenir avec l'Union soviétique un dialogue, ce dialogue permettant de définir les moyens et conditions de ce retrait (...).*

» *La détente n'est pas divisible. Nous avons toujours été acquis à l'idée de détente globale (...). Par contre, il faut constater qu'il y a des problèmes spécifiques à l'Europe et qu'en particulier l'équilibre des moyens de sécurité en Europe est un problème en soi. (...)* »

Des limites indiquées avec précision

» *Il est important que chacun des grands acteurs de la vie internationale sache exactement quelles sont les données dont il doit tenir compte dans ses décisions à venir. Et il est très important que l'Union soviétique connaisse à l'avance les réactions des principales puissances européennes et mondiales face à telle ou telle initiative qu'elle pourrait être conduite à envisager (...). Dans les contacts diplomatiques avec l'U.R.S.S., nous avons indiqué très précisément ces limites. Par contre, dès lors que ces limites ne sont pas franchies, il est légitime de chercher les modalités et les conditions qui permettent de mettre fin à l'intervention soviétique en Afghanistan (...). Les Soviétiques ont exposé directement, puis par des contacts diplomatiques, les motifs qu'ils donnent de leur intervention en Afghanistan. Ils ont exposé à cette occasion leur intention de procéder au retrait de leurs forces (...). Il faut entrer dans ce raisonnement et faire préciser les modalités et conditions de ce retrait. S'il apparaît que ce retrait doit s'accompagner de réflexions sur des problèmes plus vastes concernant la sécurité et la stabilité de la région, et notamment des garanties qui doivent être apportées pour que cette région connaisse effectivement une situation de sécurité et de stabilité, ceci peut faire l'objet de conversations (...). Il faut poursuivre le dialogue, et le dialogue sera poursuivi.*

» *(...) L'intervention soviétique a fait l'objet de délibérations longues de la part des autorités soviétiques. C'est à celles-ci d'apprécier, sur le vu des réactions internationales et à partir des indications que nous donnons, la réponse qui doit être apportée.*

» *(...) La France n'a nullement l'intention de modifier ses rapports avec l'organisation atlantique (...). La France a toujours appartenu à l'alliance atlantique. (...) Ce n'est pas un sujet de discussion (...). L'objet de cette alliance est de jouer lorsque les circonstances conduisent à faire intervenir précisément les engagements de cette alliance. Nous rappelons à cette occasion que si la tension internationale devait conduire à une situation mettant en jeu les clauses de l'alliance la France (...) respecterait bien entendu ses engagements. Par contre, il existe en politique internationale de la France une action internationale de la France qui a toujours été marquée par la volonté d'indépendance et par la recherche de solutions adaptées aux circonstances du moment (...). C'est cette politique indépendante qui conduit la France, à l'heure actuelle, à rechercher les conditions dans lesquelles pourrait être réduite la tension internationale.* »

» *(...) Nous nous fixons un objectif : réduire la tension. C'est une autre approche qu'une approche de sanctions qui implique que ce résultat n'est pas escompté. (...) Cela peut même avoir des effets différents parce que l'expérience a montré que, face à des sanctions, les pays sont amenés à se raidir dans leur position et à ne pas entrer dans la recherche d'une solution. C'est pourquoi l'approche de la France est de rechercher les modalités et les conditions d'un retrait (...). Jusqu'à présent, les conversations n'ont pas apporté d'indication positive (...). Par contre, il est significatif qu'elles aient eu lieu de manière à ce que les analyses de la situation puissent être comparées.*

» *(...) A partir du moment où commence à s'élever la tension entre les super-puissances, les dangers de confrontation existent (...) Je considère, par contre, qu'il existe la possibilité d'actions pour réduire cette tension et c'est cette possibilité que nous sommes en train d'explorer.*

Eviter une renaissance des blocs

» *(...) Le chancelier Schmidt a l'intention de maintenir les conversations, dont le principe est déjà arrêté avec l'Union soviétique. Il n'y a pas de calendrier (...) mais l'Allemagne est décidée à poursuivre.* »

Interrogé sur les possibilités de réunir un sommet à quatre (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale et Grande-Bretagne), comme celui qui a eu lieu à la Guadeloupe en janvier 1979, le président a répondu :

« *Nous nous efforçons d'éviter ce qui conduit ou conforte à une renaissance des blocs. Je suis convaincu que s'il y a accroissement de l'organisation du monde en blocs, nous augmentons d'autant la tension internationale et nous faisons disparaître la faculté d'expression et d'action de la politique indépendante de la France (...). Je suis surpris de l'insistance que certains mettent à nous pousser, sans succès d'ailleurs, en direction d'un alignement sur les thèmes de tel ou tel, c'est-à-dire la reconstitution du système des blocs qui, d'une part, accroît la tension et, d'autre part, fait disparaître la marge de manœuvre et d'influence de la politique étrangère de la France. Tout ce qui peut nous conduire à une telle situation ne recevra pas notre soutien ni notre participation. Qu'il y ait des consultations et des échanges d'informations, c'est légitime et donc à différents niveaux, ceci peut être envisagé. Mais toute réunion qui aurait pour conséquence de faire apparaître une attitude de blocs dans la situation actuelle ne comportera pas de participation française.* »

Selon M. Giscard d'Estaing, entre la récente déclaration franco-indienne et la déclaration franco-allemande, « *il y a continuité (...) mais il y a des différences* » qui viennent de « sensibilités » différentes et, notamment, du fait que l'Inde n'appartient pas à l'alliance atlantique.

DIPLOMATIE

LES SUITES DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Londres se félicite de l'avertissement adressé à Moscou

De notre correspondant

Londres. — De la déclaration franco-allemande, les Britanniques retiennent essentiellement la réaffirmation de fidélité à l'alliance atlantique et l'intention d'honorer les engagements qui en découlent. Mais, surtout, on se félicite de l'avertissement adressé à Moscou : cette mise en garde est considérée comme une évolution très significative des gouvernements de Paris et de Bonn. En fait, lord Carrington, dit-on, aurait, au cours de sa dernière rencontre avec M. François-Poncet, décelé le changement d'attitude de Paris et exprimé sa satisfaction en soulignant que l'attitude de la France et de la Grande-Bretagne dans la crise afghane était maintenant *« fondamentalement la même »*.

La satisfaction des milieux officiels, devant ce qui, à tort ou à raison, est considéré comme une « nouvelle ligne », s'accompagne de regrets, notamment à propos des Jeux olympiques qui, remarque-t-on, ne sont pas abordés dans la déclaration franco-allemande.

A vrai dire, on peut facilement déceler dans les conversations privées et les commentaires des journaux publics la fierté des Britanniques d'avoir été les seuls, en tout cas les premiers en Europe, à réagir par des mesures concvrètes. Le sentiment d'être en flèche par rapport aux autres pays européens flatte l'amour-propre national de ceux qui, assimilant complètement la situation actuelle à celle précédant la seconde guerre mondiale, estiment que de nouveau la Grande-Bretagne est l'âme de la résistance au totalitarisme.

En tout cas, le courant antisoviétique est beaucoup plus fort qu'ailleurs. D'abord, parce que l'Afghanistan est loin d'être une terre inconnue. La simple mention de la passe de Khyber évoque des épisodes heureux et malheureux de la lutte, illustrée par de nombreux films, menée au siècle dernier par les soldats de Sa Majesté contre les guerriers en turban qui massacrèrent en 1842 la garnison de Kaboul. Ensuite, parce que le souvenir de Munich est resté très vivace chez de nombreux Britanniques. Et peut-être parce qu'ils étaient allés plus loin que les autres sur la voie de l'apaisement dans les années 30, les Britanniques *sont aujourd'hui les plus virulents à dénoncer la « menace » soviétique*.

Quant à l'alignement sur les positions de Washington, les circonstances *favorisent* le resserrement des liens avec les Etats-Unis. Les difficultés et les déboires qu'ils éprouvent dans leurs relations avec l'Europe ravivent le réflexe d'une solidarité fondamentale avec les Etats-Unis.

Cette réaction est évidemment exploitée par les journaux populaires qui ne manquent pas d'opposer la fermeté anglo-saxonne au « flottement » et à la « mollesse » des *continentaux. Ainsi, Mme Thatcher*, très sensible aux mouvements d'opinion, n'éprouve aucun complexe au cours d'un voyage aux Etats-Unis, où elle a été chaleureusement accueillie, à défendre les positions de Washington. Le changement est net par rapport aux années 30, où les conservateurs manifestaient une plus grande volonté d'indépendance à l'égard de Washington que les travaillistes. A la différence de ses prédécesseurs conservateurs, Macmillan et Heath, qui se présentaient volontiers à Washington en porte-parole de l'Europe, Mme Thatcher accepte *le rôle de chef d'état-major de la* diplomatie américaine.

La crise afghane a *stimulé la* méfiance latente du public à l'égard des continentaux, et surtout à l'égard de la France particulièrement visée dans les lettres de lecteurs et les éditoriaux des *journaux. On pouvait* s'attendre de journaux nationalistes comme *l'Express* et le *Sun* qu'ils comparent les Français à des « chacals » prêts à se nourrir des *dépouilles des commandes et* contrats abandonnés par leurs alliés mais le *Telegraph*, ayant une large audience dans les milieux conservateurs, surprend en reprenant le vieil argument selon lequel la France souffre toujours du complexe de Perrichon : *« Les Français ne pardonneront jamais aux Anglo-Américains de les avoir sauvés dans les années 40... »*, écrivait-il, le dimanche 3 février. Soit dit en passant, il est curieux de constater que de part et d'autre de la Manche, on se reproche les mêmes défauts, on s'attribue les mêmes qualités : patriotisme intransigeant, *entêtement, courage*, absence de scrupules, machiavélisme, égoïsme national, etc.

Enfin, selon le sondage d'opinion publié la semaine dernière par le magazine *Now*, la France est le pays le moins admiré des Britanniques (2 %), juste avant l'Espagne, l'Irlande (1 %), alors que l'Allemagne fédérale à la préférence de 20 % des personnes consultées avant même les Etats-Unis (18 %) ; 80 % estiment que le gouvernement britannique devrait faire d'avantage pour défendre les intérêts nationaux, même si cela devait gêner d'autres pays.

Ainsi l'antisoviétisme rejoint une réaction nationaliste et entretient les méfiances à l'égard des Européens. Comme lord Carrington l'a bien souligné à M. François-Poncet, les *milieux officiels ne partagent pas ces* sentiments.

HENRI PIERRE.

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont bien accueilli la déclaration franco-allemande

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La position des pays de la *Communauté* à l'égard de l'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan et, de façon plus générale, de l'attitude actuelle du gouvernement soviétique sera complétée et précisée lors de la réunion de *coopération politique* que les ministres des affaires étrangères des Neuf tiendront le 19 février à Rome.

Une nouvelle déclaration commune, qui traitera l'ensemble *des aspects politiques du problème* (intervention en Afghanistan, affaire Sakharov, Jeux olympiques, conférence de Madrid de l'automne prochain sur la sécurité et la coopération en Europe) sera *alors sans doute publiée.* C'est ce qui a été annoncé, mardi 5 février, à Bruxelles, après que les ministres des affaires étrangères des Neuf eurent fait le point de la situation.

M. François-Poncet, en présence de M. Genscher, a présenté et commenté à ses collègues la déclaration franco-allemande. Il en a souligné le point central : la nécessité pour l'Europe d'avoir *une réflexion propre, s'exerçant* dans la solidarité avec les alliés atlantiques. Cette déclaration a été accueillie favorablement par les autres Etats membres. *« Elle n'a suscité de critiques de personne », a noté* M. François-Poncet. Bref, les réticences que provoquent le plus souvent au sein des Neuf les initiatives ou démarches bilatérales ne se sont cette fois pas manifestées.

A l'initiative des Britanniques, les ministres ont abordé le problème des Jeux olympiques. Ils ont été d'accord avec lord Carrington et M. Genscher pour estimer qu'il appartenait aux Soviétiques *de créer les conditions qui* permettront aux comités olympiques de donner leur *feu vert pour* Moscou. Si les Soviétiques restent sourds, peut-on s'attendre à une position commune des Neuf ? M. Bernard-Raymond, le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, répond qu'il *serait* probablement prématuré de l'escompter pour la réunion du 19 février.

Les ministres ont abordé les prolongements économiques de l'affaire de *l'Afghanistan. En* premier lieu, les restrictions à l'exportation de produits agricoles vers l'U.R.S.S. et les pays de l'Est. En janvier, les Neuf avaient arrêté une position *en* deux points : *la Communauté* ne profitera pas de l'embargo décidé par Washington pour se substituer aux Américains ; elle agira de manière à maintenir ses courants d'échanges traditionnels avec l'Est.

Après lecture d'une déclaration de M. Jenkins, président de la Commission, indiquant par exemple qu'il n'y aurait pas pendant longtemps de ventes de beurre à l'U.R.S.S., les *Français* redoutaient que la Commission n'arrête des mesures de gestion ayant des conséquences plus restrictives que ce qui avait été souhaité par le Conseil. M. Gundelach, vice-président de la *Commission, chargé* des affaires agricoles, les rassura : il n'y en a pas eu de la part de la Commission, et il n'y aura pas de détournement de procédure ; les mesures de gestion arrêtées ne visent d'aucune manière à porter atteinte à la politique d'exportations agricoles de la Communauté.

Ainsi un nouveau dispositif permettant la vente à l'Est de beurre de stock va bientôt être mis en place. Le Conseil a réaffirmé sa position de janvier ; il a été entendu, en outre, pour plus de sûreté, que la Commission informerait les représentants permanents des mesures de gestion prises dans ce contexte.

Certains Etats membres, au premier rang desquels le Royaume-Uni, voudraient, afin d'exercer une pression accrue sur l'U.R.S.S., rendre plus sévères les conditions des crédits qui lui sont offertes par l'Occident. Un arrangement concernant les crédits à long terme a été signé en 1978 entre les pays de l'O.C.D.E. Ses modalités, notamment les taux minimaux, doivent bientôt être révisées. Ce pourrait être l'occasion de renforcer les conditions faites à l'U.R.S.S. En attendant, la France a estimé qu'il n'était pas opportun d'aller très loin dans cette voie. Elle refuse ainsi que les accords de coopération conclus par les Etats membres avec l'U.R.S.S. (elle négocie actuellement *le renouvellement* d'un tel accord) ne puissent plus prévoir de lignes de crédits. Seule concession faite aux avocats d'une politique plus rigoureuse, il a été entendu que, contrairement à ce qui se passe jusqu'ici, les disciplines *imposées* par l'O.C.D.E. seront désormais appliquées sans dérogations (celles-ci étaient d'ailleurs très limitées).

Le conseil a également délibéré des points suivants :

● **Relations avec les pays du Golfe.**

En janvier, les Allemands avaient proposé de négocier un accord de coopération avec ces pays (Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahrein, Oman). Les Britanniques appuient cette initiative. Les Français sont d'accord sur le fond. *« Il n'y a pas entre nous de différences de point de vue. On tourne tous autour de la même idée : comment développer nos relations avec les pays du Golfe qui sont les seuls pays arabes avec lesquels la C.E.E. n'a pas de relations particulières »*, a commenté M. François-Poncet, mais il suggère d'agir sans précipitation. Il faut définir le contenu économique, la forme juridique de tels accords et surtout s'assurer que cette initiative européenne sera bien reçue. Il semble que ce point de vue a prévalu.

● **Relations avec la Turquie.**

Le gouvernement de M. Demirel est *favorable à une relance* de l'association avec la C.E.E. dont le processus a été gelé du temps du gouvernement Ecevit.

● **Portugal.**

M. Freitas do Amaral, ministre portugais des affaires étrangères, a indiqué que l'adhésion de son pays à la C.E.E. constituait « *la priorité des priorités* » du nouveau gouvernement.

● **Yougoslavie.**

Le gouvernement de Belgrade a accueilli plutôt favorablement les dernières propositions de la C.E.E. en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial. Quelques points d'accrochages subsistent, mais l'objectif est toujours de parvenir à une conclusion de la négociation avant la fin du mois.

● ***Politique nucléaire.***

Le conseil a approuvé une déclaration d'intention — proposée depuis deux ans par la Commission — qui reconnaît l'importance des surgénérateurs et de l'industrie du retraitement comme moyen de diminue la dépendance énergétique de la C.E.E. C'est là une prise de position qui, bien que tardive, conforte les options françaises. Les Neuf sont parvenus à un accord de principe sur le programme de recherche d'Euratom pour les quatre années à venir. Ce programme privilégie nettement (la moitié des crédits y sont affectés), la recherche concernant la sécurité.

PHILIPPE LEMAITRE.

Appartenant à la catégorie des blindés d'un tonnage moyen

Le char franco-ouest-allemand sera équipé d'un canon de 120 mm

La décision de la France et de la République fédérale d'Allemagne de construire un char de combat en coopération (« le Monde » des 5 et 6 février) résulte d'une volonté politique après l'échec d'une précédente tentative de collaboration transatlantique de Bonn avec les Etats-Unis et après celle d'une concertation européenne, à trois, ratée, avec la Grande-Bretagne. En effet, tant le gouvernement américain que le cabinet conservateur britannique ont décidé de se lancer, chacun pour soi, dans la production d'un blindé de conception nationale.

Constatant que les deux armées de terre avaient des exigences assez proches pour les délais de mise en service et les caractéristiques ou les performances des matériels envisagés, la France et la R.F.A. ont décidé de tirer profit de leur longue expérience d'une collaboration militaire — fabrication en commun des avions Alpha-jet, Transall et des missiles Hot, Milan et Roland — pour la renouveler et l'étendre à l'étude d'un nouveau char dans les années 90.

Le blindé à l'étude est destiné à *succéder aux chars AMX-30* français et Léopard ouest-allemands en service de longue date. Le projet français a reçu le nom d'E.P.C., pour engin principal de combat. Les études préparatoires ont été entreprises depuis environ trois ans dans chacun des états-majors intéressés.



(Dessin de CHENEZ.)

Selon l'accord de principe conclu le mardi 5 février à Paris par MM. Yvon Bourges et Hans Apel, respectivement ministre français de la défense et ministre ouest-allemand de la défense, les maîtres d'œuvre du nouvel engin seront, pour la France, le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qui dépend de la délégation générale à l'armement, et, pour l'Allemagne fédérale, la société M.K.S. (Mak-Kraus Maffei - Sondertechnik GMBH), qui produit déjà les chars Léopard 1 et 2. Le comité directeur du programme aura Paris pour siège et le groupe de *coordination* prévu pour suivre l'exécution du projet fonctionnera à Hambourg.

Dans un premier temps, cette coopération, qui reste ouverte à un troisième partenaire européen s'il le désire, permettra de construire plusieurs versions d'un même prototype pour un choix définitif avant 1983. *« Par la quantité et le montant de la dépense*, a expliqué M. Valéry Giscard d'Estaing à l'issue de la signature du contrat, *ce sera une des décisions les plus importantes de coopération entre la France et l'Allemagne fédérale. »*

Les premières évaluations font état, en effet, de cinq mille chars à produire dans deux chaînes de fabrication installées dans les deux pays et d'un investissement commun de 40 milliards de francs.

Il devrait s'agir d'un engin blindé de tonnage moyen (une quarantaine de tonnes en ordre de marche) équipé d'une tourelle principale de 120 mm. La tourelle sera stabilisée, c'est-à-dire que le chef de bord disposera d'une commande permettant au char de tirer ses obus en roulant. Le char franco-allemand sera doté d'équipements à *intensification* de lumière (pour le combat de nuit) et d'une télémétrie laser. Capable de franchissement de rivières ou d'obstacles en amphibie, il sera rendu étanche aux agressions nucléaires, chimiques ou bactériologiques de l'adversaire.

La répartition des responsabilités industrielles n'a pas encore été déterminée. En principe, les composants majeurs de l'engin seront réalisés par des « binômes » industriels associant à égalité un industriel de chaque pays. Mais les spécialités reconnues à la France et à l'Allemagne fédérale impliquent une distribution des tâches qui donnerait la direction de la conception de la tourelle et de l'artillerie à des constructeurs français et celle du châssis, des transmissions et de la propulsion — probablement diesel — aux Allemands.

La France et l'Allemagne fédérale pourraient signer avant Pâques un accord sur des satellites de télévision directe

La France et l'Allemagne semblent sur le point de régler les problèmes qui retardaient encore la construction en commun de satellites de télévision directe. C'est du moins l'opinion du directeur des affaires aérospatiales du ministère allemand de la recherche et de la technologie, M. Hermann Strub, qui a affirmé, lors d'un colloque à Berlin, que *« l'accord définitif entre la France et l'Allemagne avec tous ses détails techniques et financiers, serait sans doute conclu avant Pâques »*.

Ce programme, qui représente de la part des deux pays un engagement financier total de 1 300 millions de francs, doit donner lieu à l'étude et à la réalisation de deux satellites de télévision *directe pré-opérationnels — un* allemand, TV-SAT, et un français, TDF-I — et d'un modèle de vol de rechange. Chacun de ces engins serait équipé d'une charge utile différente correspondant aux besoins propres de chacun des pays utilisateurs. Ils devraient être lancés par la fusée Ariane à la fin de 1983 et au début de 1984.

L'accord franco-allemand, dont le principe fut acquis le 2 octobre lors de la réunion au sommet entre le chancelier Helmut Schmidt et M. Valéry Giscard d'Estaing, avait donné lieu, à la fin du mois de novembre, à une première marque d'intérêt de la part des industriels. Ainsi, Messerschmitt - Bolkow - Blohm et AEG - Telefunken pour l'Allemagne et l'Aérospatiale et Thomson-C.S.F. pour la France, avaient-ils décidé de se grouper pour construire, s'ils étaient choisis, de tels satellites et démarcher en commun les clients potentiels (*le Monde* du 29 novembre).

Depuis cette date, tout paraissait au point mort, et l'on ne manquait pas de s'interroger dans les milieux spécialisés sur l'avenir de ce programme, d'autant que les Américains paraissent prêts à se lancer dans la compétition. La déclaration de M. Strub et l'envoi récent au gouvernement français du projet de protocole allemand sur ces satellites de télévision directe laissent à penser que certains obstacles sont en passe d'être surmontés; notamment de la part de l'Allemagne qui, après un engouement très vif, avait fait preuve d'un certain attentisme. Il reste que les problèmes de financement du programme, de *choix* des industriels, de responsabilité de la maîtrise d'œuvre, ne sont pas encore réglés.

Dans la presse parisienne

LA LETTRE DE LA NATION : ambiguïtés.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy écrit mercredi 6 février :

« Le langage diplomatique a eu, de tout temps, ses mystères. En l'occurrence, ils sont un peu plus épais que d'habitude, si faire se peut.

» Sans doute y verra-t-on un peu plus clair dans quelque temps. C'est généralement comme cela quand un « sommet » diplomatique se termine sur un accord masquant des divergences. Celui-ci donne, en effet, bien l'impression que la mise en garde à l'Union soviétique est sans ambiguïté, mais qu'il n'en est pas de même sur les comportements à suivre. En effet, le chancelier allemand parle des « éléments d'une action commune de l'Occident » dont il faudra « parler avec nos alliés américains ». Le président de la République, lui, souligne l'importance de « maintenir un dialogue permettant de définir les modalités d'un départ des troupes soviétiques d'Afghanistan ».

» Nous ne pouvons pas encore juger des résultats pratiques de ce « sommet », encore moins de ses effets sur la tension internationale. En revanche, on peut dire que les ambiguïtés qui subsistent tiennent à ce qu'on pourrait appeler un vice congénital : la France a les moyens de mener une politique indépendante parce qu'elle en a les moyens militaires, l'Allemagne fédérale n'a ni les uns ni les autres. Cela avait été une erreur, en dépit de sa puissance économique, de la faire siéger, il y a deux ans, au « sommet » de la Guadeloupe. C'en est probablement une autre de même nature que de lui demander aujourd'hui de jouer un rôle qu'elle ne peut ni ne souhaite jouer. »

LE MATIN : faire bloc avec le camp occidental.

« Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ont donc choisi de ne pas « finasser » en réaffirmant très nettement leurs engagements du côté de l'alliance atlantique. Voilà qui a le mérite de lever plusieurs ambiguïtés et de marquer les limites de ce « non-alignement » dont essaie de se prévaloir notre diplomatie. Sans doute le chancelier allemand et le président français ont-ils rappelé les « responsabilités particulières » *des puissances européennes et souligné* « la nécessité d'éviter que la confrontation Est-Ouest ne s'étende au tiers-monde », *mais, à l'évidence, leur souci de faire bloc avec le camp occidental a prévalu sur toute autre considération. »*

LE FIGARO : un vigoureux coup d'arrêt ?

« Au-delà des mots, y a-t-il infléchissement des positions de fond des deux Etats, de la France notamment qui avait paru dans un premier temps privilégier le dialogue plutôt que la riposte ? D'autre part, y a-t-il alignement de la France sur l'Allemagne ainsi que beaucoup d'observateurs croient pouvoir l'affirmer ? (...) Les explications fournies par M. Giscard d'Estaing apportent à la déclaration franco-allemande une « lecture » et un éclairage différents. Mais comment empêcher que les responsables politiques et diplomatiques ainsi que l'opinion publique s'en tiennent à la lettre d'un texte qui apparaît comme un vigoureux coup d'arrêt à l'action soviétique et dans lequel la contrepartie ne figure qu'en filigrane ? (...)

» Pour Paris, l'évacuation de l'Afghanistan ne constitue pas un « préalable » aux conversations, mais comme le souligne la déclaration commune, le « succès » des discussions dépendra de cette évacuation. Le tout est de savoir si, quand, et comment, l'U.R.S.S. saisira cette perche. »

(SERGE MAFFERT.)

L'HUMANITE : chantage et rodomontade.

Yves Moreau écrit, dans *l'Humanité* du mercredi 6 février : *« Non seulement la déclaration franco-ouest-allemande falsifie grossièrement les données de la situation internationale et les sources de la tension, mais elle comporte, à l'égard de l'Union soviétique, des injonctions qui ignorent, de façon délibérée, le droit naturel de légitime défense collective, reconnu par la charte des Nations unies.*

» MM. Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing vont jusqu'à subordonner la détente à la satis- subordonner la détente à la satisfaction des exigences qu'ils adressent à l'Union soviétique. Chantage qui ne se différencie guère de celui de Washington, et qui s'assortit même de la menace de recourir à des « mesures appropriées », dont on précise officieusement, qu'il pourrait s'agir de dispositions d'ordre militaire. La rodomontade, ici, passe vraiment les bornes ».

L'éditorialiste du quotidien communiste ajoute : *« Qu'il s'agisse de l'Afghanistan ou d'autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, la préoccupation de l'axe Paris-Bonn est de contester aux peuples le droit régime politique et social. Or, ce droit est l'un des principes fondamentaux des relations internationales. Son respect est l'une des conditions premières de la coexistence pacifique et de la détente. »*

DIPLOMATIE

La visite du chef de la diplomatie française à Belgrade

Le ministre yougoslave des affaires étrangères va informer M. François-Poncet de la position des non-alignés face à la crise

Belgrade. — M. Jean François-Poncet était attendu à Belgrade, ce mercredi 6 février dans l'après-midi, pour une visite officielle de vingt-quatre heures. Le principe de cette visite avait été retenu pendant le premier semestre de 1979. Chaque année, depuis les séjours des présidents Giscard d'Estaing en Yougoslavie en décembre 1976 et Tito en France en 1977, les deux pays ont des contacts à un niveau élevé.

Le ministre français aura des entretiens avec son collègue yougoslave, M. Vrhovetz, et sera reçu par le *chef du gouvernement* fédéral, M. Djouranovitch, et le vice-président de la Yougoslavie, M. Kolichevski. Le président Tito poursuit son traitement à l'hôpital de Ljubljana, qu'il pourrait quitter prochainement, son état de santé étant en amélioration constante. A propos de l'intervention soviétique en Afghanistan, on constate ici que les positions des deux

De notre correspondant

gouvernements sont « proches », l'un et l'autre ayant condamné cette intervention au nom du respect des principes de l'intégrité territoriale des pays indépendants et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. L'avenir de la détente figurera naturellement à l'ordre du jour.

Compte tenu de la crise internationale actuelle, le gouvernement yougoslave ne se fait pas d'illusions sur les difficultés auxquelles la conférence de Madrid aura à faire face. Il ne ménage cependant pas ses efforts pour lui assurer un minimum de succès, *passant outre à certaines* propositions tendant à en ajourner la réunion pour des « temps meilleurs ». M. François-Poncet et ses hôtes parleront des événements d'Iran, du Proche-Orient et d'Afrique, des problèmes du désarmement, de la collaboration des pays méditerranéens et des rapports Nord-Sud, domaine dans lequel la France a déjà avancé des propositions jugées intéressantes mais qui malheureusement sont restées sans lendemain. Estimant enfin que la France témoigne d'un intérêt accentué pour le mouvement des pays non alignés, M. Vrhovetz s'apprête à donner au ministre français des précisions sur l'orientation du mouvement depuis le sommet de La Havane en septembre dernier et l'activité qu'il se propose de déployer, notamment aux Nations unies.

En ce qui concerne les rapports bilatéraux, on constate qu'il n'y a aucune difficulté politique. Sur le plan économique, on est préoccupé par l'aggravation constante du déficit de la balance commerciale yougoslave. L'accroissement global des échanges, qui, de 643,9 millions de dollars en 1978, sont passés à 821,1 millions en 1979, a été accompagné d'un accroissement plus grand encore du déficit, qui a été pour les mêmes années de 371,5 et de 469,3 millions de dollars. On espère une amélioration de la situation après la prochaine réunion du comité mixte de coopération économique franco-yougoslave et surtout après la signature ce mois-ci d'un nouvel accord de commerce avec la Communauté, qui, après de laborieuses négociations, a accepté une partie des propositions yougoslaves, de nature, estime-t-on ici, à faciliter l'écoulement de certains produits yougoslaves sur les marchés des pays membres de l'organisation de Bruxelles.

On se félicite d'autre part des résultats de la coopération à long terme entre les entreprises françaises et yougoslaves liées par vingt-neuf accords dans les domaines de la transformation des métaux, de la production des machines, des véhicules, des appareils électroniques, etc., et par cinquante-neuf accords de transfert de technologie. Une soixantaine de milliers d'ouvriers yougoslaves se trouvent encore en France (cent mille personnes en comptant les membres de leur famille). Leur statut, fixé par des conventions conclues entre les deux pays, ne donne pas lieu à récrimination, et on espère qu'il ne sera pas modifié par la nouvelle législation française sur les ouvriers immigrés.

L'activité de l'« émigration politique hostile » yougoslave en France est parmi les thèmes qui d'habitude sont présents à ce genre de rencontre franco-yougoslave. Il semble que ce sera, cette fois, également le cas. Depuis douze mois, les ressortissants yougoslaves en France n'ont certes pas commis d'actes de terrorisme, mais Belgrade estime que les autorités françaises continuent, pour des raisons difficiles à comprendre, à faire preuve de « *faiblesse injustifiée* » à l'égard de l'émigration.

PAUL YANKOVITCH.

M. DANIEL JOUANNEAU CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE A SALISBURY

Le *Journal officiel* a publié, le samedi 2 février, la nomination de M. Daniel Jouanneau comme consul général de France à Salisbury. Lorsque la Rhodésie accédera, sous le nom de Zimbabwe, à la souveraineté internationale, la normalisation ainsi ébauchée se poursuivra par la nomination d'un chargé d'affaires.

[M. Daniel Jouanneau, ancien élève de l'ENA (1968-1970), a été successivement à la direction des affaires juridiques du Quai d'Orsay (1971-1974), puis en poste au Caire (1974-1976), et à nouveau à la direction des affaires économiques et financières du ministère des affaires étrangères.]

A Vienne

Les dirigeants de l'Internationale socialiste dénoncent l'intervention soviétique mais veulent « garder la tête froide »

Vienne. — Les dirigeants des partis membres de l'Internationale socialiste, réunis depuis le mardi 5 février à Vienne pour une conférence au sommet, devaient rendre publique, ce mercredi dans l'après-midi, à l'issue de leurs travaux qui se déroulent à huis clos, une déclaration portant sur la situation internationale et la politique de détente. Mardi, le chancelier Kreisky avait ouvert les débats en présentant un long rapport sur la tournée qu'il vient d'effectuer en Asie et au Proche-Orient, et au cours de laquelle il a notamment rencontré Mme Gandhi, M. Yasser Arafat, et les dirigeants saoudiens (*le Monde* du 6 février).

M. Kreisky avait, en particulier, fait état d'une information selon laquele des sociaux-démocrates afghans avaient refusé, au lendemain du renversement de M. Amin, d'entrer dans la nouvelle équipe gouvernementale ; il a affirmé aussi qu'une importante personnalité soviétique aurait déclaré récemment que l'U.R.S.S. resterait présente en Afghanistan « *jusqu'à ce que le régime ne puisse plus être mis en péril de l'extérieur* ». M. Kreisky avait aussi souligné que ce serait une erreur de considérer l'Inde comme un satellite de l'Union soviétique, si le surarmement du Pakistan l'amenait demain à se rapprocher de Moscou, pour chercher un contrepoids.

« *Ce n'est pas parce qu'il y a une tension dans une région qu'il faudrait que le monde connaisse une guerre.* » Cette phrase de M. Joop Den Uyl, qui dirige la délégation néerlandaise, donne le ton des débats. Dès les premières interventions, l'unanimité s'est faite sur la condamnation de ce que M. Callaghan a appelé la « *monstruosité* » de l'intervention soviétique en Afghanistan. Mais l'unanimité est tout aussi forte parmi les dirigeants socialistes sur la nécessité, dans l'actuelle tension, de « *garder la tête froide* » — autrement dit, d'essayer de limiter les répercussions de la crise née de l'affaire afghane et de ne pas se laisser masquer les autres problèmes internationaux en suspens.

De notre correspondant en Europe centrale

Les participants se sont donc prononcés en faveur du « *rétablissement* » du dialogue avec l'U.R.S.S. — M. Willy Brandt a, de ce point de vue, critiqué l'ajournement par le gouvernement de Mme Thatcher de la visite de M. Gromyko à Londres — et du débat de ratification de l'accord SALT. Malgré le scepticisme réticent de M. Brandt, M. Den Uyl a, en outre, proposé, soutenu par plusieurs autres délégations, que les socialistes tentent de renouer le fil entre Washington et Moscou par la voie de missions officieuses dans les deux capitales.

« Préserver la détente »

Au-delà de ce souci immédiat de « *préserver la détente* » en Europe, trois problèmes, facteurs de tension grve, ont été abordés au cours des discussions : l'affaire des otages de Téhéran, le conflit du Proche-Orient (« *Il ne serait pas mauvais*, a dit M. Brandt, *de faire savoir à M. Begin que certaines mesures compliquent la situation dans la région* ») et la situation économique internationale, qui appelle, a-t-il été estimé, de profondes réformes des mécanismes financiers.

Cette volonté générale de prendre de la hauteur cache mal, cependant, un certain pessimisme, pour ne pas dire désarroi, des dirigeants socialistes et sociaux-démocrates. Sans parler des différences d'appréciation entre partis (on s'est gardé, par exemple, de prendre une décision commune sur les Jeux olympiques), beaucoup de délégués ne faisaient pas mystère, mardi, dans les couloirs, de leurs craintes que l'Internationale ne puisse pas peser d'un grand poids sur le développement, à moyen terme en tout cas, de la crise Est-Ouest. M. Mitterrand a pu ainsi déclarer qu'il approuvait, dans la situation actuelle, les mesures d'augmentation des budgets militaires. Tout en insistant sur la nécessité de poursuivre avec encore plus de vigueur les efforts en faveur de la réduction des armements, M. Sorsa, président du parti finlandais et du groupe de travail sur le désarmement, a souligné qu'il devrait « *réévaluer certaines recommandations* » du rapport qu'il doit présenter au prochain congrès de l'Internationale. M. Brandt, enfin, a estimé que la conférence de Madrid — que M. Mitterrand est partisan de « *préparer* » en faisant comprendre à Moscou que son bon déroulement exige des « *contreparties* » — risquait d'être « *retardée* ».

S'interrogeant comme chacun sur les tenants et les aboutissants du cours actuel de la politique soviétique, les dirigeants socialistes ne sont sûrs que d'une chose : la détente, pièce maîtresse de leur programme, a « *reçu un coup très grave* ».

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

El Salvador

Mgr Romero, l'espérance chevillée au corps

El Salvador, cette petite république surpeuplée d'Amérique centrale, en proie depuis quelques mois à une escalade de la violence, peut-il encore éviter de glisser dans l'abîme d'une guerre civile en comparaison de laquelle la récente insurrection au Nicaragua, qui provoqua la mort d'environ trente mille personnes, apparaîtrait comme un événement presque bénin ? Si Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, de passage, le lundi 4 février, à Paris, veut encore l'espérer, c'est bien parce que cet homme, qui était l'année dernière l'un des deux favoris pour le prix Nobel de la paix, a l'espérance chevillée au corps.

Il veut croire que l'actuel gouvernement démocrate - chrétien saura convaincre les forces armées que des réformes profondes et immédiates peuvent encore arrêter l'hécatombe. Le prélat, qui est venu en Europe pour recevoir le titre de docteur *honoris causa* de l'université de Louvain, voit un signe encourageant dans le fait que la junte militaire, issue du coup d'Etat du 15 octobre, a accepté de proclamer publiquement, au début de cette année, sa volonté d'appliquer le programme de la D.C., qui est, selon lui, « *un bon programme* », avec des réformes sérieuses comme la nationalisation des banques. Encore faudrait-il que les hommes, « *les meilleurs du pays* », dit-il, qui avaient accepté de participer au premier gouvernement après le coup d'Etat militaire du 15 octobre et qui ont démissionné le 1er janvier pour protester contre le « virage à droite » de la junte, acceptent de revenir aux affaires pour l'appliquer...

Mgr Romero veut également s'accrocher à ce signe ténu : l'une des trois organisations populaires révolutionnaires salvadoriennes, le FAPU, semble croire encore, elle aussi, que toutes les possibilités de dialogue ne sont pas épuisées, et seule ne s'est pas encore formellement prononcée pour la lutte armée.

Pour le reste, l'archevêque constate certes que « *ce n'est pas à l'Eglise de décider de l'heure de l'insurrection* ». Mais il rappelle aussi que cette institution ne saurait condamner la violence « *dès lors que tous les moyens pacifiques d'évolution vers la justice sociale ont été épuisés et que les dommages provoqués par l'insurrection seraient un moindre mal par rapport à la situation actuelle* ». Un échec de l'actuel gouvernement sonnerait en tout cas « *l'heure de la légitime violence du peuple salvadorien* », estime le prélat.

Jean-Paul II bien informé

Heure atroce, il n'en doute pas. Car, à la différence du Nicaragua, il ne s'agirait pas pour un peuple presque unanime de lutter contre un ennemi clairement incarné dans un dictateur, mais pour des organisations populaires puissantes mais désunies de se lancer dans une véritable lutte de classes. A la différence du Nicaragua, des « vengeances » lui paraissent dès lors à peu près inévitables.

L'archevêque vient de voir le pape à Rome. Il l'a trouvé « *bien informé* » sur la situation dans son pays. Jean-Paul II l'a encouragé à poursuivre « *la défense de la justice sociale* » et à persévérer dans la ligne de « *l'amour préférentiel pour les pauvres* ». Le pape l'a également alerté sur « *les dangers d'infiltration idéologique marxiste susceptible de saper la foi chrétienne du peuple* ». Mgr Romero ajoute : « *C'est, en effet, un équilibre que je maintiens dans ma pastorale. Mais j'ai aussi dit au pape : il y a une forme d'anticommunisme qui vise non à la défense du sentiment religieux, mais à celle du capital, c'est celui de la droite.* »

L'archevêque, enfin, ne croit pas que, en dépit de la procédure récemment entamée par la Congrégation de la foi contre le théologien brésilien Leonardo Boff, le pape soit hostile à la « théologie de la libération » défendue par toute l'Eglise progressiste latino-américaine. Mais, admet-il, « *Il y a Vatican et Vatican !* »

JEAN-PIERRE CLERC.

Guatemala

L'unification de l'opposition au régime militaire est très avancée

assure le Front démocratique contre la répression

Les circonstances de l'holaucauste du 31 janvier à l'ambassade d'Espagne au Guatemala, ainsi que le contexte politique dans lequel il s'est produit, ont été rapportés, lors d'une conférence de presse réunie à Paris, le mardi 5 février, par Mme Nora Isabel Santos, membre du Front démocratique contre la répression (F.D.C.R.). La représentante du Front a, en particulier, donné lecture du communiqué diffusé d'une station de radio occupée par les paysans qui s'apprêtaient à s'emparer de l'édifice diplomatique. « *L'armée nationale et les propriétaires terriens ont encore fauché des vies d'hommes, de femmes et d'enfant* », disait le texte des protestataires, qui entendaient par leurs actions dénoncer une série d'assassinats perpétrés récemment dans leur région.

Le communiqué se terminait ainsi : « *Nous dénonçons également les militaires qui pénètrent par la force dans nos communautés et dans nos fermes, qui déchirent nos papiers d'identité, nos photos et les titres de propriété de nos terres, et qui volent les colliers de nos femmes. Nous sommes décidés à défendre nos vies, nos terres et nos coutumes.* »

« *Ce genre d'action mené par les paysans n'est pas une nouveauté* », a déclaré Mme Santos. « *En 1977, des indigènes de la même région avaient déjà organisé une manifestation devant le Congrès national. Et l'année dernière des habitants de Ciudad de Guatemala avaient occupé pacifiquement l'ambassade de Suisse, puis celle du Mexique.* »

« *Après un semblant d'ouverture politique, le régime militaire s'est encore durci* », a ajouté Mme Santos. Le général Lucas Garcia, dont l'élection en 1978 avait été vivement contestée, avait proposé aux organisations politiques et syndicales de participer à un « *dialogue national* ». Un processus compliqué de légalisation des partis politiques avait été mis en place, et devait servir de test. Aujourd'hui, seul le parti démocrate chrétien et le Front uni de la révolution (FUR), de tendance social-démocrate, ont été reconnus. Au moment même de la légalisation du FUR, son principal dirigeant, M. Manuel Colom Arguetta, une personnalité modérée qui avait exercé les fonctions de maire de la capitale, était assassiné. Le parti social-démocrate, pour sa part, a vu son secrétaire général, M. Alberto Fuentes Mohr, tué par les commandos de l'armée secrète anti-communiste, a rappelé Mme Santos.

Du côté de l'opposition, l'année 1979 a été marquée par d'importants rapprochements, a-t-elle indiqué : en premier lieu, par la création du F.D.C.R., qui regroupe aujourd'hui cent soixante organisations, tant syndicales que politiques, culturelles et même religieuses. Parallèlement, les trois principales organisations qui prônent la lutte armée : les Forces armées rebelles (FAR), l'Armée des guerilleros des pauvres (E.G.P.) et le Parti guatémaltèque du travail (P.G.T.) ont constitué une direction collective.

La victoire sandiniste au Nicaragua, et la montée de la tension au Salvador, ont des effets directs sur la situation au Guatemala. Mme Nora Isabel Santos a rappelé que depuis plus de cent ans l'histoire des pays d'Amérique centrale a évolué au même rythme. Ce phénomène s'explique à la fois par la similitude des structures économiques et sociales et par la multiplicité des contacts entre les forces politiques de toutes tendances du Guatemala, du Salvador, du Honduras et du Nicaragua.

« *Nous, Centre-Américains, constituons une seule entité*, a déclaré Mme Santos. *Ainsi : plusieurs milliers de somozistes, qui ont fuit le Nicaragua, sont venus se réfugier dans notre pays, où ils ont des intérêts économiques considérables. Certains d'entre eux se sont immédiatement intégrés à la police, à l'armée et aux groupes paramilitaires en disant : « Nous n'irons pas nous réfugier à Miami. Nous nous battrons ici jusqu'au bout* ».

PROCHE-ORIENT

Iran

Les « étudiants islamiques » tentent par leurs « révélations » de discréditer les personnalités modérées

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les « étudiants islamiques » n'ont pas fini de jouer les Saint-Just. Deux d'entre eux sont apparus sur le petit écran, tard dans la soirée du mardi 5 février, pour dénoncer la connivence avec l' « *impérialisme américain* » du journal *Bamdad* et d'un membre du gouvernement, M. Nasser Minachi. A l'appui de leurs accusations, ils ont exhibé, comme d'habitude, des documents trouvés dans les archives de l'ambassade des Etats-Unis, qu'ils occupent depuis le 4 novembre dernier.

Bien que *Bamdad* ait été déjà *contraint, la semaine dernière,* de suspendre sa publication à la suite d'une première dénonciation, les étudiants ont cherché à démontrer la culpabilité du directeur de ce quotidien. M. Rohbani, qui fut, sous l'ancien régime, rédacteur en chef du journal du parti unique *Rastakhiz,* aurait téléphoné, en octobre dernier, à un diplomate américain pour s'excuser de la publication d'un entrefilet plutôt désobligeant pour les Etats-Unis. Il aurait alors expliqué à son interlocuteur qu'il n'avait pu faire autrement en raison du climat anti-américain qui sévissait en Iran. Le diplomate se serait empressé de rapporter les propos du journaliste iranien à ses supérieurs à Washington, selon le premier document « compromettant ».

Les quatre autres pièces à conviction sont sans doute plus sérieuses. A en croire les dépêches des diplomates américains — décidément bien prolixes, — M. Nasser Minachi, actuel ministre de l'information, entretenait des relations étroites et suivies avec l'ambassade des Etats-Unis et fournissait à celle-ci — selon l'un des rapports — des renseignements avant même que la révolution n'aboutisse à l'effondrement de la monarchie.

L'une des dépêches de la chancellerie explique les motivations de l'homme en le situant politiquement : un « *conservateur* » lié au « *clergé traditionnel* » et au « *bazar* » dont il est l'une des figures marquantes. Libéral, M. Minachi est hostile au système répressif du chah, mais non pas nécessairement au système monarchique. Il prend contact avec l'ambassade américaine à Téhéran en sa qualité de membre du Comité iranien pour la défense et la liberté des droits de l'homme, espérant un soutien de Washington, et accroît le nombre de ces contacts au fur et à mesure qu'il s'inquiète de l'influence grandissante de l'imam Khomeiny sur le mouvement insurrectionnel qui se développe. Il soutient, avec les « *encouragements* » de l'ambassade américaine, le gouvernement de M. Chapour Bakhtiar. Aussitôt après le retour en Iran de l'imam Khomeiny, il fournit à l'ambassade américaine l'adresse (tenue secrète) de la famille du guide de la révolution. Nommé ministre de l'information dès la constitution du gouvernement provisoire de M. Bazargan, dont il est l'ami personnel, il continue à rechercher les moyens d'améliorer les relations entre Téhéran et Washington « *malgré la ligne intransigeante de Khomeiny* ».

Une manœuvre contre M. Bani Sadr ?

Dans tout autre pays que l'Iran, M. Minachi verrait seulement sa carrière politique compromise. Ici, il risque d'être jugé pour haute trahison. L'Amérique, naguère considérée par les Iraniens comme « *puissance occupante* » est toujours désignée comme la « *principale ennemie* » du peuple. Mais il y a encore plus grave : les rapports des diplomates américains — dont certains sont désigné par les « étudiants islamiques » comme étant des « *agents de la C.I.A.* », — mettent en cause les amis politiques de M. Minachi, notamment M. Amir Entezam, ancien ambassadeur d'Iran à Stockholm, actuellement détenu pour « *intelligence avec l'ennemi* », M. Bazargan, le chef de l'ancien gouvernement provisoire et actuellement membre du Conseil de la révolution, ainsi que son parti, le Mouvement de libération de l'Iran (M.L.I.)

L'impression se confirme, dès lors, que les « étudiants islamiques » se livrent à une opération politique d'envergure destinée à liquider l'aile modérée de la révolution iranienne en éliminant tous ceux qui sont favorables à une politique libérale sur le plan intérieur et à un « compromis » avec les Etats-Unis à propos des otages. Dans la bouche des « étudiants islamiques » d'une partie du clergé, des dirigeants de la gauche, en particulier ceux du parti communiste Toudeh, le mot de compromis est devenu synonyme de compromission. Pour eux, tout accommodement avec l' « impérialisme américain » conduirait l'Iran inéluctablement à emprunter la « troisième voie » prônée par ceux qui veulent résister en priorité à la poussée soviétique en Asie centrale.

On peut se poser dès lors la question de savoir si les étudiants islamiques ne visent pas encore plus haut que les hommes politiques modérés : le président de la République lui-même. M. Bani Sadr, en effet, n'a cessé, ces dernières semaines, de dénoncer l' « expansionnisme russe » en promettant une aide multiforme aux rebelles afghans ; il n'a jamais caché sa désapprobation de la prise d'otages à l'ambassade américaine ; il a annoncé, en outre, récemment sa décision de liquider les autres « centres de pouvoir », notamment celui que constituent les « étudiants islamiques ».

« Sabotage » à la télévision

Un second scandale — qui n'est pas sans rapport avec l'affaire Minachi — a éclaté également mardi soir, exacerbant ainsi les tensions politiques. Le hodjeteslam Khoyeni, protecteur attiré des « étudiants islamiques », a annoncé, toujours sur le petit écran, qu'il renonçait à ses fonctions de membre du conseil supérieur de la radiotélévision. En fait, le prélat — qui porte le titre de « *représentant spécial de l'imam Khomeiny* » — était chargé de superviser et de contrôler le fonctionnement des *mass media*. Il a estimé qu'il ne pouvait poursuivre sa tâche en raison de la « *manière décevante* » avec laquelle la télévision avait « couvert » lundi la cérémonie d'investiture du président de la République.

Le film de la cérémonie diffusé sur le petit écran a provoqué un tollé général. La bande était à tel point défectueuse et apparemment tendancieuse — la majeure partie du discours de M. Bani Sadr, par exemple, n'avait pas été enregistrée, « faute de pellicule » — que de nombreux téléspectateurs et certains journaux n'ont pas hésité à dénoncer un « sabotage ». La radiotélévision passe en effet pour être sous l'influence des adversaires du président de la République.

La contre-attaque du hodjeteslam Khoyeni a été, tout à la fois, insidieuse et révélatrice de la lutte pour le pouvoir qui se poursuit de plus belle dans les coulisses. Prenant la défense du personnel de la télévision, il a laissé entendre que les membres du Conseil de la révolution l'avaient délibérément trompé sur la nature de la cérémonie qui allait se dérouler à l'hôpital. A l'en croire, « *ces messieurs* » l'avaient assuré qu'il ne s'agissait pas de l'investiture de M. Bani Sadr, mais seulement d'une visite protocolaire du président élu à l'imam Khomeiny.

Curieusement, le prélat met également en cause le fils du guide de la révolution, M. Ahmed Khomeiny, qui lui aurait tenu un langage identique. Il prit malgré tout l'initiative d'envoyer, à tout hasard, une équipe restreinte de télévision disposant d'un équipement léger. Celle-ci aurait été d'autant plus handicapée dans son travail que les organisateurs de la cérémonie avaient omis de lui réserver une place parmi *les opérateurs,* privilégiés, des chaînes de télévision étrangères. Le hodjeteslam Khoyeni, concluant son réquisitoire, prit la précaution cependant de déclarer que « *personne n'était coupable dans cette regrettable affaire* », mais qu'il démissionnait pour permettre à l'enquête en cours de se dérouler en toute liberté.

La thèse du « *complot* » contre M. Bani Sadr n'est pas exclue par l'entourage du président de la République. L'un de ses proches collaborateurs nous a cité à ce propos l'adage : « *Le poisson pourrit par la tête* », avant de soutenir que le Conseil de la révolution, notoirement hostile à l'investiture de M. Bani Sadr par l'imam Khomeiny, est directement responsable du « *sabotage* » commis par la télévision. Rien d'étonnant, dès lors, que le président de la République souhaite écarter du pouvoir le Conseil de la révolution pendant la période transitoire qui prendra fin après les élections législatives, le 8 mars prochain. Cependant, il ne pourra avoir les mains libres que si l'imam Khomeiny lui en donne expressément l'autorisation.

ÉRIC ROULEAU.

Israël

MALAISE A JÉRUSALEM APRÈS LES DÉCLARATIONS ANTI-ISRAÉLIENNES DU VICE-PREMIER MINISTRE ÉGYPTIEN

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a transmis au Caire, mardi 5 février, une demande d'« explications » au sujet de déclarations récemment faites par le vice-premier ministre égyptien, M. Hassan Tohami, qui, dans une interview au quotidien koweïtien *Al Siyassa,* aurait prédit la disparition prochaine du « *soi-disant Etat* » d'Israël et dénoncé le comportement « *perfide et hypocrite* » des juifs dans l'histoire. Le ministre israélien des affaires étrangères a demandé la communication de ce texte mais, dans l'entourage de M. Begin, on s'est déclaré convaincu que de tels propos ne pouvaient refléter l'opinion du chef de l'Etat et du gouvernement égyptiens.

Alors que la normalisation entre le Caire et Jérusalem est en cours, cette affaire a provoqué un profond malaise dans les milieux politiques israéliens. Certains se rassurent en considérant que cette « bavure » montre seulement l'importance des difficultés que rencontre le président Sadate pour imposer le processus de paix dans le monde arabe, mais aussi en Egypte, alors que son pays accepte mal son isolement. D'autres, *plus pessimistes,* se demandent s'il ne faut pas s'inquiéter d'un éventuel double jeu de la part des Egyptiens. Ainsi, le professeur Yaacov Neeman, fondateur du nouveau parti d'extrême droite Renouveau, s'est déclaré certain que, après la récupération de tout le Sinaï, le président Sadate tiendra le même langage que M. Tohami.

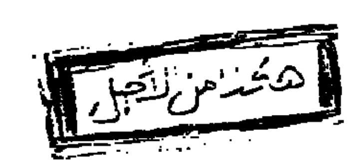
FRANCIS CORNU.



MONSIEUR

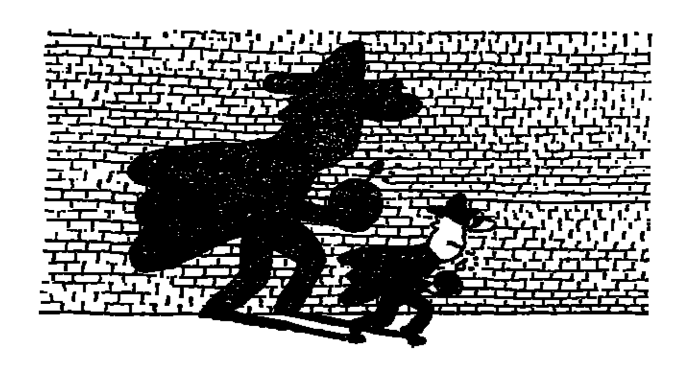
TIRER LA LA

DE POLICE



Tous les films, toutes les salles,
la plus grande sélection critique de cinéma,
désormais, chaque semaine.

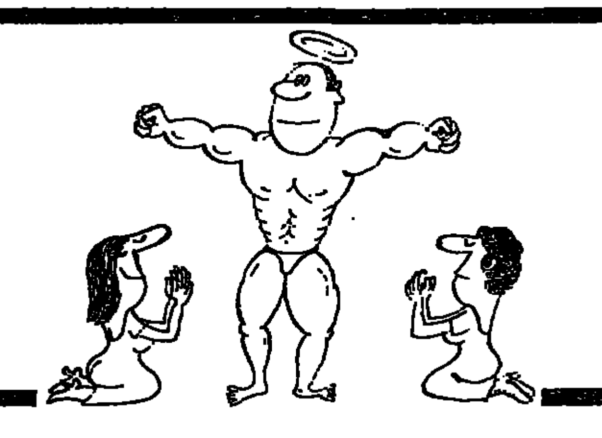
Paris Hebdo Nº5



PRENDRE PARIS avec quelques copains, c'est facile grâce au plan minutieux et imparable que Paris-Hebdo vous donne cette semaine. Si vous avez le fantasme de vous rendre maître de la capitale, lisez Paris-Hebdo Nº 5.

MONSIEUR MUSCLE REVIENT

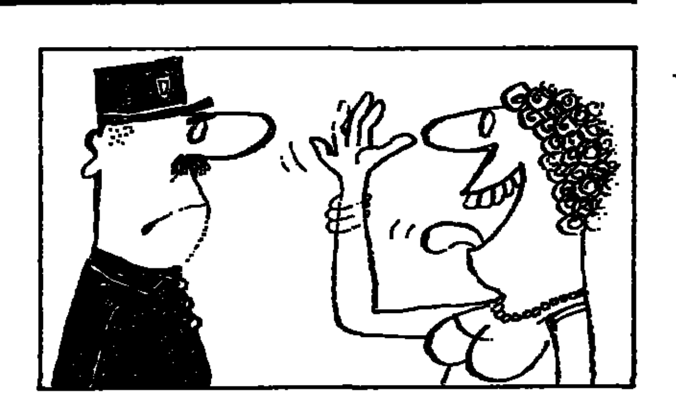
Il se fortifie dans des centres de body-body, suit un régime hyper-protéiné, s'habille en superman chez Cardin, et sue à la Main Jaune. Si la gonflette vous tente : Paris-Hebdo Nº 5.





OU FAIRE SON MARCHE APRES MINUIT? Vous vous retrouvez en panne d'approvisionnement vers une heure du mat. Où aller pour remplir votre frigo et calmer votre estomac? Paris-Hebdo Nº 5 vous dit où trouver la tarte aux fraises et la boîte de caviar qui vous sauveront de la famine nocturne. Toutes les adresses des drugstores, restaurants, boulangeries, épiceries ouverts la nuit sont dans Paris-Hebdo.

TIRER LA LANGUE A UN AGENT DE POLICE Ça va vous coûter combien? Vivre dans votre voiture? Uriner sur la voie publique? Jusqu'où pouvez-vous aller sans risquer de vous retrouver au dépôt? Refuser d'obtempérer tout en restant dans son bon droit : c'est dans le Nº 5 de Paris-Hebdo.





PARIS-HEBDO – Nº 5 – 6 F.

AFRIQUE

Rhodésie

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Lord Soames se dote de pouvoirs spéciaux pour enrayer la montée des violences

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — Le gouverneur britannique de la Rhodésie, lord Soames, vient de se doter d'importants pouvoirs, allant jusqu'à la disqualification d'un parti dans un district administratif, pour lutter contre l'intimidation et la violence qui s'intensifient à travers le pays.

Ces mesures, publiées au *Journal officiel* de ce mercredi 6 février, permettent au gouverneur d'interdire à un parti d'organiser des meetings dans un district administratif donné ou d'imposer un certain nombre de conditions sur la date, l'endroit et les personnes présentes, s'il estime que les partisans du parti en question commettent des « activités perturbatrices ». Il peut d'autre part empêcher une personne de prendre part à la campagne (sans interdire sa candidature), s'il pense qu'elle *« a commis ou encouragé d'autres individus à commettre des violations aux accords de Lancaster House et l'a fait au nom ou avec le soutien d'un parti »*.

Enfin et surtout, le gouverneur se donne la possibilité de disqualifier un parti dans un district administratif, *« s'il estime que des partisans de ce parti, dans le district concerné, se sont comportés de façon continue en perturbateurs avec le consentement ou à la connaissance des responsables locaux du parti et si leurs activités ont été suffisamment sérieuses pour empêcher les autres habitants du district de prendre part à des élections libres et honnêtes »*.

Apparemment, aucun des représentants des partis siégeant à la commission électorale n'a réagi défavorablement à ces décisions lorsque le gouverneur les leur a présentées mardi 5 février. Pourtant, celles-ci peuvent se révéler d'une importance capitale. En effet, les élections seront à la proportionnelle, et les votes seront comptabilisés par province (il en existe huit). Les districts administratifs ne sont que des divisions de celles-ci.

Selon toutes les prévisions, les résultats des élections seront très serrés. Chaque siège comptera et pourra être déterminant. Si un parti est disqualifié dans un district administratif, il pourra toujours obtenir un certain nombre de sièges au moment de la centralisation des votes pour la province, mais il se verra amputé d'un nombre de voix qui pourra lui coûter plusieurs sièges, voire la victoire, selon la population de la région concernée.

Grâce à ces nouvelles mesures, le gouverneur peut éviter ce qu'il désirait éviter à tout prix : interdire un parti au niveau national. *Une telle mesure marquerait*, en effet, l'échec complet de tous les efforts de Londres pour un règlement obtenu avec la coopération de toutes les forces en présence. Lord Soames possède donc une arme dangereuse, et les critères d'évaluation pour son utilisation restent flous dans le texte. Qu'est-ce qu'une « activité perturbatrice », par exemple ? Quels sont les critères d'« encouragement » ou de « connaissance » ?

D'autre part, sur quels rapports se fondera le gouverneur ? Sur ceux de la police, de l'armée, des forces de surveillance du cessez-le-feu ?

Une autre importante question doit être encore débattue et concerne les auxiliaires. Selon les autorités britanniques ceux-ci dépendent de l'armée régulière rhodésienne et ne forment pas une armée privée. Or, il n'est pas secret pour personne qu'ils furent recrutés en 1978 par l'évêque Muzorewa et par M. Sithole pour leur servir de milice. M. Chikerema, qui était à cette époque membre de l'UANC, l'a reconnu lui-même dans une conférence de presse en décembre dernier. Ce n'est que plus tard qu'ils furent rattachés à l'armée régulière. Aujourd'hui encore leur allégeance à l'évêque ne fait pas de doute. Des témoignages multiples le démontrent. la définition de ces auxiliaires est de première importance car si la ZANLA commet des *infractions*, le *gouverneur* sévira contre la ZANU-P.F. de Robert Mugabe, si c'est la ZIPRA, le Front patriotique de M. Joshua Nkomo sera tenu pour responsable. Mais qui sera responsable des *« bavures »* dues aux auxiliaires ?. l'armée rhodésienne ou [illegible] mais vivent dans librement à travers le pays qu'ils sont chargés *« d'ouvrir le routes, de poursuivre les voleurs de bétail, de permettre les activités d'éducation et de santé »*.

Que la violence s'étende ne fait pas l'ombre d'un doute, on l'a vu pendant le week-end dernier avec l'attaque de deux autobus civils (imputée à la ZANLA), l'assassinat d'un prêtre catholique noir et de son assistant, divers attentats contre des candidats. Les derniers en date remontent à la nuit de mardi 5 à mercredi 6 février et visaient l'un un candidat de la ZANU-P.F., M. Kumberai Kaigai, qui fut sérieusement blessé lors de l'explosion d'une roquette dans sa chambre à coucher, l'autre était dirigé contre la la maison de M. Robert Mugabe lui-même. Ce dernier est sorti indemne de l'attentat lorsque des inconnus ont lancé une grenade contre sa demeure dans le quartier de Mount-Plaisant. Il s'agit du premier attentat contre le chef d'un des partis se présentant aux élections des 27, 28 et 29 février.

Si ces actes de violence sont nombreux, ils ne paraissent pas être le privilège d'un mouvement en particulier. M. Mugabe, dont les partisans sont le plus souvent mis en accusation, a cependant lancé un appel radiodiffusé à ses troupes menaçant de châtier ceux qui ne rentreraient pas dans les camps ou violeraient *le* cessez-le-feu en sortant. *« Le fait que les forces rhodésiennes et les auxiliaires ne sont pas dégagées ou repliées dans leurs bases et donc agissent contrairement aux accords de Lancaster House n'est pas une excuse pour que vous violiez les accords... »*, a notamment déclaré le chef de la ZANU.

Une majorité introuvable

En attendant, les pronostics sur les prochaines élections vont bon train. A moins d'un coup de théâtre, aucun des partis ne paraît pouvoir obtenir seul la majorité des sièges ; une alliance sera donc indispensable pour *gouverner*.

Puisque les accords de Londres réservent 20 sièges sur 100 à l'électorat blanc et que les Blancs ont décidé de présenter leurs propres listes, un parti africain devra donc enlever 51 sièges sur 80, soit obtenir 63,6 % des votes africains, pour s'assurer une majorité absolue.

Pour le moment, M. Robert Mugabe, secrétaire général de la ZANU-P.F., et chef de la plus importante armée de guérilla, fait figure de favori. On lui accorde environ 36 députés. Derrière lui arriverait M. Joshua Nkomo, président de la ZUPA (1), avec 21 députés. Le grand vainqueur des élections de 1979 (auxquelles *la ZANU-P.F. et la ZUPA ne participaient* pas), l'évêque Abel Muzorewa, ne viendrait qu'en troisième position avec 16 sièges. La ZANU du pasteur Sithole parviendrait à obtenir 5 sièges, principalement dans la province orientale du Manicaland dont il est originaire, et le Zimbabwe Democratic Party (Z.D.P.), de M. James Chikerema, 2 sièges dans le Mashonaland-Ouest.

Même si ces pronostics doivent être accueillis avec d'évidentes réserves, il est probable que le réflexe de solidarité tribale jouera sur une partie de l'électorat. Les zones d'implantation de la guérilla avant le cessez-le-feu joueront aussi un rôle. M. Nkomo paraît assuré d'obtenir la plupart des 16 sièges du Matabeleland (ouest du pays) et il en gagnera certainement dans les circonscriptions des Midlands, où il est lui-même candidat, et du Mashonaland-Occidental (centre et nord-ouest du pays). Le chef de la ZAPU, qui mène une campagne conciliatrice et prudente, bénéficiera sans aucun doute de son auréole de vétéran nationaliste, image à laquelle seront sensibles les plus âgés. Il rassemblera également des voix de ceux qui ont été déçus par les promesses non tenues de l'évêque Muzorewa, mais qui refusent ou craignent le genre de société proposée par M. Mugabe.

M. Mugabe et l'évêque Muzorewa s'affronteront partout en dehors du Matabeleland, principalement dans le Mashonaland-Est (Salisbury) et dans la circonscription de Fort-Victoria.

Pour sa part, l'évêque Muzorewa ne peut se résigner au fait qu'il ne bénéficie plus des mêmes appuis qu'en avril 1979. N'ayant jamais été brillant politicien ou grand orateur, il mène une campagne médiocre. L'ancien premier ministre, M. Ian Smith, ne l'a guère aidé en demandant aux Blancs d'appuyer M. Nkomo (*le Monde* du 2 février).

M. Mugabe détient l'aura du combattant, du guérillero, et rassemble autour de lui une foule de jeunes Africains enthousiastes et les partisans du socialisme. Beaucoup le jugent capable de faire régner la paix. Il est aussi la principale cible des Blancs, lesquels ne sont pas convaincus par le ton modéré de son manifeste électoral et des discours qu'il prononce depuis son retour en Rhodésie. Ces Blancs sont prêts à tout pour l'empêcher de gagner les élections ou de former un gouvernement. Les représentants britanniques, supposés être neutres, ont néanmoins du mal à cacher qu'eux aussi préféreraient M. Nkomo ou l'évêque Muzorewa.

Les contacts se multiplient pour la formation d'alliances. M. Nkomo a souvent demandé à M. Mugabe de présenter une liste commune, mais il s'est toujours heurté à un refus, même quand il a proposé un *modus vivendi* préélectoral. M. Mugabe semble miser sur un raz de marée en sa faveur.

Du coup, M. Nkomo semble vouloir garder toutes les portes ouvertes, ce qui est adroit, et pourrait permettre même un accord Nkomo-Muzorewa. Quand les jeux seront faits entre Africains, les Blancs interviendront pour faire pencher définitivement la balance. Selon les accords de Londres, ces derniers ne pourront pas s'allier à un parti africain minoritaire pour former un gouvernement, mais rien ne les empêche de rejoindre une alliance de partis... Il semble même qu'au cas, peu probable, où l'évêque Muzorewa emporterait la majorité (trente et un sièges) les députés blancs pourraient rejoindre en bloc l'UNAC de l'évêque, lui donnant ainsi un minimum de cinquante et un sièges au Parlement.

Il y a fort à parier, dans une telle hypothèse, que les vingt-deux mille guérilleros auraient alors beaucoup de mal à accepter le verdict des électeurs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) La ZAPU a décidé de se présenter sous l'étiquette Front patriotique aux élections, laquelle désigne jusqu'à présent l'alliance ZAPU-ZANU de MM. Nkomo et Mugabe.

Tchad

Alors que N'Djamena connaît un regain de tension

« Le rempart le plus sûr pour la défense de notre souveraineté nationale reste la France »

nous déclare M. Hissène Habré

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Tandis que M. Journiac, envoyé spécial du président de la République, arrivé lundi 4 février à N'Djamena, *poursuit ses entretiens* avec les principaux responsables politiques tchadiens, la *capitale* connaît depuis quelques jours un regain de tension. Nul ne peut dire cependant s'il s'agit d'une agitation qui pourrait préluder à de nouveaux affrontements, comme ce fut le cas en février et mars de l'année dernière, ou *bien s'il s'agit de l'un des* innombrables accès de fièvre éphémère que connaît N'Djamena depuis plus d'un an.

Prévu pour le 5 février à midi, la démilitarisation de la ville a, après mars, juin, novembre derniers, été reportée, semble-t-il, pour la quatrième fois consécutive. En *effet*, aucun des importants groupes armés installés sur place n'a réellement commencé à faire mouvement hors de la ville. Il est vrai que sur les trois mille hommes de la force neutre africaine d'intervention prévue pour relever les « combattants » tchadiens appartenant aux diverses tendances politiques, seuls cinq cents Congolais sont actuellement en place. On ignore encore quand arriveront les contingents promis par le Bénin et la Guinée.

De nombreux mouvements d'hommes armés ont eu lieu lundi soir et mardi à travers toute la ville. Située dans un quartier particulièrement névralgique, la Maison de la radio a cessé, lundi soir, ses émissions, le personnel n'ayant pas pu accéder aux locaux. Cependant, mardi, Radio-Tchad émettait de nouveau normalement tandis que la majorité de la population vaquait à ses occupations habituelles. D'autre part, les coups de feu sporadiques entendus ici ou là font, depuis plus d'un an, partie de la vie quotidienne d'une capitale qui, en mars dernier, s'est vidée du tiers de ses habitants africains et de plus des quatre cinquièmes des effectifs de sa colonie européenne.

La propagande des « agents libyens »

Aucun de dirigeants du gouvernement d'union nationale transitoire, le GUNT, mis en place en novembre, ne cède au découragement ni à plus forte raison à la panique. Chacun poursuit ses consultations et ses activités sans désemparer. Ministre d'Etat chargé de la défense nationale, des anciens combattants et victimes de guerre, M. Hissène Habré nous a reçu pour nous expliquer ce qu'il pensait de la situation actuelle et des ingérences étrangères dont elle favorisait le développement.

D'un ton calme mais avec une grande fermeté, s'exprimant dans un français parfait avec une certaine recherche, l'ancien ravisseur de Mme Claustre et ancien premier ministre du gouvernement Malloum s'en est tout d'abord pris à la Libye, affirmant : *« Les agents libyens pullulent à N'Djamena. Ils distribuent ouvertement de l'argent en ville. Les oulémas font, dans les mosquées une active propagande pour Kadhafi. Une partie de la population est mobilisée, travaillée par la propagande libyenne pour essayer d'exiger le départ des troupes françaises... ou bien la Libye et l'Union soviétique s'installent ici, ou bien la France adopte enfin une politique cohérente à l'égard du Tchad et agit en conséquence. Je ne dis pas cela par esprit de soumission à la France, car si celle-ci venait à adopter un comportement analogue à celui choisi par la Libye je m'élèverais contre elle avec la même énergie... »*

M. Hissène Habré poursuit : *« Nous n'avons aucun intérêt à coopérer avec les Libyens qui occupent une partie de notre pays, veulent détruire l'unité du Tchad et ont des ambitions considérables sur toute une partie de l'Afrique. Le rempart le plus sûr pour la défense de notre souveraineté nationale reste la France. Ses intérêts et les nôtres convergent actuellement parce que nous devons défendre notre intégrité territoriale menacée tandis que la France doit préserver l'ensemble de ses positions en Afrique centrale... Mais la politique française est soumise à de telles hésitations que nous en venons à nous demander s'il n'existe pas une véritable collusion entre Tripoli et Paris pour nous détruire... »*

Le ministre de la défense nationale, évoquant la situation des combattants des Forces armées du nord (FAN) dont il est le chef incontesté, est *catégorique : « Nous n'avons reçu de la France ni une cartouche ni un centime, alors qu'au contraire les Français aident les tendances déjà soumises aux ordres de la Libye en espérant naïvement obtenir leur ralliement... »* Il ne croit pas à l'existence d'un véritable esprit sécessionniste dans la partie méridionale du pays et dit à ce sujet : *« Le Sud est nationaliste et entend demeurer tchadien... »*

Résolu et charmeur, M. Hissène Habré cherche surtout à convaincre. Il est vrai que depuis plusieurs jours il s'emploi par d'innombrables palabres et conciliabules à éviter que la tension en cours ne jette de nouveau les uns contre les autres les différents protagonistes du drame tchadien.

PHILIPPE DECRAÈNE.

LES CONSÉQUENCES DE L'ATTAQUE DE GAFSA

La Tunisie rappelle ses coopérants en Libye

Tandis que les diplomates français en Libye et les diplomates libyens à Paris préparent leurs valises pour regagner leurs pays respectifs, la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli et du consulat à Benghazi a été qualifiée mardi 5 février de *« déplorable »* par le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Il a précisé à cette occasion que, en dépit des promesses qu'elles ont faites, les autorités libyennes n'ont offert aucune compensation pour le saccage de l'ambassade des Etats-Unis le 2 décembre.

D'autre part, l'ambassadeur de Tunisie à Paris, M. Hedi Mabrouk, a remis un message à l'Elysée dans lequel son gouvernement déplore l'attaque dont la France a été l'objet à Tripoli et souligne que cela *« confirme la responsabilité assumée par Tripoli dans l'agression dirigée contre la Tunisie à Gafsa »*.

La tension demeure vive entre Tunis et Tripoli ; le président Bourguiba a dépêché des émissaires dans plusieurs capitales arabes et occidentales, notamment à Rabat, Ryad et Londres. Notre correspondant à Tunis signale que le gouvernement a annoncé mardi sa décision de rappeler ses quelque quatre cents coopérants en Libye, en précisant qu'ils doivent *« regagner d'urgence »* la Tunisie. La moitié d'entre eux sont des enseignants, les autres des techniciens employés principalement dans les secteurs de l'électricité, des transports, des télécommunications et de l'agriculture.

Durant la journée de mardi, les autorités de Tripoli ont contitunisiens parmi les quelque cinquante mille qui travaillent en Libye. Huit cents, déjà, ont été Afrique Presse (TAP), les émigrés tunisiens subissent actuellement les *« pires exactions »*. Le choix serait donné aux plus jeunes entre la prison et l'incorporation dans les camps d'entraînement terroristes.

L'attaque de Gafsa continue à susciter, au Maghreb, des réactions contradictoires. Au Maroc, le quotidien *Maghreb* accuse la Libye d'être le « cheval de Troie » des Soviétiques dans la région. *Maroc-Soir* dénonce *« la conjuration libyenne dont l'objectif est la déstabilisation de l'ensemble du Maghreb »* et appelle les dirigeants des pays de la région à *« oublier leurs divergences pour faire face aux menées subversives de Kadhafi et de ses maîtres »*.

En revanche, de petits groupes d'opposition tunisienne, recrutent des jeunes se réclamant soit du nationalisme arabe soit de l'extrême gauche, et dénoncent le fait que le gouvernement tunisien ait fait appel à la France pour l'aider à défendre *« sa politique réactionnaire servant les intérêts d'une minorité bourgeoise »*, comme l'écrit l'organisation marxiste *El Hakika*. Le Groupe marxiste révolutionnaire tunisien adopte une attitude analogue. De son côté, le Mouvement de l'opposition nationale tunisienne (nationaliste arabe), place *« devant leurs responsabilités les pays frères et voisins, car la souveraineté et la sécurité de la région ne peuvent être considérées isolément par rapport à la souveraineté et à la sécurité de la Tunisie »*.

> **LA DIPLOMATIE MÉTIER DANGEREUX**
>
> **C'est la quatrième fois depuis 1974 que des diplomates français, en poste à l'étranger, sont menacés dans l'exercice de leurs fonctions :**
>
> **— Le 16 septembre 1974, à La Haye, l'ambassadeur, M. Jacques Senart, est séquestré par un commando japonais de « l'armée rouge ». Il est libéré cinq jours plus tard en échange du Japonais Yicata Furuya, incarcéré en France.**
>
> **— Le 23 mars 1975, l'ambassadeur de France à Mogadiscio (Somalie), M. Jean Gueury, était enlevé par des partisans de l'indépendance de Djibouti (alors territoire français d'outre-mer). L'ambassadeur a été échangé cinq jours plus tard à Aden contre deux détenus djiboutiens.**
>
> **— Le 4 mai 1976, à San Salvador, un commando du « Bloc populaire révolutionnaire », séquestre pendant vingt-huit jours l'ambassadeur M. Michel Dondenne.**

Maroc

L'agitation sociale s'intensifie

L'agitation sociale s'est intensifiée au Maroc au cours des derniers jours. Les grèves signalées, dès la fin de l'année dernière, par *El Bayane* et *Libération*, organes respectifs du parti communiste et de l'Union socialiste des forces populaires, se sont multipliées dans les secteurs privé (bâtiment, industrie, transports) et semi-public, comme l'Office chérifien des phosphates, qui emploie quinze mille personnes. Le mouvement est animé par l'U.M.T. (Union marocaine du travail) et la C.D.T. (Confédération démocratique du travail) qui dénoncent la *« dégradation du pouvoir d'achat »* et réclament l'*« application de l'échelle mobile des salaires »*.

Il est vrai que nombre de produits de base augmentent de mois en mois. Déjà, en octobre dernier, *El Bayane* soulignait par exemple que, par rapport à la période du ramadan, pendant laquelle pourtant tout augmente, les étiquettes avaient *encore* valsé. Ainsi les pommes de terre avaient augmenté de 50 %, passant de 1,30 dirhams à 1,90 dirhams (1 Dh = 1,10 F), les tomates de 150 % en faisant un bond de 0,30 Dh à 1 Dh. Depuis, cette tendance à la hausse s'est confirmée et a touché d'autres produits comme l'huile, le sucre, etc.

Pour tenter de sauvegarder le pouvoir d'achat et combattre les disparités sociales qui s'accentuent, le gouvernement de M. Maati Bouabid a créé un *« conseil économique et social »* composé de représentants de l'Etat, des travailleurs et des divers secteurs économiques. En outre, la Cour des comptes, instituée *il y a un an* par le Parlement, va finalement être mise sur pied — son statut a été rédigé — pour contrôler les institutions publics et les établissements dans lesquels l'Etat dispose d'une participation d'au moins 30 % et lutter contre le gaspillage qui atteint parfois des proportions inquiétantes.

De telles mesures s'imposaient d'autant plus que le poids de la guerre au Sahara continue à se répercuter sur le budget de l'Etat, adopté par le Parlement et qui présente un déficit de 2 763 millions de Dh. Les recettes, 27 287 millions contre 24 110 en 1979, progressent de 11,6 %, et les dépenses de 11,8 % avec 30 050 millions contre 26 480 l'an dernier. La loi de finances prévoit 1 500 millions de Dh, soit près de 20 % du budget d'investissements, pour la modernisation du matériel de l'armée, ce qui représente le double des crédits affectés à l'agriculture et 2,8 fois ceux de l'éducation.

Bien qu'on ne puisse établir un lien direct de cause à effet entre ces chiffres et la situation sociale, on constate que les étudiants, notamment ceux de Casablanca, ont fait des grèves pour obtenir de meilleures conditions de travail. L'Union nationale des étudiants marocains s'est dotée d'une nouvelle direction : contrairement à l'ancienne qui était favorable au Front Polisario, *celle-ci soutient* la thèse officielle sur la *« récupération des provinces sahariennes »*, mais elle est au moins aussi combative sur le plan des revendications sociales. De même que l'U.M.T., la C.D.T. et les partis d'opposition de gauche, elle mène une action active pour obtenir la libération de quelque cinq cents détenus considérés comme des « prisonniers politiques ».

PAUL BALTA.

EUROPE

L'AFFAIRE SAKHAROV

La Chambre des représentants adopte une protestation à l'unanimité

Les protestations contre la relégation à Gorki du physicien soviétique André Sakharov continuent à prendre de l'ampleur. Ainsi, à Genève, les pays occidentaux ont fait inscrire son cas à l'ordre du jour de la session annuelle de la commission des droits de l'homme des Nations unies par 15 voix contre 13. La France avait proposé, au nom des pays occidentaux, l'envoi d'un télégramme à Moscou. *L'opposition de Valerian* Zorine, chef de la délégation soviétique, appuyée par l'Algérie et la Syrie, a fait repousser l'examen de ce problème.

Aux Etats-Unis, en revanche, la Chambre des représentats a adopté à l'unanimité une motion exigeant la fin de la relégation de l'académicien.

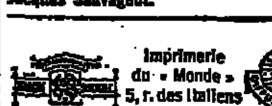
Les scientifiques continuent dans nombre de pays à protester et souvent à refuser toute coopération avec l'U.R.S.S. Ainsi, un comité, regroupant plus de cinq mille scientifiques américains (dont la moitié des prix Nobel des Etats-Unis), annonce que l'Académie des sciences de New-York, la société américaine de physique et celle de chimie vont transmettre à tous leurs membres le projet de boycottage.

En France, des actions similaires sont déjà mises en œuvre. Ainsi, à Perpignan, MM. Sylvain Brunet et Alain Sournia, professeurs de physique, ont refusé de recevoir, dans leur laboratoire, à l'université, le 30 janvier, M. Svistounov, conseiller à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris. Le diplomate accompagné de membres du comité France-U.R.S.S. local a visité quatre autres laboratoires, *en l'absence du président* de l'université « empêché ».

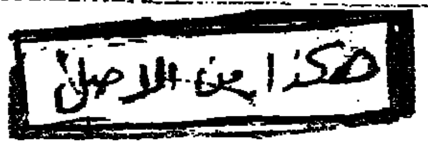
A Paris, à la section d'astrophysique de l'Observatoire, à l'occasion de la visite, à Meudon, de deux collègues *soviétiques*, une centaine de signatures ont été recueillies, pour un texte annonçant les conditions mises à une coopération scientifique avec l'U.R.S.S., et notamment, la libéralisation des défenseurs des droits de l'homme et des scientifiques emprisonnés, dont Bobert Nazarian.

Enfin, des dissidents soviétiques en exil, A. Amalrik, V. Boukovski, V. Fainberg, N. Gorbanevskaia, A. Guinzbourg, E. Kouznetsov, V. Maximov, V. Nekrassov, *L. Pliouchtch*, ont présenté une demande d'audience au président de la République.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.



ASIE

Afghanistan

Selon Washington

Le premier vice-ministre de la défense soviétique commanderait le corps expéditionnaire

Le corps expéditionnaire soviétique en Afghanistan est commandé par le premier vice-ministre de la défense, M. Serge Sokolov, affirment des officiels américains à Washington. M. Sokolov se trouverait actuellement dans le nord-est du pays, d'où il dirigerait la lutte contre l'insurrection musulmane, très active dans les provinces frontalières de l'U.R.S.S. L'armée rouge serait seulement parvenue ces derniers jours à contrôler les chefs-lieux de province et subirait de lourdes pertes, environ cinq cents morts par semaine. Selon les mêmes sources, elle doit faire face à des opérations de harcèlement de la part des insurgés, qui, en coupant les routes, créent des difficultés pour le ravitaillement. Selon d'autres sources, ceux-ci provoqueraient à l'aide d'explosifs des avalanches pour empêcher le passage des convois soviétiques.

Par ailleurs, selon Washington, s'il n'y a pas de preuves concrètes de l'utilisation de gaz toxiques par les Soviétiques, l'emploi du napalm peut être confirmé. De son côté, le département d'Etat a indiqué mardi 5 février n'avoir aucune confirmation du massacre de Kerala (*le Monde* du 5 février), qui avait déjà été révélé en avril dernier par le journal pakistanais *Jang* ; par contre, selon le département d'Etat, à la même époque, près de six cents hommes, femmes et enfants ont été massacrés par les forces afghanes à proximité de Chigha-Serai, dans la même province de Kunar.

Pour la *Pravda*, la guérilla afghane est une « *guerre non déclarée* » menée par les pays occidentaux, la Chine et la « *réaction arabe* » contre le régime de Kaboul. « *Cette guerre ne peut avoir qu'une issue*, écrit le journal, *la défaite sans gloire de ceux qui ont pris les armes contre l'Afghanistan, pays indépendant, démocratique et attaché à la liberté* ».

De nouveaux renforts soviétiques sont arrivés lundi et mardi à Kaboul, ainsi que des blindés et des véhicules transportant des cylindres d'une dizaine de mètres de long, qui pourraient être des missiles Sam. L'agence Tass a fait état mardi d'accrochages dans l'est et le nord du pays entre « *rebelles musulmans* » et soldats afghans. « *Plusieurs groupes armés de bandits équipés d'armes américaines ont été envoyés à Nangahar* (non loin du Pakistan), poursuit l'agence, selon laquelle « *dans plusieurs régions, les bandits ont sévi contre la population, brûlé des écoles, fait sauter des ponts et des routes* ». « *D'autres régions ont également subi des attaques armées venant de l'étranger.* » Des opérations militaires ont aussi lieu dans les provinces de Paktia et du Badakhshan.

Selon des informations en provenance d'Iran, six partisans de M. Babrak Karmal ont été passés par les armes par les insurgés, et le gouverneur de la province de Farah s'est rallié aux rebelles. Ceux-ci opèrent à partir de la province iranienne du Baloutchistan. L'organisation amiat-I-Islami devrait par lailleurs envoyer prochainement une délégation à Téhéran.

Enfin, à Kaboul, M. Babrak Karmal a annoncé une amnistie de quatre cent quarante-huit détenus de droit commun condamnés à mort à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prophète. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

Les États-Unis multiplient les initiatives pour faire face à une éventuelle menace soviétique sur le golfe arabique

M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, a quitté Ryal mardi 5 février à l'issue d'entretiens avec les dirigeants saoudiens. Les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite font la même analyse à propos des menaces soviétiques sur le golfe Arabique, a déclaré un porte-parole de la délégation américaine. Les deux pays sont d'autre part convenus, précise l'agence Reuter, d'apporter une aide au Pakistan ; celle-ci sera probablement supérieure aux 400 millions de dollars que les Américains avaient initialement offerts au Pakistan et que le général Zia Ul Haq avait qualifiés de « *broutilles* ». M. Brzezinski a invité l'Arabie Saoudite et les Etats pétroliers du Golfe à venir en aide au Pakistan, afin qu'il puisse faire face à l'invasion de l'Afghanistan. Il avait également fait valoir à Ryal que le montant de l'aide initialement annoncée par Washington n'était pas suffisant pour faire face à cette situation.

Le porte-parole de la Maison Blanche a mis en gardi, mardi, les alliés des Etats-Unis contre la menace soviétique pesant sur le Golfe. Il a déclaré : « *Les économies des pays d'Europe de l'Ouest et du Japon ne pourraient pas survivre sans le pétrole de cette région.* »

Les Etats-Unis multiplient d'autre part les démarches auprès de plusieurs pays africains et arabes pour s'assurer le droit d'utiliser des bases militaires en cas d'intervention américaine dans la région du Golfe, indique l'A.F.P. Pour la seconde fois en six semaines, M. Bartholomew, directeur des affaires politico-militaires au département d'Etat, effectue une tournée au Kenya, en Somalie, à Oman et en Arabie Saoudite.

A Helsinki, le président finlandais, M. Urho Kekkonen, a souligné mardi le caractère « *alarmant* » de la situation actuelle dans le monde. « *Ce qui est arrivé au-delà des frontières de l'Europe ne doit pas gâcher les résultats atteints en Finlande* », a-t-il dit.

A *Islamabad*, Pakistanais et Indiens ont commencé, mardi, des discussions sur la normalisation des relations entre les pays et la situation dans la région à la lumière de la crise afghane. Le secrétaire général du ministère indien des affaires étrangères, M. R. D. Sathe, a remis une lettre de Mme Gandhi au chef de l'Etat pakistanais que le général Zia Ul Haq a qualifiée de « *très encourageant et très rassurante* ».

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES VOSGES C.G.T. SE DÉCLARE EN PLEIN ACCORD AVEC LA POSITION CONFÉDÉRALE

M. J.-P. Ferry, secrétaire général de l'union départementale des Vosges C.G.T., s'élève contre les détails complémentaires et les commentaires dont nous avons accompagné l'information concernant la position de cette organisation sur l'intervention soviétique en Afghanistan (*le Monde* du 19 janvier 1980).

Il n'existe aucun désaccord entre l'organisation C.G.T. vosgienne et la Confédération, dit M. Ferry, en rappelant les termes de la déclaration de son union.

Elle dit notamment : « *Examinant cette situation internationale marquée par la présence de troupes soviétiques en Afghanistan, la C.E. de l'U.D.-C.G.T. des Vosges réaffirme son attachement aux principes essentiels que constituent les rapports entre Etats fondés sur l'amitié, la coopération, le respect mutuel et interdisant tout recours à la force ; le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays ; l'évolution et le progrès des peuples sur la base de leur propre détermination.*

» *C'est en vertu de ces principes fondamentaux que la C.E. de l'U.D.-C.G.T. des Vosges à l'unanimité des présents approuve pleinement l'analyse faite par la C.E. confédérale le 8 janvier dernier.*

» *C'est en fonction de ses principes de classe que la C.E. de l'U.D.-C.G.T. des Vosges souligne la position confédérale, qui se distingue de celle émise par d'autres organisations, qui implicitement se sont tues, ont soutenu ou soutiennent encore les interventions de l'impérialisme ou d'autres, et qui volontairement apportent la confusion pour mieux tenter de justifier leur refus d'actions énergiques et claires pour la défense des droits des travailleurs de notre pays, camoufler leur recherche de « consensus » avec le pouvoir. Ni l'ombre de Kaboul ni le poids de l'idéologie et de la politique bourgeoise ne doivent peser sur la lutte syndicale dans notre pays, qui s'impose et qui est urgente* ».

[Le texte de M. Ferry précise que la déclaration a été votée « à l'unanimité des présents ». Nous avions bien mentionné cette unanimité. Cela ne contredit pas nos informations sur les réserves ou l'hostilité d'autres militants cégétistes.]

Hanoï estime « extrêmement sérieuse » la situation à la frontière sino-vietnamienne

Le Vietnam s'apprêterait à lancer une vaste offensive contre la guérilla khmère au Cambodge, et cette action pourrait être « une opération de diversion » inspirée par l'U.R.S.S. après son invasion de l'Afghanistan, a déclaré, lundi 4 février, à Londres, le premier ministre australien. M. Fraser est arrivé mardi soir à Paris et doit déjeuner, ce mercredi, avec M. Giscard d'Estaing. De son côté, l'agence Chine nouvelle a annoncé lundi que les mouvements de troupes vietnamiennes le long de la frontière khméro-thaïlandaise pouvaient être le prélude à une invasion de la Thaïlande. Selon Hanoï, ces informations sont « inventées de toutes pièces ».

D'autre part, la tension croît à nouveau entre la Chine et le Vietnam. Hanoï a dénoncé la situation « extrêmement sérieuse » créée le long de la frontière par l'arrivée d'importants renforts chinois ; les incidents qui se sont produits entre le 1er et le 21 janvier ont fait huit morts du côté vietnamien et deux du côté chinois. Pékin, pour sa part, a accusé son voisin d'avoir provoqué deux cent sept incidents de frontière. — (A.F.P.)

Mme Deng Yingchao, veuve de Chou En Lai en visite en Thaïlande

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Mme Deng Yingchao, veuve de Chou En-lai, vice-présidente du comité permanent de l'Assemblée nationale et membre du bureau politique du P.C. chinois, est arrivée, mardi 5 février à Bangkok, pour une visite d'une semaine, à la tête d'une délégation parlementaire. Ce déplacement souligne le rapprochement de plus en plus marqué des positions et des intérêts de la Chine et de la Thaïlande face à l'extension des influences vietnamienne et soviétique dans le Sud-Est asiatique.

Les échanges de visites entre les deux pays se sont transformés, depuis celles de M. Deng Xiaoping à Bangkok et du général Kriangsak Chamanand à Pékin, en 1978, en une véritable « noria ». Leur rythme, et l'importance politique et militaire des personnalités intéressées, s'est encore accru depuis les événements du Cambodge et l'arrivée des forces armées du Vietnam sur la frontière khméro-thaïlandaise. En novembre, deux très importantes délégations de la sécurité et de l'état-major des forces armées de Pékin ont longuement séjourné ici et ont notamment visité les zones frontalières auxquelles est adossée la résistance des Khmers rouges. Pour la Chine, attachée à la survie du régime et de l'armée de M. Pol Pot, la Thaïlande jouit d'une position stratégique déterminante.

D'autre part, Mme Deng Yingchao est l'une des rares personnalités du P.C. chinois à avoir rendu visite au gouvernement du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) en 1978. Son voyage prend place après l'intervention soviétique en Afghanistan, et alors que l'on spécule à nouveau ici sur la probabilité d'une poussée offensive vietnamienne pour « nettoyer » la frontière (*le Monde* du 3 février). *Il est vraisemblable*, estiment les milieux diplomatiques, que les Chinois — après les Américains, les Australiens et les Britanniques —, viennent à leur tour donner des assurances de leur soutien à Bangkok en cas d'agression étrangère.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

NOMINATION DE NOUVEAUX GOUVERNEURS MILITAIRES DANS LE XINJANG ET LE YUNNAN

Pékin *(A.F.P.)*. — Le remaniement, qui touche depuis le début de l'année les grands commandements militaires régionaux, se poursuit. Le chef de la région militaire du Xinjiang (Sinkiang), frontalière de l'U.R.S.S., de l'Afghanistan et du Pakistan, vient en effet d'être remplacé, ainsi que celui de la région du Yunnan, frontalière du Vietnam.

D'autre part, les forces d'élite de l'armée assurant la sécurité des plus hauts dirigeants du régime viennent apparemment d'être restructurées. *Le Quotidien du peuple* a révélé lundi l'existence d'une « unité n° 57 003 », chargée, avec certaines unités de la garnison de Pékin, de la « *protection du comité central, du gouvernement, ainsi que de la capitale et du maintien de l'ordre public* ». Dans le passé, la sécurité des membres de la direction chinoise était assurée par l' « unité 8 341 » et était placée sous l'autorité de M. Wang Dongxing, membre du bureau politique.

[Les précédentes régions touchées par le remaniement ont été celles de Pékin et du Chengdu. Les commandements militaires n'avaient pas été affectés par des changements majeurs depuis 1974. Ces mutations s'accompagnent parallèlement de diverses naminations dans les secteurs civil et administratif (« le Monde » du 29 janvier).]

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Jean Lacouture « Que faire ? » (*le Monde* du 5 février), la phrase sur l'ouverture de la frontière thaïlandaise, formulée comme une hypothèse, a pris la forme d'une affirmation à la suite d'une erreur matérielle.

Le Monde

politique

Ancien secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts

M. ANDRÉ CORNU EST MORT

M. André Cornu, ancien ministre, est décédé, mardi 5 février, à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né en juin 1893 à Gap, M. André Cornu entre en 1919 dans la carrière préfectorale. Après avoir ocupé divers postes territoriaux, il devient, en 1928, secrétaire général du ministère de l'intérieur. En 1932, il est élu député radical-socialiste de la deuxième circonscription des Côtes-du-Nord, et est battu en 1936. Il devient alors directeur de l'hebdomadaire Marianne *et du quotidien* l'Auto. *Il cesse toute activité politique pendant l'ocupation.*

En 1945, élu conseiller général du canton de Pléneuf, il préside de 1946 à 1964, le conseil général des Côtes-du-Nord. En 1948, il est élu sénateur radical inscrit au groupe du Rassemblement de la gauche républicaine. Il représentera le département des Côtes-du-Nord au Sénat jusqu'en 1971. De 1951 à 1954, il est sans interruption secrétaire d'Etat aux beaux-arts dans les gouvernements Pléven, Edgar Faure, Pinay, René Mayer, Laniel. Cette permanence lui permet de se consacrer à la restauration des châteaux de Versailles et de Vincennes, et de créer notamment la Caisse nationale des lettres.

En 1953, le parti radical le désigne comme candidat à l'élection présidentielle qui devait se terminer par l'élection de René Coty, mais il se retire avant l'ouverture du scrutin. En 1964, il se déclare candidat à l'élection présidentielle, qui devait pour la première fois se dérouler au suffrage universel, en décembre 1965, et voir l'élection du général de Gaulle, mais un acident survenu en avril 1965 le contraint à renoncer à se présenter.

Depuis 1964, il ne faisait plus partie du conseil général des Côtes-du-Nord, et, en 1971, il avait renoncé à se représenter au Sénat et à la mairie d'Erquy, qu'il dirigeait depuis 1953.

M. André Cornu avait été élu membre de l'Institut (Académie des beaux-arts). Il était également administrateur de la Compagnie sucrière.

● *Le président de la République* a reçu mardi 5 février le bureau de la commission des lois de l'Assemblée nationale pour recueillir son avis sur la façon dont il envisage la préparation de la session parlementaire de printemps. M. Jean Foyer (R.P.R., président de la commission, était accompagné des trois vice-présidents, MM. Jacques Piot (R.P.R.), Henri Baudouin (U.D.F.) et Pierre-Alexandre Bourson (U.D.F.).

M. Paul Dijoud inaugure à Rouen, les Journées nationales des D.O.M.

M. Paul Dijoud a présidé, mercredi matin 6 février, à Rouen, la séance d'ouverture des deux Journées nationales des DOM organisées conjointement par les élèves de l'Ecole normale supérieure de commerce (E.S.C.), le port autonome et la Chambre de commerce et d'industrie. Quelque trois cents chefs d'entreprise et responsables économiques s'étaient inscrits pour participer à ce colloque dont l'objectif est de « favoriser l'instauration de nouveaux courants d'affaires » *entre la métropole et l'outre-mer.*

La veille, à Paris, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM avait présenté à la presse le nouveau régime des aides aux investissements productifs dans les départements d'outre-mer, tel que celui-ci figure dans la loi de finances pour 1980 promulguée au Journal officiel *du 19 janvier. Ces dispositions visent à soutenir l'activité économique en permettant aux sociétés et aux particuliers de déduire de leurs revenus imposables la moitié des sommes investies outre-mer dans l'industrie, l'hôtellerie ou la pêche* (le Monde *du 21 décembre).*

Au nom de l'Association nationale pour le développement des Antilles et de la Guyane (ANDAG), qu'il préside, M. Michel Lesieur a indiqué par la même occasion que des études récentes ont mis en évidence l'existence de « créneaux d'investissements » aux Antilles et en Guyane. M. Francis Lepâtre, président de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires, membre de l'ANDAG, se rendra en mission d'étude économique, du 23 février au 2 mars, en Guyane et en Guadeloupe.

En Martinique, où plusieurs études ont déjà été conduites, il existe dès à présent des potentialités de développement intéressantes dans plusieurs secteurs, a précisé M. Lesieur : production de volailles, charcuterie industrielle, confiturerie, confiserie, conserveries de légumes, etc. L'ANDAG diffusera prochainement une plaquette destinée à attirer l'attention des chefs d'entreprise sur les possibilités et les conditions d'investissement dans les trois départements.

M. Dijoud devait évoquer l'ensemble de ces problèmes à Rouen.

« Faire du concret »

De notre correspondant

Rouen. — Les organisateurs de ces « Journées nationales » veulent « faire du concret ». Les élèves de l'E.S.C. de Rouen n'en sont pas, d'ailleurs, à leur coup d'essai. Dans le passé, ils ont organisé des manifestations similaires afin de permettre des échanges de vues entre les chefs d'entreprise français et des industriels et des négociants étrangers (Iran, Brésil, Vénézuela, Côte-d'Ivoire). Ces contacts ont souvent abouti à des contrats.

En la circonstance, le choix de Rouen est judicieux puisque les relations avec les DOM constituent depuis longtemps une constante dans le trafic du port normand (entre 250 000 et 300 000 tonnes de marchandises par an, l'année 1979 ayant été exceptionnellement faible — 221 000 tonnes — à cause des dégâts provoqués aux cultures locales par les cyclones tropicaux qui ont ravagé les Antilles à la fin de l'été).

C'est avec la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique que le port de Rouen entretient les relations les plus suivies.

Toutefois, à l'inverse de ce qui se passait avec la Réunion, les échanges avec les Antilles s'effectuaient, jusqu'à présent, presque exclusivement dans le sens Antilles-Rouen par la ligne bananière hebdomadaire de la Compagnie générale maritime. Il n'existait pas de service véritablement régulier dans l'autre sens. L'armement français Marseille-Fret a décidé de combler cette lacune en inaugurant, le 23 janvier, avec le navire « *Douce-France-III* » (10 000 t. de port en lourd et une capacité de quatre cent quarante conteneurs) un nouveau service entre Rouen et les ports de Pointe-à-Pitre et Fort-de-France. Ce cargo doit faire équipe avec le « *Ville-de-Saint-Pierre* » de sorte qu'un départ ait lieu tous les dix-huit jours. La création de cette ligne devrait permettre le démarrage d'un trafic régulier de marchandises diverses entre Rouen et les Antilles.

Quatre thèmes de travail sont proposés aux participants à ces « journées nationales » : la création d'activités, les modalités d'investissement, l'environnement de l'entreprise et les problèmes de formation.

Les étudiants de l'E.S.C. souhaitent que les sujets épineux — notamment les controverses politico-économiques — soient évités « *afin qu'il n'y ait pas de confusion des genres* ». Ils désirent, au contraire, « *que les tensions s'apaisent pour que joue l'initiative privée* ». — E. B.

Les promoteurs de la pétition « Pour l'union dans les luttes » s'interrogent sur les suites possibles de leur initiative

La pétition « Pour l'union dans les luttes », lancée au mois de décembre par une centaine d'intellectuels, membres du P.C.F., du P.S. ou n'appartenant à aucune formation politique, a recueilli à ce jour plus de *quinze mille* signatures. Ce texte se prononce à la fois pour l' « *union à la base* » et pour que les « *conditions de l'union de la gauche aux prochaines élections soient discutées dès maintenant et au grand jour* ». (*le Monde* du 18 décembre.)

Signée notamment par plusieurs secrétaires confédéraux de la C.G.T. n'appartenant pas au parti communiste (MM. René Buhl et Ernest Deiss, Mme Jacqueline Lambert et M. Jean-Claude Laroze), la pétition recueille l'adhésion de nombreux militants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. Des « comités d'union à la base » ou des « collectifs » réunissant essentiellement des militants socialistes et communistes, se sont constitués à *Aix-en-Provence*, à Bordeaux, à Rennes, à Toulon, à Toulouse, à Troyes et dans le 14e arrondissement de Paris pour diffuser et faire signer la pétition. Les promoteurs de cette campagne soulignent l'écho qu'elle rencontre dans les entreprises, après s'être développée, dans un premier temps, parmi les enseignants.

L'extrême gauche s'intéresse à cette initiative. Si le P.S.U. demeure réservé — seuls quelques-uns de ses responsables ont signé la pétition — la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) a fait de la diffusion de ce texte l'axe de sa propagande pour l' « *unité ouvrière* ». Les militants de la L.C.R. recueillent des signatures sur un libellé sensiblement différent, dans lequel ils expliquent leur soutien à la campagne « pour l'union dans les luttes » en affirmant que « *c'est le meilleur moyen pour favoriser la coordination et la centralisation des luttes, pour préparer une grève reconductible tous ensemble contre l'austérité et le gouvernement* ».

Une autre formation trotskiste, l'Organisation communiste internationale (O.C.I.), refusant de s'associer à cette initiative, diffuse elle-même une « lettre ouverte » adressée à MM. Mitterrand et Marchais et leur demandant de se « *prononcer dès aujourd'hui, clairement, pour le report des voix sur le candidat de* [leur] *parti qui sera en tête au premier tour des élections présidentielles* ». L'O.C.I. affirme avoir recueilli vingt-deux mille signatures à l'appui de cette démarche. Pour sa part, Lutte ouvrière, autre organisation trotskiste, critique ce type d'appel aux *états-majors* des partis de gauche et se tient à l'écart de ces campagnes.

Les initiateurs de la pétition « Pour l'union dans les luttes » estiment possible de réunir cent mille signatures. Ils s'interrogent sur les suites que pourra avoir cette campagne, dont l'effet politique a été, jusqu'à présent, pratiquement nul. Ils envisagent favorablement une coordination des « comités de base » au niveau régional, voire au niveau national.

● *M. Xavier Greffe,* professeur à l'Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) nous prie de préciser que, contrairement à ce qui était indiqué dans *le Monde* du 18 décembre, il n'a pas signé la pétition « *Pour l'union dans les luttes* ».

● *M. Michel Daudet,* de Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne) nous prie de préciser qu'il n'a *rien de commun* avec un homonyme signataire de l'appel « Avec le parti communiste français », diffusé par le P.C.F. (*le Monde* du 22 janvier).

AU SEIN DU P.S.

M. Sarre critique MM. Bérégovoy et Poperen

M. Georges Sarre, membre du comité directeur du P.S., a critiqué, mardi 5 février, dans un entretien accordé à l'A.F.P., l'attitude de certains dirigeants socialistes à l'égard du P.C.F. M. Sarre, qui est l'un des animateurs du CERES, courant qui appartient à la majorité du P.S., a notamment affirmé : « *Je n'approuve pas les déclarations de Pierre Bérégovoy sur le « virage à l'Est », et de Jean Poperen : « Georges Marchais savait pour » Sakharov » (1). Elles ne traduisent pas la ligne politique de Metz. Elles ne sont pas acceptables.*

» Les socialistes doivent garder la tête froide et résoudre dialectiquement une difficulté majeure. Ne pas riposter par un anticommunisme primaire qui fait le jeu de la division, alors que le parti est pour la stratégie de l'union de la gauche, sans pour autant ne rien dire, ce qui affaiblirait la base socialiste. C'est sur le fond et sur le terrain qu'il faut riposter (...). Je ne doute pas que les attaques anticommunistes desservent les socialistes, profitent au P.C.F. et à M. Giscard d'Estaing. L'union dans les luttes est à l'ordre du jour ; les actions communes locales doivent se multiplier. »

M. Sarre a également indiqué que, selon lui, le P.C.F. appelle de ses vœux « *une situation à l'italienne, avec d'un côté une grande formation de centre-droit, de l'autre un grand parti communiste tenant un double rôle, celui d'un P.C. classique et celui d'un parti socialiste démocratique* ».

(1) M. Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., s'est exprimé ainsi dans *l'Unité* du 1er février (*le Monde* daté 3-4 février) dans un article qui, selon son auteur, a reçu l'aval de la direction du P.S. et qui, de ce fait, revêt une réelle importance. M. Jean Poperen, également membre du secrétariat national, avait dans *Synthèse-Flash,* bulletin qu'il anime (*le Monde* du 5 février), émis l'hypothèse suivante : M. Marchais averti de l'arrestation prochaine de M. Sakharov lors de son séjour à Moscou n'aurait pu obtenir des autorités soviétiques que le report de cette mesure. M. Marchais avait aussitôt dénoncé « *les méthodes de barbouze* » de M. Jean Poperen.

● *M. Chaban-Delmas et Stalingrad.* — M. Montana nous écrit à juste titre : « « *J'ai été extrêmement surpris que personne, au journal* le Monde, *n'ait cru devoir relever l'erreur chronologique commise par M. Chaban-Delmas, parlant à son arrivée de Moscou de la bataille de Stalingrad durant l'hiver 1941-1942, alors que celle-ci eut lieu durant l'hiver 1942-1943. Ladite déclaration ayant été concoctée par ledit ministre et son entourage tout au long du trajet de retour Moscou-Paris, la chose n'en est que plus inquiétante.* »

BIBLIOGRAPHIE

« Les jeunes et la gauche »

Plusieurs idées reçues sur les jeunes et la gauche sont démenties par le livre que Mme Janine Mossuz-Lavau, chercheur au Centre de la vie politique contemporaine, vient de consacrer à ce sujet. L'apolitisme de la jeunesse ? Il ne s'agit, selon elle, que d'une désaffection des jeunes à l'égard des jeux politiciens : *ainsi plus de* 25 % d'entre eux ne s'inscrivent pas, entre dix-huit et vingt et un ans, sur les lisets électorales ; beaucoup s'abstiennent, surtout au deuxième tour, en l'absence de candidats des formations marginales. En revanche, les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à participer à des actions extra-électorales (manifestations, *distributions de tracts) ou à exprimer* des opinions sur les choix de société devant lesquels ils sont placés.

Autre question posée : y a-t-il réellement, chez les jeunes, un « fait majoritaire » de gauche, simplement parce qu'une majorité d'entre eux, de dix-huit à trente-trois ans, notamment après vingt-quatre ans, votent à gauche ? Trois sensibilités différentes — gauchiste, socialiste, communiste — représentent les jeunes qui se disent « de gauche ». Les jeunes proches du « gauchisme » sont peu intégrés à la communauté nationale, contrairement aux sympathisants socialistes et communistes. Les sympathisants socialistes apparaissent moins attachés à la défense des libertés que les communistes et les gauchistes. La libération des mœurs recueille le plus d'opinions favorables à l'extrême gauche que dans les partis de gauche classiques, à l'exception de l'avortement chez les communistes.

Mme Mossuz-Lavau relativise la notion de conflit de génération. Selon elle, le milieu social, les opinions des parents et, plus encore, la religion, expliquent, autant que l'âge, les choix des jeunes. Ainsi sont-ils nombreux à voter comme leurs parents, surtout quand ceux-ci sont de gauche : *l'appartenance à un milieu* défavorisé explique souvent les sympathies communistes et, dans une moindre mesure, socialistes.

L'auteur souligne que c'est le *parti socialiste qui, à gauche,* recueille le plus d'opinions favorables, surtout après vingt-trois ou vingt-quatre ans, de la part des femmes et des catholiques. la plupart de ces conclusions reposent sur une enquête menée, en 1972, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), auprès de quatre cent cinquante jeunes de seize à trente-quatre ans. L'échantillon est, de l'avis de l'auteur, « *très particulier* ». En raison de sa taille, il « *interdit tout raffinement de l'analyse* ». Il s'agit, en ce sens, davantage d'une monographie sur un groupe de jeunes de la région parisienne en 1972 que d'une étude complète, comme l'affirme le titre, sur « les jeunes et la gauche ». — N. B.

(*) Janine Mossuz-Lavau. *Les Jeunes et la Gauche,* 186 p. Fondation des sciences politiques. Env. 120 F.

M. GENNESSEAUX (rad.) : un changement de cap de la politique économique s'impose.

M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris, vice-président du parti radical, a publié mercredi 6 février la déclaration suivante :

« *Face à la gauche en lambeaux, face à la droite pétrifiée par sa volonté de ne rien bouleverser, seul le président de la République reste aujourd'hui crédible. Or c'est justement au moment où, sur le plan intérieur, tout semble couler de source vers une réélection sans problème, que le président de la République se doit de démontrer qu'il est autre chose que le simple bénéficiaire des erreurs des autres (...) Il a, aujourd'hui plus qu'hier, besoin de trouver un très large consensus. Il peut alors décider soit de continuer à s'appuyer sur une minorité parlementaire du pays, soit tenter d'élargir son assise au-delà de ceux qui l'ont soutenu. (...)*

» C'est à l'heure où il se trouve dégagé de tout souci sur la coalition électorale, que le président de la République doit démontrer au pays que la sincérité l'emporte sur l'habileté, que la recherche du soutien du peuple de gauche l'emporte sur la volonté de ne déranger personne. Mais pour le peuple de gauche, il est bien évident qu'un changement de cap de la politique économique et sociale s'impose, comme il est tout aussi évident que le président de la République peut, seul, aujourd'hui imposer le changement. »



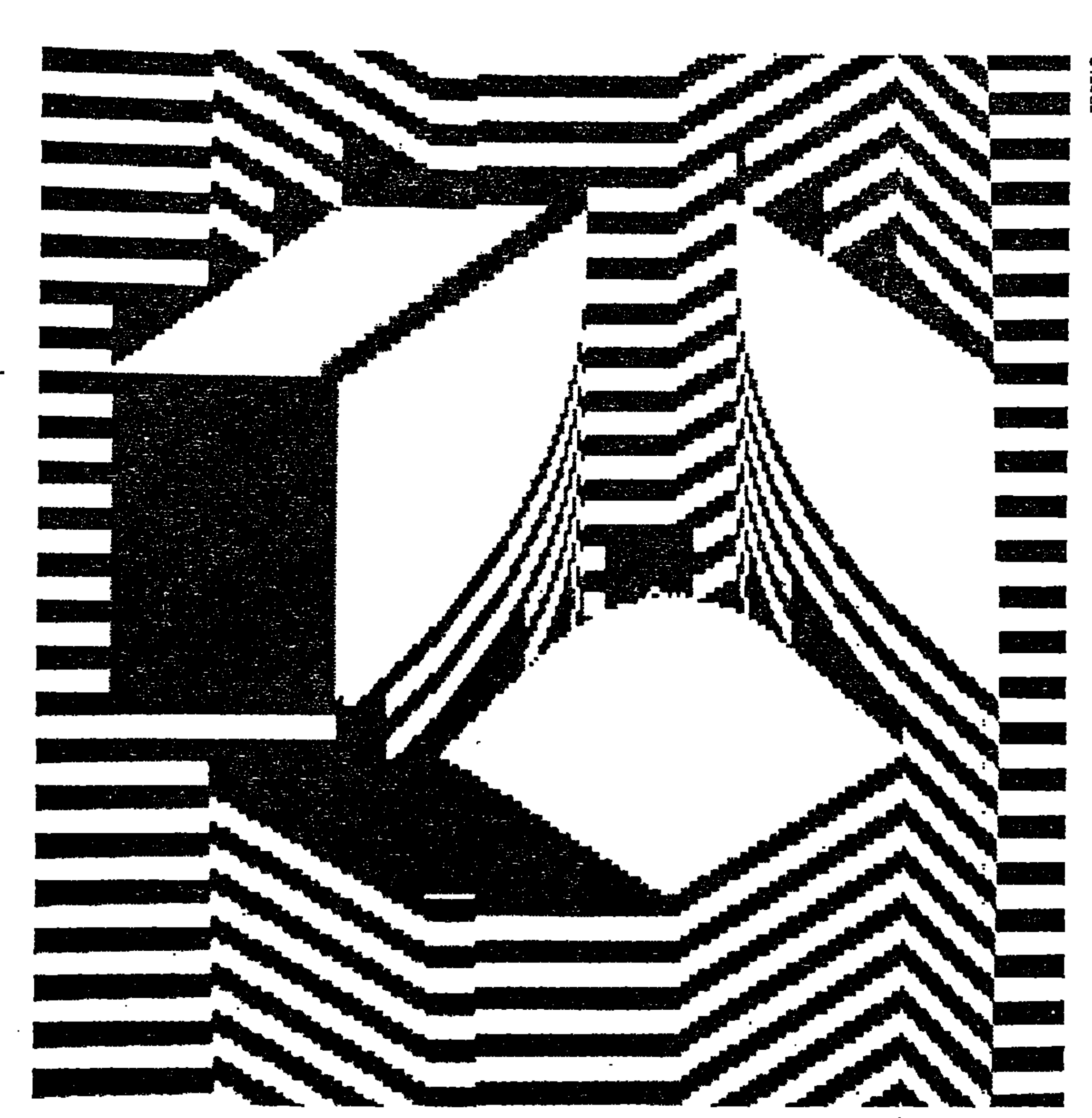
DÉFENSE

M. Hernu (P.S.) : un fossé entre la nation et son armée

Après les propos du ministre de la défense, le 4 février à Compiègne, sur les retards de l'armée française dans son équipement en matériels classiques (*le Monde* du 6 février), M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne, a déclaré : « *M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a la critique facile et pratique le satisfecit d'une façon... désarmante. Il a ainsi affirmé que l'effort de défense entrepris depuis 1974 n'avait pas d'équivalent. Je laisse le soin aux parlementaires de la majorité de rectifier cette position. Pour ma part, je me bornerai à constater que les décisions tendant à accroître la puissance de feu de la force nucléaire ont été prises bien avant M. Bourges et qu'il n'en est, en quelque sorte, que le distingué gestionnaire.*

« *En ce qui concerne les forces classiques, plus que jamais nous allons vers une armée de professionnels, une armée d'intervention. On supprime des régiments d'appelés. Où est passé le principe d'universalité du service national ? On connait le retard de certains programmes d'équipement de matériels classiques, en particulier celui signalé par M. Bourges, le fusil d'assaut. Quant à la marine, M. Yvon Bourges et le président de la République sont mal venus de critiquer leurs prédécesseurs, puisque ce sont eux qui, en 1976, ont décidé de procéder à une réduction drastique du tonnage de notre flotte, dont on voit pourtant aujourd'hui l'importance des missions qui lui sont imparties. (...)*

« *Si le débat sur la défense annoncé à la session de printemps doit consister à entendre, pour la quatrième fois en un an, un tel* satisfecit *sans plus de précisions, qu'on ne compte pas sur les socialistes pour servir de caution à un débat d'avance truqué. La politique de la défense n'est toujours pas élaborée en collaboration avec la représentation nationale. Je crains décidément qu'un fossé ne sépare la nation de son armée en des temps incertains* », conclut M. Hernu.



"Variations sur un hexagone" sur une idée de A. Carrier, réalisée par J.F. Colonna sur un ordinateur Sems installé à l'Ecole Polytechnique dans les services de LACTAMME (Laboratoire commun à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications)

L'AVENIR S'ECRIT AUSSI EN FRANÇAIS

L'avenir commence maintenant. Des techniques nouvelles transforment progressivement notre vie. Parmi celles-ci, l'informatique, née de l'électronique, joue un rôle de premier plan. La place tenue par l'industrie française dans ce secteur de pointe s'affirme chaque jour davantage.

Grâce à des compagnies françaises comme THOMSON-CSF, l'avenir s'écrit aussi en français.

Janvier 1980 :
THOMSON-CSF INFORMATIQUE rassemble une somme de compétences, de produits et de services unique en Europe.

De plus, THOMSON-CSF INFORMATIQUE bénéficie de l'exceptionnel potentiel de connaissances, des ressources techniques, industrielles et commerciales d'une des plus grandes compagnies françaises : c'est la garantie d'une informatique innovatrice, intégrée dans la dynamique du traitement et de la diffusion de l'information.

THOMSON-CSF est un des leaders mondiaux dans les domaines des équipements et systèmes électroniques, des télécommunications et des composants : avec THOMSON-CSF INFORMATIQUE, notre avenir s'écrit en français. Dès maintenant.

THOMSON-CSF INFORMATIQUE en 1980:

– Chiffre d'affaires: 2 milliards de Francs, dont un quart hors de France.
– 7.500 personnes, dont plus de 2000 ingénieurs, 1000 emplois nouveaux créés en deux ans.
– Mini-ordinateurs et systèmes MITRA et SOLAR, de SEMS.
– Terminaux et périphériques, du Département des Activités Péri-Informatiques.
– Ingéniérie de systèmes, logiciels et matériels spécifiques, conseil, assistance, audit et formation, assurés par un ensemble de Sociétés, (CIMSA, ANSWARE, ECA AUTOMATION, TITN) spécialisées dans les différents types d'applications informatiques: grands systèmes temps réel, bureautique, informatique pour les PME...



23, rue de Courcelles – 75008 Paris – Tél. : 561.96.00

Le contrôle des étrangers en France

SURVEILLANCE

(Suite de la première page.)

Il n'est pas besoin de chercher très loin cependant pour comprendre l'utilité d'un fichier d'étrangers pour un Etat désireux de contrôler et de limiter l'immigration. On sait ce que cette politique de fermeture a d'incertain sur le plan économique et de dangereux diplomatiquement, à l'heure où le « dialogue » Nord-Sud *se durcit. Cela n'en rend* que plus préoccupante l'obstination du gouvernement français à poursuivre une politique qui bafoue les libertés — on l'a vu avec la décision du Conseil constitutionnel de mettre le holà à la détention arbitraire des étrangers — et qui s'apprête aujourd'hui *à se doter des moyens de contrôler* scientifiquement l'immigration.

Instrument efficace qui permettra par exemple de refuser le renouvellement de la carte de séjour à tous les Maghrébins âgés de cinquante ans ayant trop d'enfants à charge — trop aux yeux des autorités françaises — en déterminant à l'avance leur nombre et l'impact de leur départ sur les différents secteurs d'activité.

La loi Stoléru *prévoit* que ce refus pourra s'abattre sur tous les étrangers dont les ressources seront considérées comme « *insuffisantes ou non régulières* », c'est-à-dire, le cas échéant, sur les salariés en chômage temporaire ou victimes d'un licenciement économique. Sauf sursaut du Parlement, les pouvoirs publics disposeront avec cette loi, et celle connue sous le nom de loi Bonnet, des moyens de leur politique. *Il leur manquait l'outil* technique pour la mener à bien. Les ordinateurs du ministère de l'intérieur y pourvoiront.

Des interconnexions

Il se confirme que le fichier *des étrangers sera interconnecté* avec celui des « personnes recherchées » géré, lui aussi, par l'Intérieur. Il ne s'agit donc pas d'un simple fichier de population, mais d'un véritable fichier de police où pourront apparaître les assignations à résidence, les mandats d'amener ou les condamnations. Un tel fichier est sans précédent en France, sauf peut-être le fichier des juifs sous l'Occupation.

*La création d'une carte natio*nale d'identité informatisée, prévue par le même arrêté pour les Français, ne soulève pas les mêmes objections. Les caractéristiques de ce projet sont connues (*le Monde* du 8 janvier) : de dimensions 125 × 88 mm et de couleur orangée, les nouvelles cartes seront plastifiées et infalsifiables. Là encore, il s'agit de lutter contre les contrefaçons et, souligne le ministère de l'intérieur, contre le « *terrorisme* ». Jacques Mesrine n'était-il pas en possession d'une quantité impressionnante de fausses pièces d'identité lorsqu'il a été tué ?

Ce projet suscite cependant certaines inquiétudes. Faut-il informatiser la gestion de ces nouvelles cartes, en prenant le risque d'une interconnexion avec d'autres fichiers, même si le ministère de l'intérieur jure qu'il n'en sera rien et même et même si ces titres ne comportent pas, à la différence de ceux délivrés aux *étrangers, d'autres mentions que* celles figurant actuellement sur les cartes d'identité ?

Les responsables du projet font valoir que cette carte est facultative, et qu'elle le restera. L'objection serait convaincante s'il était facile de s'en passer, ce que dément l'expérience quotidienne. Cette carte sera *infalsifiable*. Passe encore pour les « terroristes », mais pour les opposants à une occupation étrangère et les personnes recherchées pour leurs opinions ou pour leur race ? Les anciens résistants savent combien de Français et de juifs ont été sauvés par un faux titre d'identité. Les nouvelles cartes, affirme le ministère de l'intérieur, seront plus difficilement imitables qu'un billet de banque.

Les Français doivent pouvoir se passer d'un tel titre, qui n'existe ni aux Etats-Unis ni en Grande-Bretagne. De même que l'idée qu'on se fait des droits de l'homme devrait inciter le gouvernement à renoncer à son projet de fichage systématique des immigrés.

Ces deux projets sont déjà avancés. Un des six centres de fabrication et d'informatisation des cartes de résidents étrangers et des cartes d'identité des Français est prêt à fonctionner. Il est situé à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). D'autres seront mis en service dans les mois suivants à Toulouse, Nancy, Le Mans, Valence, et dans la région parisienne, qui seront reliés entre eux et donc consultables comme un fichier centralisé.

A moins que la commission nationale de l'informatique et des libertés, saisie du projet d'arrêté pour avis, ne bloque celui-ci. Il ne s'agirait certes que d'un avis, mais on voit mal le gouvernement passant outre. *Cet avis sera connu* à la fin du mois de mars. S'il était défavorable, le gouvernement pourrait être amené à saisir le Parlement. Une procédure plus acceptable que le mauvais coup qu'il prépare en silence.

BERTRAND LE GENDRE.

Une lettre de M. Raoul Béteille

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice :

Dans votre numéro du 12 janvier, M. Philippe Boucher, sous le titre « Un nouveau désaveu », *commente* l'arrêt rendu par le Conseil constitutionnel le 9 janvier au sujet de la loi relative aux étrangers. Les appréciations portées par cet article sont fondées sur une grave inexactitude qui mérite d'être relevée.

1) M. Boucher estime que « le Conseil constitutionnel vient, une nouvelle fois, de rappeler le gouvernement à ses devoirs », qu'il s'agit d'un « désaveu » du gouvernement, d'une « nouvelle gifle qui lui est infligée ».

Le Conseil constitutionnel a déclaré contraire à la Constitution un alinéa de l'article 6 de la loi, du fait que celui-ci portait à sept jours, en cas d'expulsion d'un étranger séjournant en France, le délai pendant lequel l'intéressé peut être retenu avant l'intervention d'un juge.

Or le projet initial du gouvernement, tel qu'il avait été déposé à l'Assemblée nationale, ne faisait nul état de ce délai de sept jours jugé excessif. C'est un amendement n° 97 déposé par les membres du groupe socialiste et adopté par le Sénat en deuxième lecture qui en a pour la première fois fait mention, dans une optique un peu différente il est vrai, puisqu'il s'agissait de donner *cette limite à la détention* elle-même, un amendement de M. de Cuttoli adopté auparavant prévoyant la saisine du juge au bout de quarante-huit heures. L'ensemble du projet a été ensuite repoussé par le Sénat, et c'est en commission mixte paritaire, c'est-à-dire hors de toute intervention gouvernementale, que le délai de sept jours a été repris, mais, cette fois, pour la saisine du juge : ainsi a-t-on abouti au texte définitif de la loi.

Le désaveu du Conseil constitutionnel, si désaveu il y a, ne peut donc s'adresser au gouvernement, qui n'a joué aucun rôle dans l'adoption de la disposition annulée. Les dispositions d'origine gouvernementale subsistant dans le texte voté par le Parlement n'ont pas fait l'objet de critiques de la part du Conseil.

2) Si le texte initial déposé par le gouvernement ne traitait pas de la « rétention » d'un étranger en cas d'expulsion, c'est pour la bonne raison que ce problème est résolu par la législation et la réglementation existantes.

L'article 120 du code pénal, issu d'une loi du 7 février 1933, a posé le principe de cette rétention, dont la légitimité en elle-même vient d'être confirmée par le Conseil constitutionnel. Un décret d'application n° 78-1154 du 9 décembre 1978, qui a reçu l'avis préalable et favorable du Conseil d'Etat, prévoit en son article 2 que « le procureur de la République veille à ce que la durée du séjour dans l'établissement pénitentiaire soit limitée au temps strictement nécessaire à l'exécution effective de l'expulsion ».

Les textes se suffisent à eux-mêmes et sont conformes à la Constitution, telle qu'elle vient d'être interprétée par le Conseil constitutionnel. C'est pourquoi il n'a été proposé aucune disposition nouvelle en la matière. L'arrêt du Conseil constitutionnel et l'annulation d'une disposition nouvelle d'origine purement parlementaire n'exigent pas un nouveau texte législatif.

Limiter un mal

Il parait nécessaire de compléter les observations du directeur des affaires criminelles et des grâces, parlant apparemment au nom du ministre de l'intérieur, qui défendit devant le Parlement le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers.

Ne serait-ce que pour préciser dans quel esprit M. Edgard Tailhades, sénateur socialiste du Gard, a déposé cet amendement n° 97 prévoyant que serait limitée à sept jours la détention extra-judiciaire des étrangers expulsés.

Dès le 18 octobre 1979, M. Tailhades et son groupe avaient fait valoir leur hostilité à l'ensemble du projet en formulant une exception d'irrecevabilité. Celle-ci ne fut pas adoptée, non plus que la question préalable du groupe communiste. Pour justifier l'exception d'irrecevabilité, M. Tailhades avait parlé de « restauration légale de l'internement administratif » *et s'était inquiété qu'il puisse n'avoir* « aucune limite de durée ».

Lors de la séance du 25 octobre M. Tailhades avait déclaré : « Il faut fixer un délai à l'internement des expulsés, sinon c'est la porte ouverte à tous les abus. Le délai de sept jours était celui qu'avait prévu la circulaire du 21 novembre 1977 (...) signée conjointement par M. le ministre de la justice et M. le ministre de l'intérieur. »

Il est donc manifeste que c'est en désespoir de cause que le sénateur du Gard a proposé son amendement. Il s'agissait évidemment pour lui de limiter un mal et non de le légitimer comme le soutient le directeur des affaires criminelles. Durant les débats, le ministre s'était d'abord opposé à l'amendement puis s'en était remis « à la sagesse du Sénat ». *L'amendement fut donc adopté. Et si l'ensemble du texte* « a été ensuite repoussé par le Sénat », *rappelons que c'est à la demande expresse du ministre !*

Pour ce qui concerne le décret du 9 décembre 1978, il convient d'abord de faire observer au directeur des affaires criminelles, qui se prévaut d'un « avis favorable du Conseil d'Etat », *que ceux-ci ne doivent pas être rendus publics. En tout cas pas par un haut magistrat dont on attendrait qu'il donnât l'exemple du respect de la loi.*

Quant au fond de ce décret, il en ressort que, contrairement à l'interprétation de la chancellerie, le système qu'il prévoit n'est pas conforme aux analyses du Conseil constitutionnel relatives à la loi sur les étrangers.

On le saura précisément lorsque le Conseil d'Etat se sera prononcé sur la demande d'annulation qui vise ce décret. Ce ne serait pas la première fois que la Haute Assemblée annulerait un texte pour lequel elle avait, dans un premier temps, délivré un avis favorable. Surtout lorsque est intervenu entre-temps un élément nouveau comme celui qui constitue la décision du Conseil constitutionnel.

PHILIPPE BOUCHER.

JUSTICE

A Ajaccio

Le procureur de la République ouvre une information sur les activités de « Francia »

M. Xavier Pompeani, procureur de la République à Ajaccio, a ouvert, mardi 5 février, une information judiciaire sur les activités du Front d'action nouvelle contre l'indépendance et *l'autonomie* (Francia). Cette organisation clandestine est née peu avant les événements d'Aléria, au mois d'août 1975, de la fusion de deux groupuscules : Jhuistizia Morandina et Jhuistizia Liberta. Les militants de ce mouvement se définissent essentiellement comme anti-autonomistes et anti-séparatistes. Ils partagent, pour la plupart, les idées gaullistes, et nombre d'entre eux appartiendraient au Service d'action civique (SAC) (*le Monde* du 9 janvier). L'organisation Francia entendait, à ses débuts, répondre à la violence par la violence : « *A chaque plasticage autonomiste, nous répondrons par un plasticage* ».

Elle avait revendiqué avant 1977, date à laquelle elle avait annoncé sa dissolution, plusieurs attentats. Depuis, néanmoins, des opérations de commandos lui ont été officiellement attribuées : dix attentats en 1977, trente-neuf en 1978, près d'une trentaine en 1979. Les autonomistes corses, pour qui les membres de Francia sont des « barbouzes » — « *I barbouzi, fora* », a-t-on pu lire sur les murs des villages, au cours des événements du mois de janvier — estiment que l'organisation groupe « *des hommes de main payés et manipulés* ».

Le commandant Pierre Bertolini et M. Alain Olliel, enlevés le 6 janvier par le collectif nationaliste de Bastelica (Corse-du-Sud), avaient été dénoncés par les autonomistes comme des militants de Francia.

D'autre part, M. Jean-Marie Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a ordonné, mardi 5 février, la libération de M. Pierre Pantalacci, vingt-deux ans, écroué le 18 janvier pour avoir participé à l'enlèvement de M. Jean-Robert Dumont, un agriculteur d'Aleria, originaire d'Afrique du Nord. M. Dumont avait été libéré vingt-quatre heures plus tard.

Une saisie d'armes de guerre

Un homme protégé

M. Richard Teboul, juge d'instruction à Versailles, a inculpé, mardi 5 février, pour détention d'armes de guerre et fait écrouer M. Michel Muret, cinquante ans, ouvrier serrurier, marié et père de deux enfants, qui détenait dans des caches un impressionnant stock d'armes et de munitions de guerre.

Dans le sous-sol de la maison de son père, à Rambouillet (Yvelines), M. Muret avait aménagé et coulé dans le béton un coffre blindé, dans lequel il entreposait quinze caisses de munitions de guerre allemandes, américaines et françaises, un fusil de guerre à lunette, un pistolet mitrailleur allemand P-40 de la dernière guerre, des fusils démontés, et s'était installé un atelier composé de trois machines à fabriquer des cartouches.

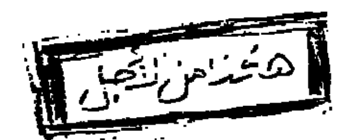
Mais ce n'était pas là tout le trésor de Michel Muret. En perquisitionnant à son domicile, 22, rue de la Tombe-Issoire, à Paris (14e), les gendarmes ont découvert que le petit appartement de trois pièces était équipé de caches judicieusement ménagées derrière un meuble-portemanteau et dans le faux plafond du séjour : treize fusils de guerre, un pistolet mitrailleur allemand et même une mitrailleuse allemande MG-42, ont été saisis.

Jusque sous le lit conjugal les gendarmes ont retrouvé un obus de 25 non désamorcé, neuf pistolets et revolvers de gros calibre dont un Mauser 1909 de grande valeur et une caisse de neuf cents cartouches...

« Toutes ces armes et munitions de guerre sont en parfait état de fonctionnement, rangées, huilées, régulièrement entretenus et les balles sont de fabrication toute récente, *estiment les enquêteurs.* Comment M. Muret avec son salaire mensuel de quatre mille francs a-t-il pu acquérir un tel arsenal et pourquoi le cachait-il avec autant de soin ? » *Toutes ces armes devront être expertisées pour établir si elles ont été utilisées dans des affaires criminelles récentes ou si l'on a affaire à un collectionneur... passionné.*

DAMIEN RÉGIS.

● *Francis Colas et Gilles Inchelin*, les deux anciens militants syndicalistes de Longwy arrêtés dans la région de Verdun (Meuse) (*le Monde* du 5 février), ont été inculpés, lundi 4 février, par Mlle Catherine Delorme, juge d'instruction au tribunal de Briey, de « *tentative de vol, vol qualifié et viol* ». L'union régionale CFDT de Lorraine, qui s'est réunie, lundi 4 février à Nancy, a précisé que « *les deux protagonistes ne sont pas des adhérents* » et estime que « *les événements douloureux consécutifs au plan de démantèlement industriel sont la cause du chômage et de la délinquance* ».



Les routes nouvelles de la drogue

II. — Bons consommateurs, mauvais usage

par CHRISTIAN COLOMBANI

Les drogués ne sont plus tout à fait les mêmes (« le Monde » du 6 février). Ils n'utilisent donc plus les produits anciens de la même manière et ils consomment de nouveaux produits. Cette polytoxicomanie, ou plutôt cette prise de drogue indifférenciée, complique la compréhension du phénomène. Elle en fait néanmoins ressortir le caractère psychologique et social.

Le temps des gourmets est révolu. A l'époque « écologique » on savait apprécier la « colombienne » qu'on n'aurait jamais confondue avec une autre mauvaise herbe. Entre le « libanais » et le « marocain » on ne se trompait pas. On jugeait au coup d'œil la couleur... la fraicheur. *« Un vrai héroïnomane qui s'injecte de la poudre fait la différence entre la brown sugar et la blanche ; jamais, il ne prendra un flash avec un placebo comme c'est le cas aujourd'hui »*, reconnait le docteur Aimé Charles-Nicolas du centre Marmottan.

La relation au produit a changé. On se pique, on « sniffe », on ingère, on prend de plus en plus souvent de la drogue, mais sans trop d'exigence. La « culture » des toxicomanes s'est appauvrie en quelques années. *« Autrefois, ils s'en tenaient à leur « dope » préférée, même s'ils faisaient de petites expériences, en général c'était l'héroïne ou le speed mais pas les deux »* raconte un jeune intoxiqué. Entre les héroïnomanes qui recherchent un univers ouaté et protecteur et les mangeurs d'amphétamines ou les « renifleurs » de cocaïne c'était l'indifférence, le mépris. A chacun son paradis. Mais aujourd'hui la banalisation de la drogue amène les intoxiqués à tout essayer. Ils paraissent ne plus rechercher un plaisir spécifique, comme s'ils n'attendaient plus d'un produit les mêmes effets.

La cocaïne utilisée par les andins pour oublier la faim ou pour escalader la Cordillière (là-bas une « cocada », c'est la distance parcourue le temps de mâcher une feuille de coca) ne leur procure sans doute pas les mêmes ivresses qu'aux membres du show business européen les « lignes » sniffées au cours des drogues parties. La façon, les dispositions d'esprit dans lesquelles la drogue est consommée, conditionnent en fin de compte l'effet qu'on en retire.

Le « flash » tellement vanté, si souvent comparé à l'orgasme, le chargent-ils toujours d'autant de plaisir ? Les toxicomanes d'il y a dix ans étaient en révolte, ils rejetaient à leur manière la société. Le monde dans lequel ils se réfugiaient ostensiblement devait être le meilleur. Ils accordaient au « flash » une puissante signification : un Nirvana qu'on ne pouvait pas même imaginer. A ceux-là, il fallait d'ailleurs dix à vingt jours pour « décrocher » physiquement mais le sevrage psychologique était aléatoire, la « guérison » prenait des années, beaucoup ne s'en remettaient pas. *« Les jeunes qui se piquent aujourd'hui ne sont plus aussi accrochés »*, constate le docteur Tonnellier du centre Marmottan. *« Ils n'ont pas des flashes aussi forts, ils savent mieux maitriser, ils ne se font que trois ou quatre fixes par semaine »*, rapporte un toxicomane de cette époque « héroïque ». Les collégiens de Liverdun (Meuthe-et-Moselle) qui réussissaient à planer avec un chanvre dénué de T.H.C. (1) — autant dire de la paille — n'y trouvaient pas moins leur compte.

Prendre de la drogue, comme fumer du tabac, ou conduire une automobile, est de plus en plus un acte rassurant, utile pour mieux s'insérer dans la société ou pour fuir les problèmes en mettant les sens et la conscience en sommeil. Autant de tentatives de suicide suivies de réveils sans espoir. Plus nombreux, plus jeunes, ils consomment les produits les plus invraisemblables et nocifs. Pensent-ils ainsi faire peur ? Faire comprendre aussi qu' *« avec le béton monte l'angoisse ? »* Que *« ça ne va plus dans leur tête »* ?

Pour dire cela tout est bon. L'armoire à pharmacie, mais aussi le placard des détergents. Les colles, les solvants, les laques, les aérosols, la glu. Au mois d'août, à Liverpool, un garçon de quatorze ans est mort pour avoir trop fréquemment respiré le gaz des briquets. Il avait fait des adeptes parmi ses camarades d'école. En Afrique noire, les jeunes des banlieues absorbent des mélanges de bière et d'essence. Les plus inventifs imaginent des potions extemporanées : le 14 octobre 1979 à Metz, cinq adolescents ont été hospitalisés pour avoir ingurgité un « potage » composé de tabac blond, de tisane et de médicaments. Mais on peut aussi se droguer au kérosène, au vernis à ongles, à l'eau écarlate, à l'eau de javel... à la phénicyclidine (P.C.P.) enfin, un anesthésique général utilisé en médecine vétérinaire pour calmer les animaux en batterie (voir encadré).

Pour l'heure, les drogués européens ont recours de façon massive aux médicaments, sans atteindre toutefois les abus des Américains. Une récente enquête du Strandford Research Institute a révélé que les armoires à pharmacie des 86 familles interrogées contenaient 2 539 médicaments différents. Une autre étude entreprise à Washington en 1969 avait démontré que 583 médicaments légalement en vente étaient plus dangereux que le L.S.D. Néanmoins, on a dénombré en France, pour l'année 1978, 1 042 cambriolages de pharmacies. M. Bruno Lebret, éducateur au centre DIDRO, compte dans la pharmacopée actuellement autorisée 284 médicaments en vente libre ou par ordonnance consommables à dose toxicomanique (en moyenne dix fois plus que la posologie normale). Ces produits entrent dans les diverses catégories de stupéfiants : amphétamines, hallucinogènes, opiacés, solvants et enivrants, dérivés du cannabis et psychotropes.

« Les médecins prescrivent des remèdes dangereux avec trop de complaisance, ils semblent ignorer que les toxicomanes peuvent consulter plusieurs confrères dans une journée et obtenir des doses au-dessus de la normale » dénonce Mme Pernelle Petit, responsable du foyer de la rue des Haies à Paris. Trop souvent en effet, les praticiens sont mal informés ou négligeants. Ils laissent trainer leurs ordonnances quand ce n'est pas leur carnet à souche. Le docteur Jeannette Croze-Castet, animatrice de l'association des parents de toxicomanes, a constaté le nombre élevé de fils de médecins parmi les drogués. Il suffit pourtant que la commission des stupéfiants inscrive un médicament au tableau « B » pour que sa consommation baisse. *« Le T. c'était pas possible*, raconte un ancien toxicomane, *c'est comme la cocaïne mais évidemment en moins naturel, avec une plus mauvaise descente. Je me shootais avec quatre fois par jour et pour aider la descente, je prenais un dépresseur... »*

Un autre médicament d'où on a retiré le principe opiacé est cependant toujours acheté par les drogués : ils y ont découvert un effet secondaire de type hallucinogène. Les mélanges avec l'alcool sont fréquents. Il arrive aussi qu'on ne veuille plus « gâter » une drogue qu'on redécouvre. Le whisky remplace souvent la cigarette de haschisch qu'on n'aurait pas manqué de fumer naguère. L'alcoolisme progresse chez les jeunes. Les plus pauvres se « défoncent » au gros rouge, les plus petits qui ne peuvent acheter l'alcool dans les magasins sans se faire repérer, se rabattent sur les colles et les solvants. On se risque à des mélanges insolites. Cet été, des garçons de Cangas près de Vigo en Espagne ajoutaient à leurs « joints » de la poudre d'os humains fabriquée avec les squelettes de l'ossuaire municipal. On essaie les cocktails explosifs : le « speedball » héroïne + cocaïne) serait « super-fantastique »...

La cocaïne reste un produit de luxe. Même si depuis deux ans elle réapparait en Europe, d'où elle avait disparu depuis la guerre, elle n'atteint pas vraiment la clientèle des jeunes. *« La « coque » c'est bon, mais c'est cher, il faut en prendre souvent sinon tu retombes. »* « Sniffée » dans les milieux où l'argent est facile par des curieux qui ont peur de s'accrocher à l'héroïne et qui sont généralement bien insérés dans une activité professionnelle, la cocaïne est appréciée pour ses effets stimulants. Elle donne à ses utilisateurs l'impression de devoir leur réussite à leur intelligence. L'héroïne en revanche — *« le seul produit qui n'augmente pas »*, fait observer M. André Solères, chef de la brigade des stupéfiants de la Préfecture de police de Paris — s'est « démocratisée », c'est une drogue du trottoir, les « dealers » attendent sur le boulevard Saint-Michel, au carrefour Buci, les clients souvent peu avertis. Cette méconnaissance du produit — l'acte de se droguer comptant davantage que la substance avec laquelle on se drogue — est aussi vraisemblablement l'une des causes des morts par surdoses plus nombreuses en France en 1979 (cent dix-sept) qu'en 1978 où il y avait eu cent deux victimes.

Les variations du marché, l'arrivée de l'héroïne du Proche-Orient (pure à 75 ou 80 %), trop forte pour être supportée aux doses habituellement injectées, sans oublier les poudres allongées de strychnine ou même de lessive, ont dû provoquer bien des tragédies au cours des derniers mois de 1979. *« Aujourd'hui, il y a trop d'arnaque »*, dit Christian, en cure de désintoxication. D'autres se sont tués en 1979, au trichlorétylène, aux médicaments...

Face à cette ruée vers ces drogues dures, la haschisch parait bien inoffensif et vaine la polémique qui se développe au sujet des dérivés du cannabis. Les polytoxicomanies actuelles remettent également en question la notion d'escalade et l'idée selon laquelle le « H » serait une substance initiatrice. *« Les parents qui donnent des calmants à leurs nourrissons parce qu'ils ne peuvent eux-mêmes supporter leur angoisse, ne les préparent-ils pas à devenir par la suite des toxicomanes »* ? s'interrogeait récemment le docteur Stanislaw Tomkiewicz, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Ainsi, après une époque où la toxicomanie revêtait parfois un aspect positif et même créateur, les « prises de drogue » sont devenues des actes plus médiocres et banals. *« La drogue s'est transformée en une sorte de psychorégulateur »* pense le docteur Brulé. Elle est réduite à ne plus être qu'une attitude de la jeunesse (la quasi-totalité des drogués ont entre quinze et vingt-cinq ans), en prenant un aspect normalisateur, elle aide à rejoindre le monde des adultes qui aussi souvent usent et abusent de l'automédication. *« Si je ne prends pas quelques amphés le matin, je ne peux pas aller au boulot »*, avoue un éducateur. Combien ne fument ou ne boivent que pour continuer à vivre malgré leur solitude. *« Tu vois*, dit Christian le guitariste qui « marche à l'acide » pour regarder ses doigts courir seuls sur les cordes, *j'étais tellement amoureux que je voulais un enfant et que je ne fumais même plus du tabac pour ne pas l'intoxiquer. Elle était trop bien pour moi, j'ai flippé. Avec le speed, je suis aussi bon que Wes Montgomery... Non, c'est pas vrai, si j'en prends c'est pour l'oublier. »*

(1) Tétra-hydro-cannabinol, principe actif du cannabis.

Prochain article :

LES GENDARMES ET LES « FOURMIS »

LEXIQUE

Accro : accroché, soumis à l'effet de dépendance de la drogue.

Baba cool : hippie des années 70.

Cheval, poudre, blanche : héroïne.

Cool (être) : éprouver un sentiment de bien-être et d'apaisement.

Dealer : revendeur de drogue pour subvenir à un usage personnel.

Défonce : abus de drogue.

Flash : impression ressentie après un shoot.

Flipper : ressentir l'angoisse du manque notamment.

Galérer : chercher son produit en « naviguant » d'un lieu à l'autre.

Junky : toxicomane « lourd ».

Shit : haschisch.

Shoot : une piqûre et son effet.

Sniffer : renifler.

Speed : principalement le L.S.D. et toutes les drogues à effet excitant.

Trip : le voyage imaginaire sous l'effet de la drogue.

UN PARADIS SYNTHÉTIQUE

« La poussière d'ange »

(De notre correspondante.)

New-York. — La « poussière d'ange » *(angel dust)* ou phencyclidine (P.C.P.) est un hallucinogène chimique qui existe sous forme de cachet, de pilule, de poudre ou en solution liquide et qui est parfois vendu sous le nom « marijuana synthétique » ou T.H.C. Le P.C.P. est utilisé, à l'origine, comme anesthésique en médecine vétérinaire. Son absorption provoque des alternances de somnolence, d'angoisse, mais aussi des accès de violence. L'effet de dépendance psychologique est très rapide.

Le P.C.P. est surtout utilisé par les adolescents chez lesquels il provoque des troubles hallucinatoires qui peuvent les mener au suicide. Plusieurs accidents d'automobile, des noyades, voire des meurtres inexpliqués lui ont été imputés.

La « poussière d'ange », qui tend à remplacer le L.S.D. chez les jeunes drogués américains, se présente à l'état pur comme une poudre blanche soluble dans l'eau. Mais elle est de plus en plus souvent mêlée de substance colorée. Beaucoup de ses usagers l'emploient sous forme de solution qu'ils appliquent sur des feuilles de menthe, de persil ou de marijuana et qu'ils fument. Les services américains de lutte contre la drogue s'inquiètent du fait que l' « *angel dust* » peut assez facilement être fabriquée dans de petits laboratoires privés et que son prix de revient est beaucoup plus bas que celui des autres drogues « dures ».

En 1977, le P.C.P. avait provoqué la mort de quatre cents personnes. Sept millions d'Américains l'auraient essayé d'après la commission sur les abus de l'alcool et des stupéfiants de l'Etat de New-York. M. François Le Mouel craint que l' « *Angel dust* », qui n'est pas cher et qui est facile à fabriquer à partir de produits simples commercialisés, n'atteigne la France prochainement.

NICOLE BERNHEIM.

Mme Rachez-Stromberg dépose plainte contre X... pour meurtre

Mme Rolande Rachez-Stromberg, domiciliée à Dunkerque (Nord), qui revendique les terrains de Ramatuelle, dont 2 hectares avaient été cédés par M. Henri Tournet à Robert Boulin (*le Monde* du 8 novembre 1979), a déposé, au tribunal de Valenciennes, lundi 4 février, une plainte contre X... pour meurtre après le décès, selon elle suspect, de sa mère, le 3 février 1973, Mme Suzanne Rachez. Cette dernière était P.-D.G. de la société fermière du casino de Saint-Amand-les-Eaux, dont M. Tournet fut administrateur de 1963 à 1968. Mme Rachez-Stromberg affirme qu'elle a recueilli des éléments lui permettant de penser qu'il y a eu *« non-assistance à personne en danger avec préméditation »* après l'explosion à Saint-Amand-les-Eaux, le 1er février 1973, d'un camion de gaz propane (*le Monde* du 3 février 1973) qui avait provoqué la mort de neuf personnes et endommagé plusieurs habitations.

Mme Rachez-Stromberg *« n'exclut pas qu'il y ait un lien entre cette affaire et celle des terrains de Ramatuelle »*. M. Paul Chaspoul, procureur de la République de Valenciennes, a déclaré *« qu'une enquête préliminaire allait être entreprise afin de déterminer les suites éventuelles à donner à cette plainte »*.

● *Naufrage au Portugal : treize morts.* — Les treize pêcheurs de l'équipage du *Cordeiro de Deus* onot trouvé la mort, le 5 février, dans un naufrage, au large du port de Leixoes, au nord du Portgal. — *(A.F.P.)*

FAITS DIVERS

Robert Blanc emporté par une avalanche

De notre correspondant

Grenoble. — **Le directeur de la station des Arcs, M. Robert Blanc, a été emporté par une avalanche, lundi 4 février, alors qu'il faisait des sondages près de la route d'accès du village d'Arc 2 000. Dégagé rapidement par les pisteurs de la station qui l'accompagnaient, M. Robert Blanc ne put survivre à ses blessures. Il était âgé de quarante-sept ans.**

Le rôle de Robert Blanc fut déterminant lors de la création de la station des Arcs. Originaire de la commune de Hauteville-Gondon, qui possédait une grande partie des terrains de la future station, il fut, à partir de 1961, le meilleur défenseur du projet auprès des gens de son village, de la vallée et de ses clients de Courchevel, où il était moniteur de ski depuis dix ans. *« Sans Robert Blanc, je n'aurais jamais créé Les Arcs. C'est lui tout d'abord qui m'a fait découvrir le site et m'a rendu sa part de rêve »*, écrit le promoteur des Arcs, M. Roger Godino, dans le livre *Construire l'imaginaire*, où il décrit la naissance de la station et son developpement actuel. *« Il a su vaincre leurs réticences bien légitimes de montagnards à l'égard de ce qui risquait de bouleverser leur vie, même en mieux. Il les a convaincus par sa sincérité de la nécessité d'une telle entreprise pour relancer l'économie et l'emploi. Il a été l'artisan de leur prospérité. »*

Robert Blanc ne fut pas seulement un visionnaire mais aussi un inventeur. Le ski français lui doit notamment la méthode dite du « ski évolutif », qui permet à un débutant d'apprendre à skier à une vitesse record ; mais aussi le « ski total », où le skieur peut sans risque descendre dans la poudreuse hors des pistes balisées, le domaine skiable ayant été préalablement vérifié par les pisteurs de la station *« afin de prévoir les couloirs d'avalanche »*. — C.F.

Le meurtre du notaire de Muzeray (Meuse)

Le notaire de Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle), Me Jean Flauder, cinquante et un ans, tué dans la nuit du 4 au 5 février à Muzeray (Meuse) de six balles de pistolet (*le Monde* du 6 février), a dû être victime d'un guet-apens, estiment les enquêteurs de la police judiciaire de Nancy.

Le notaire avait quitté son étude dans l'après-midi du 4 février, vers 17 heures, pour se rendre à Muzeray, où un rendez-vous lui avait été fixé par téléphone avec des personnes ne figurant pas parmi ses clients, et dont on lui avait indiqué l'emplacement de leur maison, *« à l'entrée du village »*.

Dans la soirée, inquiet de ne pas voir revenir son père, M. Jean-François Flauder, fils de la victime et premier clerc de l'étude, se rendit à Muzeray en compagnie d'un autre clerc, M. Rotty. Les deux hommes allaient découvrir peu avant minuit la voiture du notaire stationnée à l'entrée du village. Ce n'est qu'une heure plus tard, en revenant sur les lieux, qu'ils trouvèrent le corps de Me Flauder à une quinzaine de mètres de son véhicule, tué de six balles, dont quatre en pleine tête. Les lunettes brisées du notaire étaient à une centaine de mètres de là.

S'il existe bien à Muzeray une famille répondant au nom donné par téléphone à Me Flauder, ces personnes ont indiqué aux enquêteurs ne pas connaître celui-ci et ne lui avoir jamais fixé quelque rendez-vous que ce soit. En outre, leur maison est située au centre du village.

Les enquêteurs semblent vouloir accorder une importance particulière au fait que Me Flauder devait être entendu, le mercredi 6 février, par la section financière de la P.J. de Nancy, dans le cadre d'une affaire fiscale concernant l'un de ses clients.

● *Sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes*, où fonctionne l'école nationale d'hélicoptères de la firme Héli-Union, une Alouette-III s'est écrasée mardi matin 5 février, au décollage, en bout de piste, alors qu'elle venait de faire son plein de carburant. Dans l'appareil transformé en un énorme brasier, avant que les pompiers aient pu tenter la moindre intervention, un moniteur algérien, M. Bencharim Ramez, trente-trois ans, de Blida, et son élève-pilote, M. Noudesette Karkar, également de Blida, ont péri carbonisés. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Une enseignante dépose un recours pour conserver un emploi à mi-temps

De notre correspondant

Lille. — Le ministère de l'éducation ayant refusé de lui accorder un poste à mi-temps, une enseignante lilloise, Mme Jeanne-Marie Caudron, a déposé un recours devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir.

Titulaire depuis onze ans, détachée comme conseillère à la formation continue à Lille depuis cinq ans, Mme Caudron est mariée ; elle a trois enfants à charge, dont le plus jeune est âgé de deux ans et demi.

Pour l'année 1978-1979, elle avait obtenu un emploi à mi-temps. Cela lui a été refusé avant la dernière rentrée, à moins qu'elle ne reprenne un poste d'enseignante... Elle avait pourtant, à titre conservatoire, demandé un poste en lycée d'enseignement professionnel sur six établissements proches de son domicile, afin d'éviter les longs déplacements. L'administration ne lui a pas répondu.

Contrainte de travailler à temps plein depuis septembre, Mme Caudron estime la décision ministérielle injustifiée. Certes, tous les textes sur le « mi-temps » des fonctionnaires sont assortis de la clause restrictive relative aux *« nécessités de fonctionnement du service »*. Ils prévoient en même temps le remplacement sur le demi-poste vacant par un auxiliaire.

Or le ministère affirme, pour justifier son refus, que les conseillers en formation continue sont des personnels trop spécialisés pour être remplacés. *« Cette discrimination,* s'interroge Mme Caudron, *signifierait-elle que l'enjeu est plus important lorsqu'il s'agit d'un travail administratif que lorsque l'éducation des enfants est en cause ? »*

Elle veut élargir la question : à l'époque où l'on parle de la baisse démographique et où l'on prétend inciter les familles à avoir un troisième enfant, n'est-il pas pour le moins incohérent de refuser ce qui pourrait faciliter la vie du couple en laissant à l'un des deux parents plus de temps à consacrer aux enfants ? En attendant que le tribunal administratif se prononce, l'enseignante a voulu faire connaître sa situation pour montrer qu'il fallait réclamer le droit au travail à temps partiel pour tous.

GEORGES SUEUR.

POUR PROTESTER CONTRE LES STAGES EN ENTREPRISE

Quatre mille cinq cents élèves des lycées d'enseignement professionnel ont de nouveau manifesté à Paris

Deux nouvelles manifestations de lycéens ont eu lieu, mardi 5 février, à Paris, pour protester contre les *« séquences éducatives en entreprise »*, créées à partir de cette année pour les élèves de dernière année des lycées d'enseignement professionnel (LEP) *(le Monde* du 30 janvier). Ils étaient près de deux mille cinq cents à avoir répondu à l'appel de la « coordination des LEP », animée essentiellement par les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière, et à défiler de la place de la République à la place des Fêtes.

Pendant ce temps, une autre manifestation a réuni environ deux mille jeunes, qui ont défilé de Port-Royal aux Invalides. Ce second cortège s'était rassemblé à l'appel du Comité central de grève, proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationale (O.C.I.).

Ces deux manifestations, qui ont eu lieu à la même heure, avec des mots d'ordre et des banderoles souvent identiques *(« Non à l'exploitation, oui à l'éducation ! », « Nous n'irons pas en stage ! »)*, illustrent la concurrence que se font, auprès des jeunes, les organisations d'extrême gauche. Attentives aux mouvements de lycéens de LEP, car *« ce sont de futurs ouvriers »*, les diverses organisations trotskistes tentent de prendre le contrôle d'une lutte provoquée par le mécontentement des élèves de LEP. Ces lycéens se montrent d'ailleurs assez rebelles à ces tentatives de *« prise en main »* et refusent souvent la présence des services d'ordre musclés de Lutte ouvrière ou de l'O.C.I.

La grève est assez suivie dans la région parisienne, où l'on compte une cinquantaine de LEP touchés par ce mouvement. Une nouvelle « coordination » doit se réunir, ce mercredi 6 février, afin de décider de l'éventuelle prolongation de l'action avant le début des vacances de février, qui commencent, pour cette zone, le 8 février. — S. B.

POUR OBTENIR LE REMPLACEMENT DES MAITRES ABSENTS

Des parents occupent plusieurs écoles à Gennevilliers

Depuis le début du mois de février, plusieurs écoles de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) sont occupées par des parents d'élèves qui protestent contre le non remplacement d'une partie des maîtres absents. Les parents sont soutenus par la municipalité, à majorité communiste, qui estime à cinq cent soixante-dix-neuf le nombre de jours de non remplacement des maîtres depuis le début de l'année scolaire. La mise en place de seize remplaçants, le lundi 4 février, par l'inspection académique n'a pas complètement apaisé le mécontentement.

Selon M. André Rustin, secrétaire départemental du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), l'accroissement du nombre des absences s'explique notamment *« par la féminisation du corps enseignant (de l'ordre de 85 % dans les Hauts-de-Seine), par sa jeunesse (50 % des institutrices ont moins de trente ans) et en conséquence la multiplication des grossesses »*. En tout cas, ces ces ruptures éducatives imposées aux écoliers ne peuvent que compromettre la scolarité des élèves dont, à Gennevilliers, 33 % sont des enfants d'immigrés, ce taux atteignant 60 % dans certains quartiers. Et dans cette cité ouvrière de cinquante mille habitants, édifiée à coups de grands ensembles dans la banlieue nord-ouest de Paris, la scolarité est prise très au sérieux. A l'école Henri-Wallon, installée au milieu des H.L.M., une vingtaine de femmes, jeunes et moins jeunes, ne cachent pas leur indignation. *« Pourquoi y a-t-il une discrimination entre Gennevilliers et Asnières où tous les remplacements sont assurés »*, demande l'une d'elles.

A la mairie, on suit au jour le jour l'évolution des occupations. Il ne fait guère de doute qu'on les encourage quelquefois. Un mouvement politique ? *« Peu importe,* résume le maire. *Il s'agit de nos enfants ! »*

M. CHRISTIAN PHILIP EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DU MAINE

(De notre correspondant.)

Le Mans. — M. Christian Philip, directeur de l'U.E.R. de droit et des sciences économiques de l'université du Maine, au Mans, a été élu, le 5 février, président de cette université. Il succède à M. François Dornic, parti en retraite en septembre dernier, et dont il assurait l'intérim.

La candidature d'un maître-assistant de l'Institut universitaire de technologie du Mans n'a pu être retenue : lorsque le candidat n'est pas professeur de rang magistral, il doit, en effet, pour être éligible par dérogation, obtenir la majorité des deux tiers du conseil ; ce qui n'a pas été le cas.

M. Philip a été élu par 23 voix sur 47 votants. Un professeur de l'I.U.T., membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur, a recueilli dix-huit voix.

J. B.

[Agé de trente et un ans, M. Christian Philip est le fils du préfet de région Olivier Philip et le petit-fils de l'ancien ministre André Philip. Diplômé de l'Institut d'études politiques de l'université de Paris, docteur en droit en 1973, il est agrégé en 1976. C'est alors qu'il est nommé professeur à la faculté de droit du Mans, où il était assistant depuis 1971.]

● *Des élèves assistantes sociales ont bloqué une bretelle du boulevard périphérique à Paris.* — Un important groupe d'élèves assistantes sociales venues notamment de l'Ecole normale sociale, du quartier de Charonne à Paris (11e), ont interrompu la circulation de 9 h. 15 à 10 heures, le lundi matin 4 février, sur la nationale 20, une bretelle du boulevard périphérique, porte d'Orléans, pour protester contre le projet de réforme de leurs études. Cette réforme, qui devrait entrer en vigueur en septembre 1980, comporte notamment la création d'un « recrutement extérieur » après cinq ans de responsabilités familiales ou professionnelles, où le « bac » ne serait plus exigé. La circulation a été rétablie après l'arrivée des forces de l'ordre.

UN SONDAGE DE LA SOFRES

Le baccalauréat devrait être remplacé par un système de notation continue

estiment trois Français sur quatre

Trois Français sur quatre souhaiteraient que l'actuel baccalauréat soit remplacé par un système de notation continue étalé sur les trois années de lycée (classes de seconde, première et terminale). C'est ce qui ressort d'un sondage de la SOFRES effectué entre le 12 et le 17 janvier auprès d'un échantillon national de mille personnes. Ce sondage, réalisé sur l'initiative du ministère de l'éducation, est publié par l'hebdomadaire *Télé 7 jours.*

D'après cette enquête, 59 % des Français jugent le baccalauréat difficile. Le bac reste donc une « épreuve » pour les élèves... et leurs parents, malgré la « dévalorisation » que dénoncent certains. Une majorité écrasante — 84 % — admet que l'examen a peu de valeur en soi, si l'on se réfère au marché du travail, mais que son intérêt majeur est d'ouvrir les portes de l'enseignement supérieur. C'est pourquoi 60 % des personnes interrogées jugent le baccalauréat utile *« pour réussir sa vie professionnelle »*. Le traditionnel réflexe *« passe ton bac d'abord »* est toujours bien vivant dans l'opinion.

Quant à l'organisation de l'examen, seulement 16 % des personnes interrogées s'en déclarent satisfaites ; 26 % n'en sont pas satisfaites mais estiment qu'il vaut mieux le conserver tel quel plutôt que d'introduire encore de nouvelles réformes ; 37 % souhaitent une réforme *« de toute façon »*. Une tendance semble se dessiner : 65 % des Français souhaitent que les élèves soient jugés sur l'ensemble de leur travail au cours de l'année scolaire et par leurs professeurs habituels. L'anonymat de l'examen ne fait plus recette lorsqu'il est payé par trop de « bachotage »...

SCIENCES HUMAINES

Le nouvel institut du C.N.R.S. sur le temps présent

Pour mieux connaître une Histoire négligée...

En 1957, M. René Rémond, aujourd'hui professeur à l'université Paris X (Nanterre), directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences toire d aujourd hui, celle dont es poitiques, lançait un 'plaidoyer pour une histoire négligée », l'hishommes, vivants aujourd'hui, ont pu être les témoins ou les acteurs.

Il aura fallu plus de vingt ans pour que ses souhaits soient pleinement exaucés. En 1978, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) décidait la création d'un laboratoire propre, baptisé Institut d'histoire du temps présent, dont les travaux porteront sur l'ensemble de la période de 1939 à nos jours.

La création de ce laboratoire, a indiqué, mardi 5 février, M. François Bedarida, directeur de recherche au C.N.R.S., qui dirige le nouvel institut et le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, répand à un double besoin. Scientifique tout d'abord, il faut que soient mieux couvertes par la recherche historique les périodes contemporaines les plus récentes (1). La vision ancienne selon laquelle l'histoire est la science du passé alors que le présent n'appartient qu'à la seule politique n'est plus de mise aujourd'hui et l'histoire, a souligné M. BEdarida, *« n'est plus en tranches »*. Besoin social, d'autre part : la *« consommation d'histoire »* ne cesse de croître, a-t-il rappelé, et nos contemporains recherchent, de plus en plus, leur identité et leurs racines dans un passé récent. Surtout, il faut, aujourd'hui, relier l'histoire et la prospective, voire éclairer les décideurs du présent.

A ces deux facteurs importants qui justifient à eux seuls la création, par le C.N.R.S., de ce nouveau laboratoire, s'est ajoutée une donnée circonstancielle : la décision, prise par le gouvernement il y a quelques années, de transmettre au C.N.R.S. la responsabilité du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, jusque là rattaché au secrétariat général du gouvernement. Cet héritage pèsera d'ailleurs assez lourd au départ ; une douzaines des quelque vingt personnes qui travailleront, dès cette année à l'institut, viennent du comité, dont le rattachement administratif au C.N.R.S. sera effecti le 1er janvier 1981.

Cette nouvelle formation de recherche, ont souligné M. René Rémond, président du comité de direction, et M. Bedarida, travaillera essentiellement comme un lieu de rencontres plusidisciplinaires. L'étude de la période qui va de 1939 à nos jours ne peut pas, à l'évidence, ignorer l'apport des autres secteurs des sciences humaines, comme par exemple la sociologie ou l'économie. L'Institut ne revendiquera-t-il aucun monopole. Il travaillera en étroite coopération avec la Fondation nationale des sciences politiques, l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ou les universités, sans oublier les équipes étrangères qui travaillent sur les mêmes périodes. La composition du comité de direction reflète d'ailleurs bien cette volonté d'ouverture, puisqu'on y trouve représentés, outre la plupart de ces organismes, l'Institut français des relations internationales, l'Ecole normale supérieure, la Documentation française, le ministère des affaires étrangères et les Archives de France.

Les récentes lois permettant la levée du secret sur les archives au bout de trente ans (au lieu de cinquante) et assouplissant le secret administratif, devraient faciliter le travail des historiens du temps présent. Il reste, ont souligné les deux responsables de l'Institut, que ce travail devrait exiger la mise au point de nouvelles méthodologies : il faudra par exemple faire largement appel à la « littérature grise » (documents semi-élaborés, rapports d'enquête des instituts de sondage, archives de bureaux d'études, tracts...) et au témoignage oral. Cette pratique ne manquera pas de poser des problèmes scientifiques, juridiques et éthiques, parfois voisins de ceux que doivent quotidiennement affronter les journalistes.

Dans un premier temps, l'Institut étudiera notamment la politique économique et la décision économique depuis quarante ans, l'histoire de la vie associative, des sciences sociales depuis 1945, de l'urbanisation, des mass média...

(1) L'histoire contemporaine, a rappelé M. Rémond, étend son champ d'études à tous les faits postérieurs à 1789.

PRESSE

● *Au quotidien « Forum International »*, dont la parution est suspendue depuis deux jours, la direction semble vouloir trouver une solution au conflit : les personnels (une centaine de salariés, dont cinquante-huit journalistes) ont été invités par Mme Colette Dana à tenir une assemblée générale ce mercredi 6 février pour *« que nous décidions ensemble,* dit Mme Dana dans une note au personnel, *de la reparution du journal ou de son arrêt définitif »*.

MÉDECINE

Les différentes activités du Centre d'information sur la régulation des naissances et la vie sexuelle seront réparties entre plusieurs organismes

Le Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle (CIRM) (1) cessera ses activités le 1er mai 1980 *(le Monde* du 19 janvier). Cette décision, prise le 15 janvier 1980 par le conseil d'administration et approuvée par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, est surprenante au vu des services rendus, importants et reconnus de tous. Le personnel du CIRM, pour protester contre cette dissolution, est en grève tournante depuis le 17 janvier. Au ministère de la santé, on indique que les vingt-cinq employés seront tous reclassés.

Le bilan de l'année 1979 de cet organisme, créé en 1976, est éloquent : vingt mille appels téléphoniques, vingt mille spectateurs venus assister aux projections de films et diapositives et plus de cinq mille personnes venues consulter la documentation.

La disparition du CIRM, dont la présidente démissionnaire est Mme Missoffe, s'explique par la nécessité de régionaliser, à tous les niveaux, l'information sur la vie sexuelle et la régulation des naissances, ce qui implique une réorganisation complète utilisant les structures existant déjà sur tout le territoire. La multiplication des centres comparables au CIRM ne peut, en effet, être envisagée pour des raisons financières (le budget prévu pour 1980 s'élève à 1,3 million de francs).

C'est pourquoi le ministère envisage une nouvelle répartition des tâches. Ainsi le Centre d'information féminine (2), qui compte actuellement plus de trente-cinq centres départementaux, prendra en charge le service d'informations téléphoniques concernant le dispositif social de la maternité, la réglementation du travail, les différentes adresses des centes et établissements concernés par la régulation des naissances. La documentation du CIRM continuera d'être mise à la disposition du public par le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, et, enfin, la documentation audio-visuelle et le service d'aide publique seront confiés au Comité français d'éducation pour la santé, qui dispose de centres régionaux.

Mais cette nouvelle organisation, estime le personnel du CIRM, supprime la principale activité du centre : donner par téléphone une information détaillée et précise grâce à un personnel spécialisé (trois sages-femmes et deux médecins), notamment sur la maternité, la stérilité, la ménopause et les maladies vénériennes. — Dr Ph. L.

(1) CIRM, 29, boulevard Raspail, 75007. Tél. 544-56-46.
(2) CIF. Tél. 705-33-60.

LE PROFESSEUR JEAN LEROUX-ROBERT EST ÉLU A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Au cours de sa séance du 5 février, l'Académie nationale de médecine a élu membre titulaire de sa deuxième section (chirurgie, accouchements et spécialités chirurgicales) le professeur Jean Leroux-Robert.

[Né le 10 janvier 1907 à Paris, M. Jean Leroux-Robert a fait ses études à l'Institution Sainte-Marie-de-Monceau et à la faculté de médecine de Paris. Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris en 1939, il est devenu en 1956 professeur au collège de médecine des hôpitaux de Paris. De 1936 à 1975, il est chef de service à la Fondation Curie-Institut du radium.

L'essentiel de la carrière du professeur Leroux-Robert a été consacré à la chirurgie carcinologique cervico-maxillo-faciale. Il a publié de nombreux ouvrages sur ce thème et notamment *les Epithéliomas intra-laryngés, les Tumeurs malignes de l'oreille, Histopathologie O.R.L. et cervico-faciale.*

Le professeur Leroux-Robert est président de la Société française de carcinologie maxillo-faciale et dirige activement diverses publications relatives à cette spécialité. Il est membre de l'Académie de chirurgie, expert près les tribunaux et membre de nombreuses associations et sociétés scientifiques françaises et étrangères.]

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE SECOURS « MÉDECINS DU MONDE »

Sous le nom de Médecins du monde, le docteur Bernard Kouchner et les médecins et infirmiers du navire-hôpital *Ile-de-Lumière* ont fondé, jeudi 31 janvier à Paris, une nouvelle organisation de secours d'urgence à vocation internationale (1).

Médecins du monde, dont les premières missions seront effectuées en Erythrée et en Indonésie, a indiqué le docteur Kouchner, s'est assigné un triple objectif : *« Aller où les autres ne vont pas, témoigner de l'intolérable et travailler bénévolement. »*

Le docteur Kouchner, quarante et un ans, avait quitté, en mai dernier, l'organisation Médecins *sans frontières*, qu'il avait fondée en 1971 au moment de la création du comité Un bateau pour le Vietnam. Pour l'action de ce comité, le docteur Kouchner et les soixante médecins, chirurgiens et infirmiers, tous bénévoles, qui se sont succédé sur l'*Ile-de-Lumière*, ont reçu, jeudi 31 janvier, le titre de « Médecin de l'année 1979 », décerné par la revue médicale *Impact médecin*. Ce titre était assorti d'un don de 10 000 F.

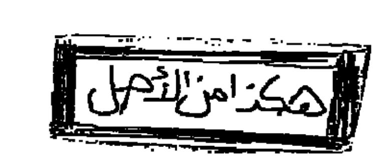
(1) 22, r. de Condé, 75006 Paris.

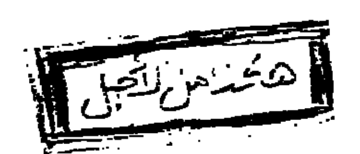
LE 23 FÉVRIER A VINCENNES

Première rencontre universitaire à PARIS VII organisée par la Commission préparatoire pour la réunion nationale des universités sur :

— la carte universitaire, la restructuration pédagogique, l'accès des salariés, des étrangers (bacheliers ou non) à l'université ;
— l'université et son environnement.

Contacts : « Vincennes à Vincennes ! » Université PARIS VIII, route de la Tourelle - 75571 Paris, Cedex 12.





Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

LE P.C.F. ET LA CULTURE

L'alliance des ouvriers et des intellectuels

DÈS les premières années de son existence, le parti communiste a bénéficié de la sympathie d'écrivains et d'universitaires qu'attiraient à lui ses origines pacifistes et les espoirs nés de la révolution soviétique. Ce n'est cependant qu'au début des années 30, après l'accession de Maurice Thorez au secrétariat général, que le P.C., inaugurant la politique qui allait mener au front populaire, s'emploie à développer son influence parmi les intellectuels. Thorez définit alors les bases de la ligne d'« ouverture » : rapprochement avec les socialistes, « main tendue » aux chrétiens et appel aux intellectuels. On retrouvera ces trois éléments, par la suite, chaque fois que le P.C. estimera possible de s'engager dans une perspective de participation au pouvoir.

A la libération, cette participation est un fait. De nombreux intellectuels, rassemblés autour du parti communiste en raison de son rôle dans la Résistance, contribuent à la promotion de sa politique dans la lutte qui l'oppose à ses partenaires socialistes et démocrates-chrétiens au sein du tripartisme. Le P.C. se contente alors du témoignage que ces intellectuels portent en faveur de sa politique nationale. Son expulsion du gouvernement, en 1947, et l'entrée dans la période de guerre froide amènent le parti a exiger plus de ses intellectuels. Il leur demande de cautionner non plus seulement l'orientation d'ensemble de sa politique et de celle de l'Union soviétique, mais surtout les fondements idéologiques de cette politique.

Le parti communiste s'affirme porteur d'une théorie scientifique ; la tâche des intellectuels est de confirmer cette théorie dans leur domaine d'activité, qu'il s'agisse des sciences humaines, des sciences exactes, de la littérature ou des arts. Cette attitude provoque deux types de réaction parmi les intellectuels. Les uns acceptent cette vision des choses et se font les zélateurs du marxisme-léninisme généralisé. Le réalisme socialiste est illustré, en France, par l'écrivain André Stil et le peintre Fougeron.

D'autres maintiennent une séparation entre leur activité propre et leur engagement politique, dont ils entendent conserver le contrôle. Ceux-là estiment, par exemple, qu'on peut être biologiste et communiste sans croire à l'« *hérédité des caractères acquis* », prônée par Lyssenko et érigée en dogme par les dirigeants soviétiques. Cette réserve est combattue par la direction du P.C., en particulier par Laurent Casanova, responsable de la section idéologique, qui affirme qu'il existe deux sciences, « *une science bourgeoise et une science prolétarienne* », et qu'il « *n'y a pas de synthèse possible* » entre les deux. Jacques Monod choisit : il quitte le P.C.F.

L'aide aux avant-gardes

Ceux qui restent, en résistant par une ironie discrète à la tutelle idéologique que le parti prétend exercer sur eux, voient les motifs déterminants de leur adhésion politique mis en cause, en 1956, par les révélations du rapport Khrouchtchev et par l'intervention soviétique en Hongrie. Cette fois, les clivages, parmi les intellectuels communistes, ne sont plus d'ordre théorique, mais d'ordre politique. Beaucoup quittent le parti ou en sont exclus. Chez les autres, prend définitivement forme un comportement qui consiste à se donner pour objectif de faire évoluer les positions du P.C., au lieu de se borner à les illustrer avec plus ou moins de conviction selon les cas. Le vingtième congrès du P.C. soviétique ayant apporté la preuve que les dirigeants communistes ne sont pas guidés par un savoir absolu et que, même dans leur domaine propre — la politique — ils ne sont pas à l'abri d'erreurs, il en résulte deux conséquences : d'une part, les spécialistes des diverses sciences, les écrivains et les artistes ne peuvent être tenus de soumettre leur activité à des directives extérieures à elle ; d'autre part, il ont un rôle actif à jouer pour éclairer le parti dans l'élaboration de sa politique.

Ces conceptions ne seront partiellement admises par les dirigeants communistes que dix ans plus tard. La réunion du comité central du P.C.F. à Argenteuil, les 11, 12 et 13 mars 1966, marque la reconnaissance, par le parti, de l'autonomie des sciences et des arts.

Cependant — deuxième postulat, — le parti — c'est-à-dire ses dirigeants — demeure l'unique interprète autorisé de la théorie marxiste-léniniste, même s'il consent à suspendre son jugement quant à l'application de cette théorie aux activités scientifiques et artistiques.

M. Roland Leroy devient responsable du secteur des intellectuels et de la culture, chargé au premier chef d'appliquer ces nouvelles *orientations*. Elles coïncident avec la politique d'union de la gauche dans laquelle le parti s'est engagé résolument depuis la mort de Thorez et elle s'accompagne d'un renouvellement, sous l'impulsion de M. Garaudy, de l'ouverture en direction des chrétiens. Les décisions consacrées à Argenteuil permettent au P.C.F. de se doter d'une véritable politique culturelle, qu'il applique dans ses manifestations publiques, telles que la fête de *l'Humanité*, et, avec une ardeur inégale, dans les municipalités qu'il contrôle. Le P.C.F. est la seule formation politique qui consacre autant d'attention et de moyens à suivre et, souvent, à aider les recherches des « avant-gardes », comme à favoriser l'accès d'un public plus large aux expressions culturelles.

Cette entente permet au parti communiste de surmonter le choc des évènements de mai-juin 1968. L'attitude du P.C.F., dans cette période, heurte un certain nombre d'intellectuels, qui comprennent mal que leur parti entrave la liaison entre le mouvement des *étudiants* et la *classe ouvrière*, au lieu de la favoriser, et qu'il paraisse, au total, freiner la contestation du régime. Plusieurs d'entre eux sont invités à discuter, pendant deux jours, avec les dirigeants du parti, qui montrent ainsi leur souci de ne pas se couper des intellectuels. Des départs, dans les mois et les années qui suivront, traduiront la conviction, chez certains intellectuels, que le P.C.F. a joué, dans cette période, un rôle conservateur.

Cette réaction, toutefois, est marginale. Très vite, les efforts du parti communiste pour parvenir à une entente avec le parti socialiste et pour assurer la victoire de la gauche, lui valent le soutien de nombreux intellectuels, qui ferment les yeux sur le décalage entre les bases de la politique du P.C.F. et les attitudes *nouvelles nées des événements de mai 1968, telles que le* refus de la séparation entre politique et morale ou entre politique et culture. C'est sur la question de la morale que ce décalage apparaîtra le plus clairement, lors du vingt-deuxième congrès, en février 1976. M. Georges Marchais déclarera cependant, l'année suivante, que la sphère de la vie privée échappe au domaine de la politique. Comme pour la culture, il ne s'agit pas à proprement parler d'une transformation des conceptions du P.C.F. : *faute de* les faire admettre, les dirigeants du parti décident de les taire, afin de ne heurter ni leurs militants et électeurs attachés aux positions traditionnelles, ni ceux qu'il veut gagner à sa politique.

Auxiliaires ou éclaireurs ?

Ce « double langage » permet au P.C.F., lorsqu'il décide de rompre l'union de la gauche, de réactiver des comportements qu'il n'avait jamais réellement combattus. Ces comportements se résument en ce que plusieurs intellectuels ont appelé, dans la tribune de discussion ouverte par *l'Humanité* pour la préparation de la réunion du conseil national, l'*ouvriérisme* et l'anti-intellectualisme. C'est sur ces deux réflexes que la direction du parti s'est appuyée pour faire face, en 1978, aux critiques que lui ont values ces choix dans la période qui avait immédiatement précédé les élections de mars.

Le deuxième postulat d'Argenteuil révèle une fois de plus son importance : les intellectuels peuvent contribuer à la diffusion, voire à l'élaboration (au sein des commissions de travail du comité central) de la politique du parti, mais ils n'ont aucun titre à la contester. S'ils reconnaissent que les intellectuels communistes sont des communistes comme les autres, les dirigeants du parti maintiennent en fait une conception de l'alliance entre la classe ouvrière et les intellectuels qui place la direction du parti en position d'arbitre de cette alliance. C'est elle seule qui autorise ou refuse, dans la presse du parti, la communication entre ces deux groupes, sachant qu'elle représente prioritairement les « intérêts des travailleurs », dont les intellectuels ne peuvent jamais être que les auxiliaires.

Outre ceux qui adhèrent inconditionnellement aux positions de la direction — les intellectuels « haute-fidélité », — nombre *d'intellectuels estiment que leur* fonction d'auxiliaire leur permet d'être des éclaireurs dont les idées, d'abord combattues, sont admises lorsque la direction, ayant assuré son assise à l'intérieur du parti et dans son électorat le plus fidèle, cherche à nouveau le chemin de la participation au pouvoir.

PATRICK JARREAU.

Questions

Porteur d'un projet de société, le P.C., ne peut se désintéresser de l'art, qui contribue à façonner les mentalités. Il ne peut ignorer que dans ce qu'il appelle aujourd'hui la « guerre idéologique » cette composante de la culture joue sa partie comme les *autres. Mais comment prendre* en charge l'activité des créateurs sans prétendre la régenter ? Comment faire appel au concours des intellectuels communistes tout en refusant d'exercer sur eux le moindre contrôle ? Au cours de son histoire, le P.C. n'a cessé de se heurter à ce dilemme, oscillant entre la tentation du libéralisme et la pesanteur du sectarisme.

Depuis 1966, officiellement, c'en est fini de l'art de parti, le « jdanovisme » est *mort* et le réalisme socialiste catégoriquement répudié. La création artistique, selon la résolution adoptée cette année-là à Argenteuil, ne se conçoit pas « sans recherches, sans courants, sans écoles diverses et sans *confrontation* entre elles », et le parti soutient les initiatives des créateurs « dans le libre déploiement de leur imagination, leur goût et leur originalité ».

Le P.C. a, sauf exceptions, joué le jeu. Il n'a pas plus imposé à ses artistes le respect d'une esthétique particulière qu'il n'a cherché, à travers sa presse, ses municipalités ou les comités d'entreprise proches de lui, à prononcer une exclusive contre les non-communistes.

Or cette volonté d'ouverture est précisément ce qui pose des problèmes. M. Waldeck Rochet parlait en 1966, à Argenteuil, du « double écueil du dogmatisme et de l'oppor*tunisme* » : *à vouloir échapper* au premier, le P.C. n'a pas toujours su éviter le second, allant jusqu'à manifester une sorte de neutralité indifférente à l'égard de ses artistes. Ce qui était en même temps la meilleure façon de refuser de les entendre.

Le P.C. veut désormais engager le dialogue, mais, à l'approche de son conseil national, il souligne aussi qu'il n'entend pas limiter le champ de la culture aux quelques personnalités des arts et lettres qui ornent les tribunes des congrès, et qu'il l'étend — à juste titre — aux vastes couches des travailleurs intellectuels, dont il promet de ne pas négliger *l'apport. N'est-ce pas confon*dre deux niveaux et noyer une question politique dans des considérations sociologiques ?

T. F.

UNE SELECTION

cinéma

KUROSAWA, MIZOGUCHI, OZU

La mode est au Japon, on ne va pas s'en plaindre lorsqu'il s'agit de somptueuses reprises. **Vivre** (**Ikiru**), de Kurosawa, met en scène un secrétaire de mairie qui va mourir et emploie ses derniers jours à devenir un héros. **L'Intendant Sansho**, de Mizoguchi, tantôt cruel, tantôt idyllique, raconte une révolte. Et la Cinémathèque française promet de grands moments avec un cycle Ozu de trente-deux films.

C'était demain, de Nicholas Meyer : Jack l'Eventreur à San-Francisco. **Retour en force**, Jean-Marie Poiré : un homme sorti de prison s'emploie rondement à récupérer sa famille. **Le Quintette de Sven Klang**, de Stellan Olsson : l'histoire d'un petit orchestre de jazz dans les *années 50*. *Reprise des* **Six contes moraux**, d'Eric Rohmer : variations subtiles sur des rencontres amoureuses identiques. Reprise de **Dora et la lanterne magique**, de Pascal Kané : pour les enfants, les aventures d'une petite fille redoutable. **Mamito**, de Christian Lara : tranche de vie aux saveurs tropicales. **Le Règne de Naples**, de Werner Schroeter : épopée d'un quartier pauvre de Naples de 1944 à 1972.

théâtre

TETE D'OR A SAINT-DENIS

L'œil perçoit des faisceaux verticaux de soleil, comme une forêt de lumières. L'oreille perçoit un échafaudage de moteurs d'avions, *de symphonies périmées*. Claudel, la tête hors de l'eau, lance un S.O.S., va se noyer. Une fête de théâtre pour qui sait aimer.

MACBETH
AUX BOUFFES DU NORD

Bureaucrate nazi, Michel Bouquet assassine *dirigeants*, *ministres*, mères et enfants sans trop savoir pourquoi. Le protagoniste principal est un bunker de l'Atlantique qui rôde dans les villes comme un loup. Mais les Tommies de Churchill s'adjugeront la victoire. Un Shakespeare rétro.

LES CREANCIERS
AU PETIT ODEON

Strindberg se soignait lui-même en plaçant sur des scènes de théâtre ses malaises, ses obsessions et en respirant un peu, là devant, dans un fauteuil. Du théâtre pour grands malades, administré bien sûr par Catherine Hiégel, François Chaumette, Jacques Toja.

Le Soulier de satin, au Théâtre d'Orsay : sept heures de spectacle menées à grandes guides par *Jean-Louis Barrault, en Monsieur* Loyal. Pour la langue de Claudel. **Elle est là**, au Petit-Orsay : l'épure de la peur dite par Nathalie Sarraute, vécue par Roland Bertin. **La Fille à brûler**, au Musée des monuments français : Jeanne d'Arc vivante et belle. **Flaubert**, à l'Aquarium : portrait-montage drôle, brillant, subjectif, imparfait.

musique

MICHAEL TILSON THOMAS

« Un génie ! Il me rappelle tout à fait moi au même âge », disait Léonard Bernstein lors des débuts de Michael Tilson Thomas... Typiquement américain en tout cas, malin, félin, sensible. On le connaîtra mieux après son passage *à Paris* à la tête de l'Orchestre national, dans les « Pièces » op. 16 de Schoenberg, le « Concerto à la mémoire d'un ange » de Berg, avec Régis Pasquier, et la curieuse transcription par Schoenberg d'un quatuor de Brahms (Radio-France, le 13) ; avide d'inédit, il nous révélera ensuite le « Deuxième concerto pour piano » que César Franck écrivit à treize ans (joué par Michael Ponti), accompagné de la « Symphonie » du même Franck et de l'ouverture de « Benvenuto Cellini » (Radio-France, le 16). Pour compléter le tableau, signalons une excellente émission sur M.T.T. de Bruno Monsaingeon (Antenne 2, le 18 février).

VICTOR HUGO A NANTERRE

L'excellente biennale « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » qui va se dérouler à Nanterre pendant près de deux mois, avec des œuvres de Chostakovitch, M. Monk, Mâche, Ohana, etc., débute par une « affiche musicale » d'Ivo Malec et Roger *Pillaudin* d'après des discours politiques de Victor Hugo, d'une brûlante actualité prophétique (maison de la culture de Nanterre, le 7 février).

JOURNEE FRANCO DONATONI

« Perspectives du XXe siècle » va permettre de faire plus ample connaissance avec l'un des chefs de file de l'école italienne actuelle : Franco Donatoni (1927), un post-webernien très original et puissant, résolument tourné vers l'avenir ; on y entendra des œuvres de Bach, Mahler, Gorli (un élève de Donatoni), Dusapin et des créations de Donatoni, sous la direction du compositeur, de G. Amy et de P. Mefano (Radio-France, le 9, à 14 h. 30 et 18 h.).

H. Sermet, pianiste égyptien (Gaveau, le 6) ; Schmitt, Prokofiev, Mendelssohn, par l'Orchestre de Paris, dir. S. Cambreling, avec R. Orozco (Congrès, le 7, à 20 h. 30 ; Champs-Elysées, le 9, à 10 h.) ; Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Arras, le 7 ; Calais, *le 8 ; Cambrai, le 9 ; Lille, le* 10) ; **Eugène Onéguine**, dir. J. Malraye (Théâtre de Caen, les 8 et 9) ; Beethoven, Schubert, Moussorgski, par M. Béroff (Gaveau, le 9, à 17 h.) ; Berg, Brahms, par le Quatuor intercontemporain (Orsay, *le 10, à 11 h.) ; Trio d'Archi* di Roma et R. Gaizio : Mozart, Beethoven, Dvorak (Radio-France, le 11) ; **Salomé de Strauss**, avec B. Lindholm et B. Ericson (Marseille, les 12, 14, 17) ; Mozart et Messiaen, par les solistes de l'Ensemble *orchestral* de Paris et Y. Loriod (Gaveau, le 12) ; concert-lecture : Haydn, Mozart, par Ch. Rosen, A. Moglia et A. Meunier (Radio-France, le 12, à 19 h.).

danse

CAROLYN CARLSON A L'OPERA

Présentation d'une nouvelle chorégraphie, **Trio**, sorte de fantaisie poétique sans fil conducteur ni thème précis où la danseuse et ses deux partenaires (Larrio Ekson et Jorma Uotinen) approfondissent encore leur *recherche* du mouvement pur.

Le groupe MA présente « Hana » au Musée d'art moderne : il s'agit *d'un très beau spectacle du cho*régraphe Yano, récemment créé au Festival de Lille (9-10 février, 17 h 30 ; 11-12 février 20 h 30) ; **Nourkil – Théâtre de la Danse au Théâtre Victor-Hugo de Bagneux** : Une troupe enrichie d'éléments formés à « Mudra ».

variétés

SUSANA RINALDI
A L'OLYMPIA

Une immense force, une violence *qui roule par saccades*, une voix étendue. Une comédienne aussi qui a tendance à mélodramatiser à l'excès le tango.

BERNARD LAVILLIERS
AU PALAIS DES SPORTS

Les grands éclats musicaux et les *rencontres à travers le monde* d'un chanteur qui a le goût du vécu.

jazz

SUN RA AU PALACE

L'éblouissant inventeur des formes libres du free jazz dans le temple du disco : le Palace. Très nouveau et intéressant. En petite formation, le 12 février, à 20 h. 30.

Alain Jean-Marie (piano) et **André Condouan** (guitare) au *Dreher* : deux Antillais de Paris ; **Lou Bennett** (orgue) et **Al Levitt** (drums) au Petit Opportun : deux Américains à Paris.

expositions

HOMMAGE A MONET...

Un grand rassemblement de près de cent trente peintures : l'ensemble du musée du Jeu-de-Paume (une soixantaine d'œuvres) augmenté de la quasi-totalité des Monet conservés dans les musées de province (une trentaine), de prêts de collectionneurs français et d'œuvres capitales des musées étrangers (*Leningrad*, Brême, *Chicago*, Cleveland, Boston, Washington...). A partir du 9 février.

... ET MUCHA
AU GRAND-PALAIS

Où l'on verra qu'Alphonse Mucha, *maître incontesté de l'affiche Art* nouveau, éblouissant illustrateur et décorateur de meubles, d'argenterie, etc., voulait aussi se vouer à la grande peinture d'histoire ; ce à quoi il s'employa surtout à partir de 1910.

LE VOYAGE D'ITALIE
DE VIOLLET-LE-DUC
A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Suivre Viollet-le-Duc tout au long de son périple à travers la péninsule et la Sicile, *découvrir* ses émotions et ses dessins, et découvrir en même temps la chapelle restaurée des Beaux-Arts, ses moulages et ses copies : c'est ce que permet cette exposition attentive à une sensibilité longtemps méconnue.

SIX CENTS PROJETS
POUR LES HALLES A LA FNAC

D'autres propositions pour le cœur de Paris. Il faut les voir comme les exemples des recherches qui agitent le monde trop clos de l'architecture. Quelques-uns laissent imaginer de réelles solutions. (13, boulevard de Sébastopol.)

LE P.C.F. ET LA CULTURE

Hors-jeu

par JEAN THIBAUDEAU (*)

J'ai milité au P.C.F. de 1970 au début de l'année dernière, dans les années par conséquent, après 68, de la recherche et de la conclusion d'un programme commun de gouvernement de la gauche, jusqu'à l'échec de cette politique et un peu au-delà.

J'ai milité à la base, réunions de cellule ou de section, vente des journaux, tracts dans les boîtes à lettres ou au porte à porte, affiches, manifestations, etc., et comme écrivain. Je n'ai cherché à aucun moment et on ne m'a jamais proposé aucune espèce de pouvoir ou de responsabilité dans l'appareil. Je n'ai jamais été invité dans un pays de l'Est.

J'ai beaucoup écrit dans la Nouvelle Critique *et dans d'autres revues du parti, dans* France nouvelle, *dans* l'Humanité, *avec une grande liberté. Beaucoup parlé aussi, dans des débats, des conférences. J'ai voulu contribuer, selon mes moyens, à des définitions nouvelles de la culture et de la politique (par exemple, en m'intéressant aussi bien à la question de la langue dans l'enseignement ou à la littérature de gare qu'à l'art moderne, ou encore en m'opposant au corporatisme des écrivains communistes formés par le stalinisme). Ma référence fondamentale était (elle est toujours) l'œuvre de Gramsci.*

On se souvient que la direction est intervenue autoritairement dans la préparation du XXIIe congrès, pour imposer sans aucune discussion l'abandon du concept de « dictature du prolétariat » et pour interdire le débat sur la « morale ». Ces deux mesures, on le voit bien à présent, étaient liées. Un moralisme rigide (par opposition à une analyse progressiste de la société civile) servirait à couvrir le refus d'une théorie concrète du socialisme démocratique. Dès ce moment, dès le XXIIe congrès, assez paradoxalement, puisque l' « ouverture » y était hautement affirmée, le mécanisme des pires régressions se trouvait en place. Et les petites recherches ou interventions telles que les miennes devenaient simplement hors-jeu.

Ce n'est pas l'échec électoral de mars 1978 qui m'a fait quitter le parti, mais la « normalisation » du vaste débat qui s'était ouvert spontanément à la base à la suite de cet échec. De ce printemps 1978 à aujourd'hui, la direction n'a pas cessé de provoquer la mise à l'écart ou le départ de milliers de communistes. Particulièrement chez les écrivains, les artistes, les agents culturels, les pertes sont très considérables. Il faut bien en conclure que les dirigeants communistes français, tout comme les dirigeants soviétiques, redoutent la dimension politique de la culture, sa force toute démocratique de transformation.

Plus généralement, la politique de la direction à l'égard des intellectuels devient une politique d'otages. Ainsi de la pression exercée pour qu'ils approuvent, avec la direction, l'occupation de l'Afghanistan. Cependant, il y a toute raison de penser que l'émergence d'une contestation communiste est la conséquence logique, et parfaitement saine, de la libéralisation du parti dans les années 60 et 70, laquelle n'a sûrement pas été le fait du bon-vouloir de la direction, mais plutôt l'une des résultantes de l'évolution de notre société dans son ensemble. Dans tous les cas, pour ce qui me concerne, les tâches que j'ai pu concevoir, quand j'étais au parti, je les vois toujours devant moi.

Durant ces années de parti, dans la fiction, j'ai seulement achevé un roman, et écrit quelques récits brefs. Je me suis surtout occupé de critique ou de théorie, sans aboutir d'ailleurs à des livres. Je ne dirai pas pour autant que mon appartenance au parti m'aurait en somme « stérilisé » (j'écris dix fois plus maintenant que me voilà « sans parti »). Il me semble au contraire que j'ai « accumulé ». Une certaine convivialité communiste, traversant, bousculant, les clivages ou les enfermements habituels, m'a bien servi à me dégager de l'étroitesse du milieu littéraire d'où je venais. Le prix dont j'ai dû payer, dans le milieu littéraire, mon adhésion, n'était ainsi pas trop lourd.

C'est, je crois, seulement à partir de la rupture de la gauche, dans l'automne 1977, lorsque la direction communiste a préféré la régression à un « combat pour l'union » rendu plus difficile, qu'écrire et être communiste sont devenus pour moi contradictoires. Et, bientôt, jusqu'à l'intolérable.

(*) Ecrivain.

OUVRIR LES CHAMPS DE L'IMAGINAIRE

par GILDAS BOURDET (*)

EN 1935, Bertolt Brecht dit aux peintres communistes : *« Lorsqu'on vous demande si vous êtes communistes, mieux vaut produire comme preuve vos tableaux plutôt que votre carte du parti. »*

Lisant aujourd'hui cette adresse, qui n'a d'injonction que l'apparence, *je la trouve juste et profonde,* complexe. Cependant, elle reste pour moi inopérante, pour d'autres aussi sans doute, comme si elle posait la question de ce qu'est la *tâche d'un artiste communiste* en termes aujourd'hui irrecevables. Sans doute est-ce la question même qui est devenue irrecevable, telle qu'elle est incluse dans la phrase faussement naïve du *« bon vieux »* Brecht. Précisons encore : il s'agit de savoir ce que signifie être communiste *en art,* et non pas du simple point de vue des tâches militantes assignées à tel ou tel membre *du parti, artiste de profession.*

Si la question est irrecevable, on ne peut pourtant pas l'éviter. Je ne le sais que trop : elle se pose obstinément à chaque instant de ma pratique quotidienne, et d'autant plus lancinante qu'elle n'est jamais que très partiellement et très temporairement résolue. Elle est omniprésente, *mais c'est à peine si j'ose* la formuler, comme s'il ne pouvait s'agir que d'une interrogation intime, presque clandestine. Comme si je n'étais pas autorisé à en parler publiquement.

Le parti communiste français est sorti de la courte période au cours de laquelle il a préconisé, et vraiment tenté de mettre en pratique, un *« art du parti ».* Douze ans après le vingtième congrès du P.C.U.S., il s'est dénié le droit d'assigner aux artistes, du point de vue de leur production, la moindre directive. Tel est le sens de la résolution finale du comité central d'Argenteuil, en 1966 : il se bornait à souhaiter que les artistes *« comprennent et appuient les positions politiques et idéologiques de la classe ouvrière ».* Il devenait le garant et le défenseur de leur totale *« liberté de création »* face à ses propres militants et à la société française tout entière.

Je ne peux que me réjouir, lorsque le parti, se déjugeant d'une attitude *« étatique »* héritée du stalinisme, renonce à tout autoritarisme à l'égard des productions artistiques. Je ne peux que me réjouir lorsqu'il reconnaît que la censure, le choix *des créateurs ou des équipes de* création, la répartition de l'argent et des commandes publiques, peuvent être le fait d'un appareil d'Etat, mais en aucun cas, même à un niveau fantasmatique, ne peuvent être celui de l'appareil du parti. Je ne peux que me réjouir lorsqu'il milite pour la garantie juridique des libertés d'expression artistique, lorsqu'il se situe sur le plan du droit.

Le fantôme du jdanovisme

C'est pour moi le signe d'une avancée réelle, d'une réelle réflexion sur la question du parti et de l'Etat. Je m'en réjouis d'autant plus quand je songe aux artistes soviétiques emprisonnés, au mépris de la légalité de leur pays, et qui n'ont d'autre espoir que le transfert d'un camp *« dur »* à un camp *« doux ».*

Je me réjouis, en somme, lorsque le parti étend à cette catégorie particulière d'individus que sont les *« artistes »* les libertés démocratiques et la liberté des personnes *physiques qu'il garantit à l'ensemble* des citoyens.

Il est clair que, pour moi, le problème ne tient pas à cette position du parti, mais au fait que ce soit là *toute* sa position sur la question de son rapport à l'art et à l'artiste.

Et je me demande si, à se situer sur le seul plan juridique, à n'avancer aucune théorie de la production artistique, à éviter d'élaborer le point de vue du parti dans ce domaine, le parti ne reproduit pas en creux et à son insu, en l'inversant, le rapport qui lie tout Etat aux citoyens artistes. Rapport tendanciellement coercitif, rapport matriciel entre les individus et les appareils.

Ce vide théorique me semble être à l'origine d'un certain nombre de dérapages observés dans des municipalités communistes, ou dans des déclarations péremptoires sur la *« démocratisation de la culture ».* Comme si errait le fantôme mal repentant d'un jdanovisme à demi exorcisé, *qui chuchoterait aux artistes : « Revenez, je ne vous battrai plus »...* Ce qui revient à avouer qu'on l'a fait, qu'on ne veut plus le faire, mais qu'on le pourrait encore... *Etrange déclaration d'amour que* celle qui dit : on ne s'occupera pas de vous, on vous fichera la paix !

Dans ces conditions, je ne suis rien d'autre qu'une personnalité de *l'establishment* théâtral. Ou, dans les termes d'Argenteuil, un *« représentant éminent »* de la profession artistique, qui honore et décore le parti de sa présence un peu distante mais chaleureuse, plus ou moins militante, attestant ainsi sa capacité — au parti — à réunir non seulement les damnés de la terre, mais aussi les esprits distingués. En plus chic, cette attitude renvoie aux *« morceaux récréatifs et artistiques »* autrefois en vigueur dans les meetings, remplacés aujourd'hui par les signatures notoires au bas des *pétitions.*

L'utilisation des sommités artistiques comporte néanmoins des inconvénients, ainsi la publicité qui *entoure certaines démissions* un peu voyantes. Elle n'est que le revers d'adhésions dont se glorifiait le parti : juste retour des choses, soyons *fair play.*

Aussi longtemps que le parti communiste repoussera en marge de ses préoccupations les activités de l'art, c'est-à-dire les représentations imaginaires, rien ne le distinguera *des autres. Que l'on m'entende* bien : je ne veux pas d'un art de parti, je n'en appelle pas non plus à un *« parti de l'art ».* Je crois nécessaire et urgent qu'un parti révolu*tionnaire — celui-ci ou un autre —* prenne conscience de l'enjeu que constituent les *« représentations imaginaires »* sécrétées par les artistes, et circulant dans la société.

Inconscient et désir

Je crois nécessaire et urgent de dépasser la problématique désormais *stérile de la conscience juste* ou fausse, d'ouvrir à la politique d'autres champs plus incertains, infiniment plus malaisés à baliser : ceux de l'imaginaire, ceux de l'in*conscient et du désir. Comment* ignorer encore l'importance de ces enjeux, malgré la vieille méfiance moralisatrice des organisations ouvrières à l'égard de ce que *Neruda aurait appelé « de pestilentielles agonies », « perversions »* dont l'origine est trop facilement attribuée à la division de la société en classes, cette méfiance qui empêche le parti d'avancer comme il le devrait.

Puisque, recourant à l'imaginaire, le travail de l'art consiste à examiner de la façon la plus *« réaliste » les rapports des hommes au monde* et des hommes entre eux. Puisque le *« procès de production »* des représentations imaginaires propose opiniâtrement une utopie qui reste *incontournable, l'une des obligations* du parti communiste — qui doit, comme le dit Louis Althusser, se mettre à l'écoute de la politique là où elle se fait — est d'inventer une écoute politique de l'art et de ses méthodes. Les artistes communistes en tireraient au moins un avantage, celui de se sentir un peu moins partagés en deux. Mais, après tout, je ne peux parler que pour moi.

Le parti communiste s'engagera-t-il dans cette recherche ? J'avoue qu'il me sera difficile d'attendre longtemps encore la réponse.

(*) Directeur du Théâtre de la Salamandre.

Aragon est

« ARAGON est un bonbon qui ne fond jamais », pensais-je en contemplant *l'image* du prestigieux poète. A quatre-vingt-trois ans, l'homme avait accompli le prodigieux exploit de vivre l'intime et intenable contradiction entre l'homme politique et le poète d'avant-garde. Non sans soubresauts, Docteur Jekyll et Mister Hyde, Lénine et Maïakovski se partageaient un corps apparemment lisse et toujours jeune au visage impassible. Et le poète d'avant-garde opposait à la violence des faits, aux farces tragiques de l'histoire, au cynisme politique, la douleur et l'amour. Et l'homme politique pointait parfois sur sa tempe le canon d'un revolver — rappelez-vous le portrait de Staline, le télégramme de Thorez. Mais l'œuvre, du surréalisme au réalisme, du réalisme à la modernité, s'élaborait, universelle.

Cette image unique, douce et lisse, de mémoire d'homme, quelle *plus* belle *manière* d'être créateur et communiste ! Il y en avait bien d'autres, me direz-vous, et je parle d'expérience. Il y avait par exemple celui dont la nuque ployait sous le poids d'airain de la classe ouvrière et dont le poignet ankylosé n'écrivait plus que des sornettes raisonneuses. Cet autre, plus malin... Il se disait matérialiste en politique et idéaliste en son art. Il y avait encore les chantres du petit peuple. La nombreuse cohorte des « déguisés » en ouvrier, honteux à jamais de leur origine de classe. Les « grands » créateurs, plus-value morale et politique fort prisée par le parti. La preuve de l'alliance, c'était que Picasso fût communiste. Aujourd'hui encore... Vitez vient de partir, mais Molière va adhérer, chuchote-t-on. Enfin, il y avait les autres à l'image déchirée, à la blessure ouverte.

Singulier état que celui de « grand » créateur. Il autorise la prise de parole politique. Aragon est au comité central. Permission exceptionnelle, car ce délicat équilibre peut, rompu, présenter quelques dangers. Ainsi l'on vit encore dernièrement des intellectuels prétendre à diriger la lutte de la classe ouvrière. A l'inverse, l'on voit périodiquement refleurir la tentation de juger l'art à l'aune de la politique.

Désarmante ironie d'appeler le créateur à la lutte. Chaque jour lui échappe quand il meurt de ne pas créer. Il joue son nom et perd son âme. Lutter pour créer...



un bonbon qui ne fond jamais...

par
PATRICK MORELLI (*)

n'est pas créer. Dieu, au chômage, s'est suicidé. Dans sa volonté de survie, le créateur se heurte aux puissances de la politique et de l'argent, à l'idée qu'ils se font de la création. Son ombre se dissout à l'acide sociale. On l'emprisonne dans le passé. A droite, on fête l'année du patrimoine. A gauche, à force d'hériter, on est devenu propriétaire. Qui ne juge de l'art en fonction des intérêts sociaux des couches qu'il représente ? Qui ? Et qui jugera de l'art en fonction des créateurs ?

L'« irremplaçable » dans la création ? Simplement le « moi » ou le « je » qui déchiffre le réel, son réel et témoigne ainsi en actes de sa solitude. Aventurier s'il refuse d'être courtisan, le créateur se voit maintenant contraint d'assumer les risques et de payer l'addition. Si on lui grée parfois ces navires, gare à lui s'il découvre ni l'Amérique ni l'Union soviétique, mais cette terre inconnue qu'est la création ! Certes, dans ce voyage, le marxisme demeure une aimable boussole, mais je proclame ce nouveau pays territoire de la femme, du doute et de la Lune.

Si la classe ouvrière porte en elle l'avenir du monde, ce dont nous pensons être convaincus, nous ne pourrons plus toutefois la croire sur parole. La démocratie, l'autogestion, appellent la critique culturelle des politiques et la liberté des artistes et des intellectuels à disposer d'eux-mêmes. Alors, conscience morale opposée à conscience de classe ? Le Matin. Catherine Clément peut-être. Parfois. Tenez, dans condamne l'intervention russe en Afghanistan. Jean Ristat, dans l'Humanité, choisit son camp et approuve. Qu'est-ce qui peut séparer deux communistes sincères? La première tranche culturellement en faveur du droit des peuples. Choix culturel ? Le second tranche en faveur de la lutte de classe internationale. Choix politique ?

Je contemple l'image douce et lisse au toucher d'Aragon, et défilent dans ma mémoire des images de la jeune révolution russe puis du Front populaire, de la Résistance, de la guerre froide. Mais, aujourd'hui, n'est-ce pas plutôt la déchirure qui témoigne de l'espérance et de l'exigence de l'alliance des créateurs, des artistes, des intellectuels avec le peuple ? Le créateur saurait-il être le captif exemplaire de la forteresse ? En pleine guerre de 1914-1918, Apollinaire se préoccupait, dans la boue des tranchées, de poésie. Aujourd'hui, la poésie s'écrit une caméra à la main dans la boue d'un monde bouleversé.

La liberté ne se donne pas, elle se prend, elle se risque. Ouvertement, nous prenons le parti de l'alliance et de l'union, mais nous nous laissons libres d'agir et de douter en toute conscience. La liberté du créateur est de choisir sa dépendance, mais de ne jamais s'en accommoder. Mais il est une autre exigence que pose la création : celle d'inquiéter le monde, d'aller au bout de sa terrible révélation du devenir de l'homme. La création se situe au plus haut point de lumière de sa dignité et de la liberté d'un pays. Nous exigeons d'aller au bout des conséquences artistiques et politiques de nos actes de création. Et tant pis pour le politique s'il ne trouve à nos exigences que peu d'intérêt, s'il se révélait incapable de saisir la portée sensible de ces avancées en terre inconnue. Nous, nous resterons à son écoute, attentifs et terriblement critiques.

(*) Créateur et responsable du Groupe Organon.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR PAUL SEBAN

« La révolte contre les formes établies »



« QUE signifie être communiste lorsqu'on est créateur ? Y a-t-il un art de parti ? Les choses ont tellement changé que toutes les questions de ce type sont aujourd'hui désuètes, *dit Paul Seban*. Pratiquement, depuis le comité central d'Argenteuil. A partir de là, la création a été considérée par le parti communiste comme un outil irremplaçable dans le processus spécial. Et je crois que, en ce qui concerne les municipalités communistes de la région parisienne, c'est là que ce sont trouvées les créations théâtrales les plus avancées, les plus raffinées, les plus ésotériques.

» Depuis Argenteuil, la valeur sociale de l'acte du créateur est affirmée par le parti, qui a aussi affirmé que dans la création il y a une part irréductible à toute analyse. Cette idée a du mal à faire son chemin, y compris (et surtout) à l'intérieur du parti lui-même, et sa diffusion dans les masses est une chose difficile.

— Depuis combien de temps êtes-vous communiste ? Et, en tant que créateur, quels ont été vos propres liens avec le parti ?

— Je suis communiste depuis 1947. J'étais étudiant, et à ce moment-là je ne posais pas les problèmes dont on vient de parler : les rapports du créateur et du parti. Non, je ne suis à ce moment-là qu'un intellectuel qui adhère au parti dans la période de la lutte de classe intense à l'échelle mondiale, où les choses sont d'une clarté éblouissante, et les choix, beaucoup plus simples que maintenant. Puis, dans les années 60, l'itinéraire d'un intellectuel communiste commence à s'alourdir de questions qui ne pouvaient jusqu'alors retenir son attention, compte tenu de l'acuité du combat.

» C'est dans les années 60 que j'ai commencé à travailler réellement et c'est à cette période que les questions sur les problèmes d'expression, de création, de parti, ont commencé à surgir. Souvent, je m'interroge sur ceci, qui me paraît plus que curieux : je suis un militant et aucune de mes œuvres ne traduit mon militantisme. Ma pratique de militant n'a jamais débordé sur le contenu de mes interrogations esthétiques.

» Cela vient peut-être de ma formation, c'est le surréalisme qui a joué le rôle le plus fondamental dans ma démarche. Le surréalisme, dans son urgence révolutionnaire, son appel à la révolte, et à se mettre au service de la révolution.

» Jamais cela ne m'a paru contradictoire. Il est normal que ce que je dis serve à quelque chose quelque part, tôt ou tard. Toutes mes idées, en matière d'art, partent de ce noyau dur, infracassable, du surréalisme. La révolte contre les formes établies, c'était faire de la *télévision contre* les formes existantes à la télévision.

» Contrairement à l'idée reçue, être un intellectuel communiste, un créateur communiste, ce n'était pas, et ce n'est toujours pas, s'attacher à un contenu social, mais s'attacher à la destruction des formes mises en place.

» Les structures formelles sont plus importantes que ce que nous avons à exprimer. Un homme comme Breton a fait plus que Barbusse, qui était empêtré dans son engagement. Mais dans nos rapports avec le parti, sur cette question-là, nous ne sommes pas sortis de l'auberge. Pour sept cent mille militants, une œuvre n'est une œuvre que si elle est engagée politiquement, immédiatement, que si elle aide tout de suite à y voir clair.

» Dans ces conditions, il est difficile pour le créateur communiste de s'y retrouver, et d'être considéré comme quelqu'un qui, à sa manière, participe au combat général. Or il y participe, par son regard, puisqu'il contribue à détruire l'ensemble des représentations que la bourgeoisie impose et qui semble aller de soi.

— On dirait que plus vous êtes respectueux de la discipline du parti (en approuvant notamment l'intervention en Afghanistan) plus vous vous sentez libre comme créateur.

— Comment un créateur, qui s'exprime à l'extrême pointe de l'exaspération, de la sensibilité, qui pense que le monde qu'il porte en lui est un monde de vérité, un monde extraordinaire, qu'il est bon de faire connaître, comment ce créateur peut-il se couler dans le moule de la discipline militante ? Non, la création suppose mépris des règles, je ne conçois pas un créateur discipliné. Hégel le dit bien quand il affirme : *« La liberté c'est d'être contre ou devant les autres. »* La discipline : en tant que militant, oui, jamais en tant que créateur.

» C'est pourquoi, dans le combat social mené, je ne vois pas d'autre issue qu'un parti de masse fortement organisé, face à l'immence armada de ceux qui possèdent le pouvoir. Y aller un à un, c'est la mort. L'organisation est une des raisons décisives de mon adhésion.

» L'intervention militaire soviétique en Afghanistan ne me satisfait pas, ni moi ni aucun communiste, j'aurais souhaité que le peuple afghan trouve en lui-même la force de résister aux rebelles islamiques, sans faire appel à quelqu'un. Mais si l'on reconnaît qu'il y a une lutte de classe à l'échelle internationale, on ne peut pas reconnaître ce principe sans en reconnaître le mouvement, la réalisation concrète, le conflit. Il s'agit de pas oublier que pour nous, communistes, le socialisme est encore une utopie que nous avons à charge d'accomplir. Mais nous vivons dans un monde concret où la lutte de classe ne s'accommode pas d'une vision idyllique de l'histoire et nous oblige à des prises de position immédiates.

» Cependant, même si je lui donne un rôle essentiel dans la défense anti-impérialiste, le socialisme existant n'a pas ma sympathie. Car à l'intérieur des nations socialistes je ne comprends pas comment la société peut exister sans le moteur de la contradiction.

— Que devient le créateur, que devenez-vous, lorsque le parti communiste n'est plus seulement un parti, et prend le pouvoir ?

— Un parti communiste doit créer les conditions sociales nécessaires pour que la fonction créative puisse s'exprimer de la manière la plus libre, la plus totale, la plus indépendante. Et le rôle des créateurs, c'est de constituer une opposition à l'intérieur du système, fût-il socialiste, pour le faire avancer.

» Avec un Etat socialiste, sans être dissident, je serai donc parmi les forces qui produisent les interrogations et les mises en cause du pouvoir établi. Le pouvoir, lui, raisonne toujours en termes d'urgence, appelle le créateur à l'aider dans sa tâche sociale, favorise ceux qui sont pour et non ceux qui sont contre lui.

» Mais je crois profondément que, là-dessus, les partis communistes français, espagnol, italien, ont des choses nouvelles à apporter. C'est une lourde tâche d'aborder la direction d'un pays avec le passé que nous lègue le socialisme réel d'aujourd'hui. Je pense que nous ne pourrons inventer un socialisme neuf que si le pluralisme est respecté, que si chaque individu se ressent beaucoup plus comme tel, que dans la société occidentale actuelle. »

Propos recueillis
par CLAIRE DEVARRIEUX.

LE P.C.F. ET LA CULTURE

Les prudences des comités d'entreprise

CREES en 1945, les comités d'entreprise se sont donné pour tâches primordiales *de reprendre* aux employeurs la gestion des œuvres sociales. C'est encore aujourd'hui leur préoccupation principale, celle qui mobilise la plus grande part de leurs budgets. La culture, presque toujours accolée aux loisirs, n'est donc pas la mieux servie dans la répartition des dépenses. Celle-ci dépend, en principe, des volontés politiques qui traversent les comités d'entreprise et des différentes manières qu'ont les uns et les autres de concevoir la culture : les thèses de la *C.F.D.T. (20,2 % des suffrages* selon les derniers chiffres connus) sont proches du P.S. et les options de la C.G.T. (37,4 %), cousines germaines de celles du P.C., malgré les déclarations d'indépendance et de non-ingérence de chacun.

A la disparité des tendances s'ajoute celle des moyens, liés à l'importance de l'entreprise. Des moyens financiers dépendent évidemment les moyens humains, qui sont parfois précaires et reposent sur le bénévolat, la bonne volonté, le militantisme, « *mais on est dépassé par l'ensemble des tâches et si on avait un permanent ce ne serait pas pour s'occuper de culture* », explique Daniel Cochereau, élu C.G.T. au C.E. Océ-Photosia Montreuil (3 F.O., 2 C.G.T., 1 C.F.D.T., 1 C.G.C.).

Le fait culturel ne va pas davantage de soi lorsqu'un C.E. a les moyens de s'offrir un ou plusieurs animateurs culturels. Certaines contraintes sont encore difficilement contournables, comme celles de l'arbre de Noël et de la fête des mères. En 1976, le C.E. de la Caisse d'épargne prévoyait dans ses dépenses : 217 500 francs pour l'arbre de Noël, 215 000 francs pour la fête des mères, 89 500 francs pour le théâtre, 2 500 francs pour les arts plastiques. Au poids des traditions s'ajoutent les réticences des ouvriers. « *Le théâtre, c'est comme le musée, les travailleurs disent :* « Ce n'est pas pour nous », remarque Bernard Pégaud, de Renault.

De ces blocages qui font de la culture, bien souvent, la vassale des loisirs, il a été largement question au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis à la fin de la saison dernière. L'équipe avait invité des représentants des comités d'entreprise à débattre avec elle de sa programmation. Pendant cette journée de travail, à laquelle assistaient une quinzaine d'élus ou de permanents de C.E., il a surtout été question des difficultés, des incompatibilités qui existent entre l'offre et la demande. Certaines expériences ont été relatées. Notamment celle de ce C.E. qui, une saison, a acheté pour 1,5 million de francs de billets « tous spectacles » (théâtre, variétés, danse) pour voir si la gratuité était payante. Aujourd'hui, comme en écho, Jean-Pierre Simonot, de Bosch Saint-Ouen, explique : « *On s'est aperçu que ça n'est pas une question de prix ; entre Villeret à 22 francs et* Holiday on Ice *à 80 francs, c'est cette dernière manifestation qui suscite la plus grande demande.* »

Une grande soif de l'histoire

Certains C.E. se sont déclarés sans complexe des agences de billetterie, même pour une pièce de boulevard, « *parce qu'il faut être attentif à toute demande, ne pas refuser un désir qui s'exprime* ». Un désir si fragile qu'un « loupé » fait perdre au délégué toute crédibilité. Cela incite à des prudences qui font de la culture au sein des C.E. une Cosette qui n'a pas encore découvert son Jean Valjean.

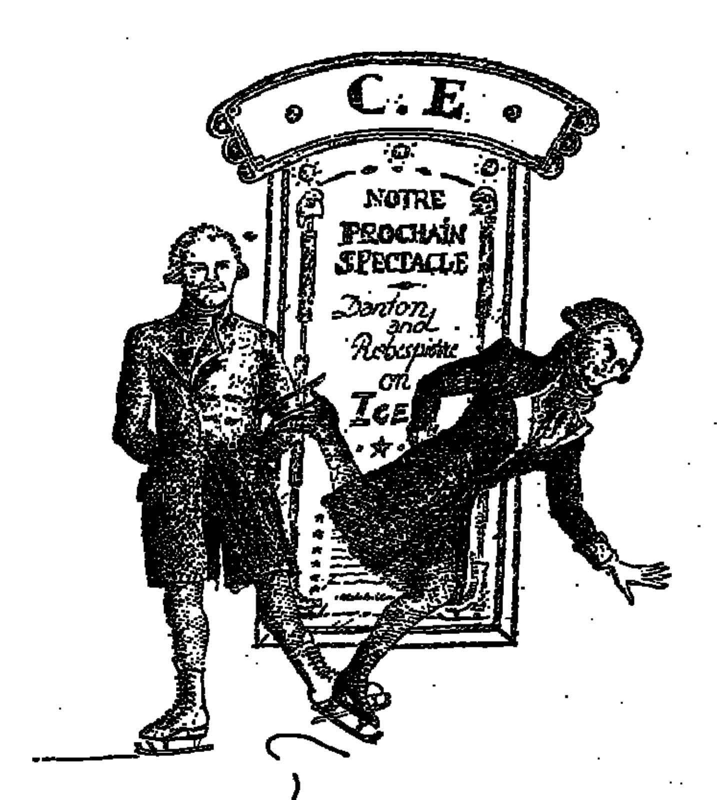
Les centrales syndicales ont beau s'évertuer à revendiquer la culture comme partie intégrante de la lutte, le message n'est pas forcément entendu. « *Ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. n'ont réussi à faire passer leur politique culturelle* », constate Gilbert Lallia, militant C.F.D.T., qui *s'occupe aujourd'hui de l'OCCAJ* (Organisation centrale des camps et activités de jeunesse), mais qui a été pendant dix ans secrétaire du C.E. du Crédit lyonnais.

Dès lors, on comprend les exhortations de Marius Bertou, responsable du service de la politique culturelle de la C.G.T., qui invite de façon pressante, dans *la V.C.O. (la Vie des collectivités ouvrières)*, les élus de la C.G.T. aux comités d'entreprise à participer, les 24 et 25 mars, aux journées nationales sur la culture que ce syndicat tiendra au Centre *Georges-Pompidou.*

« *Pour nous*, dit Marius Bertou, *la culture englobe aussi bien le sport que la musique, le théâtre, la télévision, les sciences et les techniques, les aspects d'éveil, de connaissance et d'ouverture que peuvent comporter les loisirs.* » Si la C.G.T. considère « *la création comme un moteur décisif de la culture* », elle s'interdit « *tout autoritarisme culturel envers les travailleurs comme envers les professionnels de la culture et les créateurs* ». En somme, une attitude assez démocratique pour séduire les fractions avancées de la création sans pour autant donner des complexes à Billancourt, qui aurait plutôt tendance à lorgner du côté du Palais des sports et du Palais des congrès.

A Renault-Billancourt, pour 10 000 places de spectacles achetées en 1979, 50 % l'ont été pour *Danton et Robespierre.* Soit six fois plus que pour la soirée « Loisirs et Culture » (800 places), organisée par le C.E. au Théâtre de la Ville, avec au programme Alex Metayer et *les Trois Sœurs.* Renault-Billancourt, presque une ville : 29 000 salariés, un C.E. de majorité C.G.T. (9 C.G.T., 1 F.O., 1 C.G.C., 1 C.F.D.T.). Pour 1979, la *subvention* était estimée à 38 179 820 francs. Soit 2,05 % de la masse salariale. Dans le budget global, 7,60 % sont attribués à la commission « Loisirs et Culture ». Elle possède la plus importante bibliothèque d'entreprise avec 70 000 livres. Sa discothèque compte 45 000 disques. Elle emploie 22 permanents.

Bernard Pégaud, depuis huit ans responsable permanent des activités culturelles, membre de la C.G.T., estime devoir « *mettre ses opinions sous la table* ». « *Il a*, dit-il, *à répondre à l'attente des élus et à être en priorité à l'écoute des travailleurs. Nous sommes les gestionnaires de leurs fonds. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de répondre à tous les phantasmes des créateurs.* » Pour lui, comme pour beaucoup de délégués de C.E., ceux de Robert Hossein ont du moins le mérite de répondre « *à la grande soif des travailleurs de connaître l'histoire* ». Même explication à la C.G.T. à propos *des raz de marée que suscite* ce metteur en scène. Et Dominique Cinq, rédacteur en chef de *la V.C.O.*, responsable de la commission confédérale des comités d'entreprise, faisant allusion à *Potemkine*, explique, non sans sourire : « *Ça fait plaisir aux travailleurs de voir leur conscience de classe sur scène.* » « *Le fait qu'il y ait plusieurs milliers de spectateurs pour* Danton et Robespierre *prouve que c'est un spectacle populaire* », estime Marius Bertou. Il précise que, contrairement à ce qui s'était passé pour *Potemkine*, la *C.G.T.* « *n'a pas eu à se mobiliser* ». En effet, « *il suffit de dire :* « On va programmer le dernier Hossein » *pour être débordé par les demandes* », expliquent Françoise Achard et Jean-Pierre Simonot, permanents du C.E. Bosch-Saint-Ouen. Ils tentent d'infléchir les choix mais ça ne réussit pas toujours. « *Pour* Méphisto, *à la Cartoucherie, nous n'avons eu que dix demandes.* » Françoise Achard, plus particulièrement chargée de la bibliothèque, essaie de « *susciter l'envie de lire autre chose que Guy Des Cars* ». Sur un effectif de mille deux cents salariés, elle a trois cent vingt lecteurs réguliers, ce qui n'est pas un mauvais score.



★ *Dessin de BONNAFFE.*

Les droits de l'homme

Depuis septembre dernier, la majorité au sein du C.E. Bosch-Saint-Ouen a changé de main. Le jeu des alliances a mis les grandes commissions, « Loisirs et culture » notamment, sous la présidence de la C.F.D.T. « *Cette organisation*, expliquent les deux permanents, eux cégétistes, *a fait campagne contre notre politique culturelle et affirmé qu'elle ne passerait pas par les circuits commerciaux. Aujourd'hui on en est à* Holiday on Ice, *et la demande est telle que le responsable de la section Spectacles nous a demandé de le programmer.* » Je suis leur délégué, donc je les suis, se dit l'élu syndical, bien obligé d'aller dans le sens de l'histoire. Dès lors, Robert Hossein semble un choix meilleur que *Holiday on Ice*. Au moins lui, « *il parle des droits de l'homme* ». Le quantitatif faisant naître le qualitatif, Robert Hossein apparaît, par la grâce des C.E., comme le nouveau champion du théâtre populaire.

Faisant le bilan du combat de la C.G.T. en faveur de la culture et de la création, le journal *le Peuple* indique dans son numéro 1075 : « *Jean Vilar a pu écrire ce que devaient à la C.G.T., aux comités d'entreprise, ces expériences réussies du T.N.P. et du Festival d'Avignon...* » Nul ne songe à le nier. La C.G.T. a fait également un bel avenir à Brecht. Cependant, il semble que les temps aient changé. Le militantisme n'est plus ce qu'il était. Aujourd'hui, l'électoralisme reprend ses droits. Aussi l'élu prend-il bien garde de ne pas déplaire : « *Ça compte au moment des votes* », explique, amer, Daniel Cochereau.

Certes le courant des mass media n'est pas facile à remonter et le fait culturel n'est pas acquis dans le monde du travail. Doit-on pour autant voler au secours de la victoire et manquer d'audace ? Est exemplaire, à cet égard, le cas des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, créée à Saint-Denis, au Théâtre Gérard-Philipe. Les C.E. ont d'abord boudé le spectacle et ont attendu pour aller le voir en masse qu'il soit repris au Théâtre Montparnasse. Pour René Gonzalez, directeur du Théâtre Gérard-Philipe : « *Cette prudence excessive a pour conséquence fâcheuse de marginaliser la création contemporaine, ce qui est très pernicieux et dommageable pour la culture dans son ensemble.* » Cette prudence en effet ne fait pas des C.E. le fer de lance d'une stratégie culturelle. Dans l'état actuel des choses, la classe ouvrière ira sans doute au paradis et... peut-être même un peu plus au théâtre pour peu que le Boulevard consente aux C.E. des tarifs de collectivités.

DOMINIQUE DARZACQ.

L'ALAP championne toutes catégories

Agence littéraire et artistique parisienne pour les échanges culturels. Dans l'art de la commercialisation des spectacles un aigle... à trois têtes : Georges Soria, André Thomazo, Lucien Rochon. « En somme une troïka »... remarque non sans humour André Thomazo, directeur général de l'entreprise.

L'ALAP est née en 1953 à l'instigation de Louis Aragon, Jean Lurçat, Georges Soria. Le *but alors : pratiquer des échanges* culturels avec les pays de l'Est, en « dépit des vicissitudes politiques de la guerre froide ».

La Comédie-Française en Union soviétique en 1954, le T.N.P. en 1956, Montand la même année, c'était l'ALAP. En France, le *premier concert Oïstrakh (1953)*, les Ballets Mazowsze (1954), le Berliner au Théâtre des Nations (1955), l'Opéra et le Cirque de Pékin (1955-1956), le Théâtre Juif de Varsovie à la Porte-Saint-Martin, Richter (1961), c'était l'ALAP.

***Aujourd'hui* la politique d'accueil va d'est en ouest, et les activités de l'Agence ont dépassé le stade de l'exploitation des spectacles invités pour passer à la production, ou à la coproduction.**

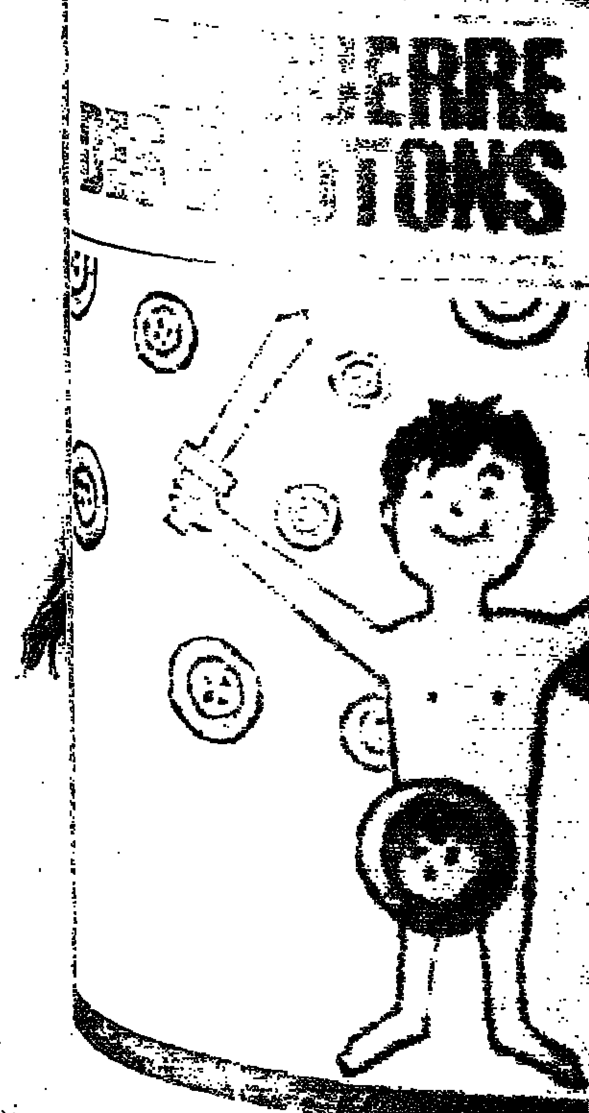
Devant la nécessité de rentabiliser ses manifestations artistiques, et inspirée de l'expérience Vilar, l'ALAP s'est très vite tournée vers « ces relais précieux que sont les collectivités ». Le temps ayant permis de roder les mécanismes, l'ALAP tient maintenant le haut du pavé. Elle est championne toutes catégories dans l'art de susciter les mouvement de foule. Pour cela, une équipe légère (dix permanents) *efficace* en diable. Un fichier tenu de main de maître : cinquante mille adresses individuelles, vingt-cinq à trente mille collectivités informées, relancées, choyées. Du coup, pour l'ALAP elles ont toutes les yeux de Chimène et acceptent de participer au lancement des spectacles. Pour ce faire elles achètent en solde et sans voir — ce qu'elles appellent prendre des risques — des demi-salles entières.

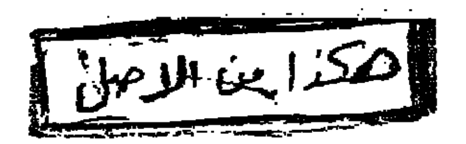
Au coup d'épaule des collectivités s'ajoute le sérieux coup *de pouce des médias*, mobilisés au nom du « théâtre populaire ». Tout le monde s'y met, et bien sûr « l'Humanité », dont la page culturelle, si congrue sur le théâtre, s'étoffe, par exemple, pour « Danton et Robespierre » de la contribution d'historiens sur la Révolution. Ne fut sans doute pas moins efficace la publicité de « Potemkine » dont s'ornaient, en 1975, les vignettes de la Fête de « l'Humanité ». Les prix ne sont pas si modiques : 100 F, 80 F, 50 F et 30 F en tarif individuel ; collectivités : 85 F, 65 F et 40 F, mais les résultats mirobolants. « Potemkine » : 250 000 spectateurs, « Notre-Dame de Paris » : 477 703. Selon toute probabilité, au 16 mars « Danton et Robespierre » aura atteint les 460 000 spectateurs.

Cependant l'ALAP n'a pas connu que des succès, elle a même essuyé des échecs (1). Le phénomène Hossein a braqué les projecteurs sur ses activités et ses méthodes, mais ses objectifs de « spectacles populaires » ne se fixent pas uniquement sur Hossein. Elle fera venir Alwyn Ailey en 1981 et a mis des billes dans le spectacle que Béjart crée avec l'IRCAM. Mais le rêve d'André Thomazo, c'est « produire, si Roger Planchon le voulait, « Mama Chicago » au Palais des sports ». — D. D.

(1) Notamment *Mère Courage* avec Casarès, à Bobino, en 1969, dont elle était productrice.







Un entretien avec Jack Ralite

« On ne peut plus couper le travail intellectuel du travail social »

« Quatorze ans après le comité central d'Argenteuil sur les problèmes idéologiques et culturels, en quoi le conseil national des 9 et 10 février marque-t-il une nouvelle étape ?

— A Argenteuil, nous avions précisé notre politique surtout — mais pas seulement — à l'égard des intellectuels des professions artistiques en reconnaissant leur fonction sociale et en affirmant la nécessité de la liberté de création, du pluralisme, de la confrontation, des recherches. Cette fois-ci, l'art, son mouvement et les autres domaines (mouvement des sciences, avancée des connaissances, des techniques, des langages, la politique, les représentations, les idées, les mentalités, les comportements, etc.), regroupés par nous sous le terme de culture, se trouvent pris en compte par notre stratégie politique des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. C'est la première fois que le parti communiste français fait du travail intellectuel, par-delà la qualité de ses démarches antérieures, une question politique centrale. Le socialisme autogestionnaire que nous voulons n'est possible que si la culture s'épanouit, si tout ce qui de ce point de vue cogne à la vitre de la nation trouve une réponse libérée. La culture est devenue un enjeu historique. Elle est la sœur jumelle de la démocratie. C'est « *une force fondamentale du développement historique de notre peuple* », comme le dit le document soumis à la discussion du conseil national.

— Vous parlez d'une prise en compte de la culture par votre stratégie. N'est-ce pas une façon de subordonner la culture à la politique ?

— Pas du tout. Dans le projet de résolution, nous parlons des « *Longwy de la culture* » que provoque le pouvoir. C'est que la situation de tout notre potentiel culturel est très préoccupante : qu'il s'agisse de la recherche scientifique, de l'éducation, de l'information, de la création artistique, de l'entreprise aussi, où le profit rabote l'initiative intellectuelle et culturelle, qui devraient trouver là un de ces terrains fondamentaux avec les ingénieurs, cadres et techniciens, avec tous les travailleurs d'ailleurs ; qu'il s'agisse plus généralement de la façon dont le pouvoir aborde la question intellectuelle, à la Louis XV, quand l'hôte de l'Elysée ose parler d' « *essoufflement biologique de l'espèce* ». Une des tâches sociales des intellectuels est de ne pas accepter ce déclin et de ne pas se laisser culpabiliser par ceux qui l'organisent. Nous voulons que les intellectuels jouent pleinement leur rôle afin d'être les acteurs d'un « anti-déclin ». En ce sens la culture est, avec la démocratie, le deuxième moteur ou le deuxième carburant de notre stratégie.

Contre l'idéologie de la désespérance

— Cela veut-il dire que vous demandez aux intellectuels, aux artistes, dans l'exercice de leur métier de rejoindre vos positions ?

— Mais non. Nous leur demandons de contribuer avec nous à créer les conditions d'un véritable exercice de leur métier. Mais nous sommes communistes. Relisez le texte d'Argenteuil de ce point de vue : le parti y souhaitait que les créateurs comprennent et appuient les positions idéologiques et politiques de la classe ouvrière. Le document qui sera discuté à Bobigny développe dans les conditions d'aujourd'hui — celle de la guerre idéologique, celle du développement des industries culturelles transnationales — cette remarque sur laquelle trop souvent un cache avait été mis. Soyons précis. Nous ne disons pas comme Giscard d'Estaing aux créateurs de participer à la mise au point de nouvelles « croyances collectives », lisez le consensus social. Nous ne réduisons pas comme le parti socialiste la portée de l'action culturelle à un rôle « *politisant* ». Ces deux attitudes ne sont pas nôtres. Prenons un exemple de notre façon de voir et de faire. Avec *Méphisto*, d'après Klaus Mann, Ariane Mnouchkine créé un spectacle qui traite entre autres de l'histoire du P.C. allemand. Très bien. Elle a son point de vue. Nous demandons seulement la liberté de donner le nôtre. Nous l'avons fait d'ailleurs à Avignon, et c'est une pratique que nous continuerons.

— Là où vous avez le pouvoir, c'est-à-dire dans les municipalités communistes, n'êtes-vous pas tentés de favoriser des artistes communistes ?

— Toute notre pratique prouve le contraire. Je dirais même que quelquefois des artistes communistes se plaignent non sans raison de travailler beaucoup moins que d'autres dans nos municipalités. Nous sommes en permanence pour le développement de la liberté de création, de recherche. Je n'ai jamais vu d'interdit. Guy Hermier l'a écrit dans vos colonnes, nous sommes pour le « courage de la création ». Regardez, à Aubervilliers, la programmation du Théâtre de la Commune, que dirige Gabriel Garran, qui n'est pas communiste : Strindberg, Shakespeare, Molière, Garneau, Max Frisch, Adamov, Musset, Peter Weiss, Chabrol, Pavel Kohout, Arthur Miller, Vampilov, Eugène O'Neill, etc. Tenez, pour O'Neill, la section locale du parti a diffusé, en son temps, un texte disant : « *On peut ne pas aimer la pièce, on peut la critiquer, mais Garran a le droit de la monter.* » Dans ce cas-là, nous, communistes, nous faisons connaître notre opinion ; c'est tout.

» Prenons un autre exemple. Nous combattons l'idéologie de la désespérance. Un homme de théâtre monte une pièce chargée de désespérance. Il a le droit de le faire, mais nous avons le droit d'exprimer notre avis à travers nos critiques. Nous ne sommes pas à genoux devant la création. Le peintre Masson, qui n'est pas un peintre réaliste, dit qu'un artiste « ramasse ». Notre point de vue est un élément de la réalité dans laquelle l'artiste « ramasse », non pour la copier, mais pour faire comme elle, « *pousser ses branches* », disait Picasso. Nous sommes pour le pluralisme. Allez faire un tour dans nos bibliothèques et comparez leurs fonds avec ceux des bibliothèques des quartiers bourgeois. Pour eux, le pluralisme, c'est en général tout le monde sauf nous. Et bien ! nous voulons y être aussi chez eux et chez nous.

Nous ne sommes pas pour un Yalta culturel

— Soit. Mais selon quels critères jugerez-vous ? Est-ce que, en affichant vos préférences, même si vous ne cherchez pas à les imposer, vous ne reconstituez pas un art de parti ?

— Dans ce cas le terme d'art ne convient pas. Depuis longtemps nous avons renoncé à attendre de l'art qu'il soit une simple illustration de notre politique. Dans ce cas-là nous avons un autre mot : la propagande de parti. Mais je veux dire quelque chose sur les critères que vous évoquez. Prenons deux notions : d'abord, la lutte contre la ségrégation culturelle. Depuis quelque temps, dans certains milieux, il est donné à cette idée un coup de chapeau poli mais il n'est plus rien fait pour lutter effectivement contre. Nous souhaitons faire comprendre aux créateurs qu'une des dimensions de leur liberté implique l'épanouissement des travailleurs, c'est-à-dire un recul de ce fléau qu'est la ségrégation culturelle.

» Autre notion, celle de l'écart : nous pensons qu'entre le moment d'une invention et sa mise en pratique il y a nécessairement un écart. L'application de cette notion en art a été faite quelquefois d'une façon si étroite, fausse même, que « *la plaie ouverte* », pour reprendre l'expression de Planchon, entre une création nouvelle et ses publics n'est plus vécue douloureusement. Il y a même eu, à l'abri de cet écart détourné, une sorte de « modernolâtrie ». Nous pensons, quant à nous, que l'on peut dès aujourd'hui faire bouger quelque chose, commencer à gommer la ségrégation culturelle, commencer à faire assumer par plus de monde l'écart.

» Autrement dit nous ne sommes pas pour un Yalta culturel, tout ceci impliquant bien sûr que pour les communistes le critère absolu de la valeur d'une œuvre n'est pas celui de sa communication. Nous laissons aux maîtres giscardiens de la télévision la pratique mutilante pour les artistes et méprisante pour les téléspectateurs qui consiste à déduire automatiquement du nombre de ces derniers la qualité d'une œuvre et de leur rareté ses défauts. C'est à partir de pareilles notions qu'un Terrasson a été obligé par le maire socialiste de Nantes de quitter la direction de l'Opéra de cette ville.

— Vous évoquez surtout le rôle des intellectuels dans la société. Mais dans le parti ? Quelle est la liberté des intellectuels communistes ?

— Leur liberté est entière. Ils ont une fonction comme les autres militants. Le nouvel Institut de recherches marxistes est un appel à leur esprit d'invention. « *J'invente donc je suis* », dit Aragon. Les intellectuels communistes contribuent au même titre que les autres communistes à définir et à mettre en œuvre la politique du parti, celle des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. Et l'on peut dire que, aujourd'hui, dans cette période impétueuse et tumultueuse, l'immense majorité d'entre eux agissent ainsi. J'ajoute que quantité de nos initiatives, de nos propositions — je suis bien placé comme député pour en témoigner — supposent une contribution spécifique des intellectuels communistes de toutes disciplines. Réfléchissez aussi à ce que signifie la véritable irruption publique et politique de milliers et de milliers d'intellectuels communistes sur la politique internationale de leur parti.

— Ils interviennent donc par leur travail de militants non par leur travail d'intellectuels ?

— Ce n'est pas ce que je viens de dire. Mais à vrai dire cela dépend d'eux. A chacun sa démarche. Langevin disait, par exemple, qu'être marxiste l'avait beaucoup aidé dans ses recherches scientifiques. Moi-même, être communiste cela m'enrichit énormément du point de vue de la pensée. D'autres, au contraire, sépareront leur activité militante et leur travail intellectuel, même si la dissociation ne peut jamais être complète. A chaque créateur de choisir. Si un communiste veut donner un caractère très politique à une œuvre artistique c'est sa liberté.

» Mais voyez les répertoires des théâtres animés par des créateurs communistes : ils ne sont pas marqués par un engagement immédiat et direct ; ce qu'ils offrent c'est un foisonnement d'inventions qui travaillent l'imaginaire et la sensibilité des gens, qui contribuent à la formation d'esprits adultes. Ce qu'ils peuvent attendre du parti communiste c'est qu'il se sente concerné et qu'il engage la discussion. Un jour, j'ai dit — c'est de l'humour — à Gabriel Garran, qui notait qu'à Aubervilliers jamais sa liberté n'avait été mise en cause : « *A la limite, tu as un excès de liberté.* » Car il y a une façon de donner un coin de liberté aux intellectuels qui consiste à les mettre au coin.

— C'est l'impression de nombreux créateurs communistes, qui regrettent qu'on ne tienne pas compte de leur apport.

— Vous avez raison de parler d'impression. Mais peut-être avons-nous eu un peu tendance à leur dire : « *Mettez-vous dans votre coin et travaillez.* » Aujourd'hui on ne peut plus couper le travail intellectuel du travail social ; ils s'entrecroisent, s'entre-nourrissent. Ce qui importe, et notre irréductible volonté de changement y est pour beaucoup, c'est le dialogue social en vue de l'alliance. Le mérite de Georges Marchais est d'avoir contribué à créer de ce point de vue un vrai dialogue, à la fois dans le parti et hors du parti, je dirai même au plan international. On se parle. Rudement, comme à l'usine, mais on dit ce qu'on pense. Quand on discute vraiment, on ne fait pas mimi-amour. On ne contourne pas les problèmes. Il s'agit de construire demain dès aujourd'hui. Il y a là, dans le développement d'un débat-combat, d'une lutte d'idées dans les luttes, les éléments d'une grande transformation, en un mot d'un début, dès maintenant, de l'avènement d'une nouvelle figure historique de la culture. »

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI.

★ M. Jack Ralite est membre du comité central du P.C., chargé des questions artistiques, et député de la Seine-Saint-Denis.

L'apport spécifique des intellectuels

(extraits du projet de résolution)

Les communistes qui exercent un métier intellectuel ont, en général, un lieu et un milieu de travail professionnel, d'action politique et d'intervention idéologique qui leur sont propres. Qui mieux qu'eux pourrait connaître ce milieu et les problèmes qui s'y posent, contribuer à élaborer les réponses concrètes qu'il convient d'y apporter sur la base de la politique du parti et conduire les les initiatives d'action appropriées ? (...)

Là ne se borne cependant pas leur apport spécifique à la vie du parti. En l'état actuel de la société, les intellectuels de profession ont en partage une formation intellectuelle de base, une familiarité avec telle ou telle dimension de la culture, un contact précieux avec des sources et des méthodes de connaissance. Cela constitue une richesse dont le parti doit bien apprécier tout ce qu'elle peut apporter à son combat libérateur. Avoir une connaissance précise de toutes ses compétences, y faire largement appel est une responsabilité de ses directions à tous les niveaux .(...)

A ce que le parti a pour tâche d'organiser s'ajoute ce qui ne s'organise pas : l'apport personnel de communistes à l'avancement de leur discipline, de chercheurs à leur science, de créateurs à leur art. (...) Si le rôle du parti n'est pas de décerner des prix ou des labels marxistes, cela n'exclut en rien qu'il manifeste son intérêt pour des œuvres ou des travaux que la classe dominante aimerait faire méconnaître après n'avoir rien fait pour les favoriser. Plus largement, nous ne nous inclinons pas devant les discriminations délibérées ou les façons détournées de tenir en lisière le travail de créateurs ou de chercheurs, communistes ou non, marxistes ou non.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf mardi et dim.).

GERARD FROMANGER. Tout est allumé. — Peintures. Jusqu'au 10 mars.

OYVIND FAHLSTROM. Rétrospective. — Jusqu'au 31 mars.

ADOLF WOLFLI. — Jusqu'au 7 avril.

CATHERINE IKAM. Dispositif pour un parcours vidéo. — Jusqu'au 3 mars.

DIANE ARBUS. — Jusqu'au 17 mars.

ATLAN, dans les collections publiques. — Jusqu'au 17 mars.

ATELIERS AUJOURD'HUI 19. — Pierre Gaudu/Enos. Jusqu'au 18 février.

IMAGES DE PASOLINI. — Jusqu'au 10 mars (le 27 février, à 20 h. 30, soirée d'hommage).

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MAISONS DE BOIS. — Jusqu'au 25 février.

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR. — Jusqu'au 17 mars.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 24 mars.

APPRENDRE A VOIR. Le Nouvel Observateur photo. — Jusqu'au 18 février.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril). Du 9 février au 5 mai.

MUCHA (1860 - 1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 9 F ; sam. : 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE, A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures no 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 18 février.

RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS. — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

SCULPTURES POLONAISES CONTEMPORAINES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 mars.

FORCES NOUVELLES 1935-1939 : Heraut, Humblot, Jannot, Lasne, Pellan, Rohner, Tal-Coat. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 7 février au 9 mars.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 août.

AYIKOO, boites en fer et faire en boite au Ghana. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Animations gratuites, prendre R.V. au 723-61-27, poste 14. Jusqu'au 2 mars.

TISSAGE ET VETEMENTS DANS L'ANTIQUITE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (544-40-41, poste 30-31). Jusqu'au 28 mars.

RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 mars.

ANDRAS BECK. Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf sam., dim et jours fériés, de 11 h., à 17 h. Jusqu'au 8 avril.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1980. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.

SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin février.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

CHAPEAUX, DE 1750 à 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F.

COULEURS : Photographies de Dermer, de Fraeye, Gangler, Le Gall, Grégoire, Schklowsky. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.

LE PRINCE IMPERIAL. — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.

CENTRES CULTURELS

LE VOYAGE D'ITALIE D'EUGENE VIOLLET-LE-DUC (1836-1837). — Chapelle des Petits-Augustins, Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf madi, de 13 h. à 20 h. ; vendredi, jusqu'à 21 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 février). Jusqu'au 17 mars.

BART VAN DER LECK (1876-1958). A la recherche de l'image des temps modernes. — **ANTON HEYBOER.** Tableaux, dessins, eaux-fortes, collages. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Du 8 février au 23 mars.

AUGUST SANDER (1876-1964). Photographie sociale. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Du 8 au 29 février.

VIDEO - PERFORMANCE - PHOTO. Photodocumentation, bandes vidéo d'Acconci, Vom Bruch, Campus, Gerz, Nauman, Oppenheim, Palk, Pane, etc. Gœthe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

600 CONTRE - PROJETS POUR LES HALLES. — FNAC, 13, boulevard de Sébastopol. Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 1er mars.

LA SAUVEGARDE DE VENISE. Une œuvre internationale. — Mairie annexe du vingtième arrondissement, 6, place Gambetta. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 février.

FIGURATION D'AUJOURD'HUI : Baldet, Brandon, Leproust, Luigi-Vinardell, Oliver, Taulé, peintures, Lutz, sculptures. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, porche de gauche, rue Lobau (côté Seine) (277-15-40, poste 40-66). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 28 février.

CHEZ L'UN, CHEZ L'AUTRE : œuvres de Blondel, Ducrot, Gaumy, Larrieu, Safford. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 24 février.

DONATIONS PARISIENNES AU MUSEE D'ART MODERNE DE RIO-DE-JANEIRO. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (225-92-50). Jusqu'au 22 février.

LA PEINTURE ARABE DU XIe AU XVe SIECLE. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 8 mars.

DE LA FIGURATION A LA NON-FIGURATION DANS L'ART QUEBECOIS. — Services culturels de la Délegation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-80). Jusqu'au 20 mars.

DERRIERE LE DECOR. La Comédie Française aujourd'hui. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 avril.

REFLEXION SUR UN SENTIMENT RURAL. Œuvres d'artistes de l'Ontario vivant en dehors des grands centres urbains. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 9 mars.

PEINDRE LE LIVRE. Jusqu'au 14 mars. — **OSCAR BERGMAN,** aquarelles. Jusqu'au 23 mars. — **LARS ERIK FALK,** sculptures. Jusqu'au 30 mars. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

LESZEK ROZGA, gravures. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (359-37-91). Jusqu'au 16 février.

CINQ VILLAGES A MELUN-SENART. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). A partir du 7 février.

DEUX CENTS ANS A LA SCALA. — Grand Foyer de l'Opéra. De 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mars.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 avril.

FELICIEN ROPS. Aquarelles, dessins et gravures (1833-1898). — Centre culturel de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 mars.

LE PATRIMOINE DE LA VILLE ET LA COMMISSION DU VIEUX PARIS (1898-1980). — Mairie annexe du 19e arrondissement, 5-7, place Armand-Carrel. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 février.

PETITS MEUBLES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE MAITRISE. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Du 8 février au 5 mars.

RAUL ANGUIANO. Peintures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 29 février.

BRODERIE ET TAPISSERIE à l'Ecole supérieure des arts appliqués Duperré. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

MANOLO. Peintures, dessins, sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-99). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 25 février.

SCARLET NIKOLSKA. Peintures. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 22 h., vend., de 10 h. à 14 h. 30. Jusqu'au 17 février.

ELIE ZABALETA. Dessins et peintures. — Club international du droit et de l'économie, 38 bis, rue Fabert. De 10 h. à 17 h. Jusqu'au 29 février.

ALICE LAICYTIA. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 29 février.

ILEANA BRATU. Dessins. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Jusqu'au 29 février.

GALERIES

BIBONNE, FAURE, MARTINEZ. L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 16 février.

SONIA DELAUNAY ET SES AMIS : Arp, Calder, Brancusi, Max Bill, Léger, Kijno, Magnelli, S. Taeuber, P. Raynaud, Gilioli, Hartung. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'en mars.

COLLECTION D'UN AMATEUR. Dessins et aquarelles de Bellmer, Chemiakin, Clavé, Cocteau, Delvaux, Hervin, Picabia, etc. — Galerie J.-P. Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-66-70). Jusqu'au 6 mars.

GONZALEZ, SMITH, CARO, SCOTT, STEINER. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 29 mars.

ROSSI, KANTOROWICZ, FRANÇOIS, BLOT DUCREUX, LAKICH, JOHNSON, ROMAIN. — Galerie au Fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 1er mars.

DANIELLE BLANCHELANDE, DOMINIQUE ERRET, NICOLE. — Art et regard des femmes, 22, rue du Faubourg-du-Temple (805-00-03). Jusqu'au 21 février.

OBLIQUES ET ANGLES. Œuvres de Chan, Chapparo, Brunaud, Hekking, etc. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 28 février.

PIERRE ROUSSEL, DALLOS. — La Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Jusqu'au 2 mars.

AUDEBES. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 16 mars.

BERTHOIS-RIGAL. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 1er mars.

BERTHOLLE. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 16 février.

ALEXANDRE BONNIER. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-53). Jusqu'au 8 mars.

ART BRENNER. Sculptures. — Union des Banques, 22, boulevard Malesherbes (266-93-36). Jusqu'au 15 février.

JACQUES BRISSOT. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 1er mars.

P. E. CLAIRIN. Soixante ans de peinture, 1919-1980. — Galerie Bernheim Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-60-31). Jusqu'au 28 février.

FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes ». Dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 1er mars.

SIGMUND FREUD. Vienne 1938 : photographies d'E. Engelman. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 16 février.

HAMISH FULTON. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71) Jusqu'au 21 février.

GARACHE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran 73-49). Jusqu'au 23 février.

MARIO GIACOMELLI. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 23 février.

JAMES GUITET. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 1er mars.

MICHEL HAAS. Peinture à l'eau. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 22 février.

JOUSSAUME. Peintures récentes. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 20 février.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN. Autour de la beauté usée. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 14 février.

MONDINO. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 8 février au 9 mars.

ROUGEMONT. Lambeaux, fragments, non-finito, sur papier, 1979. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon. Du 8 février au 9 mars.

SERRE. Peintures, gravures, dessins humoristiques. — Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 29 février.

GISELE SAMI-ALI. Aquarelles. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 16 février.

SHANON. Nouveaux collages. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 23 février.

CLAUDE DE SORIA. Ciments : tiges et plis. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 16 février.

PETER SORREL. Pencil paintings. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 8 mars.

FERNAND TEYSSIER. Les natures intérieures. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 29 février.

RICHARD TISSERAND. Paysages insolites, peintures et mannequins. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 février.

TORAL. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (325-22-40). Jusqu'au 8 mars.

DAVID TREMLETT. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 27 février.

LE COSMOS D'ANITA TULLIO. Gouaches, reliefs, terres, bronzes. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 1er mars.

UBAC. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 22 février.

VILLEGLE. Affiches lacérées 1949-1979. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 février.

RANDEN TONOMURA. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 15 février.

WOLMAN. La décomposition. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 5 mars.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Jérôme Tisserand, peintures 1968-1979. — Hôtel de ville, avenue Paul-Doumer. De 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 17 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'art et le sport. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h. ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 avril.

BRETIGNY. Christine Boumeester et Henri Goetz, gravures, peintures, dessins. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 24 février.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Chemins de fer d'hier et d'aujourd'hui. — Hôtel de ville. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. ; vend. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 24 février.

CERGY-PONTOISE. Pelloux, dessins, collages, peintures. — Centre d'animation culturelle. Théâtre des Louvrais (030-33-33). Mer., sam., de 14 h. à 18 h. 30 et les soirs de spectacle. Jusqu'au 16 février.

CORBEIL. Michaël Grossert. — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Jusqu'au 1er mars.

JOUY-EN-JOSAS. Les plus belles toiles de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, sam., dim. et jours fériés, de 14 h. à 17 h. Jusqu'en juin.

LA DEFENSE. Défense du livre d'art. — Galerie Esplanade (775-86-08). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 24 février.

MONTREUIL. Jeu, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

MONTROUGE. Magie et rituel de l'objet africain. Sculptures africaines. — Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri (656-52-52, poste 226). Jusqu'au 27 février.

SAINT-MAUR. Hommage à Charles Pécrus. — Musée, 5 ter, avenue du Bac à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 8 mars.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Ervin Patkai, sculptures et dessins. — Centre culturel de la Villedieu à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Du 8 au 29 février.

VILLEPARISIS. Dorothée Selz. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

EN PROVINCE

ANGERS. Affiches japonaises, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée des beaux-arts (88-64-55). Jusqu'à la mi-mars.

BEAUVAIS. Hommage à Maurice Boudot-Lamotte (1878-1957). — Collection de M.-J. Boudot-Lamotte. Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Jan Groover, David Haxton, Victor Schrager, Eve Sonneman, Anny Lazarus, Laurent Septier. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 16 février.

CHALON-SUR-SAONE. Ah !... comme Affiche. L'affiche racontée aux enfants. Février-Mars. François Martin : Pâtisseries. Jusqu'au 9 mars. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92).

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'islam. — Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 15 mars.

COMPIEGNE. Ferdinand Bac (1859-1952). — Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz. Jusqu'au 21 avril.

GRENOBLE. Sculptures de Jean Amado. Dessins d'herbes de Cueco. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 2 mars. — Prison dans la ville. Jusqu'au 24 février. — Ernest Pignon-Ernest : interventions-images. Jusqu'au 17 février. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, (25-05-45).

LANNION. Richesses artistiques de Belle-Ile-en-Mer. — Centre national de télécommunication. Jusqu'au 28 février.

LYON. Figures de l'enfermement dans l'art contemporain : œuvres d'Adami, Aillaud, Bacon, Camacho, Cremonini, Klasen, Monory, etc. — ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39, poste 62). Jusqu'au 16 mars.

MARSEILLE. Le céramiste T. Deck, 1823-1891. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Février.

MENTON. Hommage à Ernest-Lessieux, 1848-1925. — Musée municipal (35-84-64). Jusqu'au 2 mars.

METZ. Santons de Provence. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Février.

MULHOUSE. Les tissus imprimés d'Issey Miyake. — Cent dessins textiles japonais contemporains. — Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens. Jusqu'au 24 février.

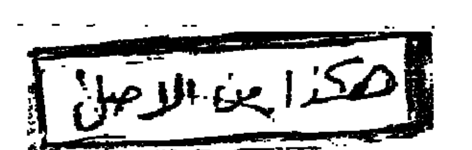
NANTES. Habiter Nantes. Quartiers populaires et habitat ouvrier, évolution au dix-neuvième et au vingtième siècle. — Musée du Château des Ducs de Bretagne, tour du fer à cheval (47-18-15). Jusqu'au 16 mars.

RENNES. Miniatures indiennes. — Musée des beaux-arts (30-83-87). Jusqu'au 2 mars. L'univers de Jean-Jacques Pauvert. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 2 mars.

STRASBOURG. Trésors de la Société française de photographie. — Cabinet des Estampes, château des Rohan. Jusqu'au 2 mars. — Godwin Hoffmann. Peintures. — Musée d'art moderne, hall d'entrée. Jusqu'au 2 mars.

TOURS. Tours multiple 1980 : Corps. — Hôtel de ville, place Jean-Jaurès. Musée des beaux-arts, place F.-Sicard. Bibliothèque municipale, place A.-France. Ecole des beaux-arts, place François-Ier. Galerie Davidson, 17, rue des Cerisiers et Centre d'animation des fontaines, 10, rue Léo-Delibes. Renseignements au 05-58-08 ou 28-22-23. Du 8 février au 23 mars.

VENDOME. Dia : œuvres de R. Bonargent, G. Mérillon, C. Ollier. — Musée, cloître de la Trinité. Jusqu'au 2 mars.



Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50) : les 7 et 12, à 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; le 6, à 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; les 8, 9 et 13, à 19 h. 30 : G.R.T.O.P.

SALLE FAVART (296-12-20), les 8 et 11, à 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue ; les 7 et 13, à 20 h. 30 : Musique de chambre ; le 12, à 20 h. : Récital Alicia Nafé (Monteverdi, Vivaldi, Cherubini...).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 7, à 20 h 30 : Dom Juan ; les 9, 10, 11 et 13, à 20 h 30 : l'Œuf ; le 8, à 20 h. 30 : Horace ; le 10, à 14 h. 30 : Bérénice ; le Pain de ménage ; les 6 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 14 h. 30 : l'Avare.

CHAILLOT, Gémier (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.

ODEON (325-70-32), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un balcon sur les Andes.

PETIT ODEON (325-70-32), (L.) 18 h. 30 : Créanciers.

T.E.P. (797-96-06) les 6, 7, 8 et 9, à 20 h. 30 ; le 10, à 15 h. : Pezza contre Tchorba ; le 9, à 14 h. 30 : films.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, Lundi), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Intimité.

CENTRE POMPIDOU (mardi), théâtre (278-79-95), les 6 et 7, à 19 h. 30 ; les 8 et 9, à 20 h. 30 ; le 9, à 14 h. 30 ; le 10, à 16 h. : le mime Pradel. — Débats (277-12-33) : le 6, à 20 h30 : Dominique De Roux ; le 7, à 18 h 30 : La psychiatrie aujourd'hui ; à 20 h. 30 : L'Islam. — Cinéma, salle J.-Renoir, le 7, à 20 h. : La politique culturelle du New Deal ; le 8, à 18 h. : Le fond de l'air est rouge. — Musique, le 11, à 19 h. : Iannis Xenakis et l'Octuor de Paris.

CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), les 6, 11, 12 et 13, à 15 h 30 ; les 9 et 10, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 8, 9 et 12, à 20 h. 30, le 10, à 17 h. 30 : La terrasse de midi.

THEATRE DE LA VILLE *(274-11-24)*, les 6, 7, 8 et 9, à 18 h. 30 : J.-P. Rampal et le trio Pasquier ; les 12 et 13, à 18 h. 30 : Illapu (chanson chilienne) ; les 6, 7, 8 et 9, à 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

ANTOINE *(298-77-71) (D. soir, L.)*, 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : une Drôle de vie.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Audience ; Vernissage.

ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Macbeth.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. : Silence, on aime.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) V., S., 20 h., mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : *Méphisto* (dern. le 10). — Théâtre de la Pie Rouge (808-51-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Flaubert.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet-Machine (dern. le 9).

CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), Mer., J., V., S., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30, mat. S., 15 h. : le Farré sifflera trois fois. — Resserre (le 7, D., L.), 20 h. 30 : Thyeste.

COMEDIE-CAUMARTIN *(742-43-41)* (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Cuisine des anges.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Homme, la bête et la vertu.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.

FONTAINE (874-74-40) (D), 21 h. : les Trois Jeanne ; les 6, 7, 8, 9, 18 h. 30 : Hélène.

FORUM DES HALLES, Chapiteau Bleu (297-53-47) (Mer., J., V., Mar.), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas ; Sam. 20 h. 30, dim., 16 h. : la Esmeralda.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., Dim., 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 21 h. : Mascafemme (dern. le 9).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Atelier.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — II : 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner (dern. le 12).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.

MAISON DES AMANDIERS (797-19-59), 20 h. 45, mat. sam. 16 h. : l'Oiseau-Tonnerre (dern. le 9).

MANDAPA (589-01-60), 20 h. 45 : le Manuscrit (dern. le 9).

MATHURINS *(265-90-00)* (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Frères ennemis.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : On a *feulé chez Mr.* Sloop ; du mar. au sam. 22 h., dim. 16 h. et 18 h. : l'Empereur s'appelle dromadaire ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.

MUSEE DES MONUMENTS FRANÇAIS (727-35-74) (D., mar.), 20 h. 30 : Une fille à brûler.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.

OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, mar.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : le Cuisinier de Warburton.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. 18 h. et dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

ORSAY (548-38-53), I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là. — *II* : sam. et dim. 16 h. : première partie, le Soulier de satin ; sam. et dim. 20 h. : deuxième partie, le Soulier de satin ; les 6, 12, à 20 h. 30 : Wings ; les 7, 8, à 20 h. 30 : Zadig.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. S., 15 h. 30, D. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Danton et Robespierre.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. : Lionel Rocheman.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

PENICHE (205-40-39) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : Becassouille.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Bleu du ciel ; S. et D., 16 h. : Amédée et Bricolo (clowns).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), à partir du 13, 20 h. 30 : Une place au soleil.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 17 h. : l'Asile. — Amphi, les J., V., S., 20 h. 30, D. 17 h. : le Motif.

S.I.E.M. (372-77-70), le 10, 15 h. : J'y suis, j'y reste.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 17 h. : les Orties ; Ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.

STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Journal d'un fou (dern. le 9).

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51) (J., V.), 20 h. 45 : Artaud-Roi ; S., 20 h. 45, D., 15 h. : le Journal d'un fou.

THEATRE DES DEUX PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 14 h. 30 : Catherine un soir de novembre.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : l'Arche du pont n'est plus solitaire.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula Waltz.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ? (dern. le 9).

THEATRE NOIR (797-85-14) (L.), 20 h. 30 et dim., 16 h. : Errance, avec Lisette Malidor (à partir du 9).

THEATRE DE LA PLAINE (852-32-25 (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. D., 17 h. : Arlequin, défenseur du beau sexe.

THEATRE 18 (226-47-47), 20 h. 30 ; mat. sam. et dim., 16 h. 30 : la Senorita (en espagnol).

THEATRE 13 (627-36-20) (Mer., J., V., S.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : la Belle Sarrasine.

THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. : la Poube.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov (à partir du 8).

Les cafés-théâtre

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel indifférent, le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.

BLANCS MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma tête est malade ; J., V., S., 23 h. 45 : P. Triboulet.

CAF'CONC' (372-71-15) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. 15 : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Charlotte ; (11, 12), 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle ; II (D.), 22 h. 30 : Talila.

CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; *22 h. 30 : Quand reviendra* le vent du nord.

COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h., mat. mer. et sam., 17 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Pétrolimonade.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.

CROQ DIAMANT (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : le Testament du père Leleu (à partir du 6).

L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : A. Tome (dernière le 9) ; le 12, 20 h. 30 : F. Caral ; 22 h. : J.-P. Réginal ; les 8, 9, 24 h. : Wienkop et Maselin.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : *F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.*

LA GRANGE DU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.

LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.), 21 h. : P. Ecrival.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia ; II, 20 h. 45 : Abadi-Don ; V., S., 23 h. 15 : A. Desplanques.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.

SOUPAP (278-27-54) (D., L., mar.), 21 h. 30 : la Plus Forte, le Défunt.

SPLENDID (887-33-83) (D., L.), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.

LA TANIERE (337-74-39), les 6, 7, *8, 9, à 20 h. 45 : Ph. Garnier* ; 22 h. 30 : P. Litoust ; II, 21 h. : Eve Griliquez

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Y. Dautin (dernière le 9) ; 21 h. 20 : les Jumelles.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique..., magnifique.

LA *VIEILLE GRILLE* (707-60-93) (D., L.), 23 h. : J. Serizier, R. Godard, P. Barrault.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 6, 8, 9 à 20 h. 30 ; le 10 à 17 h. 30 : la Poule d'eau (dernière).

BAGNOLET, Maison pour tous, les 6, 7, 8 à 20 h. 30 : La pièce perdue.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 9 à 21 h. : G. Elbaz et A. Nozati.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 8 à 20 h. 30 : The Refugees, punk ; le 9 à 20 h. 30 : J.-P. Quiles, P. Guilleminot, J. Halbout.

CRETEIL, Espace Carole (207-69-03), le 8 à 21 h. : Popeck.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-73-12 (Mer., D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Honte à l'humanité.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine ; le 7 à 20 h. 30 : Victor Hugo : Un contre tous.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 7, 8, 9 à 20 h. 30 ; le 10 à 17 h. ; le 12 à 19 h. 30 : Tête d'or ; les 8, 9 à 23 h. : Nancy Helkin.

SAINT-LEU-LA-FORET, salle de la Croix-Blanche (413-62-77), le 8 à 21 h. : *Blue Big Band.*

STUDIO D'IVRY (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 16 h. : Le deuil sied à Electre (à partir du 7).

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 7 à 21 h. : le Cavalier seul.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., mar.), 21 h., mat. dim. 18 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort.

concerts

MERCREDI 6 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. E. Jochum (Wagner, Brückner).

SALLE GAVEAU, 21 h. : H. Sermet (Schubert, Beethoven, Moussorgski).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Cl. Maillols (Schubert, Chopin).

LUCERNAIRE, 21 h. : Alan James Ball (Beethoven, Chopin, Griffes, Brown).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, auditorium, 20 h. 30 : Perpetuum, musique de P. Henry, images de T. Vincens.

JEUDI 7 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : A. Benedetti Michelangeli (Schumann, Schubert, Chopin, Debussy) ; 21 h. : E. Steen-Nökleberg (Grieg, Liszt, Beethoven).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Ensemble instrumental Université Paris-Sorbonne. Dir. : J. Grimbert (Bach).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Boulnois, Vierne, Roussel...).

BASILIQUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 20 h. 30 : G. Morançon (Alain, Messiaen, Satie...).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : S. Cambreling. Sol. : R. Orozco (Schmitt, Prokofiev, Mendelssohn).

CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : E. Naoumoff, O. Guion, J. Keller (Debussy, Verlaine, Poulenc...).

LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 6) (Gershwin, Prigmore, Copland...).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : Polysensor Group System. Aux heures d'ouverture du musée : Perpetuum.

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : R. Alessandrini, M. Sartova, C. Debrus, Trio de France (Rimski-Korsakov) ; 18 h. 15 : K. et M. Labeque (Mozart, Brahms).

CHAPELLE DU LYCEE J.-DECOUR, 20 h. 30 : E. Donaldson (Brahms, Haydn, Mozart...).

VENDREDI 8 FEVRIER

SALLE PLEYEL, 20 h. 30, voir le 6, Théâtre des Champs-Elysées.

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 6.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, heures d'ouverture du musée : Perpetuum.

SAMEDI 9 FEVRIER

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, heures d'ouverture : Perpetruum.

SALLE GAVEAU, 17 h. : M. Beroff (Beethoven, Schubert, Moussorgski).

RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 30 : D. Varsano (Satie, Ravel, Debussy).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 7, Palais des congrès.

RADIO-FRANCE, Journée Franco Donatoni, 14 h. (Bach, Webern, Dusapin, Donatoni) ; Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Dir. : G. Amy, F. Donatoni, P. Mefano (Mahler, Gorli, Donatoni).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 7.

DIMANCHE 10 FEVRIER

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, heures d'ouverture : Perpetuum ; 15 h. 30 : Polysensor Group System.

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : Quatuor Intercontemporain (Berg, Brahms).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Lefebvre (Buxtehude, Walter, Bach).

LUCERNAIRE, Ensemble Perceval, 18 h. (Trouvères et Troubadours) ; 20 h. 30 (le Conte de Graal).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Prof. H. Gebhard (Buxtehude, Bach, Reubke...).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : Nathan Ensign (Buxtehude, Bach, Tournemire...).

CONCIERGERIE DU PALAIS, 17 h. 30 : Musiciens de la Grande-Ecurie du roi. Sol. : B. Verlet (Bach).

LUNDI 11 FEVRIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio d'Archi di Roma. Sol. : C. Galzio (Mozart, Beethoven, Dvorak).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 6.

MARDI 12 FEVRIER

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, heures d'ouverture : Perpetuum.

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 7.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : D. Irwin, G. Sjöström (Eklund, Britten, Honegger, Nyström, Bäck).

EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : Prof. H. Gebhard (Bach, Mozart, Schumann).

SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Denize, J.-P. Laroque, A. Noël, D. Bourgue, J.-P. Chavana... (Mozart, Messiaen).

RADIO-FRANCE, studio 106 17 h. 30 : G. Pludermacher (Beethoven) ; 19 h. : C. Rosen, R. Pasquier, R. Pidoux (Haydn, Mozart).

NOUVEAUX SPECTACLES

Croq Diamant (272-20-06) (6), 20 h. 30 : le Testament du père Leleu.

Studio d'Ivry (672-37-43) (7), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.

Théâtre Noir (797-85-14) (7), 20 h. 30 : Errance, avec Lisette Malidor.

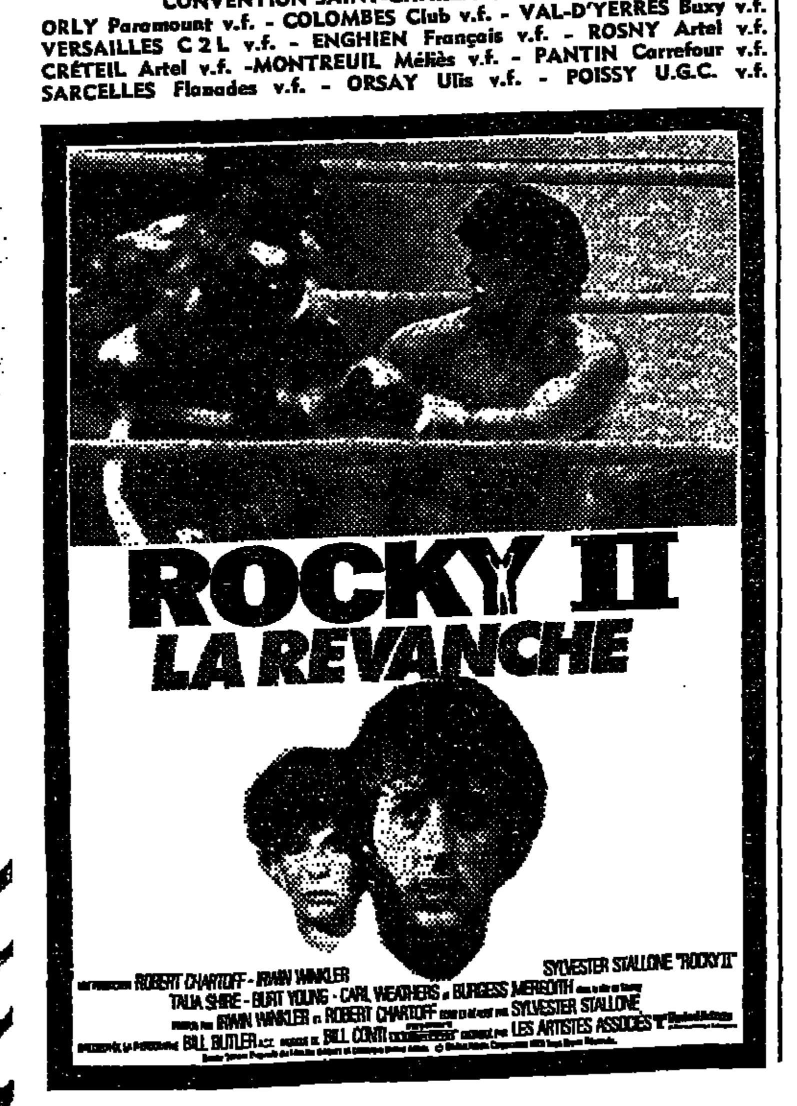
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-22-25) (7), 20 h. 30 : Seul contre tous, de Victor Hugo (Théâtre municipal).

Théâtre Fontaine (874-82-34) (7) 18 h. 30 : Hélène.

Carré Silvia Monfort (531-28-34) (8), 20 h. 30 : Terrasse de midi, de Maurice Clavel.

Variétés (233-09-92) (8), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov (reprise).

Théâtre de Poche (548-92-47) (8), 20 h. 30 : Une place au soleil.





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit tans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 FEVRIER

15 h. : Tiens bon la rampe, Jerry, de G. Douglas ; 18 h. : Aventure en Irlande, d'A. Pierson ; 20 h. et 22 h. : Relâche.

JEUDI 7 FEVRIER

16 h. : le Barbier de Séville, de M. Costa ; 18 h. : le théâtre de Boulevard : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. : l'Automne de la famille Kohayagawa d'Y. Ozu ; 22 h. : les images de la folie : Fous à délier, de S. Agosti.

VENDREDI 8 FEVRIER

16 h. : l'opérette : Violettes impériales, de R. Pottier ; 18 h. : théâtre de Boulevard : Jean de la lune, de J. Choux ; 20 h. : Et pourtant nous sommes nés, d'Y Ozu; 22 h. : la Vallée des poupées, de M. Robson.

SAMEDI 9 FEVRIER

16 h. : la Trilogie parodique, de P. Paviot ; 18 h. : Saint-Tropez, *Pantomime, Jardin* public, Django Reinhardt, de P. Paviot ; 20 h. : Pantalaskas, de P. Paviot ; 22 h. : Bonjour, d'Y. Ozu.

DIMANCHE 10 FEVRIER

15 h. : Voyage à Tokyo, d'Y Ozu : 18 h. : A cheval sur le tigre, de L. Comencini ; 20 h. : l'Affaire Matteotti, de F. Vancini ; 22 h. le Soupçon, de P. Maselli.

LUNDI 11 FEVRIER

Relâche.

MARDI 12 FEVRIER

16 et 22 h : Cinéma italien (16 h : Rome Paris Rome, de L. Zampa ; 22 h. : Rêve de singe, de M. Ferreri) : 18 h. : théâtre de Boulevard : Bichon, de R. Jayet ; 20 h. : Histoire d'un acteur ambulant, d'Y. Ozu.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 6 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : Arsène, de M. Tchiaourelli ; 19 h. : Pepo, d'A. Beck-Nazarov) ; 17 et 21 h. : Cinéma italien (17 h. : Spartacus, de R. Freda ; 21 h. : Béatrice Cenci, de R. Freda).

JEUDI 7 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : Membre du gouvernement, d'A. Zarkhi ; 19 h. : le Chemin de la vie, de N. Ekk) ; 17 h. et 21 h. : cinéma italien (17 h. : Drôles de bobines, de Steno ; 21 h. : la Novice, d'A Lattuada).

VENDREDI 8 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : les Joyeux Garçons, de G Alexandrov ; 19 h. : l'Accordéon, d'I. Savtchenko) ; 17 h. et 21 h. : cinéma italien (17 h. : la Leggenda del piave, de R. Freda ; 21 h. : la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini).

SAMEDI 9 FEVRIER

15 h. et 17 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : première partie ; 17 h. : deuxième partie, Ivan le terrible de S. M. Eisenstein) : 19 h. et 21 h. : cinéma italien (19 h. : Roméo et Juliette, de R. Castellani : 21 h. : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani).

DIMANCHE 10 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : l'Homme au fusil, de S. Youtkevitch ; 19 h. : Komsomolsk, de S. Guerassimov) ; 17 h. et 21 h. : théâtre de Boulevard (17 h. : Poliche, d'A. Gance ; 21 h. : L'amour veille, de Henry-Roussel).

LUNDI 11 FEVRIER

15 h. et 19 h. : cinéma russe et soviétique (15 h. : Lénine en 1968, de M. Romm ; 19 h. : les Paysans, de F. Ermler) ; 17 h. : théâtre de Boulevard : Mariage à responsabilité limitée, de J. Limur ; 21 h. : cinéma italien : Nero su Bianco, de T. Brass.

MARDI 12 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (562-18-45).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CABO BLANCO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (562-67-29).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE CHEMIN PERDU (Fr.) : *Studio* Cujas, 5e (354-89-22).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMME UNE FEMME (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA DEROBADE (Fr.) (*)) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U. G. C. -

DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme (742-97-52); Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (833-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). H. sp. Forum des Halles, 1er (297-43-74).

LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).

HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HULK REVIENT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (561-10-60), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Eldorado, 10e (208-18-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount Opéra (742-56-31).

INTERIEURS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

MAMITO (Fr.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MASSACRE DES MORTS VIVANTS (It.-angl., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).

METEOR (A., v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES PHALLOCRATES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGEA SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE REGNE DE NAPLES (All.-it., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Murat, 16e (651-99-75).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE SEIGNEUR DES ANIMAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount - Orléans, 14e (540-45-91)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, *8e (225-18-45)*.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e à partir de 16 heures (337-90-90).

TESS (F.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15) v.f. : Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUS VEDETTES (F.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TRES INSUFFISANT (F.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassien, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (F.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE FILMS NOUVEAUX

AMERICAN GRAFFITI, la Suite, film américain de B.W.L. Norton. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER, film français de Philippe de Broca. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18); Rex, 2e (236-83-93): U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID, film américain de Richard Lester. V.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-63-23). — V.f. : Balzac, 8e (561-10-60): Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; A.B.C., 2e (236-55-54) : Gaumont Convention, 15e (828-42-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

COCKTAIL MOLOTOV, film français de Diane Kurys. Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON, film japonais de Nagisa Oshima. V.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

LE PUTSCH DES MERCENAIRES, film américain de James Fargo. V.o. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : *U.G.C.-Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

ROCKY II, la Revanche, film américain de Sysvester Stallone. V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e 325-71-08) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V. f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24): Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ, film français de P. Clair : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan 20e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



Cinéma

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.). Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELÉS (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), 14 h., 16 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 45.
DESSINS ANIMÉS AMÉRICAINS (v.o.), jusqu'au 8, American Center, 14e (354-99-92).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h., 12 h.
GENÈSE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
IPHIGÉNIE (Grec, v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), jeudi, 21 h.
JULIA (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), mer., 21 h.
LES LARMES TATOUÉES (A., v.o., Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
RÈGLEMENTS DE COMPTES (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
SYMPTOMS (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 24 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZÉRO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), Mar., Ven., Dim., L.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp., Jeu., Sam., Mar.
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
BEN HUR (A., v.o. et v.f.) :Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
CALIFORNIA SPLIT (A.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Ven., Sam., Dim., Lun.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 13e (527-41-16).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INTENDANT SANCHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., (v.f.) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAHLER (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A.,v.o.) : George-V, 8e (562-41-46. — V.f., Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) : Mer, ven., dim., lun.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinoparama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71). — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les festivals

DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), mer. : le Coup de grâce ; jeu. : Effie Briest ; ven. : Signes de vie ; sam. : l'Ombre des anges ; dim. : la Ballade de Bruno ; lun. : l'Echiquier de la passion ; mar. : Cœur de verre.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., New-York, 9e (770-63-40), mer., jeudi : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lundi : Complot de famille.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : India Song ; 18 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30 : Aurélia Steiner ; 14 h. 30 : le Navire Night ; 18 h. : la Femme du Gange; 21 h. : Détruire, dit-elle.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Fra Diavolo ; 15 h. : Tête de pioche ; Livreurs, sachez livrer ; 16 h. 30 : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 18 h. 30 : la Bohémienne ; La flotte est dans le lac ; 20 h. : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux Vagabonds ; 22 h. : En croisière ; les Joies du mariage.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v.o. : mer. : Buffet froid ; jeu. : Rataplan ; vend. : Liés par le sang ; sam. : la Gueule de l'autre ; dim., mar. : Cul et chemise.
CYCLE ANDY WARHOL ET P. MORISSEY, Denfert, 14e (354-00-11), v.o. : Mer, Jeu. : Chair pour Frankenstein ; vend., sam., dim. : Du sang pour Dracula ; lun., mar. : Flesh.
ALBERT LAMORISSE, Palace, Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v.o. : Mer., sam., dim., 17 h. ; jeu., mar., 19 h. : Jour de fête ; sam., dim., 18 h. 30 : Mon oncle ; vend., lun., 19 h. : les Sentiers de la gloire ; tous les jours, 20 h. 30 (sf dim.) : l'Année dernière à Marienbad ; dim., 20 h. 30 : les Feux de la rampe ; mer., ven., dim., 22 h. 20 : le Testament d'Orphée ; jeu., sam., lun., 22 h. 20, Jeremiah Johnson ; jeu., ven., lun., mar., 14 h., 15 h. 30, 17 h. 15 : le Jardin des supplices ; mer., 18 h. 30, mar., 22 h. 20 : Silent Running.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33). Mer., D. : Ar[illegible] Bobo ; J., L. : le Passé et le Présent ; V. : Amour de perdition ; S. Benilde ou la vierge mère ; Mar. : l'Acte du printemps.
ERIC ROHMER, 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., V., D., Mar. : Ma nuit chez Maud ; J., S., L. : le Genou de Claire.
MARYLIN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). 19 h. : Marylin ; 20 h. 30 : le Milliardaire ; 22 h. : le Prince et la Danseuse.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.). The Big Fix : t. l. j. 20 h. (sf L., Mar.) ; If : t. l. j., 22 h. (L., Mar.) + V., 14 et 22 h. ; Psychose : L., Mar., 22 h. 30 ; Macbeth : L., Mar., 20 h. 15 ; Norma Rae : J., 14 h. ; Casanova : V., 16 h.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.). Le Décaméron : Mer., V., 24 h., S., 19 h., L., 18 h. ; Le Shériff est en prison : J., S., 21 h., D., 19 h., Mar., 18 h. : Les 1001 nuits : Mer., 18 h., D., L., 21 h.
JACQUES TATI, Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., sam., dim. : les Vacances de M. Hulot ; mer., sam., dim., mar. : Play Time.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14). I : 13 h. 25 : Bilitis : 15 h. 15 + sam. 0 h. 20 : le Dernier tango à Paris ; 17 h. 25 : Dersou Ouzala ; 20 h. 05 : Music Lovers ; 22 h. 15 + vend. 0 h. 20 : Orange Mécanique. — II : 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. + vend. 0 h. 25 : Easy Rider ; 18 h. : Une femme disparaît ; 20 h. + sam. 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.
N. OSHIMA, Olympic (v.o.), 14e (542-67-42), mer., sam. : la Cérémonie ; jeu. : l'Empire des sens ; vend., mar. : la Pendaison ; dim. : Une petite sœur pour l'été ; lun. : l'Empire de la passion.
STANLEY KUBRICK, Action Christine (v.o.), 6e (325-85-78), mer., jeu. : le Baiser du tueur ; vend., sam. : Docteur Folamour ; dim., lun., mar. : l'Ultime razzia.
JEAN-PIERRE MOCKY, Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h. 15 : l'Albatros ; 16 h. : les Snobs ; 18 h. : l'Ibis rouge ; 20 h. : le Piège à cons ; 22 h. : Solo ; V.S. 24 h. : la Cité de l'indicible peur.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : I : 10 h. 30 : Easy Rider ; 12 h. 30 : Yellowsubmarine ; 14 h. 30 : le Kid ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. 10 : Midnight Express ; V.S. 24 h. 15 : Flesh Gordon. — II. : 11 h. : Iphigénie ; 13 h. 15 : Electre ; 15 h. 15 : Une étoile est née : 17 h. 45 : Nos plus belles années ; 20 h. Jérémiah Johnson ; 22 h. : Délivrance ; V.S. 24 h. : The Song Remains the Same.

LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, *Louis-Jouvet* (966-20-07) ; le Livre de la jungle. Mar. soir : les Contes immoraux (v.o., **).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Cocktail Molotov ; On a volé la cuisse de Jupiter ; le Livre de la jungle.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Cocktail Molotov ; la Guerre des boutons ; Hulk revient ; la Mort en direct ; la Femme flic.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Rodriguez au pays des merguez ; On a volé la cuisse de Jupiter.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : le Livre de la jungle ; Blue Collar. I comme Icare.
LES MUREAUX (474-38-90) : C'est pas moi, c'est lui ; Hulk revient ; Cocktail Molotov ; le Livre de la jungle. Mar. soir : Orange mécanique.
Le VESINET, Médicis (976-09-15) : Buffet froid. — Cinécal (976-39-17) : les Charlots en délire ; Laura ; la Flûte enchantée.
MANTES, Domino (092-04-05) : On a volé la cuisse de Jupiter ; C'est pas moi, c'est lui ; Un amour de coccinelle. — Normandie (477-02-35) : Rodriguez au pays des merguez.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : les Bronzés font du ski.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; Rocky II la Revanche ; le Livre de la jungle.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : les Bronzés font du ski.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2 L (451-64-11) : On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Rodriguez au pays des merguez ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Cocktail Molotov ; la Mort en direct.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : On a volé la cuisse de Jupiter ; Retour en force ; C'est pas moi, c'est lui ; le Seigneur des anneaux ; Rodriguez au pays des merguez ; Un amour de coccinelle. — C 2 L (950-55-55) : Rocky II la Revanche. — Club (950-17-96) : Rebecca ; Gatsby le Magnifique ; les Petites Fugues.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : les Temps modernes ; The Big Fix.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Rocky II la Revanche ; Rodriguez au pays des merguez ; On a volé la cuisse de Jupiter ; la Guerre des boutons.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : C'est pas moi, c'est lui ; la Femme flic ; Un amour de coccinelle ; Rocky II la Revanche.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : On a volé la cuisse de Jupiter ; le Seigneur des anneaux ; Un amour de coccinelle.
ETAMPES, Théâtre (494 - 07 - 32) : Annie Hall ; la Machine.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Femme flic ; C'est pas moi, c'est lui ; C'était demain ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; la Mort en direct.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : le Grand Embouteillage (v. o.). — Val-Courcelles (907-44-18) : le Livre de la jungle ; la Légion saute sur Kolwezi ; L'une chante, l'autre pas ; Melody In Love (**). — Paris (905-79-60) : Bête, mais discipliné ; Le tigre se déchaîne.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Hulk revient ; C'est pas moi, c'est lui ; la Guerre des boutons ; Rodriguez au pays des merguez.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Hulk revient.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Cocktail Molotov ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : I comme Icare.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Peau d'âne ; Charles mort ou vif ; Passe ton bac d'abord ; Alyam Alyam.
CHAVILLE (926-51-96) : Félicité ; I comme Icare.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Rocky II la Revanche ; C'est pas moi, c'est lui ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Rodriguez au pays des merguez.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : le Dernier Round.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Charlots en délire ; le Pull-Over rouge.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : la Guerre des polices ; Fantasme.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : le Grand Embouteillage ; Quelque part en Europe ; Folie-Folie.
NEUILLY, Village (722-63-05) : On a volé la cuisse de Jupiter.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Cocktail Molotov ; C'est pas moi, c'est lui. — Studio (749-19-47) : le Livre de la jungle ; le Mariage de Maria Braun ; Cabo blanco.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Ben Hur.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Météor ; la Légion saute sur Kolwezi ; le Champion.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Tess.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Cocktail Molotov ; la Mort en direct ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle ; Jeu. soir : Lina Braake fait sauter la banque. — Prado : le Livre de la jungle.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Don Giovanni.
BONDY, Salle André-Malraux (347-18-27) : Passe ton bac d'abord. — Salle Giono (847 - 18 - 27) : Quo Vadis ?
GAGNY, T.M.C. (302-48-25) : le Pull-Over rouge.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Hulk revient ; C'est pas moi, c'est lui ; Retour en force.
MONTREUIL, *Méliès* (858 - 90 - 13) : Rocky II la Revanche ; Rodriguez au pays des merguez ; On a volé la cuisse de Jupiter.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Un amour de coccinelle.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Arrête de ramer, t'es sur le sable ; Un amour de coccinelle ; Rodriguez au pays des merguez ; Rocky II la Revanche ; le Putsch des mercenaires ; On a volé la cuisse de Jupiter.
ROSNY, Artel (528-90-00) : la Femme flic ; Arrête de ramer, t'es sur le sable ; On a volé la cuisse de Jupiter ; le Putsch des mercenaires ; Rocky II la Revanche ; Un amour de coccinelle.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : le Tambour.
CACHAN, Pléiade (665-13-56) : le Voyage en douce. Mar. soir : The Big Fix.
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Cocktail Molotov ; Hulk revient ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; C'était demain. — C.M.A. (880-96-28) : le Tambour (v.o.).
CRETEIL, Artel (898-92-64) : On a volé la cuisse de Jupiter ; la Guerre des boutons ; Un amour de coccinelle ; Cul et chemise ; Rocky II la Revanche. — La Lucarne (207-37-67) : Tess ; la Ballade des Dalton.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : le Grand Embouteillage ; Frankenstein junior.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre Socio-Culturel (883-22-26) : le Livre de la jungle ; Macbeth.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Un amour de coccinelle.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Rodriguez au pays des merguez ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Hulk revient ; le Livre de la jungle ; les Joyeux Débuts de Butch Cassidy et le Kid.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Seigneur des anneaux ; Rodriguez au pays des merguez ; Retour en force ; On a volé la cuisse de Jupiter. — Port : la Guerre des boutons.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Rodriguez au pays des merguez ; Rocky II la Revanche.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Cocktail Molotov ; Retour en force ; la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; la Femme flic.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (389-08-54) : la Femme flic ; Rodriguez au pays des merguez ; le Livre de la jungle.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Hulk revient ; C'est pas moi, c'est lui ; les Joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : On a volé la cuisse de Jupiter ; American Graffiti, la suite ; Retour en force ; le Seigneur des anneaux ; Arrête de ramer, t'es sur le sable. — Gamma (981-00-03) : Rodriguez au pays des merguez ; le Putsch des mercenaires ; Hulk revient ; un Amour de coccinelle.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Mort en direct ; C'est pas moi, c'est lui ; un Amour de coccinelle ; Hulk revient.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : On a volé la cuisse de Jupiter ; la Guerre des boutons ; la Femme flic ; Rocky II la Revanche ; un Amour de coccinelle. — Marly : la Mort en direct.
GONESSE, Théâtre J. Prévert (985-21-92) : Duos sur canapé.
ST-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Cul et chemise ; le Mors aux dents ; le Courage du peuple.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : American Graffiti, la suite ; C'est pas moi, c'est lui ; un Amour de coccinelle ; Rodriguez au pays des merguez ; Rocky II la Revanche.

Variétés

Les music-hall

BIBLIOTHEQUE FAIDHERBE, le 9, 15 h. : Maria Adrien Sens.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Jacques Villeret.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : les Frères Jacques.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 13, 20 h. 45 : P. Rapsat.
DUNOIS (584-72-00), le 7, 21 h : Solo Françoise Achard.
ELYSEES MONTMARTRE (606-99-72), le 10, 20 h. 30 : Gala pour le Sud-Est asiatique.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Pauline Julien ; (D., L.), 18 h. 30 : Boris Santeff ; le 11, 20 h. 30 : A. Stivell, P. Castanier, *Mélina Tanagri*, Popeck.
FORUM DES FARFADETS (584-68-39), Mer. 14 h. 30, les 9, 10, 11, 12, 15 h. : Magyar Song.
GAITE MONTPARNASSE (322-16-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Leny Escudero.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Thierry le Luron.
M.J.C. 6e (354-16-58), les 8, 9, 21 h. : Jacoby (Mime) dans « Dérision ».
M.J.C. Bretonne (329-06-91), le 6, 20 h. 30 : Groupe Fernand Leclair.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Susana Rinaldi.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), à partir du 11, 21 h. : B. Lavilliers.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D), 18 h. 30 : Stanislas.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), les 6, 7, à 15 h. ; les 8, 9, à 20 h. 30 ; le 9, à 14 h. 30 ; le 10, à 15 h. 30 : l'Auberge du cheval blanc.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... Ane.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Raymond ou Comment s'en dé... babarasser ?

La danse

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. (dern., le 10) : Ensemble national folklorique polonais Mazowsze.
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06), jeudi, ven., sam., 18 h. 45 : Ballets de Josy Krassovsky.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, les 9, 10, à 17 h. 30 ; les 11, 12, à 20 h. 30 : Hana, danse-rituel Ma.
AMERICAIN CENTER (354-99-92), le 9, à 21 h. : Calck Hook Dance Theater.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 12, 20 h. 30 : Gang of Four.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet (jusqu'au 11). A partir du 12 : S. Guérault, Benny Vasseur Quintette.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), les 6, 7, 8, à 20 h. 30 : J. Vidal, F. Sylvestre, P. Lemoine. Les 9, 11, 12, 20 h. 30 : Francis Marmande, S. Guérineau ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao (jusqu'au 9) ; à partir du 11 : Lone Ranger.
DREHER (233-48-44), 22 h. : Alain Jean Marie (jusqu'au 10). A partir du 11 : Marion Brown, H. Ruiz, J. Gregg, F. Waits.
DUNOIS (584-72-00), les 6, 8, 9, à 20 h. 30 : L'Aire de la marelle ; le 11, à 20 h. 30 : Duo J. Querlier, X. Breteau.
GIBUS (770-78-88), les 7, 8, 9, à 22 h. : Digital rock.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 9, à 22 h. : Nuits blanches, rock.
LE PALACE (246 - 10 - 87), le 11, à 20 h. 30 : Boom-town Rats. Le 12 20 h. 30 : Sun Ra.
PAVILLON DE PARIS (205-44-12), le 8, à 20 h. : Lee Clayton ; le 12, à 20 h. : Rainbow.
LA PENICHE (205-40-39), le 10, à 21 h. : Betrave, rock.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), à 21 h. 30 : Lou Benett et Al Levitt.
RIVERBOP, 21 h. 30 : Aldo Romano Quintet (le 6). A partir du 7 : Frank Wright Quartet.
SLOW CLUB (488-84-30) : Claude Luter (jusqu'au 8). A partir du 9 : René Franc.

L'OPÉRA DE PARIS PRÉSENTERA-T-IL LE « BORIS GODOUNOV » MIS EN SCÈNE PAR LIOUBIMOV ?

M. Liebermann joue de malheur. Après *Carmen*, ce sont les représentations de *Boris Godounov*, prévues entre le 9 juin et le 5 juillet, qui sont menacées. Il s'agissait déjà d'un spectacle de remplacement, Olivier Messiaen n'ayant pas terminé l'opéra sur *Saint-François d'Assise* qui devait être le couronnement de la carrière de l'administrateur. Une fois de plus, les regards ‹

Projet périlleux si l'on se rappelle que les autorités soviétiques avaient interdit à Lioubimov de venir monter *la Dame de pique* à Paris (*le Monde* des 15, 16, 22 mars, 1er et 16 avril 1978), ce qui avait amené M. Liebermann à rompre tous contacts avec le Bolchoï, et M. Lefort, son successeur désigné, à refuser tous projets de coopération avec l'U.R.S.S. pour l'Opéra à partir de 1980. D'ailleurs, l'Opéra de Paris, dans son programme publié en mai dernier, s'était bien gardé d'annoncer le nom du metteur en scène et du décorateur de ce *Boris*.

RADIO-TÉLÉVISION

Les débuts de Radio-Val-Morel

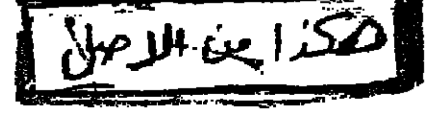
La station de radio temporaire installée à Val-Morel (Savoie) a émis le dimanche 3 février une série de programmes spécifiques, en alternance avec ceux de Radio-France. Diffusées en modulation de fréquence sur onze communes du bassin d'Aigues-Blanche, ces émissions étaient composées notamment de conseils aux skieurs, de bulletins météorologiques et de comptes rendus des activités culturelles. Cette expérience de radio décentralisée, qui sera poursuivie jusqu'à la fin du mois d'avril, n'est pas la première du genre. Déjà de semblables émissions de service ont été proposées aux habitants et aux touristes de La Baule et de Val-d'Isère en 1979. Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, a rappelé, en présentant Radio-Val-Morel, que la création de trois nouvelles stations locales, dont les lieux d'implantation ne sont pas encore connus, avait été annoncée : *« Face à la concurrence agressive des stations de radio périphériques, l'expansion de Radio-France est une nécessité vitale »*, a ajouté Mme Baudrier, en précisant que diverses équipes préparaient une série d'actions au plan local et au plan national, *« en vue d'assurer une couverture territoriale par des radios thématiques s'adressant, par exemple, aux jeunes, aux personnes âgées, etc. »*.

L'inauguration de Radio-Val-Morel marque donc la première étape du plan récemment exposé devant le Sénat par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication (*le Monde* des 16 et 26 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 7 FEVRIER

— *M. Guy Hermier*, membre du bureau politique du P.C., est l'invité de l'émission « le Téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 30.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

La télé de papa

La télé d'*autrefois*, *la télé de papa*, « la Piste aux étoiles », le couronnement de la reine Elizabeth — diffusé par devinez combien de postes ? cinquante mille, — « les Cinq Dernières Minutes », Fernand Raynaud, « la Joie de vivre », Jean Nohain, « Trente-Six Chandelles », *Cyrano*, « les Raisins verts », je cite pêle-mêle, oui, avant, *la télé c'était bien, c'était* chouette, c'était d'autant mieux que justement, la télé, avant ça, il n'y en avait pas. Tout est là.

Mardi, aux « Dossiers de l'écran », une dame est venue nous raconter qu'à l'époque, ça devait remonter à 1950-1952, le poste, acheté par ses parents et posé sur le buffet de la salle à manger, avait attiré tant de *monde qu'il a fallu aménager le* garage, aligner des chaises de jardin et, soir après soir, exactement comme pour les débuts du cinéma, les gens venaient s'attrouper là, émerveillés.

Il fallait les entendre au téléphone, tout remués, tout englués de nostalgie reconnaissante. A leurs yeux, en ce temps-là, tout était plus spontané, plus chaleureux, y compris le sourire des speakerines. Il y a du vrai, c'était plein d'inattendu, de surprises, forcément. Les Sabbagh, les Desgraupes, les Barma, les Zitrone, assis là en rang d'oignons — ils nous renvoyaient l'image un peu empâtée, déformée par le temps, de ce qu'ils étaient, de ce que nous étions, — oui, les pionniers inventaient et découvraient un jouet fabuleux, un prodigieux levier de commande, complètement négligé au départ — n'est-ce pas curieux ? — par les politiciens. C'est en 1955-1956 seulement que Guy Mollet et François Mitterrand, soudain réveillés, sont venus y mettre le nez.

Cela dit, ces « Dossiers-Souvenirs », feuilletés avec les grands rires et les claques dans le dos d'usage, ne doivent pas faire illusion. Ici même, rue des Italiens, quand les anciens se mettent à évoquer la complicité *acrobatique, la chaude connivence* qui régnaient dans les couloirs du *Monde* à ses débuts, on pourrait croire que, depuis, rien ne va plus.

Il ne faut tout de même pas exagérer. En se développant, en se diversifiant, la télévision, et pas seulement la nôtre, c'est partout pareil, a gagné en autorité, *et soyons lucides, en qualité*, la spontanéité dût-elle y perdre. Honnêtement, on ne peut pas comparer les journaux télévisés d'aujourd'hui avec le bulletin de cour d'autrefois. « En votre âme et conscience », c'était pas mal, d'accord ; était-ce supérieur à « Messieurs les jurés » ? Et « le Nouveau vendredi », qu'a-t-il à envier à « Cinq colonnes à la une » ? Les formules sont faites pour changer, tout passe, tout lasse. Pour moi, on n'a jamais rien fait d'aussi bie que le *Dom Juan* de Bluwal, avec Piccoli et Claude Brasseur. Mais on pourrait. La preuve, les trente-six pièces de Shakespeare produites par la B.B.C.

Déjà très sensible, il y a trois ans aux Etats-Unis et chez tous nos voisins, la désaffection du *public pour les étranges lucarnes* se confirme ici et se traduit, à en croire un sondage Télérama-Harris (1) par une baisse globale d'audience.

A quoi ça tient ? A l'habitude, à la pléthore, à la lassitude et, ce qui ne date pas d'hier, au dégoût bien connu des jeunes de quatorze à vingt-quatre ans pour le conformisme de ce qu'ils considèrent comme un vulgaire instrument de propagande et d'abrutissement... sauf le dimanche à l'heure de « Chorus ». Quant aux adultes, ils choisissent à la carte. Plus de menu, plus de table d'hôte. Ils picorent et parfois négligent même d'appuyer sur le bouton. Reste que les émissions les plus suivies, les journaux, les dossiers, « Apostrophes » « Des chiffres et des lettres », ne sont pas les plus méprisables, il s'en faut. « Au théâtre ce soir » ne recueille que 8 % *des suffrages et le film* du dimanche soir 7 % ; c'est mince.

A en croire les sondés, la lecture (49 %), les discussions familiales (29 %), la radio (27 %) et les dîners entre amis (25 %) ont détrôné la vieille boîte à images pour la reléguer dans un coin de la salle. A présent, elle fait partie des meubles. C'est bon signe. *Signe de disponibilité, de* curiosité, de maturité. Signe que les Français, et surtout les Françaises, rejoignent au petit trot le troupeau des blasés de la télé.

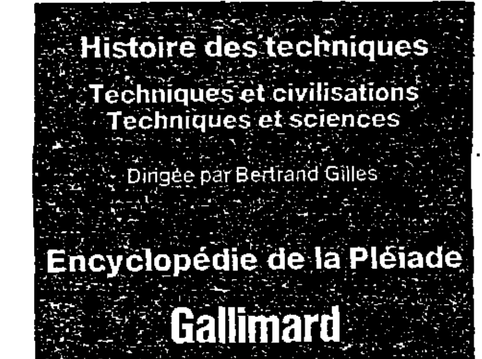
CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Télérama* daté 2-8 février.

Mercredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le voleur de sous-marin.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Tous les surgelés ont un passé.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Vincendon ».
Réalisation F. Appredéris, avec J. Dufilho, J. Rispal, J. Clève, A. Appredéris.
Dufilho tire de ce rôle de luthier des accords, des sons, des plages de silence d'une rare intensité, d'une sourde stridence.



22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Histoire des techniques, les mécaniciens grecs, de B. Gille ; *le Corps dans la société traditionnelle*, de F. Loux ; *le Livre de l'outil*, d'A. Velter ; *Métiers d'hier et d'aujourd'hui*, de B. Clavel.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Mi-fugue, mi-raison.
Et si on jouait au cinéma ?
Une promenade dans les coulisses de l'image, au musée de la Cinémathèque et chez un fournisseur de décors et d'accessoires ; ce qu'il y a derrière la caméra.
22 h 35 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Les bêtes aussi : émission de Pierre Desgraupes.
Les maladies des animaux, et la façon de les soigner.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le métallier-serrurier.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka
18 h 55 Tribune libre.
L'orgue, avec Christian Kiefer.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Un chevalier du roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Guépier ».
Film français de R. Pigaut (1975), avec C. Brasseur, M. Keller, G. Ferzetti, J. Steiner, V. Sanipoli, F. Guiot, H. Manesse.
Un joueur, obligé de travailler pour des gens très louches, et une chanteuse de cabaret malchanceuse, sont amenés à fuir, de Dijon vers le Midi de la France, avec une fortune volée dans le train de nuit Lausanne-Paris. Comédie farfelue, parodie de film noir menée à vive allure et savoureusement interprétée.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Gertrude Stein et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peine perdue.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Le royaume de la musique : lauréats du Concours d'excellence du royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Prélude et Mort d'Isolde » (Wagner), « Symphonie n° 7 en mi majeur opus 109 » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. Eugen Jochum
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le Lied Schubertien (l'Intégrale), « Schiller-Goethe », avec D. Fischer-Dieskau, E. Ameling, P. Schreier, E. Grümmer, H. Prey, Ch. Ludwig et K. Widmer ; 0 h. 5, Victoria de Los Angeles, Diva française : œuvres de Gounod, Granados, Bizet, Massenet et Offenbach ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

Jeudi 7 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
« Les sinusites », avec le docteur Schodet.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h., Tout se crée, tout se transforme ; 14 h. 25, Sécurité routière ; 14 h. 30, A la découverte du merle ; 14 h. 55, Les livres ; 15 h. 05, Etre infirmière ; 15 h. 30, Les images animées ; 15 h. 50, L'émission dramatique ; 16 h., Les boulangeries à décor ; 17 h., Moments musicaux ; 17 h. 30, Les stages en entreprise.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Quoi de neuf, Pussy Cat ?
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Chiffres en main, c'est prouvé : le fisc pousse au divorce.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération trafics.
« W... comme Watteau » (numéro 4) ; réalisation Christian Jaque ; avec F. Dougnac, G. Croce, O. Freitag, F. Maistre.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « l'Ange et le Démon ».
Film anglais de R. Donner (1969), avec C. Bronson, S. George, T. Howard, H. Blackman, M. Craig, O. Bean.
Un écrivain américain quadragénaire, résidant en Angleterre, devient l'amant d'une adolescente qu'il doit épouser. Il la ramène à New-York, où leurs caractères se révèlent incompatibles
Comédie de mœurs qui se voulut très moderne (libération sexuelle, variations sur le thème de la femme-enfant) et qui est très artificielle par ses clichés, ses effets.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le temps d'aimer.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le quart-monde.
15 h Série : Mission impossible.
Coup monté.
16 h L'invité du jeudi : Pierre Delanoë.
17 h 20 Fenêtre sur...
Gustave Moreau ou les chimères.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... libraire.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Pour qui sonne le glas ».
Film américain de S. Wood (1943), avec G. Cooper, I. Bergman, A. Tamiroff, A. de Cordova, V. Sokoloff, K. Paxinou.
En Espagne, pendant la guerre civile, un Américain, qui se bat du côté des républicains, est chargé de faire sauter un pont tenu par les fascistes. Il s'éprend d'une jeune fille, recueillie par son groupe de partisans.
Fidélité au roman d'Hemingway. Soigneusement mis en scène, le film connut un succès retentissant pour l'interprétation de Gary Cooper et Ingrid Bergman.
22 h 40 Courte échelle pour grand écran.
Emission de Lionel Chouchan.
Le Soleil en face, de Pierre Kast.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : La Nouvelle-Guinée ; Les aventures de Peter.
18 h 55 Tribune libre.
Cinéma et cinémathèque française, avec Jacques Fiaud.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Philippe le Bel.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « la Viaccia ».
Film italien de M. Bolognini (1960), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, P. Germi, R. Valli, G. Pallotta, G. Sammarca. (N. rediffusion.)
En 1885, un jeune paysan de Toscane, envoyé à Florence par son père pour veiller, chez son oncle, aux intérêts de celui-ci, s'éprend d'une prostituée, pensionnaire d'une maison close. Illustration superbe et raffinée d'un roman de Mario Pratesi. La peinture sociale reste superficielle, mais la reconstitution d'époque, les images et les acteurs ont de quoi séduire.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (le défi au milieu) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques : le chauffage rural médiéval ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, *Matinée de la littérature ;*
10 h. 45, Questions en zigzag : « la Dépendance », avec A. Memmi.
11 h. 2, Les musiciens français parlent : Jean-Guy Bailly (Intégrale des quatuors).
12 h. 5, Agora : Le je-ne-sais-quoi et l'identité, avec V. Jankélévitch.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Eaux (l'ancien et le moderne).
14 h. 5, *Un livre, des voix* : « Je verrai, si tu veux, les pays de la neige » et « Derrière les collines », de M. Genevoix.
14 h. 47, Départementale : à Médan.
16 h. 50, Actualité : Jean Durry, écrivain et spécialiste du sport.
17 h. 32, Les musiciens français : Jean-Guy Bailly.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'urologie.
20 h., Théâtre ouvert : « Flaminal Valaire », de M. Regnault, avec C. Combe, M. Greco, C. Guedj, J. Kraemer, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h. 55, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : l'oreille en colimaçon (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Purcell, « King Arthur », « les Odes », « les Elégies »
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., *Musiques* : musique en plume, œuvres de Vivaldi, Oberthur, Tchaïkovski, J. Strauss, Vacek, Nedbal et E. Strauss ; 14 h. 30, Diabolus in Musica : œuvres de Tartini, Paganini, Berlioz et Liszt ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Introitus in Memoriam T.S. Eliot » (Stravinsky), dir. I. Stravinsky, « *Requiem Canticle* » *(Stravinsky), dir.* R. Craft, « Trois Psaumes » (Ives), dir. J. Oliver, « Simple » (Bancquart), dir. Ivo Malec ; 16 h. 30, Grands solistes : le clarinettiste Gervase de Peyer, « Quintette pour clarinette » (Mozart), avec le Quatuor Amadeus, « Lieder » (Schubert), avec Ch. Ludwig, « *Sonate opus 120 n° 2 pour clarinette* » (Brahms), avec D. Barenboïm, piano.
18 h. 2, Six-huit : jazz-time ; 18 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la Radio) : récital Katia et Marielle Labèque, piano, « Sonate en ré majeur pour deux pianos » (Mozart), « Variations sur un thème de Haydn » *(Brahms)*.
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Cycle Rameau : récital Scott Ross, clavecin, « Suite en sol » (Rameau), « Extraits de la Cinquième Suite » (Forqueray), « Premier Concert », extraits (Rameau), « la Dauphine » (Rameau)
22 h. 30, *Ouvert la nuit* : musique de chambre, la musique se livre : Thomas Mann ; 23 h., Inédits et références : les archives de la musique de chambre, « Trio opus 11 » (Beethoven), « Quintette pour piano et cordes » (Schumann), « Trio opus 9 n° 1 » (Beethoven), « Quatuor en la » (Kreisler) ; 1 h., *Jazz forum* : Colin maillard, de J. Holot

SPORTS

KARATÉ

La rupture avec les maîtres « japonais »

C'est un karaté sans éclat qui a été offert, samedi 2 et dimanche 3 février, au maigre public du stade Pierre-de-Coubertin pour les championnats d'Europe juniors. Individuellement, les athlètes français ont assez bien tiré leur épingle du jeu en gagnant deux des cinq titres grâce à des ceintures bleues — performance peu banale à ce niveau, — Philippe Aguad (mi-moyen) et Alain Brunet (moyen). Le vice-champion d'Europe senior des mi-lourds, Claude Pétinella, échouait pour sa part en finale contre l'Espagnol Torres.

Par équipe, les Français ont subi la loi des Néerlandais, et ce sont finalement les Suédois qui l'ont emporté aux dépens des Britanniques.

En fait, l'événement le plus important de ces championnats aura eu lieu en coulisse : sur proposition des techniciens français, les fédérations européennes ont consacré la rupture avec l'esprit du karaté japonais. Dès les prochains championnats d'Europe à Barcelone, l'arbitrage abandonnera les anciennes règles sur le contrôle des coups et autorisera plus de « contacts ». C'est donc une nouvelle révolution dans le sens « sportif » du karaté qui vient d'être consacrée, au détriment de la « voie esthétique » prônée par les maîtres japonais.

A. Cr.

Bobsleigh

UNE NON-SÉLECTION CONTESTÉE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — En se classant neuvième au cours des championnats d'Europe de bobsleigh, disputés à Saint-Moritz (Suisse), les bobeurs français espéraient décrocher leur participation aux épreuves olympiques (*le Monde* du 25 janvier 1980). Ce résultat a été jugé insuffisant par le directeur des sports, M. Jacques Périlliat, qui n'a pas retenu dans sa sélection pour Lake-Placid les représentants de cette discipline. Ceux-ci estiment pourtant avoir gagné leur sélection, tout d'abord en décembre 1979, lors des épreuves préolympiques de Lake-Placid, où l'équipe de France s'était classée septième, et à Saint-Moritz, lors des championnats d'Europe.

« *Nous avons l'impression que dans tous les sports les sélections françaises aux Jeux olympiques ne dépendent que d'une seule personne, le directeur des sports, qui, selon son humeur, prend la liberté de retenir ou non tel ou tel sportif* », déclare M. Jacques Christaux, président de la fédération française de bobsleigh. Il a brandi contre cette décision de non-sélection des bobeurs français la menace d'un recours devant les tribunaux administratifs.

C. F.

FOOTBALL. — *Nottingham Forest, vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions a remporté le 5 février la super-Coupe d'Europe en obtenant un résultat nul (1 à 1) sur le terrain du Football-Club de Barcelone, tenant de la Coupe des clubs vainqueurs de coupe. Au match aller, les Anglais l'avaient emporté par 1 à 0.*

BASKET-BALL

BONNE OPÉRATION POUR LE STADE FRANÇAIS-EVRY

La vingt-quatrième soirée du championnat de France, qui a eu lieu mardi 5 février, a été marquée par le match nul de Tours et par les défaites des trois autres premières équipes du classement : Villeurbanne, Le Mans et Caen. Le Stade français-Evry, vainqueur à Lyon, réalise donc la meilleure opération en prenant place parmi les quatre équipes de tête appelées à disputer la poule finale de la compétition.

Résultats

Monaco bat *Le Mans	75- 74
*Limoges et Tours	104-104
*Orthez bat Villeurbanne ..	100- 92
*Antibes bat Caen	61- 50
S.F. Evry bat *CRO Lyon..	92- 70
*Mulhouse bat Vichy	118-104
Nice bat *Berck	77- 69

Classement

1. Tours, 64 pts ; 2. Villeurbanne, 60 ; 3. S.F. Evry, Le Mans, 53 ; 5. Orthez, Caen, 52 ; 7. Monaco, Mulhouse, 50 ; 9. Antibes, 46 ; 10. Limoges, Nice, 44 ; 12. Lyon, 40 ; 13. Vichy, 38 ; 14. Berck, 26.

VOILE

● *Le Centre nautique des Glénans a acheté à M. Gaston Defferre son voilier* Palynodie-VI. — Le Centre nautique des Glénans, première école de croisière de France, a acheté à M. Gaston Defferre, maire de Marseille, son voilier *Palynodie-VI*. Ce voilier en aluminium, construit en 1974 sur plans Stephens, d'une longueur de 14.50 mètres et qui est manœuvré par quatorze équipiers, va servir à l'entraînement des moniteurs du Centre des Glénans en Méditerranée, à partir de Marseille et autour de ses bases en Corse.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

LE CENTRE EUROPÉEN
POUR LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES
A MOYEN TERME

recherche pour trois postes à pourvoir

— **Un chef de division ordinateur.**
— **Un analyste confirmé.**
— **Un analyste.**

Le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme est une organisation intergouvernementale créée par 17 pays européens, dont le siège est situé près de Reading (Berkshire) en Grande-Bretagne (à 65 km environ à l'ouest de Londres).
Le Centre est chargé d'établir des *prévisions* météorologiques de routine à échéance de 10 jours et des travaux de recherche connexes. Son complexe informatique comprend un ordinateur CRAY-1, un ordinateur CDC CYBER 175 et des sous-systèmes spécialement *dédiés* aux *télécommunications* et aux graphiques.

POSTES VACANTS :

CHEF DE LA DIVISION ORDINATEUR

(Grade A5 dans la classification des organisations coordonnées).
Le Chef de la Division Ordinateur dirige et coordonne les activités liées à l'exploitation des ordinateurs, des moyens de support, de télécommunications et de graphiques, et à l'assistance fournie aux usagers.
Outre les diverses tâches relatives à la gestion du complexe informatique, le Chef de la Division Ordinateur collabore directement à *la planification* à long terme du matériel et du logiciel et entretient les relations avec les sociétés d'informatique et les représentants des Etats membres.
Le candidat choisi doit être de formation universitaire ou *équivalente*, et il doit avoir acquis une expérience considérable de la gestion d'importants moyens informatiques dans un domaine scientifique ainsi qu'une excellente connaissance du développement de logiciel, de la conception de *systèmes et des projets d'acquisition de systèmes* informatiques.

ANALYSTE CONFIRMÉ

(Grade A3 ou A2)

Cet analyste sera attaché à la Section des applications météorologiques de la Division Météorologie.
Cette section est essentiellement responsable des *aspects techniques et informatiques du système* météorologique permettant l'établissement des prévisions, à savoir de l'acquisition et de la vérification des données météorologiques courantes, du schéma d'analyse, du modèle de prévision, du *post-traitement des* données de prévision, de la dissémination des produits aux services météorologiques nationaux des Etats membres et de l'archivage des données appropriées. Les tâches particulières comprennent la maintenance et le développement plus poussé du système météorologique d'exploitation. Les candidats doivent être de formation universitaire ou équivalente, comprenant de préférence le domaine de la météorologie et avoir acquis ultérieurement une expérience de l'analyse, la conception et la programmation d'un système d'exploitation météorologique, ou de la structure de fichiers et les bases de données dans un environnement consacré à la météorologie. La connaissance des grands systèmes d'ordinateurs Control Data serait en outre un atout apprécié.

ANALYSTE

(Grade A2)

Cet analyste sera attaché à la Section d'assistance aux usagers de la Division Ordinateur. Cette section est chargée d'entretenir les contacts entre les utilisateurs locaux et, à distance, de la documentation et de la formation, de donner des conseils, d'entrenir les bibliothèques de programmes et les services, ainsi que d'allouer les ressources aux utilisateurs et d'en tenir la comptabilité. L'analyste recherché sera chargé essentiellement des fonctions de conseil, allocation et *comptabilité. Il devra être de formation* universitaire ou équivalente et avoir acquis une expérience pertinente dans des centres de calcul à vocation scientifique. L'expérience des grands systèmes Control Data, ainsi qu'une connaissance *générale en météorologie*, seraient en *outre* des atouts appréciés.

LANGUES :
La connaissance courante d'une au moins des langues de travail du Centre est nécessaire. Ces langues sont l'anglais, le français et l'allemand.

RÉMUNÉRATION :
La rémunération mensuelle d'un agent de nationalité autre que britannique, marié, avec deux enfants, est d'au moins 1.700 livres sterling pour le grade A5, 1.300 pour le grade A3 et 1.100 pour le grade A2, net d'impôts.

CANDIDATURES :
Les curricula itae doivent être envoyés aussitôt que possible à l'adresse ci-dessous, où les candidats peuvent également demander les formulaires appropriés :

Le Directeur,
European Centre for Medium Range Weather Forecasts
Shinfield Park,
Reading (Berkshire), Grande-Bretagne.
Tél. + 44-734-85411 - Télex : 847-908.

Le poste de

DIRECTEUR

est à pourvoir au *MUSEE DES BEAUX ARTS DE BERNE*. Ce poste sera confié à un docteur en histoire de l'art ayant une solide expérience professionnelle. Une très bonne connaissance de la langue allemande est indispensable.

Rémunération et assurances selon la réglementation cantonale. Date d'entrée en fonction à convenir

Adr. la candid. avec les documents habituels jusqu'au 20 février à la Présidente de la Commission *du Musée des Beaux Arts de Berne, Hodlerstrasse 12*, 3011 Berne, Suisse.

HOLLANDE
INGÉNIEURS
aéronautiques
INTERTECH. - 293-46-02

MISSION A L'ÉTRANGER
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
2 a. d'expérience Cobol, IBM 34.
Libre de suite.
Téléphone : 508-17-11

SPIE BATIGNOLLES

recherche pour sa

DIVISION ÉLECTRICITÉ

des INGÉNIEURS

E.S.E., E.C.P., T.P., ...

débutants ou quelques années d'expérience

Activités :
électromécanique, instrumentation équipements industriels.

Pour chantiers à l'étranger après quelques mois de formation au Siège.

Très bonne connaissance de *l'anglais*.
Larges perspectives d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo
Service du Personnel, SPIE BATIGNOLLES,
202, quai de Clichy, 92111 CLICHY CEDEX.

Importante société d'exploration minière recherche pour filiale australienne

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste convient à un candidat, formation commerciale supérieure, HEC / ESSEC + licence en Droit avec expérience d'une dizaine d'années dans fonction similaire. Connaissances droit des sociétés, comptabilité, fiscalité anglo-saxonne appréciées,
pratique anglais impérative.
Envoyez *CV* manuscrit + photo + prétentions sous réf. 113/80M à I.S CONSEIL - 34 cours Gouffé - 13286 Marseille Cedex.

CAPFOR
NANTES PARIS LYON MARSEILLE

The Mekong Secretariat

requires

two specialists
with duty station Bangkok, Thailand

1) an irrigation planning engineer
2) an irrigation agronomist

A high university degree and ten years of experience required and excellent knowledge of either *English or French* with a working knowledge of the other language.

For further details and application form please contact :
Chief, Administrative Section
Mekong Secretariat
c/o United Nations Building
Bangkok 2 - Thailand.

LE GOUVERNEMENT DE L'ETAT DE QATAR
MINISTERE DE LA DEFENSE

offre

4 POSTES DE PROFESSEUR DE FRANÇAIS

auprès des *forces* armées qateries stationnées à DOHA, Qatar.

4 PROFESSEURS TITULAIRES

ayant au minimum 3 ans d'expérience de l'enseignement du français langue étrangère.
Leur salaire sera de l'ordre de 5 600 FF non imposés, auquel s'ajoutera une indemnité d'éducation au cas échéant.
Ils bénéficieront de 2 mois de congés payés par an, et *d'un billet d'avion retour jusqu'au lieu du* recrutement. Un logement meublé est fourni.
Il est souhaitable que les candidats soient immédiatement disponibles.

Préférance sera donnée aux candidats parlant l'arabe. Pour les dossiers de candidature et détails complémentaires, écrire Ambassade de l'Etat de Qatar, Service Culturel, 57, quai d'Orsay, PARIS-7e.

COTE D'IVOIRE (ABIDJAN)
IMPORTANT CABINET
D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

FINALISTE ou EXPERT-COMPTABLE

Age minimum 30 ans

Expérience de Cabinet indispensable. Nombreux avantages en nature proposés (logement, voiture...).

Env. C.V. manuscr., photo et prét. ss nº T 18061 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

LA SOTEXO

recherche pour la création de son unité
FABRICATION TEXTILE COUPE-COUTURE
région DOUAI DENAIN

agent de méthodes, chef de section
Chargé de : Organisation et rationalisation ateliers et méthodes de travail.
Responsabilité de la réalisation et de l'évolution des moyens et processus.
Expérience coupe-couture exigée.
Réf. : LM 01

comptable
(homme ou femme)
Chargé de : Tenue des livres, établissement des balances, vérification des comptes clients, fournisseurs, banques, ventilation toutes opérations comptables, établissement de la paie.
Expérience comptabilité générale et analytique exigée.
Réf. : LM 04

assistante de personnel responsable de l'administration
Chargée de : Recrutement et promotion. Médecine du travail. Formation. Conditions de travail. Relations sociales et extérieures.
Expérience de commandement appréciée.
Réf. : LM 02

agent technique approvisionnement et ordonnancement
Chargé de : Relations fournisseurs clients, organisation transport, réception, manutention, magasinage, livraison.
Expérience dans le domaine de l'approvisionnement et de l'ordonnancement exigée.
Réf. : LM 05

contremaître
(homme ou femme)
Chargé de : Responsabilité ateliers de production pour problèmes de qualité, quantité, prix de revient.
Expérience coupe-couture exigée.
Réf. : LM 03

Les candidatures précisant la référence du poste choisi, sont à adresser à :

SOTEXO : 40, bd Paul-Vaillant-Couturier, B.P. 54 - 59580 ANICHE

Emplois et Carrières

Weber et Broutin — Rennes

Directeur Régional des Ventes.

Dans notre société, un Directeur Régional des Ventes a la triple responsabilité d'organisation, d'animation et de gestion de son équipe et de sa région. Il propose un plan d'action à court et moyen terme pour déterminer les objectifs et les moyens correspondants. Il fait partie de plus du Comité de Direction Commerciale qui prépare les grande décisions de politique et de stratégies.

Il faut savoir maintenant que la région de l'Ouest comporte 17 départements (nous vendons des produits de second-œuvre du bâtiment et c'est sur ce marché que notre société *a fait son nom et conquis sa place*), que l'équipe de l'Ouest comporte 10 personnes (administration, commercial, chantier) et que nous sommes bien implantés dans le réseau de distribution des négociants en matériaux.

Nous pensons que *notre progression importante et constante* (CA x 5 en 5 ans) est due d'abord à la valeur des hommes de notre encadrement et au respect qu'ils ont de leur équipe et de leurs clients. C'est dans cet esprit que nous recherchons un Directeur Régional des Ventes, de formation type ESC (ceci pour les connaissances commerciales et de marketing) ayant déjà vécu l'expérience du commandement et de l'animation.
Il peut trouver chez nous des perspectives de carrière.

Envoyez-nous s'il vous plait, votre dossier, nous vous répondrons rapidement. Merci.

Weber et Broutin
Le Closeau, B.P. 2, Servon - 77170 Brie Comte Robert.

P.M.E.
DE FRANCHE-COMTE,
branche transformation du papier, organisée et importante dans sa spécialité, tous travaux sur devis,

cherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

formation MECANIQUE
ELECTRICITE - CHIMIE.
Ce chef d'atelier d'environ 40 a. motivera 200 personnes à produire bien et beaucoup. Appointements 120.000 mini.

Répondre par écrit à
SERGE BASTIEN PUBLICITE
BP 1093, 25002 Besançon cedex.

Organisme Public de Formation continue *région Bourgogne* recherche un ou une

CHARGÉ (E) DE COURS D'ANGLAIS

dont la mission impliquera en outre :
— Coordination et formation d'une équipe de formateurs.
— Contacts avec les entreprises.
— *Organisation, mise en place* et gestion de stages.
Expérience dans la formation indispensable.
Licence + maîtrise en anglais.
Poste à pourvoir immédiatem.
Env. C.V. man., prét. + photo nº B29870 *M*, Régie-Presse, 85 bis, *rue* Réaumur, 75002 *Paris*

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME
expérience SIRIS 3 (pour Lyon)

INGÉNIEURS ET ANALYSTES
— Matériels CII HB ou IBM.
— Langages PL1, COBOL, FORTRAN ou assembleur.
— Expérience bases de donnée.
SALAIRE ELEVE.
Envoyer C.V. et prétentions à
B.I.O. 12, rue du Helder 75009 PARIS

La Caisse des Ecoles de la Ville de BREST recrute par concours sur titres une DIETETICIENNE. S'adresser : Caisse des Ecoles, Mairie de BREST - 29279 BREST Cedex Tél. : (98) 80-80-55 (Poste 344)

UN IMPORTANT FABRICANT D'ÉLÉMENTS DE CUISINES INTÉGRÉES

recherche son futur

DIRECTEUR COMMERCIAL

Sa mission essentielle consistera en la promotion des ventes par un vaste réseau de V.R.P. et la restructuration des services commerciaux.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat à fort potentiel de travail, de formation commerciale supérieure, doué d'une personnalité de premier plan et décidé à réussir dans la mission que nous voulons lui confier.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature à HAVAS - B.P. 490 57017 METZ CEDEX sous nº 2.109.

Une discrétion absolue est garantie à tous les candidats.

Nous sommes les premiers en *téléphonie* privée sur le marché français.

Nous nous développons très *rapidement au plan international.*

Nous construisons des autocommutateurs *électroniques* qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous souhaitons renforcer la qualité de notre gestion de production et améliorer ses performances économiques.

Pour cela nous recherchons

un responsable de la gestion de la production

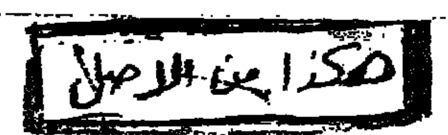
cadre II ou III

possédant une formation supérieure à la fois technique et économique, le candidat retenu pourra se prévaloir d'une solide *expérience en gestion* de production acquise si possible au sein d'une unité informatisée.

Il prendra en charge globalement les aspects économiques et organisationnels de la gestion de production - approvisionnements et stocks *notamment - dont il sera directement* responsable auprès du Directeur des Fabrications.

Ce poste, situé à STRASBOURG, présente une large autonomie d'action ainsi que d'intéressantes perspectives de carrière pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions sous No 44.159 à CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GRAND ÉDITEUR FRANÇAIS
recherche

DIRECTEUR

de son très important Département international

Pour prendre en main service en pleine expansion.
Ce poste, de haut niveau, en liaison directe avec la Direction Générale comporte notamment les fonctions suivantes :
— recherche et développement de produits nouveaux destinés au marché international ;
— animation des Responsables de zone chargés de la vente et de la promotion;
— contacts aux plus hauts niveaux *avec les organismes officiels français* et étrangers ;
— contrôle des filiales.

Le candidat devra être nécessairement de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, avoir une très bonne connaissance de l'Anglais et si possible d'autres langues étrangères.
Une expérience antérieure de l'édition et/ou de l'exportation sera un avantage apprécié.

Ce poste exige de fréquents déplacements.
Il convient particulièrement à un candidat à la fois méthodique, dynamique et créateur, ayant le sens des contacts humains.
Prière adresser C.V., photo en indiquant éventuellement prétentions à n° 44.543 *CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.*

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
D'UNE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
(Banlieue Sud-Ouest)

recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant, diplômé grande école, pour études et développement de matériel électronique en labo.

Envoyer CV détaillé sous No44.417 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

VILLE HUMAINE
CAFÉ D'EDGAR
recherche

DIRECTEUR D'ASSOCIATION

expér. des animat. socio-cultur. en milieu urbain et des moyens de financement, nécess. et exig. Env. lettre man., C.V. + photo 58, bd E.-Quinet, 75014 Paris

RÉDACTRICE

pour écrire textes de programmes audio-visuels destinés à la formation professionnelle du personnel ouvrier.
Il faut : avoir une bne compréhension des phénomènes phys. et chim., pouvoir expliq. le fonctionnement et la conduite des machines industr., sav. enquêt. et constituer une documentation, accepter le travail en équipe. Moyen de transp. et gde dispon. indisp. pr déplacem. fréquents. *Ecr. n° 1944 « le Monde » Pub.* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

L.R.E.P. (MELUN)
recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Connaissances acoustiques, thermiques, bâtiments.
5 ans expérience.
Libéré O.M.
Permis de conduire pour responsabilité d'une équipe, études acoustiques et contrôles bâtiments.
Résidence MELUN.

Candidature à envoyer à
M. RIOU, L.R.E.P.
34, rue de l'Egalité prolongée, 93350 LE BOURGET

ENGINEERING PETROLE
recherche

INGÉNIEURS

CALCULS STRUCTURES
expérimentés
Tél. 280-32-55 ou écrire n° 41.014, à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transmettra.

URGENT

INGÉNIEURS

calcul - charpente
INTERTECH - 293-46-02

dial

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE LOISIRS
Proche Banlieue Sud Paris
recherche

SON RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

pour progresser, approcher sa clientèle avec intelligence et faire profit des méthodes les plus avancées d'analyses des donnees et de typologie, dans le cadre d'une expansion rapide de la société et d'un développement sur d'autres créneaux.

LE CANDIDAT DEVRA :
- pratiquer couramment l'analyse des données, la typologie ;
- être un habitué de la recherche marketing et de la recherche opérationnelle ;
- avoir suivi l'évolution des panels de consommateurs, des études sur les styles de vie ;
- *savoir raisonner en terme de produit/média/cible.*

LE CHOIX SE PORTERA SUR UN CANDIDAT :
- ayant l'expérience de l'informatique des grands fichiers ;
- ieune mais non débutant, première expérience souhaitée dans le domaine de la VPC, des grands catalogues, des assurances, du credit ou des abonnements ;
- parlant et comprenant l'anglais ;
- doué d'imagination ;
- capable d'astuce et de persévérance ;
- justifiant d'une formation mathématique et scientifique.

Il aura un goût prononcé pour le marketing et la mise en application d'idées abstraites et saura qu'innover nécessite entre autres qualités le don de persuader.

SON RESPONSABLE ORGANISATION ET MÉTHODES

pour améliorer, reconstruire et inventer les procédures d'administration et de gestion dans le cadre d'une expansion rapide de la société et d'une remise en cause des méthodes employées.

LE CANDIDAT DEVRA :
- connaître et comprendre l'informatique pour savoir l'utiliser, suggérer et aider à son évolution ;
- avoir le goût du contact avec les services opérationnels ;
- savoir faire accepter ses idées.

LE CHOIX SE PORTERA SUR UN CANDIDAT :
- *jeune mais non débutant ;*
- prenant plaisir à organiser ;
- parlant et comprenant l'anglais ;
- ayant l'expérience d'un service organisation ou d'applications de l'informatique à l'organisation et à la gestion de services opérationnels ;
- justifiant de diplômes scientifiques ou techniques supérieurs.

Il sera conscient que mettre en place des méthodes et organiser nécessite un réel talent d'innovateur et une créativité certaine mais contrôlée.
Il travaillera dans une atmosphère jeune et dynamique où rien n'est impossible.

Pour ces deux postes les salaires tiendront compte de la valeur des candidats, des possibilités d'évolutions existent au sein de l'entreprise et du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à l'attention du Chef du Personnel
DIAL
1, Boulevard François Arago - 91328 WISSOUS CEDEX

bleu



emplois régionaux

RECHERCHONS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Export pour vente machines
Europe Ouest et Est

Age : 35 ans environ.
Formation Ingénieur Mécanicien.
Anglais parlé courant exigé. Allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. man. + photo ss la réf. 2.399 à : P. LICHAU S.A., 41, r. Paul-Chenavard, LYON-1er, qui transmettra.

Important Etablissement Portuaire
recherche

UN CADRE COMMERCIAL

Le poste :
- Animer et développer le réseau commercial avec les transitaires parisiens.
- Entretenir dans un contexte industriel déterminé des contacts réguliers avec les chargeurs, les usagers portuaires et les représentants des organismes publics

Le profil :
— Age 28 ans au moins.
— Expérience de plusieurs années, acquise dans une entreprise de transit, des techniques du commerce extérieur.
— Personnalité affirmée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à M. LE GOFF Y., 34, bd de Boisguilbert, 76037 ROUEN CEDEX.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
PEINTURE - REVÊTEMENTS
MURS - SOLS
recherche

VENDEURS

Ces vendeurs, APRES FORMATION ADAPTEE, devront vendre aux entrepreneurs et industriels du second œuvre bâtiment, tous les produits du groupe au sein de ses filiales.
Ces postes conviennent plus particulièrement aux jeunes diplômés d'écoles commerciales et aux jeunes ingénieurs ou techniciens supérieurs du bâtiment.

Les postes à pourvoir se situent à :

— Paris.
— Mulhouse.
— Belfort.
— Toulon.
— Marseille.
— Montpellier.
— Agen.
— Bordeaux
— Angoulême.
— Bourges.
— Clermont-Ferrand.
— Le Puy.
— Auxerre.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix 75002 Paris (sous la référence 2.287).

comes

DISCRETION ET REPONSE ASSUREE

arc — 7, RUE DU PONT GUILHEMERY 31000 TOULOUSE TEL. (61) 62.66.89

Recherche pour une entreprise du TARN (liée à l'un des premiers groupes industriels français)

UN RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

- 35 ans environ.
- Formation E.S.C. ou I.U.T. gestion ou équivalent souhaitée.
- Expérience professionnelle exigée dans un poste similaire.
- Rémunération annuelle brute : 90.000 F minimum.

Adresser C.V. très détaillé + photo + prétent. sous références R/AC à Gilles SANTUCCI.

CONTROLEUR DE GESTION

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE ET CONTROLE DU BUDGET
(REGION ORLÉANS)
140.000 F +

Une société française dans la branche medias, recherche pour son siège un contrôleur de gestion dont le poste est à créer.

Ce gestionnaire aura d'une part la responsabilité opérationnelle de la gestion du service informatique et d'autre part la responsabilité fonctionnelle d'assurer la mise en place et le suivi des budgets. Les budgets seront gérés directement par les chefs de service.

Ce poste convient à une personnalité rigoureuse, âgé de 30 ans minimum, pouvant justifier d'une double expérience de quelques années dans la gestion budgétaire et dans l'organisation informatique.

Il devra en particulier être capable d'animer et de gérer les études et l'exploitation des applications réalisées par un service informatique disposant d'un ordinateur à vocation conversationnelle. La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.

Pour un candidat de valeur ce poste devrait évoluer, à terme, vers des responsabilités élargies.

Envoyer C.V. + lettre et photo, n° 829.587 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Grand Centre dans l'est de la France secteur tertiaire équipé de gros matériel, télétraitement, base de données et informatique R.
recherche pour ses
DEPARTEMENTS DEVELOPPEMENT et SYSTEME

- **INGÉNIEURS SYSTÈME ET ANALYSTES PROGRAMMEURS SYSTÈME**
  expérience M.V.S., OS/VS ou I.M.S. souhaitée.
- **INFORMATICIENS PROJET EXPÉRIMENTÉS**
- **PROGRAMMEURS, ANALYSTES, CHEFS DE PROJET**
  diplôme d'études supérieures ingénieurs ou universitaires.
- **JEUNES INFORMATICIENS**
  formation ingénieurs ou universitaires.
- **JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS**
  sans formation de base informatique.

Réponse avec C.V. dét. ss le n° 7.465 à « le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

Ariane est partie votre travail peut commencer

SEP, leader européen dans le domaine de la propulsion, recherche pour son Département ESPACE, applications Télédétection et Traitement d'Images en pleine expansion, des

Ingénieurs Informaticiens

Grande école

pour participer au développement de grands projets informatiques de types temps réel dans le domaine du traitement d'images.
Une bonne maîtrise des techniques de conception et de réalisation de systèmes ou de logiciels de base et d'application est nécessaire (minimum 3 ans d'expérience).
La connaissance des matériels SOLAR et DEC serait très appréciée, de même que celle du traitement d'images.
Lieu de travail : VERNON ou PARIS.
Bonnes conditions de travail ; Avantages nombreux.
Candidatures et C.V. sont à adresser à :
SEP
Service du Personnel
B.P. 802
27207 VERNON

SEP
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

HAVAS CONTACT

PRESTAS RECHERCHE

DESSINATEURS P 1

Electronique, implantation C.I.

DESSINATEURS E. 2

P1 - P2 Tuyauterie
Se prés. : 34, bd des Italiens, PARIS 9e - Mo OPERA

SOFREPS INTERIM BANQUES
Ancienneté bancaire exigée 5 ans minimum

CLASSE II ET III

Crédit documentaire av. anglais

CLASSE II

STATS-B.D.F.
CHANGE TRESORERIE
Tél. pour R.V. : 508-55-05/53-35

Personnel Régie Service offre hauts salaires à

CINQ INGÉNIEURS

MITRA 15 ASSEMBLEUR et FORTRAN

DEUX INGÉNIEURS

CII 10020
Se présenter au 39, rue du Ranelagh - 75016 Paris
Tél. pour R.V. : 524-41-20

Organisme gestionnaire rech. pr *DIRECTION Ets VACANCES* INSTITUTIONS SOCIALES

COUPLES EXPÉRIMENTÉS

Autres postes à pourvoir, rech. égalm. pour burx parisiens, personnel expér. animation et travaux entretien. Env. C.C. Etrave (réf. 26), 38, av. Daumesnil, PARIS-12e qui transmettra

AT3 - BTS

ELECTRONICIENS
Expérience exigée
circuit logique alimentation à découpage Etude et Contrôle.
Se présenter : EUROPTRONIC, 29, rue Bergère, PARIS 9e
Mo MONTMARTRE - 246-93-86

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche pour Paris-9e

ASSISTANT A LA DIRECTION DU PERSONNEL

Ce collaborateur aura la responsabilité :
- Des études relatives à la gestion du personnel (statistiques, tableaux de bord, rémunérations) ;
- De la réglementation et des procédures administratives et informatiques du service.

Ce poste nécessite une formation supérieure (Sc. Eco. Droit ou Sc. Po.) et quelques connaissances en informatique.

Une expérience de 2 ans dans la fonction personnel serait appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 702 à PUBLIPANEL 20, r. Richer 75441 PARIS, cedex 09, qui transmettra.

PARIS étoile

Société Française LEADER en INFORMATIQUE

Responsable HF administration commerciale

Le candidat devra avoir une formation supérieure, des compétences en comptabilité de gestion, juridiques, l'habitude de l'utilisation de l'outil informatique et une expérience préalable de la fonction.

Au sein d'une équipe vivante et soudée, il sera le collaborateur direct de la direction commerciale, et, pleinement responsable de son service, dans une entreprise en forte expansion.

Adresser lettre manuscrite + CV, réf. 802/M, à Mme SECHET, 84, avenue du Bois Guimier 94100 ST MAUR. Discrétion absolue et réponse assurée.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

directeur du département industrie, Paris – Banlieue Ouest

Nous sommes filiale d'un grand groupe industriel. Nos produits sont destinés principalement à l'isolation thermique et à la protection contre l'incendie. Nos ventes directes aux industriels représentent avec 50 MF une part encore trop faible de notre chiffre d'affaires total. Nous cherchons aujourd'hui le directeur de ce département capable, avec une équipe opérationnelle de 4 ingénieurs de vente, d'en assurer le développement.
Ce poste convient à un ingénieur de 33 ans minimum, possédant une bonne expérience de la vente aux industriels et ayant animé avec succès une équipe.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3741 LM)

directeur de travaux
Lyon – 200 000 F +/an

Grande affaire nationale de bâtiment, nous vous proposons de piloter, sur la région, 100 MF de travaux TCE. Bien sûr, vous êtes le patron de vos équipes, le gestionnaire de vos chantiers, le conseil de vos conducteurs de travaux.
Vous pouvez n'avoir que 30 ans mais avez une solide expérience de chantiers importants.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 576 LM).

auditeur interne 100 000 F/an.

Une société holding liée aux constructeurs automobiles et spécialisée dans le crédit aux particuliers cherche pour Paris un tel collaborateur.
Sous l'autorité de la direction générale, il vérifie le respect des procédures administratives et comptables, autant que la qualité des comptes présentés. Au fur et à mesure qu'il acquiert audience et autorité, il présente des éléments de diagnostic et des suggestions d'amélioration.
C'est un cadre de formation supérieure type ESC complétée si possible par un DECS. Il a acquis 2 à 3 ans d'expérience en cabinet d'audit et se sent capable de développer sa fonction au sein d'une équipe de haut niveau.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3738 LM).

chef du service informatique
Paris – Banlieue Ouest

Affaire industrielle française de bon renom (C.A. : plus de 1000 MF – 4000 p.), nous sommes implantés en France et dans le monde. Agé de 32 ans minimum, vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école scientifique et avez une solide expérience (cinq ans minimum) du pilotage d'un service informatique.
Nous vous confions la **responsabilité de notre informatique** de gestion : vous **animez** et **formez** votre équipe (20 p.) et **veillez** à la fiabilité des travaux exécutés ; vous proposez des **applications nouvelles**, dialoguez avez les services utilisateurs et leur responsable pour adapter vos prestations à leurs besoins. Pour vous, le service apporté est aussi important que la technique.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3739 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES de grands projets

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- qualités d'animateur et de gestionnaire.

INGENIEUR RESPONSABLE DE GESTION TECHNIQUE

Chargé du suivi des budgets et investissements ainsi que de l'animation de l'analyse de la valeur dans les services d'études et de réalisation.

Expérience du métier d'ingénieur nécessaire.
Formation Grande Ecole souhaitée.

POUR RENFORCER SES SERVICES D'ETUDES

INGENIEURS

Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro - E.S.O.)

ELECTRONICIENS en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.

OPTICIENS en vue de les faire participer à des activités de conception et d'essais. Expérience nécessaire de quelques années dans les domaines optique, thermique et vide.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

SOCIETE IMPLANTEE DANS LA GRANDE BANLIEUE OUEST
300 personnes environ
MECANIQUE FINE
recherche

DIRECTEUR ASSURANCE QUALITE

Placé directement sous l'autorité de la direction générale, ce cadre de

HAUT NIVEAU

aura pour responsabilités essentielles :
- de définir en collaboration avec la direction des études et la direction commerciale, la politique qualité des produits de l'entreprise
- de définir les objectifs qualité qui en résultent
- d'optimiser les structures et moyens pour y parvenir
- de définir les procédures permettant d'obtenir un système assurance qualité efficace
- d'assurer les contacts extérieurs avec les clients et les organismes de normalisation
- d'assurer la promotion et l'animation *de la qualité* au sein de l'entreprise.

Envoyer CV, prétentions sous No 44.274 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Groupe Multinational,
leader dans produits réfractaires
recherche pour sa filiale française

chef des ventes
France/Export

35-45 ans, formation Ingénieur A & M, INSA, ENSI : Métallurgie, fonderie + formation complémentaire (IAE, ISA, CESA ou CPA...) pour animer équipe de vendeurs de HAUT NIVEAU.

Expérience requise de l'animation d'équipe de ventes si possible dans équipements lourds élaborés ou produits industriels analogues.

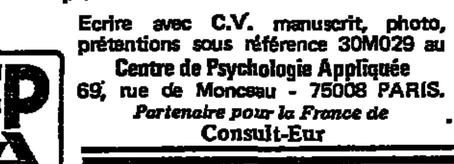
Sa forte personnalité conditionnera sa réussite dans ce Centre de Profit. Les Structures du Groupe offriront des ouvertures à son ambition.

Le salaire et les avantages offerts sont motivants.

Bonne maîtrise de la langue anglaise.

Information complémentaire à candidats pressentis.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, prétentions sous référence 30M029 au
Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau - 75008 PARIS.
Partenaire pour la France de
Consult-Eur



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL d'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES ET AUTOMOBILES, recherche

AUDITEUR INTERNE

pour effectuer des missions de contrôle comptable approfondi dans les différents établissements du Groupe en France.

Basé près de Versailles, ce poste conviendrait à un jeune candidat au moins titulaire du DECS, ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit ou dans un Service de Contrôle Interne.

Les possibilités d'évolution de carrière sont très intéressantes.

Adresser C.V. et prétentions à No 44407 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



FILIALE IOTA GROUPE HACHETTE

Nous réalisons et nous exploitons pour le compte de nombreuses entreprises des systèmes mettant *en œuvre des technologies de pointes en :*
- Composition programmée
- Informatique graphique
- Bases de données
- Transmissions de données

Pour renforcer nos équipes d'étude et de réalisation de logiciels, nous recherchons des :

INFORMATICIENS

- Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience
- *Possédant un sens aigu du contact et du travail* en équipe.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à :
IOTA Direction du Personnel
34, avenue du Roule - NEUILLY SUR SEINE

ECOLE PRIVEE
Climat excellent, solide réputation
Plein Centre Paris, recherche

ADJOINT ADMINISTRATIF

30 ans minimum, contacts, méthodique, travailleur 7 semaines vacances, 5 000 × 12, *déjeuner* midi. Poste pouvant évoluer beaucoup selon personnalité du titulaire.

Ecrire SPERI (avec photo), 12, bd Bonne-Nouvelle, 75010 PARIS, qui transmettra.

CGR

COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE

BRANCHE MEDICALE DE THOMSON

ENTREPRISE A FORTE EXPANSION INTERNATIONALE, développant son domaine Ultra-sons, offre à

INGENIEUR GRANDE ECOLE

le poste de

DIRECTEUR DES RECHERCHES ET ETUDES

pour les ULTRA-SONS dans ses applications MEDICALES, domaine constituant la priorité nouvelle de l'Entreprise.

POSTE IMPORTANT ET DE GRAND AVENIR,
il s'agit d'une responsabilité complète consistant à orienter et animer une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens.

Ce poste exige une qualité de gagneur, une connaissance solide de l'électronique digitale et de l'informatique, une autorité naturelle et un esprit méthodique.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo et prétentions à C.G.R., Département des Affaires Sociales - Boîte Postale 50, 75755 PARIS CEDEX 15.

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

SOCIETE D'ASSURANCES
recherche pour
son Service Production
à CLICHY (Hauts-de-Seine)

Hme libérés obligations militaires
ou **J. Fme** Formation secondaire.
Titulaires BAC.
Formation professionnelle assurée.

Ecrire avec C.V.
LA PROTECTRICE
50, rue Henri-Barbusse,
92110 CLICHY.

STE NOVASAM, ST-LAZARE,
7, rue Intérieur,
cour du Havre, Paris 9e
recrute pour son
DEPARTEMENT CADRES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Grande Ecole ou Université
INGÉNIEURS PÉTROCHIMIE
Possibilités postes stables
Tél. 522-97-98 ou 99

Société A.T.S.
246-28-77
recherche
INGÉNIEUR
chimiste, biochimiste
Connaissant anglais
Contrôle différents
matériels et chromatographe
pour l'EXPORTATION

SOCIETE de 1re importance
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
situé à
CRÉTEIL (94)

JEUNES GENS (niveau BAC ou équivalent)
de préférence dégagés des O.M.

Ils seront intéressés par un poste

D'OPÉRATEUR
DEBUTANT
sur ORDINATEUR
(Travail en 3 × 8)
FORMATION ASSUREE
mais des notions de base en informatique seraient appréciées.
Larges possibilités d'évolution.
Avantages sociaux variés.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à no 44.627, Contesse Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ DE RÉGIE
recherche
CHEF DE PUBLICITÉ
CONFIRME
Parfaite connaissance
AGENCES

Ecr. no 812, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Centre Hospitalier Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, Paris (14e)
organise un CONCOURS
STENODACTYLOGRAPHES
et DACTYLOGRAPHES
le 14 mars 1980.
Pr ts rens. : 581-11-20, P. 48-31

Recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
confirmé
Bonne connaissance Cobol Ans et Télétraitement.
Connaissance matériel C.I.I. Honeywell Bull apprec. (62/60).
Téléphoner pour rendez-vous au 739-90-29 (demand. M. Pichot).

Industrie chimique Oise ch. : INGENIEUR CHIMISTE pour conseils assistance transfos résines pour peintures, encres, 100.000 F + - 297-49-95

Impte SOCIETE PETROLIERE
recherche URGENT
INGÉNIEURS CORROSION
minimum 25 ans
Electrochimie, métallurgie,
form. chimie macromoléculaire,
connaissances protection cathodique et revêtement.
Envoyer C.V. ou tél., à :
STE I.D.S. 12, bd Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. 246-64-91

Sté secteur Pétrolier rech. pour chantiers forages France étranger TECHNICIENS GEOLOGUES et TECHNICIENS de MESURES
Formation Bac technique BTS, D.U.T., ou équivalent. Anglais nécessaire. Ecr. no 35481, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris

---

Pour Diffusion Alimentaire Diététique MONTREUIL (93)
UN COMPTABLE
2e échelon. Pr tenir comptabil. générale jusqu'au bilan. Libre 1er avril. Env. C.V., photo et prétentions à DAG, 65, rue de Rivoli, Paris-1er, qui transmet.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

1) Pour le développement ou la création de ses agences de service après-vente réparties sur tout le territoire national :

Pour LILLE :

INGÉNIEUR OU AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL
(REF. 800)

Ayant de bonnes connaissances en électronique et informatique. Aura la responsabilité de l'encadrement du groupe de techniciens assurant l'installation et la maintenance de systèmes informatiques dans la région nord.
Ce poste exige esprit d'initiative, de commandement et de bonnes relations commerciales et humaines.

Pour ROUEN, NANCY, TOURS, CHALONS-SUR-MARNE, RENNES :

INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
(BTS ou DUT de préférence)
(REF. 801)

Ayant des connaissances en informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.
Après un stage de formation au siège social à PLAISIR, ils seront affectés dans lesdites agences.
En plus de leurs appointements, ils bénéficieront, dès leur affectation, d'une prime de fonction.
Connaissances en microprocesseurs appréciées.
Voiture indispensable.

2) Pour SON SIEGE SOCIAL :

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
(niveau BTS ou DUT de préférence)
(REF. 802)

Pour travaux de maintenance centralisée sur systèmes informatiques évolués.
Connaissances en microprocesseurs appréciées.

AGENT TECHNIQUE ÉLECTROMÉCANICIEN
(niveau BTS ou DUT de préférence)
(REF. 803)

Pour travaux de maintenance centralisée pour périphériques d'ordinateurs de gestion.
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE · 78370 · PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

SON RESPONSABLE DE PRODUCTION

Le matériel électronique est fabriqué en petites séries répétitives.

La pratique de la gestion informatisée des approvisionnements et des lancements est indispensable pour la bonne maîtrise de la fonction.

Une bonne expérience de l'ordonnancement des ateliers serait appréciée.

Ecrire à No 44.577 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

POUR SIÈGE SOCIAL
A SARTROUVILLE (78)

UN CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENT

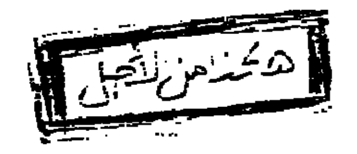
35 ans minimum

Bonnes connaissances en mécanique générale. Grande expérience indispensable dans :

— la direction et l'administration d'un service (15-20 personnes) ;

— la pratique *des achats* et *la gestion des* approvisionnements.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à M. VERNAY, 46, rue J.-P.-Timbaud, B.P. 67, 78500 SARTROUVILLE



offres d'emploi

AFNOR

Association Française de Normalisation recherche

COLLABORATEUR
pour seconder le responsable de son service
ADHERENTS

(équipe de 5 personnes, gestion d'un fichier de 7000 noms).

FORMATION :
niveau supérieur acquis en ESC ou Université

EXPERIENCE :
quelques annees en entreprise ayant comporté une première fonction d'encadrement, connaissances de *gestion informatique* de fichiers

QUALITES :
capacités d'organisation et de rédaction, sens des contacts.

REMUNERATION :
de l'ordre de 80 000 F annuel.

Adresser c.v. et photo sous référence 4360 AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

Contrôleur de Gestion

Pour l'ensemble des filiales de crédit et de crédit bail d'un important Groupe Bancaire.
Ce Responsable de niveau élevé impérativement âgé de plus de 35 ans, aura à assurer le contrôle budgétaire et financier des Sociétés du Groupe.

- Il abordera tous les aspects de la prévision et du contrôle budgétaire et proposera toutes décisions nécessaires dans ces domaines.
- *Il participera à l'élaboration de la politique* financière de chaque société notamment au niveau de leurs ressources en capitaux.
- Collaborateur immédiat du Directeur Général il lui fournira tous tableaux de bord nécessaires à la gestion globale des Sociétés concernées.
- De niveau DECS, il devra avoir une bonne connaissance des techniques bancaires de crédit.
- De solides compétences financières et une véritable sensibilisation à l'Informatique sont exigées.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8826 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 *Paris Cedex 02 - qui transmettra*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
recherche

1) Pour programme spatial Ariane KOUROU - Guyane

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

Niveau A.T.P.
Expérience en circuits, plate-forme, mise au point. Pour travaux sur banc de contrôle du lanceur.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

TEMPS RÉEL
Pour gestion configuration informatique, et instruction modifiante avec expérience Hardware.

2) Pour région parisienne banlieue Ouest - 50 km Paris

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

SYSTÈME TEMPS RÉEL
2 à 3 ans d'expérience souhaités.

Adresser C.V. et prétentions en précisant le poste sollicité à n° 44.545 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT
Un laboratoire filiale d'un Groupe internaitonal
Siège Social PARIS, porte Maillot
recherche

UN ASSISTANT COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

- MISSION :
  - — établissement des prix de revient,
  - — analyse et explication des écarts,
  - — reporting et tableau de bord,
  - — participation aux budgets et plans.
- PROFIL :
  - — formation comptable, niveau Sup. de Co., DECS ou équivalent,
  - — expérience souhaitée en comptabilité analytique,
  - — connaissance de l'informatique.

Env. lettre man., C.V. dét. et prét. à la Direction du Personnel - Laboratoires BEECHAM SEVIGNE, 25, bd de l'Amiral-Bruix, 75782 *PARIS* Cedex 16.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

(ENSER Grenoble - ENSEM Nancy ENSEEIH Toulouse - ESE)

Débutant ou quelques années d'expérience en télécommunications ou radars.

Pour systèmes avancés
— de traitement de signal
— ou de la synthèse.
Esprit méthodique. Travail en équipe.

Electronique avec bonnes bases nécessaires en informatique.

Anglais lu. Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. sous référence 44.565 à L.C.T. B.P. 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

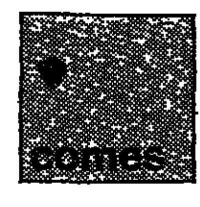
offres d'emploi

TRÈS GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL
recherche
POUR SON DEPARTEMENT EDITIONS EN EXPANSION

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Il devra visiter les libraires de Paris et de la région parisienne pour leur vendre les publications du département Editions.

Ce poste convient à un vendeur d'une trentaine *d'années qui a déjà une première expérience de la* vente des livres.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix 75002 Paris (sous la référence 2.297).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
BANLIEUE SUD
recherche

AGENT TECHNIQUE

— POUR SERVICE DOCUMENTATION ACTIVITES : bâtiments, équipements médicaux et hospitaliers.
— SERA CHARGE de recherches générales dans ces domaines et participera à l'élaboration de dossiers d'équipement.

AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE. CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS NECESSAIRE.

Adr. C.V. et prétentions sous référ. n° 2139 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

ORGANISME MUTUALISTE IMPORTANT
recherche

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE et ORGANISATION

Formation supérieure de base.
— Ancien Chef de projets ;
— bonne expérience des applications réalisées des méthodes d'organisation et d'analyses des circuits d'information ;
— connaissance des matériels et systèmes d'exploitation IBM (télégestion souhaitable).

Adres. C.V., prét. n° 44.556 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER
RECHERCHE

ANALYSTE CHEF DE PROJET

pour participer aux études, développements et mises en place de système de gestion des crédits.

Ce futur collaborateur, ingénieur ou universitaire, aura une expérience d'environ cinq ans en informatique appliquée.
La connaissance des SGBD et mini-informatique en milieu bancaire seront des atouts importants.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur dossier (C.V., photo et prétentions), sous réf. L.91, à TELEX P.A., 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Paris - S.A. INDUSTRIELLE (120 Salariés)
souhaite s'adjoindre

RESPONSABLE DE GESTION

capable d'assumer dans quelques années la
DIRECTION DE L'ENTREPRISE

Poste rattaché directement au PDG, demandant une expérience polyvalente de la gestion et le goût du développement.
Anglais indispensable.

Adresser lettre man., c.v., photo et prétent. s/réf. 4346 à Axial Pub., 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE Electronique Professionnelle
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés Grande Ecole exclusivement
(E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I. Grenoble ou Toulouse)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience
1) pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquence.
2) pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

Adr. C.V. manuscrit, photo (retournée) en indiq. le poste choisi à n° 44.623 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

offres d'emploi

ÉTUDIANTS :

un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.
Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilite :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.
Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.
Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour *leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel* sans quitter leur environnement.
Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et etrangere, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.
Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre *et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent* si possible d'une voiture et du téléphone.
Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.
La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.
La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses etudes.
Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP **OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE**

SOCIETE INGENIERIE PARIS
recrute

INGENIEUR

Grande Ecole

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience en chauffage *climatisation*.
Anglais exigé.
Ce poste impliquera par la suite des séjours de longue durée à l'étranger.

Adresser C.V. + photo sous réf. 266 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)

Le groupe INTERMARCHE recherche pour aider à la décentralisation de son informatique de gestion

INGÉNIEUR SYSTÈME

Il est le responsable de l'équipe système qui gérera un IBM 380/145 et un IBM 4341 à notre siège, connectés à 7 IBM 4331 installés dans nos bases régionales.

A cette mission, confiée de préférence à une personne de formation supérieure et d'expérience, sera adjointe celle de servir de conseil aux autres fonctions informatiques et à la Direction.

Connaissance DOS VSE - CICS - VTAM - VSAM nécessaire.

Une chance pourra être donnée à une personne de fort potentiel, mais à expérience plus réduite.

Envoyer C.V., photo et prétentions à STIME, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Siège à PARIS

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Le candidat, diplômé d'une Grande Ecole (Centrale, H.E.C., ...), anglais courant, aura une expé*rience professionnelle lui ayant permis de se fami*liariser avec les multiples aspects de la conduite d'une entreprise moderne, en particulier l'organisation, l'informatique, la gestion.

La connaissance de l'entreprise, acquise par les missions d'organisation, permettra d'orienter un candidat de valeur vers le secteur opérationnel du Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo et prétentions sous le n° 40.784 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Nous recherchons

RESPONSABLES DE FABRICATION

CONFIRMES
dans le secteur de
L'ÉDITION

expérience pédagogique souhaitée pour animer par vacations des stages de différents niveaux dans le domaine des

TECHNIQUES DE FABRICATION DU LIVRE

Ecrire avec curric. vitae sous le n° T 018.082 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
Quartier Saint-Lazare
rech. pour sa Direction Internationale Financière

un ATTACHÉ DE DIRECTION

Le candidat, diplômé E.S.S.E.C. ou E.S.C.P., option Comptabilité, maîtrisant l'espagnol, aura environ 2 ans d'expérience de la Comptabilité acquis en Cabinet ou en Entreprise.
Il sera chargé de l'assistance comptable à certaines de nos filiales et contrôlera l'application des principes comptables du Groupe.
Le poste implique de très fréquents voyages à l'étranger mais de durée limitée.
Le poste évoluera, pour un candidat de valeur, à moyen terme vers la responsabilité comptable et financière d'une filiale.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro *40.785, sur enveloppe, à :*
J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

---

offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES - PARIS (1er)
recherche

PROGRAMMEUR ou ANALYSTE-PROGRAMMEUR

(IUT ou FORMATION EQUIVALENTE EXIGEE)
Pour :
- Assistance d'ingénieur en INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
- Pratique FORTRAN exigée, COBOL souhaité.
- Gestion de centre de calcul.

Connaissances des systèmes UNIVAC 1100 appréciées Perspectives de promotion intéressantes.

Env. C.V. détaillé n° 44.080 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Comité Entreprise Levallois ch. personne à mi-temps pour secrétariat, bonne sténo. Téléph. Mme Jurgens, 739-33-22, P. 388

Institut de langues ch. jne fme anglaise et jne fme allemande pour l'est de Paris. Eventuell. possédant voiture, pour l'est *de Paris - Tél. : 797-12-12*

Recherche
INGÉNIEURS
généralité equipement
OFF-SHORE
INTERTECH - 293-46-02.

Sociétés de conseils juridiques ILE-DE-FRANCE et PICARDIE cherche
COLLABORAT. DYNAMIQUE
ayant au moins 5 ans d'expérience en cabinet de conseils juridiques pour assurer la direction d'um bureau.
Ecrire au journal avec curriculum vitae, photo et prétent., au n° 7.507, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Sté St-Ouen (entre porte Clignancourt et carrefour Pleyel) recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
confirmé Cobol (GAP 2 souh.). Exper. TDS - IDS indispensable. Ecrire av. C.V. en précisant prétentions, disponibilité et réf. au : C.I.P.P., Chef de service informatique 25, av. Michelet, 93400 St-Ouen

URGENT :
Institut médico-éducatif (60 km sud de Paris), recherche
PSYCHORÉÉDUCATEUR OU ÉDUCATEUR
spécialisé dans une technique thérapeutique pour prendre en charge un groupe d'enfants à expression déficitaire, assisté de deux éducateurs stagiaires. Salaire C.C. 1966 Enfance inadaptée. Env. C.V. détaillé au journal n° 7.504 le Monde Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

offres premier emploi

I. F. A. C. E.
Perfectionnement
Chambre de Commerce et Industrie de Paris
79, avenue de la République (11e) - Tél. : 355-39-08

PROPOSE :
un stage rémunéré à des Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche d'un premier emploi, sans limite d'âge.

PRÉPARATION A L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Ce stage à plein temps, de 13 semaines offre une connaissance et une expérience pratique de la vie de l'entreprise (*stage en entreprise*).
Dépôt des candidatures avant le 29 février 1980 au soir auprès du Secrétariat I.F.A.C.E. Perfectionnement.

demandes d'emploi

JEUNE FILLE 20 ans
NOTION ANGLAIS
STANDARDISTE CONFIRMÉE
recherche
EMPLOI MI-TEMPS (matin)
STANDARD - HOTESSE
Ecr. n° 825 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Etudiant, 23 a., 3e ann. Sc. éco., angl., espagn., dactylo, cherche emploi à temps partiel, Paris. Téléphone : 868-55-95.

FEMME, 35 ans, cadre tourisme
- *Format. supér., angl. court ;*
- Exp. promot. des vies, relat. publiq., édit. ds tourisme :

cherche poste cadre commercial à Paris dans tourisme, presse, édition, relations publiques ou publicité. Ecrire sous n° 1.903, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TRADUCTRICE-CORRECTRICE d'origine autrichienne, licenciée ès lettres françaises, cherche empl. à mi-tps, expér. profess., traduct. littéraires, d'articles de journaux, travaux de lecture et de correction, ds maisons d'édition, accepterait un travail de correctrice, lectrice ou traductrice (allemand-français). Ecr. à Mme Winkler-Chauveau, 8, av. Victor-Hugo, 94400 Vitry-s/Seine

J.F., 26 ans, bilingue français, anglais, RELATION PUBLIQUE de préférence sociétés étrangères. Ecr. s/réf. 7492 Parfrance Annonces, 4, r. R. - Estienne-8e.

J. F., 26 ANS, SECRETAIRE DACTYLO TRILINGUE ARABE-ANGLAIS-FRANÇAIS
recherche un poste d'Assistance de Direction.
— 1 année d'expérience de relations Cciales avec l'Europe ;
— Salaire souhaité 5.000 F ;
— Nationalité : libanaise ;
— Libre de suite.

Faire offre sous référence 1.004 à *Marketware, 47,* rue Berger, 75001 Paris, qui transmettra.

J. F., 23 ans, esprit ouvert, dynamique, journaliste arts et spectacles, connaissant : anglais, dactylo, cherche : *travaux rédaction ou relations* publicité administration pour compagnies, ballets ou théâtre ou attachée de presse ou tout emploi relatif à ce domaine.
Téléphone : 522-04-02.

JOURNALISTE
questions politiques, économiques *et sociales, 30 ans expérience* presse audiovisuelle et communication industrielle recherche : poste création ou développem. Service de Presse. Tél. 541-77-52.

HOMME - 35 ANS
très bonne présentation cherche place
CHAUFFEUR de DIRECTION *OU D'ENTREPRISE*
Déplacements France ou étrangers acceptés.
Ecr. n° 811 *M* REGIE-PRESSE, *85 bis*, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 29 ans, études supér., étudie ttes proposit. de collaboration avec créateur d'entrepr.
SECTEUR TERTIAIRE
Tél., le soir, au : 975-58-72.

COURSIER MI-TEMPS
SERIEUSES REFERENCES
Ecr. n° 6.175, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., Secrétaire de Direction, trilingue français, anglais, espagnol, sténo dans les 3 langues, plus 10 ans d'expérience dont plusieurs années dans une organisation internationale, cherche poste Assistante de Direction. Intéressée par travail varié et motivant. Déplacements éventuels. Préférence Paris La Défense, Neuilly-sur-Seine, 8e, 16e, 17e, Ecr. n° 6.179 « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE ALLEMANDE
COLLABORATRICE CADRE
TRADUCTRICE FRANÇAIS
connaisant anglais, notion italien, 2 ans économie, expérience vente, import - export, accepte déplacement étranger, cherche poste en rapport en France.
Ecrire à : CL. BECKORD, Karlsruherstr. 304330 Mulheim-R R.F.A.

J. F., 25 ans, cherche emploi secrétaire dactylo magnéto, not. compt., si poss. banlieue ouest. Ecr. n° 6.178, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., 31 a., étud. second., bne présent., poss. auto, ch. empl. hôtesse, relations avec clients. Ecr. n° 6.177, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., 27 ans, doctorat 3e cycle, sciences economiques, cherche :
EMPLOI ENSEIGNEMENT
recherche documentation. Ecrire Havas, 90000 Belfort, n° 44.162.

Dame 45 ans, 20 ans références, peut assurer petite gestion et secrétariat, poste stable, même 3/4 de temps, à Paris. Tél., ce jour, au : 766-47-46.

Etudiant recherche tout emploi surveil. ou gard. Agces s'abst. Téléphone : 209-98-01.

proposit. com. capitaux

Lab. réputé off. conces. rég. prod. esthét. excl. vendu en pharmacie. Cap. néc. 50.000 F. *Ecr. à n° 33 P.E. CONSEIL*, 12, av. Gde-Armée, 75017 Paris.

information divers

Pour connaître les possibilités d'emplois outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée Migrations (LM), 3, rue Montyon, PARIS (9e).

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend, cause double empl., ALFA SUD Super 1300, 7 CV, très bon état, 25.000 km. Tél. bureau : 287-13-62 Après 18 h. : 937-24-09 Prix : 23.000 F.

8 à 11 C.V.

A vendre R 20 TS - 60.000 km Avril 78 - 1re main - Dir. assist. Carb. neuf. Bon état - 920-97-99

Part. vd 504 GLD, 1976, moteur, embrayage, freins 6.000 km, peinture neuve, parfait état. Prix Argus. M. Noël, 642-78-41, Bureau : 642-30-67

12 à 16 C.V.

Particulier départem. 25 vend : CITROEN SM moteur Maserati standard 50,000 km, première *main* 1972, bon état mécanique, non accidentée, 140.000 km, embrayage 2.000 km, boîte de vitesses 30.000 km. Peinture blanche d'origine, intérieur velours rouge. Air conditionné, pneumatiques excellent état. Véhicule visible.
Téléphone : (81) 91-43-21.

A vendre cause maladie Triumph 2500 P.I. MK2 74, très bon état, bleue, intérieur velours bleu. Overdrive, radio. Prix Argus à débattre. Téléph. au 324-28-16 après 18 h. 30.

Part. vend BMW 525, juin 78, 50.000 km. Px 46.000 F. Louis, dom. 705-53-83 (H.B. 555-07-11)

divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80 peu roulé, garanties Auto Paris-XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS - Ds hôtel part. XVIIIe classé, somptueux duplex, triple récept., 2 bx bur., 3/4 ch. 260m2, pet. terras., gd ch., calm. Verd. Soleil. Px : 2.500.000 F. « TAC » 329-33-38

MARAIS près ST-PAUL Ds immeuble classé, très bel appart., grand séjour, cuis., s. de bains, bien décorées + mezzanine, poutres, hauteur sous plafond 4 m, chauffage individuel gaz. H. LE CLAIR - 562-93-54

ILE DE LA CITÉ duplex, 7 Pces, tt cft, 220 m2. MICHEL et REYL : 265-90-05.

5e arrdt.

PANTHEON - 580-67-91 Atelier étage élevé 90 m2. Décor et aménagement raffiné. Terrasse + 35 m2 éventuels.

VIEUX PARIS GRAND DOUBLE LIVING, poutres + 2 CHAMBRES, TOUT CONFT, rénové, luxe. 526-99-04.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE RELAIS DE POSTE aménagé, 3 réceptions, 7 chbres. 200 m2 divisibles. — 354-95-10.

6e arrdt.

SITUATION EXCEPTIONNEL. S/SEINE, 130 m2, belle récept., 2 chbres, 2 bains. Parfait état. 354-91-16 (le matin)

7e arrdt.

Rech., Paris 6e, 7e, 8e et 16e, bel appt standing 130 m2 environ. Ecrire : SORGMARD, 54, rue Saint-Julien, 49000 Angers

BAC Immeuble classé 7 pièces, 225 m2. S.G.T. - 202-35-28.

ECOLE MILITAIRE Immeuble récent, living, chbre, tout confort. TERRASSE SUD. H. LE CLAIR : 359-69-36.

8e arrdt.

Mo ROME Imm. pierre de taille 5 PIECES, 150 M2, séjour dble, balcon. 1.300.000 F - 246-78-06.

9e arrdt.

Place ADOLPHE-MAX, ds tr. bel imm. pierre de t. en rénovation, pptaire vend appt de 132 m2, 4 p., entrée, cuis., wc, s. de bains, chff. gaz, 3e ét. Ascenseur - Tél. : 757-84-50

10e arrdt.

Particulier vend : 12, rue de Lancry (Mo République), imm. pierre de t., côté cour, calme, 1er ét. : 2 p., cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras. Cave. Remis à neuf. Pr rens., téléphoner au 781-16-18

Gare Est - Imm. ravalé, 2 p., cuis., wc possib., dche. Crédit 90 %. Pptaire au 260-78-25

11e arrdt.

Av. Parmentier - 2 p., cuisine à rénover, possib. s. de bains, 120.000 F, crédit 90 %. Propriétaire au 260-29-61

14e arrdt.

ALESIA - Imm. récent. Standg. 2 pièces, vaste, clair. Calme. 633-38-80

MONTPARNASSE, récent. 2 p. 60 m2, VUE PANORAM. Terras. 6 m2. Garage. CALME. 531-51-10

15e arrdt.

PTE VERSAILLES près imm. 1956, appt duplex 180 m2, 6-8 p., partie à aménager tt cft + terrasse 80 m2, libre. 720.000 facil. Tél. M. Parent : 736-06-05 matin

EMILE-ZOLA, STUDIO, 7e ét. asc. vue sur TOUR EIFFEL. 105.800 F. 548-76-25

Près CONVENTION PART. VEND rez-de-ch., imm. récent, superbe 3 p., 78 m2, tt cft, clair, soleil, luxueuse s. de bains, 580.000 F. Tél. le matin : 828-78-62.

XVe CONVENTION 2 P. tt cft, 4e étage, Imm. récent. - 566-02-85

RUE LOURMEL immeuble neuf, standing, grands studios, jamais habité, cuisine entièrement équipée, rangement, balcons, 345.000 F, droits réduits. Téléphone : 522-95-20.

153-155, R. DE LOURMEL Encore un très beau 3-4 pièces avec loggia. Livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition entrée et salle de bains éclairées. Sur place, tous les jours sauf dimanche, de 14 à 19 heures. Téléphone : 557-43-90.

16e arrdt.

AUTEUIL, atelier artiste 7 m. 50 sous plafond + mezzanine imm. classé tt cft. Prix 720.000 0F. GARBI. - 567-22-88

CHARMANT, 90 M2 Cave, service, travaux, calme, verdure, 2e ét. Jeudi 7, 13 h. 30 à 16 h. 24, r. de la Tour. 322-43-15

90 M2 MUETTE - Récent LIV., 2 CHBRES S.I.I.F. EXCLUSIVITE 550-34-00

SOMPTUEUX 7 PIÈCES 280 m2 + serv. ds hôtel partic. DORESSAY : 548-43-94.

Porte Dauphine-bd Lannes 4 P., récent près métro, bon état Est-Ouest. 856.000 F - 557-72-50, poste 8.

78 - Yvelines

VIROFLAY 5 min. gare RER, b. demeure 1930, 14 Pces, jardin 1.200 m2. Téléphone : 566-00-75.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SUR LE BOIS Luxueux 100 m2, moderne, dble séj. + 2 chbres, services, park. MICHEL ET REYL - 265-90-05

ASNIERES RESIDENTIEL Hôt. part. rez-de-chaus. + 2e ét. 350 m2+ss-sol, pet. jdin. 766-94-17

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY, 3 P., 80 M2, 6e ét. asc. tt cft. Plein Sud, imm. ancien, qualité. 280.0000 F. Chbre de serv. en supplément. 227-22-62

Province

PROVENCE Eyguières, près : Salon, Saint-Remy, les Baux, 2 appartements dans un hôtel particulier classé 18e siècles, avec poutres apparentes, reste : studio et duplex équipé. Prix : de 50.000 francs à 150.000 francs. CATRY, Téléphonez, le jeudi : (91) 54-92-93, les jours suivants : (42) 26-73-61, aux heures repas.

HOULGATE 50 m PLAGE ds très belle villa, 150 m2 ou 75 m2 en état. Tél. pour vis. 770-79-87. soir : 874-43-98.

SAVOIE ETE-HIVER. 5 minutes plage, vue sur le lac, ski à 20 minutes, un appartement 50 m2, rez-de-chaussée, grande terrasse-cour, plantée, privée, 250 m2. Prix : 120.000 F. Crédit possible. CATRY, jeudi (16-7) 860-95-92, les jours suivants (74) 80-10-24.

PROVENCE PRES GORDES, 20 MINUTES AUTOROUTE dans petite copropriété, au milieu de la nature, reste 1 seul studio avec terrain privatif de 1.000 m2, équipé et meublé : séjour + wc + douche. Prix avec minimum 40.000 F comptant + 160.000 F, crédit possible. CATRY, téléphonez, le jeudi : (91) 54-92-93, les jours suivants : (42) 26-73-61, heures de repas.

appartem. achat

URGENT, paiement cpt chez notaire, ach. appts 2 à 4 p. Paris, Mme Leulier : 260-64-71 ou le soir 900-84-25

URGENT RECHERCHE 150/200 m2, 8e, 16e, 17, Rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL : 265-90-05

RECH. appts 2 à 4 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. 878-23-55 toute la journée, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant

ACHÈTE COMPT. PARIS 1 à 3 Pièces. Tél. : 261-39-78.

RECH. APPARTS bon standing TTI - 766-32-11

appartements occupés

XIe VOLTAIRE, bel immeuble Pierre de T., asc., desc. Liv. + 4 P. 129 m2, tt conft. Px. 490.000 F. Créd. 80 %. Occupé par couple. Droit de reprise.
2e 2 P., w.-c., possib. s. d'eau, occupé par dame âgée. Px. 130.000 F. Créd. 80 %. Voir pptaire : jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30, 91, bd VOLTAIRE.

constructions neuves

INVESTISSEZ dans la pierre PARIS Ve PANTHEON - Imm. NEUF LIVRAISON MARS 1980 M2 moyen 10.800 à 11.500 F 707-20-29 13 à 19 h sauf samedi 65, RUE LHOMOND

pavillons

Particulier vend F4, 10 kilom. Bordeaux, rive droite, terrain 1.080 m2. - Téléphone : (56) 08-60-86.

SEVRES R.D., récept., récept. 3-4 chambres, tt cft, garage, jardin, 785.000 F - 534-57-40.

VAL-D'ALBIAN, maison récente, état neuf, ss-sol total, jardin. Prix 440.000 F + 35.000 F C.F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

viagers

Société spécialiste VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Étude gratuite discrète

NICE - STUDIO LIBRE, rente mensuelle 750 F + petit compt. Téléphone (1) 359-79-20.

+ de revenus, — d'impôts, expertise discrète gratuite, indexation - Etude Lodel, 35, boul. Voltaire. 355-61-58.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech du STUDIO au 5 PCES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08

Région parisienne

STE rech. beaux appartements LOYERS GARANTIS pour ses cadres. Tél. 501-73-80.

locations non meublées Offre

Paris

13e PLACE D'ITALIE Imm. récent confort SANS COMMISSION 5 P. 105 m2, loyer 2.487 F, charges 795 F, park. 214 F S'adresser au gardien : 17, rue Albert-Bayet Tél. 589-15-21, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

13e 2-3 pièces, cuisine équipée, park., tél., jard. privatif. 2.600 F, ch. comprises. 580-64-49.

PARIS (11e) Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF SANS COMMISSION Immeuble tout confort STUDIO 38 m2, loyer 1.252 F, ch. 262 F, park. 163 F. 5 P. 100 m2, loyer 2.943 F, charges 688 F, park. 163 F. S'adresser 53-61, av. Parmentier Tél. 355-52-46

PARIS 20e SANS COMMISSION Immeuble récent tout confort 3 P. balcon, 71 m2, loyer 1.791, charges 456 F, park. 162 F. S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81 Métro : PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro : PERE-LACHAISE

Mo POMPE. Double liv., 3 ch. bon état. 4.600 F net. H. LE CLAIR. 256-13-72.

O.R.T.F. Vue Seine, original. DUPLEX. 3 pièces, cuis. équipée, bains, tél., refait neuf. 3.000 F · net. 256-04-99.

Région parisienne

MARLY-LE-ROI, proxim. lycée international, proprté XIXe comprenant : entrée, salle à manger, salon, 4-5 chbres, grd jardin. Loyer 6.000 F par mois. Agence de la FORET, l'Etang-la-Ville. TEL. 916-30-05

locations non meublées Demande

Paris

Un journaliste, un attaché de presse rech. appt 3.0000 F max. Paris : 1er, 3e, 4e, 5e, 6e. Tél. 747-11-65, poste 627

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02

fonds de commerce

DANS LE MIDI - GRASSE cède magasin alimentation : logement 5 Pièces, cuisine, parking, petit loyer, bail. Ecr. no 6150 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

A VENDRE fond de commerce Librairie, Papeterie, Galerie, petite ville, région Bourgogne, proxim. école. C.A. 230.000 F. Prix 180.000 F. + stock. Ecr. no 6176 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Urgt, rég. Salers (15) vds BAR HOTEL* NN 12 Nos, REST. 220 cvts lic. IV. Log. de France, état neuf + appt. Fds et murs, lib. à la vente. Ecr. Ajalbert ALLY. 15700 Pleaux.

(93) Proximité gdes surfaces dans rue commerçante. Marché trois fois par semaine Diététique alimentation naturelle Produits de beauté « MESSEGUE » (SARL) Mag. 30 m2 très bien agencé, cave 25 m2. Grand réfrigérateur + 2 meubles réfrigérants. C.A. 840.000 F. Bail : 3 ans. Loyer : 750 F/ms. Fonds : 400.000 F + stock à voir (50 % comptant). Tél. apr. 20 h. : au 822-91-40.

locaux indust.

Cherchons à louer, locx pour magasin meubles, bien placé, 100 à 150 m2, région Paris. Ecrire CHARRON, 3 ter, bd de Charonne, 75011 PARIS

locaux commerciaux

NICE, Centre. Loc. tous comm. 500 m2 faç. vitr. 12 m. Loy. mens. 6.000 + droit au bail. Tél. (1) 225-13-96

10e arrdt, vendons droit au bail local commercial tout commerce 110 m2. Bien agencé. Tél., petit loyer. Pr rens. Tél. 387-21-38

domaines

Magnifique propriété, 60 ha élev. 1 h. Toulouse, expos. idéale, panor. Pyrénées. Bât. exploit. 800 m2 état nf ; mater. complet, tract. nf ; mais. maître caract. restaurée, tt cft ; mais. régis. indép. Aff. except. vendue par notaire cause part. 2.000.000 F. Ecr. no 1.894 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

LOIRET 25 km Sud Montargis à vendre DOMAINE 150 HECTARES dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, un étang, bonne chasse, possib. réduire superficie. S. B. S. VILLEMURLIN, 45600 SULLY.

châteaux

LA DROME-L'ARDECHE-LE VAUCLUSE : au soleil QUATRE CHATEAUX à vendre et de nombreuses demeures de caractères. MAISONS de Hte-PROVENCE, 22, bd du Pêcher, 26200 Montélimar. Tél. (75) 01-66-33.

Immobilier (information) Immobilier (information)

bureaux bureaux

ASNIERES, près gare Bois-Colombes
IMMEUBLE DE BUREAUX
en totalité 2.100 m2 développés, tout confort 20 lignes téléphoniques.
Prix à la vente : 5.500.000 francs, à la location : 600.000 francs l'an.
Pour renseignements et visite : téléphoner propriétaire 878-95-86 (heures bureau).

SAINT-AUGUSTIN Bureaux 200 m2, 500 F le m2 l'an. Ecr. no 77.628 I.P.F., 12, rue de l'Isly, PARIS (8e).

AVENUE NEUILLY PORTE MAILLOT Imm. neuf - 2 000 M2 équipé. Rez-de-ch. + 8 NIVEAUX + PENTHOUSE 65 BURX ts éclairés par la lum. du jr, 2 BOUT. sur avenue salles project. et confér., cafét. arch. + 48 park., 55 lign. 553-90-54 - 553-35-32.

MONTEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé av. téléphone, télex, secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. Tél. : 272-67-30.

immeubles

ACHETE imm. de tte import. même avec travx. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s-Seine.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs, solutions rapides - 563-83-33.

propriétés

120 kilomètres Est Paris : BELLE PROPRIÉTÉ dans parc 6 ha avec rivières. VIGNIER NOTAIRE, 6, rue de la Julverie, 51120 SEZANNE.

RUEIL - Près RER, 12 pièces, tout conft, PISCINE. Terrain 1.160 m2 - 264-89-58 et 251-52-19.

Hameau 20 km. Caen, maison rurale anc., restaur., chauffage cent. propane, séj., chem., ptres, cuis., s. d'eau, 2 wc, cellier. Au 1er : 4 chbres, gren. amén., jard. clos + verger (1.000 m2), 276.000 F. S'adr. X. Rogé (sauf mardis). Tél. : 16 (31) 93-36-82.

VÉSINET RÉSIDENTIEL PPTE A LA « MANSART », parf. état, récept. 50 m2, 5 ch., 2 bns, dches, tt cft. Dépend. : gar., buanderie, 1 gde chbre. JARDIN boisé, 1.025 m2 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

L'ISLE-ADAM PARC CASSAN, villa traditionnelle, gd conft, réception + 6 chbres, 3 bains, gar. 631 m2 jardin, libre, 580.000 F. CABINET MAZIERES. 483-51-55

maisons de campagne

Hautes-Alpes, vallée du VALGAUDEMAR en limite parc national des Ecrins, dans site exceptionnel, au cœur d'un ham. typique, splendide bergerie pierres de 70 m2 av. voûtes croisées et grange au-dessus. Très facile à aménager en habitation. Excellent état. Jardinet, randonnées, pêche, foyer ski de fond à 600 m. Pour connaisseurs. Prix : 155.000 F. Crédit possible. CATRY, jeudi (91) 54-92-93. Jours suivants : (91) 65-15-87

VAUCLUSE - Maisons de village, 5 pièces, jardinet. Prix : 275.000 F. Villa 5 pièces, terrain 2.000 m2. Prix : 455.000 F. Ecr. no 7487, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris (9e)

DROME 15' EST VALENCE GRANDE MAISON PIERRES en partie aménagée, 5 Pièces habitables de suite + grandes dépendances, eau, électricité, jardin, potager, proxim. ski. Px 295.000 F. Crédit possible. CATRY. Tél. 16 (91) 54-92-93

villas

JOUY-EN-JOSAS, très belle maison bourgeoise (pierre) 1911, sous-sol total, 250 m2 habitable, réceptions 60 m2, 7 ch., 2 bs, 2 wc, gar., jardin. 885.000 F. Agence ROYALE - 950-14-60.

ST-NOM-LA-BRETECHE, près golf, maison standg, 250 m2 hab. Sur 2.500 m2, ss-sol total, 5 ch., 4 s. de bs, 4 wc, salon 60 m2, 1.470.000 F - 950-14-60.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU 10' gare sur 2.000 m2 jard. aménagé, planté, tr. belle maison pierre 1926, très bien restaurée depuis 6 ans. Sous-sol total 70 m2, par. 2 voitures. 175 m2 habit. séj. cheminée, 40 m2, cuis. 20 m2 équipée chêne, 5 chbres, 2 bns, 3 w.-c., parf. état, charme, caract. 785.000 F. Ag. Royale. 950-14-60

terrains

A vendre, territoire d'Harmeville (Hte-Marne), PRÉ d'une surface de 8 ha 47 clos avec eau. Prix : 125.000 F. Loue 4 quintaux l'hectare. Reste bail 10 ans. Conviendrait pour placement. Tél. : (16) 80-71-20-74, après 20 heures.

VAR, 20 min. MER, FLAYOSC magnifique terrain à bâtir de 1.100 m2 avec possibilité const. 1 maison de 110 m2 + 40 m2 gar. et dépendances, terrain planté d'oliviers dans quartier calme et résidentiel. Proche du centre, eau, électricité. Poss. tél. Px avec 11.000 F. comptant 99.000 F H.T. sur 7 ans après acceptation du dossier de crédit - CATRY. Téléphone : 16 (94) 70-63-38.

A V. Clermont-Ferrand, lieudit Les Ronzières, terrain viabilisé de 12.781 m2 à vocation indust. constructible, sur 5.000 m2. Prix à déb. Tél. 783-77-70, poste 476.

MORBIHAN. Terrain viabilisé, presqu'île océan. Environnem. très except. Bastard, manoir Lanoedic, 56370 SARZEAU.

FEUCHEROLLES Domaine de « La Pommeraie » 25 km OUEST, il reste 4 BEAUX TERRAINS 1.500 et 1.800 m2, gdes façades ttes viabilités. Tennis, espaces verts, entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90.

16620 MONTBOYER A vendre, terrain à bâtir Sud de la Charente, bien situé sur coteau 25.000 m2. Certificat d'urban. Viabilité. 21 F le m2, à 40 km sud d'Angoulême, 90 km nord de Bordeaux. Ecr. no 6172 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens. 75427 Paris ced. 09

fermettes

TOURAINE 210 KM PARIS Bonne FERME libre, 63 ha, tout ou partie. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

l'agenda du Monde

Animaux

Pour chien BASSET HOUND, 8 ans, affectueux, habitué aux enfants (fils champion confirmé) cherche maître ayant jardin. Téléph. : 278-41-64 ou 272-12-09.

Antiquités

ACHAT de ttes ANTIQUITES, époq. et style, paiem. immed., 10, r. Vivienne Paris-2e 260-06-39.

Artisan

ALLO ! EUROCHAUFFAGE Tél. : 357-31-68 spécialiste du chauffage toutes énergies DEVIS GRATUIT CRÉDIT TOTAL 1re mensualité à la commande. Remise 10 % jusqu'au 31-1-80 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Documentation gratuite. Magnifique surprise.

Bijoux

ACHAT COMPTANT bijoux, brillants, argent., monnaies or, or cassé, 136, rue Legendre, 17e. Mo Brochant, ouv. lund. à vend.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Carrelage

DIRECT USINES GRAND CHOIX NOMBREUX LOTS BOCAREL 8, rue La-Tour-d'Auvergne, Paris-9e, métro Cadet. Téléph. : 526-65-48 et 526-13-36.

Cours

COURS D'ALLEM. TS NIVX GREC MOD. NIV. DEBUTANT. TEL. : 272-98-91.

Rattrapage MATHS-PHYSIQUE le mercredi par Ecole secondaire à CHATOU. 5 mn R.E.R. T. 952-57-39 361-47-55, 14 à 20 h.

LANGUES. IFLV (org. privé), 46, bd St-Michel, 75005, 326-08-70. Démons. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe, français.

Collections

Achète collection MONDE DIPLOMATIQUE, entière ou année 48-54-56-62-63. T. (73) 80-80-95

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL Cave, grenier, appartement. Tous locaux. Tél. : 606-60-06.

Fourrures

FOURRURES D'OCCASION Dépôt - Vente, transformations, réparations. CRÉDIT GRATUIT CLAIRE BOUTIQUE s'est agrandie au 6, rue Merlin, 75011 Paris, métro Voltaire. TEL. : 372-80-76. 5 % d'escompte.

Hi-Fi

A vendre chaîne HI-FI d'un an 2 × 50 W, marques connues. Prix intéressant, Mlle DESAGA, 457-23-81 H.B., 456-34-60 19-21 h.

Instrument de musique

Vends harpe celtique Aoyama, 34 cordes sur pieds vissés, excel. état, peu utilisée. Prix 3.000 F. TEL. : 811-65-00.

PIANO : accords - réparations. Devis-expertise DUBOIS. Tél. : 531-56-97 (répond. téléph.).

PIANOS NEUFS et OCCASIONS MARQUES SELECTIONNEES. Crédit sans apport personnel, 10, r. Vivienne Paris-2e 260-06-39.

A SAISIR AVANT DEMENAGEMENT ATELIERS ET MAGASINS en l'état de stock. Occasions pianos droits et à queue récents, ou anciens expertisés. Prix très intéressants. DANIEL MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. TEL. : 522-30-90.

Moquettes

GROS RABAIS MOQUETTE dégriffé, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Pensions

Famille habitant à la campagne, ds le sud de la Drôme, accueillerait enfants de 6 à 14 ans, en vacances, du 15 juill. au 25 août. Loisirs organ. et pisc. à proxim. Prix de pens. journ. : 70 F. Ecr. no 7.499 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Livres

Chercheurs, curieux, recevez notre catalog. sélect. de livr. anc., mod. Librairie « Quo Vadis », 6, rue Leriche, 75015 PARIS.

GIBBON Nous recherchons traduction d'Edward Gibbon « Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain », traduit de l'anglais par le Clerc de Septchenes, 13 vol. Ecr. Mme HORN, 9, rond-point des Champs-Elysées 75008 Paris.

Pêche

CAP-VERT DAKAR PÊCHE SPORTIVE AU TOUT GROS Bateaux parfaitement équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

Pour les jeunes

Vacances anglaises à Paris au CLUB ANGLO-FRANÇAIS pour jeunes de 4 à 15 ans av. prof. d'orig. 430 F sem. du 9 au 16 fév. T. 206-86-19.

Prêt-à-porter

« LA CHICARDE » DEPOT-VENTE VETEMENTS. Accessoires griffés 2e main. Féminin, masculin, enfants. 18, rue Baudin, 92300 LEVALLOIS-PERRET. T. 759-96-69, Mo Pont-Levallois.

Psychologie diététique

Plaisir et intelligence de la nourriture. Gestalt thérapie et diététique séminaire les 16 et 17 février. TEL. : 887-04-37 (8-12 heures).

Psychologie

Analyses graphologiques, Conseils psychologiques, Orientation. Téléph. : 522-89-34 ou 878-82-60.

Stages GRAPHES créativité, expressivité, analyse, 23-24 fév. ou 1-2 mars. Espace Arc 3 château Saint-Sylvère, 95000 Cergy. Téléph. : 030-06-13.

Entretiens psychologiques phychothérapie. TEL. : 374-34-92.

Répondeur

Répondeurs téléphoniques avec INTERROGATION A DISTANCE Garantie : 1 ans - CREDIT. Prix de gros. Tél. : 763-50-56.

Stages

Cuisine locale du Quercy. Stage 30-31 mars. Canard gras. Rencontres en Quercy. Jouani, 46240 Labastide-Murat. T. (65) 31-16-00.

STAGE FAÇONNAGE BIJOUX 11 au 15 février, 9-13 h./14-17 h. STAGE FOND. CIRE PERDUE 31-3 au 11-4, 9-13 h./14-17 h. Renseignements Tél. 797-58-86.

Tableaux

Je possède des toiles d'un jeune maître de bon style figuratif sur des thèmes riches en idées contemporaines. J'aimerai pouvoir rencontrer des amateurs susceptibles d'exposer ou négocier VENTES sur la France et l'étranger. Photos disponibles. Ecr. no 7.403 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Traitement du bois

Propriétaires... ATTENTION ! Le « Capricorne des Maisons » peut dévorer votre charpente sans aucun signe extérieur ! Le C.P.A.B. (13, avenue du Maréchal-Joffre, 60500 Chantilly) met à votre disposition ces contrôleurs techniques. Pour un examen gratuit téléphonez au (4) 457-52-60.

Yachting

Cause maladie particulier vend voilier 15 m., 1978 très marin. Armé tour du monde, Prêt à repartir, 350.000 F. Dallière, route de la Gare, 24210 THONON.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

POUR SKIER EN FEVRIER, MARS OU AVRIL LOUEZ A LA NORMA (aux pieds des pistes) dans la vallée de la MAURIENNE des 2 pièces (4/5 personnes) ou des 3 pièces + mezzanine (7/9 personnes) entièrement équipés dans de superbes chalets savoyards. Renseignements et réservation CLUB MONTAMER - Tél. (79) 05-16-17.

STATION LES SAISIES studio libre 9-2/16-2, pied piste. TEL. : 32-15-28.

A louer avril, mai, juin, chalet neuf tt cft, 4-6 pers., semaine, mois. Payolle, 65800 Aureilhan. TEL. : (62) 36-87-73.

P. loue MERIBEL-MOTTARET appt 7 pers., vac. scolaires de Pâques. Téléph. : (88) 61-04-02.

Recherch. CORSE BORD MER AOUT loc. gdes villes ou ensemble d'appt pour 5 couples av. enfts. T. 287-68-72 ou écrire Mme Martinez 16, r. de Rosny, 93100 Montreuil.

A louer du 9 au 16 février appt 3-4 pièces, 7-9 personnes près pistes L'ALPE-D'HUEZ, 3.500 F. TEL. : (76) 85-09-97.

SERRE-CHEVALIER appt dans chalet, tt cft, 6-7 personnes. Fév. zone Paris et C, Pâques. Tél. : (20) 72-28-36 après 20 h.

VACANCES SPORTIVES : Angleterre, Irlande, jeunes et Adultes. Téléphone : 354-01-73.

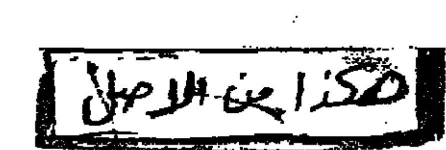
Loue Ajaccio bord de mer appt meublé 2-3 p., pér. suivantes : mois juin, trois semaines juillet, trois semaines en septembre. Téléphone : (42) 23-57-57 H. R.

LES SAISIES Savoie (1.650-2.000) 2 et 3 pièces près commerces et remontées. Ensoleillé. A partir de 1.000 F la semaine. Sogestimo, Tél. : (1) 772-67-39.

MER Réservations immédiates : Hôtels et Meublés : Maison Poitou, Charentes, Vendée, 4, av. de l'Opéra, Paris-1er. Téléph. : 296-04-07, 296-05-08.

L'ÉCOSSE EN JUILLET Passez une semaine ou plus (du 28 juin au 2 août) à Saint-Andrews, la première université de l'Ecosse. Si vous avez quelques connaissances en anglais et si vous voulez en savoir plus sur la Grande-Bretagne, inscrivez-vous maintenant. Les frais de £ 85 par semaine couvrent le logement dans une résidence universitaire : petit déjeuner, déjeuner, dîner, cours et conversations en anglais, excursions à Edimbourg et en Ecosse centrale, activités sportives, distractions et réunions le soir. Brochure gratuite sur demande à : University, 3 St. Mary's place, St. Andrews, Scotland.





CARNET

Naissances

— François PLOTTIN et Marie-France, née Manhes, Thomas, Frédéric, sont heureux d'annoncer la naissance de

Marion.

210, cours de la Libération,
38100 Grenoble.

Décès

— Le club des Montagnes de l'Arc,
La société les Montagnes de l'Arc,
L'office du tourisme des Arcs.
L'ensemble du *personnel* des Arcs, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Robert BLANC,
directeur-fondateur
de la station des Arcs,

le lundi 4 février 1980, dans sa quarante-septième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église d'Hauteville-Gondon, en Savoie, le jeudi 7 février, à 15 h.

[Lire page 13.]

— On annonce le décès de notre confrère,

Max BREZOL,

survenu le 29 janvier, à Créteil.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière communal de Saint-Ouen.

[Né en 1908, Max Brézol débute dans le journalisme comme rédacteur au « Quotidien ». Il se spécialise bientôt et crée, en 1936, « le Carnet de l'économe », qui deviendra la revue mensuelle « la Vie collective » ; en 1954, il lance un bimensuel, « Collectivités Express », plus événementiel et abordant l'ensemble des problèmes des collectivités à caractère social. Ses activités d'éditeur englobaient également la publication d'ouvrages spécialisés pour les responsables des établissements hospitaliers, sociaux, d'enseignements, de loisirs. Il était délégué général du Salon de la vie collective, qui se tiendra à Lyon en mai 1980.]

54, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris.

— Mlle Chantal Carrière,
M. Daniel Jean et sa fille,
M. et Mme Jacques Buffard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre CARRIERE,
née Florence Neboit,

survenu subitement le 4 février 1980, à Lyon, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Cret-de-Roc à Saint-Etienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, cours de la Liberté,
69003 Lyon.

— Mme Claude Martin,
Mme Jeannine Petit,
Mme Hélène Vallergue,
M. Joseph Finder,
M. Stanislaw Tomkiewicz,
M. Bernard Zeiller,
demandent à tous ceux qui l'ont connu une pensée pour

Abd-el-Kader GHRIB,
seize ans,

tué par un policier dans une cave de H.L.M., le 2 février 1980.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucien LÉVY,
née Reine Marx,

De la part de sa fille Jacqueline Beaulieu, de son gendre Jacques Lalande, et de ses petits-enfants Lise, Patrice, Jean-Pierre, Sylvie, Monique et Patrick Fuchs, Martine et Alain Roussel.

22, boulevard François-Ier,
51300 Vitry-le-François.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de

Mme Pierre LISTRAT,
née Anne-Marie Barbier,

survenu le 4 février 1980.

De la part de :
M. Pierre Listrat, son époux,
Elisabeth, Eric, Didier, Catherine, Denis, Valérie, Antoine Listrat, ses enfants,
M. et Mme Jacques Barbier, ses parents,
M. et Mme Pierre Lanauve de Tartas,
M. et Mme Darko Hervatin,
ses sœur, beaux-frères et belle-sœur,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 75017 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Boisemont (Val-d'Oise), dans l'intimité familiale.

16, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

— Jean Marucic, Danitza et Hélène Pavlovic, ses enfants,
Les familles Combet, Maillard, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme MARUCIC,
née Alice Combet,
« sévrienne », promotion 28,
agrégée de sciences,

officier des Palmes académiques.

La levée du corps aura lieu le vendredi 8 février 1980, à 13 h. 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Charles-Foix d'Ivry-sur-Seine, 7, avenue de la République.

L'incinération aura lieu le même jour, à 14 h. 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

— Mme Théo Sengel,
Mme Charles Mundwiler,
Mme Jacques Pean,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric MUNDWILER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 4 février 1980, à Bergesserin (71).

71000 Hameau de Châtenay-Sancé,
Par Mâcon.

— M. Georges Palluy,
Mme Thérèse Luauté,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Luauté,
M. et Mme Martin Feinberg,
M. et Mme Avidan Gideoni,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Edith PALLUY,
née Enta Melter,

survenu le 3 février 1980, à son domicile, au terme d'une longue et cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Orsay, le 5 février 1980, dans la plus stricte intimité.

69, route de Chartres, 91400 Orsay.

— *Mme Dupont Maeva,*
MM. Philippe et Jean-François Petard,
Mme Gissinger et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 4 février 1980, de

M. Paul Henri PETARD,
docteur en pharmacie.

Une messe sera célébrée le 7 février, à 15 heures, à Is-sur-Tille (Côte-d'Or).

— La baronne de Viry, née Delphine de Foras,
La baronne de Viry,
Mlle Delphine de Viry,
M. Marin de Viry,
M. et Mme Jacques Siémons et leurs enfants,
M. et Mme Woodbridge Strong et leurs enfants,
Mme T. K. Frelinghuysen et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Amé baron de VIRY,

leur fils, époux, père, frère et oncle, survenu dans sa cinquantième année, le 2 février 1980.

L'inhumation aura lieu à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

Une messe sera dite à son intention le lundi 11 février 1980, à 18 heures, en l'église Saint-François-Xavier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Rousselet,
M. et Mme Philippe Rousselet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Salanié et leurs enfants,
M. et Mme Alain Rousselet et leurs enfants,
M. et Mme Paul Rousselet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROUSSELET,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu à Paris, le 2 février.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille ne reçoit pas.

41, avenue Bosquet, 75007 Paris.

— Le conseil d'administration,
Les cadres et le personnel du Comptoir d'Orléans,
ont le regret de faire part du décès de leur administrateur,

M. Jean ROUSSELET,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu à Paris, le 2 février.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

110-112-114, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

— Le président, la direction et le personnel de la SARPI ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien directeur général et administrateur,

M. René VIGIER,

survenu le 4 février 1980.

Remerciements

— Mme Robert Villers, Marina et Nicolas Villers et leur famille, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui se sont associés à leur peine lors de la mort de

M. Robert VILLERS,

les remercient de tout cœur d'avoir donné tant de témoignages d'affection et de sympathie.

Messes

— A l'occasion de la fête de Saint-Maroun, une messe solennelle sera célébrée pour le Liban et le rassemblement de tous ses fils dans la paix, le dimanche 10 février, à 11 h., en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e). Tous les Libanais de Paris et les amis du Liban sont invités à participer à cette assemblée de prière et d'espérance.

Communications diverses

— Mme Annette Wieviorka (deux ans en Chine et professeur à Canton) parlera de son livre, « l'Ecureuil de Chine » au Cercle Bernard-Lazare jeudi 7 février, à 20 h. 30, 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

— Le R.P. Marcel Régnier, directeur des « Archives de philosophie » depuis 1953, a été reçu docteur « honoris causa » de l'université de Munich. Les « Archives de philosophie » sont publiées par les Editions Beauchesne à Paris.
Jours ».

CHARTRES

1 500 documents des XVIIIe et XIXe siècles du conventionnel COURTOIS, avec le cadre contenant deux boucles de cheveux de Marie-Antoinette et du Dauphin.
A Chartres. Galerie de Chartres, le dimanche 10 février, à 14 h.
Autographes livres anciens.
Exposition vendredi 8 février en soirée, de 20 h. 30 à 21 h. 30 ; samedi 9 février, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., le matin de vente de 10 à 12 h.
Me LELIEVRE, 1 bis, place du Gal-de-Gaulle - (37) 36-04-33.

TROIS DISPARITIONS

L'urbaniste Maurice Rotival

Nous apprenons la mort, à Paris, de Maurice Rotival, urbaniste et planificateur. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Durant quarante ans, Maurice Rotival a étudié une quantité considérable de plans de modernisation de villes à travers le monde. C'était un urbaniste qui dessinait peu. Il fondait ses études sur des analyses socio-économiques, et procédait à des projections sur l'avenir qui envisageaient l'évolution d'une ville dans sa région. Ayant vécu une partie de sa vie aux Etats-Unis, Maurice Rotival a transposé en France l'approche des économistes de l'école rostowienne du développement moderne exponentiel et le système de planification du projet de Tennessee Valley. Il s'agit de procéder à la sélection consciente des phases successives d'un plan qui, généralement, se déroule en trois temps : la reconnaissance, la conceptualisation, puis l'étude du projet de réalisation. Alors qu'en France, à l'instar de Perret au Havre, on commençait empiriquement par le dessin d'architecture, c'est-à-dire par la fin.

Cet urbanisme, accompagné de tous les signes du modernisme industriel, convenait au monde occidental et aux pays en voie de développement plus ou moins gagnés par la richesse durant les années de croissance accélérée du lendemain de la guerre. C'est à partir de ce temps que se situe l'œuvre de Maurice Rotival, bien qu'il ait compté, durant les années 30, plusieurs études et réalisations de plans, comme le développement de la ville de Hartford (Connecticut), qui avait fait date, et un plan pour Alger, qui n'eut pas davantage de suite que celui que Le Corbusier avait dessiné à la même occasion.

Né à Paris en 1892, élève de l'Ecole centrale, il s'était installé aux Etats-Unis vers le milieu des années 30 pour y exercer et y enseigner l'urbanisme à l'université Yale. C'est après la guerre, durant laquelle il joua notamment un rôle officieux d'agent de liaison à Washington avec les gaullistes de Londres, que Maurice Rotival compte le plus de réalisations liées au développement des économies.

Il est l'auteur du plan de développement urbain de Caracas, dans ce Venezuela qui voulait avoir son centre-ville doté de tous les signes extérieurs du modernisme. Selon sa théorie de l'urbanisme organique, un centre-ville devait avoir un cœur solide abondamment irrigué par des artères de circulation, donc d'autoroutes urbaines. Et c'est à lui que Nelson Rockefeller avait confié l'urbanisme de la ville nouvelle d'Albany, capitale de l'Etat de New-York.

Au milieu des années 50, le District parisien demande à Maurice Rotival une étude de revitalisation du centre de Paris à partir des Halles. Il en élargit le développement jusqu'aux gares du Nord et de l'Est et envisage un axe nord-sud perpendiculaire à la voie qui va du Louvre à la Défense. Il en resta un énorme document qui servit beaucoup aux auteurs des projets qui suivirent. C'est Maurice Rotival qui réalisa le plan de développement de la ville de Reims, avec sa traversée routière, étudia des plans pour Besançon, Troyes et pour les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, région qu'il liait d'ailleurs, au-delà des frontières, à la Belgique.

L'évolution des réalités économiques et des idées esthétiques qui en découlent n'a pas donné raison à l'optimisme moderniste de Maurice Rotival pour le béton. Il avait, une fois pour toutes, élaboré et appliqué un urbanisme du développement et même du surdéveloppement. Mais beaucoup de ses idées et de sa méthode furent adoptées dans l'administration française. L'axe nord-sud de Paris, qui dans son plan était ferroviaire, a été réalisé avec le RER, qui, du Châtelet, rejoindra par la suite la gare du Nord.

JACQUES MICHEL.

L'écrivain guinéen Camara Laye

L'écrivain guinéen Camara Laye, auteur de « l'Enfant noir », est mort à Dakar le 4 février. Il souffrait depuis plusieurs années d'une grave affection rénale.

Né le 1er janvier 1928 à Kouroussa, en Haute-Guinée, Camara Laye avait fait ses études à l'école coranique, à l'école primaire française, puis au collège technique de Conakry. Il poursuit cette formation technique en France, au centre professionnel d'Argenteuil, à l'école Ampère.

Il publie l'Enfant noir *(en France, aux Editions Pran), un roman autobiographique qui obtient en 1953 le prix Charles-Veillon. Dans une prose limpide, l'écrivain évoque son village natal, à deux jours de train de Conakry, la case familiale et le visage de l'ancienne civilisation malinké à laquelle il appartient, visage qui allait se transformer rapidement. Il avait ensuite écrit* le Regard du roi, Dramouss *et* le Maître et la Parole.

En 1965, il avait décidé de quitter la Guinée. Le président Senghor lui avait alors offert l'hospitalité, et c'est le président de la République du Sénégal qui a annoncé sa mort.

● *Le peintre yougoslave Stojan Aralica* est mort mardi 5 février, à Belgrade, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il avait vécu de 1925 à 1934 à Paris, où il fut l'élève d'André Lhote. Son œuvre colorée avait attiré l'attention de la critique, notamment aux Salons d'automne et des Indépendants.



INFORMATIONS « SERVICES »

ANCIENS COMBATTANTS

Controverse sur les conditions d'attribution de la carte aux anciens d'Afrique du Nord

Y a-t-il égalité de traitement entre les combattants d'Afrique du Nord et ceux des conflits antérieurs ? Souvent interrogé à ce sujet, M. Maurice Plantier vient de répondre par une note d'information, destinée à « *dissiper ces inquiétudes qui ne sont heureusement pas fondées* ».

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants rappelle tout d'abord l'article 1er de la loi du 9 décembre 1974 :

« *La République française reconnaît, dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, les services rendus par les personnes qui ont participé sous son autorité aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962.* »

En vertu des règles appliquées depuis l'origine de la création de la carte, tout militaire ayant appartenu pendant au moins quatre-vingt-dix jours à une unité reconnue combattante aura droit à la carte du combattant (1).

Toute personne qui ne remplit pas les conditions énoncées ci-dessus peut cependant obtenir la carte du combattant si elle a participé à six action de combat.

Au 1er juin 1979, affirme le secrétariat d'Etat, 314 119 cartes de combattant aux anciens d'A.F.N. avaient été attribuées sur 398 883 demandes examinées. Le pourcentage d'attribution actuel est donc de 78,50 %.

Mais ces conditions d'attribution de la carte sont jugées trop sévères, notamment par la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNACA), qui dénonce ce trompe l'œil de 78 % d'attribution : « *La réalité exige de préciser que cela représente à peine 12 % des militaires qui ont pris part à ces conflits et que, d'autre part, les unités sorties sont celles ayant été le plus engagées. De ce fait, au fil des mois, ce pourcentage risque hélas ! de diminuer ou de n'augmenter que faiblement.*

» *C'est si vrai que la loi prévoit une procédure exceptionnelle d'attribution dite du paramètre de rattrapage et des bonifications particulières pour combats sévères.* »

Selon la FNACA, la carte de combattant devrait être attribuée au postulant dont l'unité a connu neuf actions de feu ou de combat au cours des quelque vingt ou vingt-quatre mois pendant lesquels il y a été affecté. Des propositions de loi ont repris ce vœu et ont été déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale et au Sénat.

Mais M. Plantier n'est pas favorable à cette modification de la loi du 9 décembre 1974 car elle abandonne la notion de base d'un minimum d'intensité opérationnelle permettant de classer les unités combattantes. Permettre que les neuf actions ne soient plus concentrées sur une période de trois mois continus ou discontinus — pour que le postulant justifie de la durée requise en unité combattante lui permettant d'obtenir la carte — mais échelonnées sur toute la durée de son service en Afrique du Nord, ruine totalement le système actuel.

Les critiques de la FNACA ne se limitent pas à l'attribution de la carte. En matière de pension militaire d'invalidité par exemple, elle réfute « *l'optimisme de M. Plantier qui semble dire qu'il n'y a pas de problème* ». Ainsi, elle rappelle qu'au titre de la loi du 6 août 1955 pour être reconnue imputable au service l'infirmité doit :

— s'être déclarée après le quatre-vingt-dixième jour de présence en A.F.N. et avant le trentième jour suivant le débarquement en métropole, s'il s'agit d'une maladie ;

— avoir été reçue pendant le temps de présence en A.F.N. s'il s'agit d'une blessure.

« *Pour ce qui est des maladies,* remarque la FNACA, *on ne tient pas compte du caractère particulier des conflits, c'est-à-dire des maladies tropicales (dysenterie amibienne, paludisme, etc.), à évolution lente (tuberculose, ulcère, etc.), ou des troubles psychiques.*

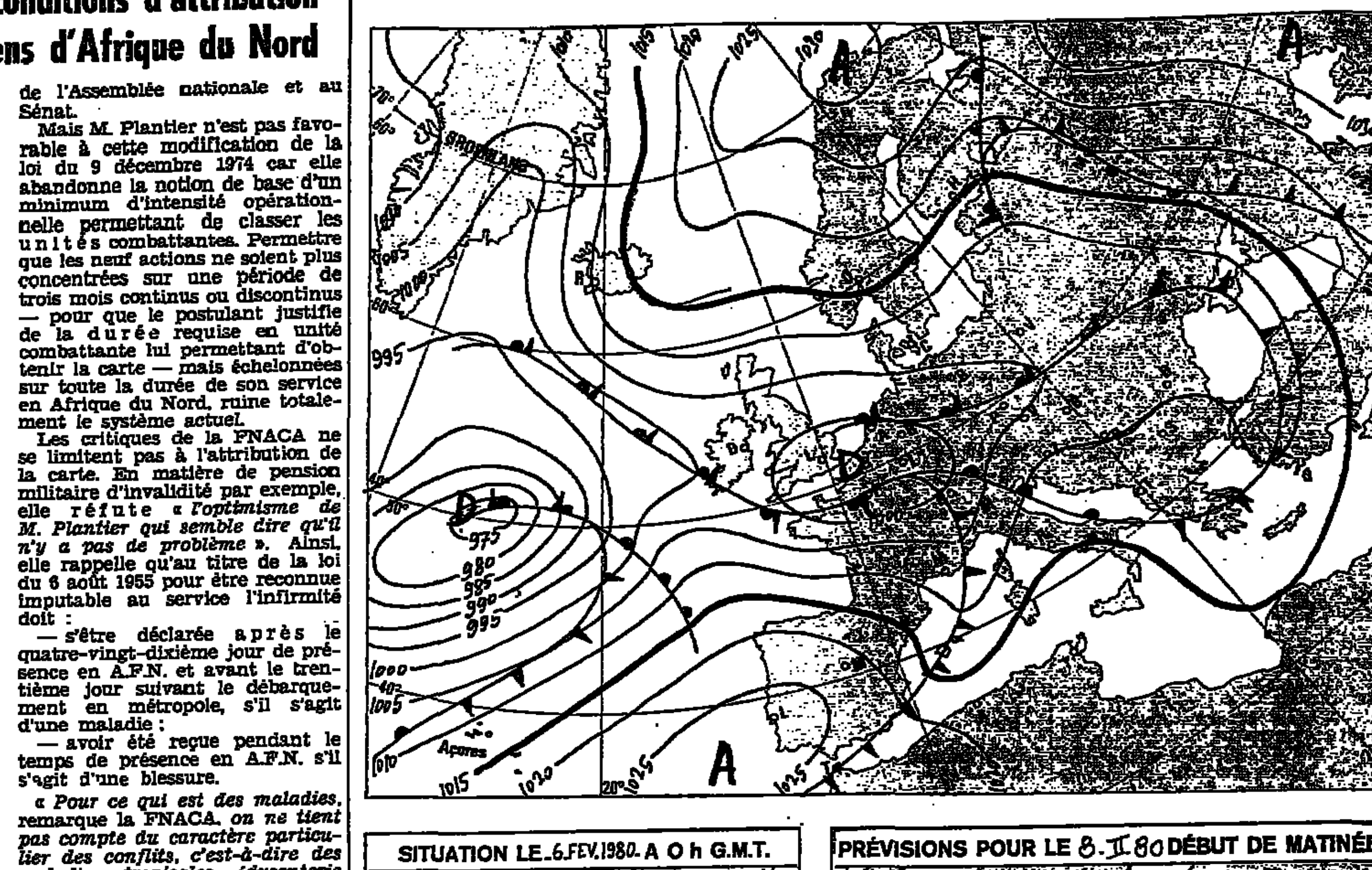
» *Le comité des usagers créé auprès du secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre avait préconisé que le délai de trente jours soit porté à six mois. A la place, une circulaire ministérielle du 13 décembre 1978 précise que pour les maladies tropicales et les troubles psychiques, l'imputabilité au service est acquise dans « un certain délai » ce qui, bien entendu, ne veut rien dire.* »

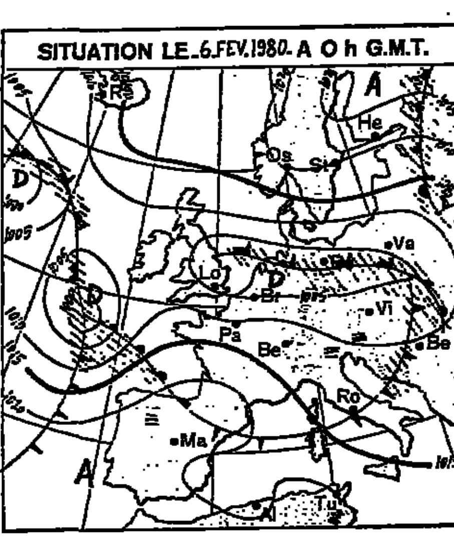
Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants achève sa démonstration sur l'égalité des droits reconnus et appliqués à toutes les générations du feu par ce rappel historique : « *Au cours de la première guerre mondiale, sur 8 millions d'hommes qui furent mobilisés, 1 350 000 moururent au combat ou des suites immédiates de leurs blessures et 4 400 000 obtinrent la carte du combattant. Il en résulte que la qualité de combattant n'a pu être reconnue à 28 % de ces anciens combattaires.* » — C.D.

(1) Sont exemptés de ces conditions les militaires ayant reçu une blessure de guerre homologuée ou ceux ayant été évacués d'une unité combattante pour blessure ou maladie.

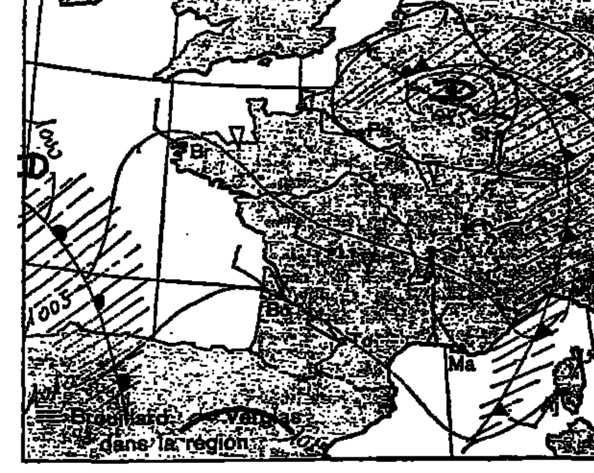
MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)





SITUATION LE 6.FEV.1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.II.80 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 février à 0 heure et le jeudi 7 février à 24 heures :

Le temps en France restera déterminé par la persistance du très rapide courant de perturbations circulant de l'Atlantique à l'Europe centrale.

Jeudi 7 février, le temps sera nuageux, brumeux et frais le matin sur la majeure partie de la France, sauf dans le Sud-Est et en Corse, où il sera encore doux et pluvieux. Une nouvelle zone de pluie abordera le littoral de l'Atlantique en fin de matinée ; elle s'étendra ensuite à la plupart des régions, n'épargnant guère le soir que le Nord-Est, l'Est et le Sud-Est, qu'elle atteindra au cours de la nuit.

Les vents viendront du secteur ouest ; ils seront irréguliers, souvent assez forts dans l'intérieur, forts près des côtes et en mer.

Le mercredi 6 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,6 millibars, soit 759,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 février ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 14 et 6 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 5 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 20 et 2 ; Lille, 7 (min.) ; Lyon, 15 et 4 ; Marseille, 18 et 7 ; Nancy, 11 et 7 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 23 et 6 ; Paris-Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 20 et 7 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 20 et 3 ; Toulouse, 16 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 6 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, 0 et —2 ; Bonn, 10 et 8 ; Bruxelles, 10 et 7 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, —1 et —3 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 18 et 0 ; Moscou, —1 et —8 ; Nairobi, 13 (min.) ; New-York, —5 et —7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, —6 et —14 ; Téhéran, 3 et 0.

PRÉVISIONS JUSQU'A DIMANCHE

VENDREDI, le temps sera frais et brumeux le matin sur la moitié nord-est du pays. Des éclaircies apparaîtront en cours de journée. Sur la moitié Sud-Ouest, le temps sera doux et pluvieux.

SAMEDI et DIMANCHE, le temps doux avec des marges pluvieuses, s'étendra à tout le pays. Les vents seront forts sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. En fin de période, une amélioration se développera sur les régions méridionales.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DOCUMENTATION

L'annuaire du Collège de France

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

— *Rapport au ministre des affaires étrangères sur les relations culturelles extérieures*, par Jacques Rigaud, 25 F ;

— *Recueil général des traités de la France*, par Roger Pinto, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, et Henry Rollet, docteur en droit ; Première série, volume 5. *Accords bilatéraux publiés et non publiés au* Journal officiel *de la République française*, 1950-1953, 250 F ;

— *Annuaire du Collège de France 1978-1979.* Le résumé des cours et des travaux de l'année scolaire 1978-1979 constitue l'essentiel de cet ouvrage publié par le Collège de France, 80 F ;

— *Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises. Traitement des déclarations d'employeurs* no 2 483 (année 1977-1978), 30 F ;

— *Archives de la Maison de France* (branche d'Orléans). Inventaire. Tome II. Archives très importantes pour l'étude de l'histoire générale du XIXe siècle, en raison, notamment, de la présence des papiers personnels, d'affaires et politiques de Louis-Philippe, de la reine Marie-Amélie et de leurs enfants, 180 F.

— *Notes et études documentaires. Le chef du gouvernement en France*, par Jean Massot, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat. Préface de Marceau Long, secrétaire général du gouvernement. Historique et définition : Qui, en France, est le chef du gouvernement ? Nominations et démission du chef du gouvernement. Les pouvoirs du chef du gouvernement. Les services du gouvernement, la classe politique et l'opinion publique. L'emploi du temps du chef du gouvernement. En annexe : les chefs de gouvernement de la Révolution à 1979. Bibliographie. « Notes et études documentaires » no 4537-4538, 1er décembre 1979, 34 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e). Ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex. Telex : DOCFRAN Paris 204.826.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 février 1980 :

DES DECRETS :

● Modifiant les articles 3 et 4 du décret du 3 juillet 1979 instituant un fonds interministériel de développement et d'aménagement rural ;

● Modifiant le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites ;

● Relatif au brevet professionnel de préparateur en pharmacie ;

● Modifiant le décret du 9 août 1979 relatif au Conseil supérieur des corps universitaires.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 602

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				■
IV				■		■			
V						■			
VI									
VII			■				■		
VIII		■					■		
IX	■							■	
X						■			
XI			■		■				

HORIZONTALEMENT

I. N'ont généralement des ailes que lorsqu'ils ont un grand corps. — II. Peut être consulté pour savoir ceux qui sont passés. — III. Porte un capuchon ; Peut qualifier un front. — IV. Apprit ; Reçoit une poutre. — V. Utile en cas d'embarras ; Devient moins généreux dès qu'il est baptisé. — VI. Qui ont peut-être été trop pincées. — VII. Deuxième d'une série ; Qui sont restés sans relations ; Peut être explétif. — VIII. Certains sont salés ; Note. — IX. Se contenter de petits éclats. — X. Etroits quand on se voit beaucoup ; On y taille des diamants. — XI. S'en va parfois de la poitrine ; Le revers de la médaille.

VERTICALEMENT

1. Peuvent avaler beaucoup de fumées ; Qui a donc pu nous enrichir. — 2. Qui tombe donc à pic ; Imite un bossu. — 3. Faire entendre un son de cloche ; Belle trouvaille quand elle est au nid. — 4. Mot qui indique que le service est terminé ; Souvent pressés quand il s'agit de se désaltérer. — 5. Dans un alphabet étranger ; Peuvent être traités de ballots quand ils sont gros. — 6. Suit son cours ; Château. — 7. Ville de Belgique ; Passe facilement sous une porte. — 8. Pourraient fermer s'il n'y avait plus d'issues ; Fin de bail. — 9. Pronom ; Peut être une grande flamme.

Solution du problème no 2 601

Horizontalement

I. Balthazar. — II. Etirage. — III. Atre ; Iles. — IV. Ures ; Sept. — V. Tissus. — VI. Es ; Aramon. — VII. Tournant. — VIII. Fa ; Tatou. — IX. On ; EC. — X. Itération. — XI. Net ; Esse (violon).

Verticalement

1. Beauté ; Foin. — 2. Attristante. — 3. Lires ; Et. — 4. Tressauter. — 5. Ha ; Urraca. — 6. Agissant ; Te. — 7. Zèle ; Maoris. — 8. EP ; ONU ; Os. — 9. Restant ; Ane.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 FEVRIER

« Au Marais », 15 h., 41, rue du Temple, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Poulpry et Watteau », 15 h., 12, rue de Poitiers, Mme Saint-Girons.

« Saint-Germain-des-Prés », 16 h., entrée de l'église, Mme Pennec.

« L'art égyptien au Louvre », 15 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Collections des instruments de musique du Conservatoire », 15 h., 14, rue de Madrid (Mme Hager).

« Le Marais », 14 h. 45, façade de l'église Saint-Paul (M. de La Roche).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

16 h., Cercle des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. Jacques-Eugène Perrin : « Les potiers d'étain et leurs œuvres ».

17 h., 6, rue Ferrus, M. Michel Rocard : « Dialogue Ouest-Sud ou Nord-Sud » (IFRI).

18 h., Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. le duc de Castries : « La vieille dame du quai Conti ».

18 h. 30, 28, rue des Saints-Pères, M. Giorgio Ciucci : « Classicisme et rationalisme à Milan ».

18 h. 30, Centre Beaubourg, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. B. Bierens de Haan, P. Finaly, B. de Fréminville, J. Soriano et M. Vallone, B. Yelnick, R. Jaccard : « La psychiatrie aujourd'hui : le point de vue du malade ».

19 h., 62, rue Madame : « Les représentations du Jugement dernier et de l'Apocalypse au Moyen Age » (Arcus).

BREF

EXPOSITIONS

PHOTOGRAPHIES MONUMENTALES A AUBER. — Dans le cadre de l'Année du patrimoine sera présentée, à partir du 6 février, à la gare d'Auber du R.E.R., une exposition de photographies anciennes inédites. Ces photographies, présentées au grand public du métro par une équipe de conservateurs des musées de France, proviennent des résultats d'une mission héliographique confiée par l'administration des beaux-arts en 1851 à un petit groupe de photographes.

FISCALITÉ

« LE MÉMENTO DES IMPOTS LOCAUX ». — Pour aider les contribuables à connaître et comprendre les nouvelles impositions locales, ce mémento pratique expose les modalités d'imposition pour chaque impôt avec exemples à l'appui : méthodes d'évaluation, possibilités d'exonération, moyens de recours. De nombreux modèles de déclarations ou de correspondances complètent cet ouvrage, qui peut être consulté comme un guide ou un dictionnaire.

★ Les Nouvelles fiscales, 6, rue de la Vrillière, B. P. 557-01, 75026 Paris Cedex 01. Prix : 68 F.

LOISIRS

COURSE D'ORIENTATION. — La Maison des jeunes et de la culture d'Argenteuil, en liaison avec la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise, organise un stage d'initiation à la course d'orientation, du 25 au 29 février prochain, à la base de plein air et de loisirs de Cergy.

Ce stage, ouvert en priorité aux animateurs de centres de vacances et de loisirs en formation (stage de perfectionnement), accueille aussi tous ceux qu'intéresse cette forme de découverte de la nature appliquée aux enfants.

Participation financière : entre 250 F et 350 F (comprenant les repas de midi).

★ Renseignements complémentaires auprès de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise, au 030-48-93.

P.T.T.

AUGMENTATIONS...

M. Jacques Gérard de Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine, nous écrit :

Nous avons tous appris avec beaucoup d'intérêt que la taxe de raccordement téléphonique serait bientôt minorée et que l'unité demeurerait à 0,50 F. Mais ce que l'on ne nous a pas dit, c'est que d'autres prix, en revanche, augmentent farouchement.

Ainsi la collection des annuaires départementaux des abonnés au téléphone passe désormais, de 148 F, à... 920 F, soit une hausse de 561,62 %. Cela en vertu d'une décision du secrétaire d'Etat en date du 10 décembre 1979.

Or comme chacun sait que les services de renseignements téléphoniques n'ont plus la fiabilité d'antan, sont lourdement pénalisés les abonnés qui ont précisément besoin quotidiennement de renseignements à portée de leur main.

LE QUATORZE MILLIONNIÈME ABONNÉ AU TÉLÉPHONE. — C'est le 9 janvier dernier qu'a été raccordé au réseau national le quatorze millionnième abonné au téléphone. Rappelons que, en janvier 1978, il y avait dix millions d'abonnés et que l'objectif pour 1982 est vingt millions. Au 31 décembre 1979, quatre-vingt mille cabines publiques étaient en service, alors que, en décembre 1977, ce chiffre n'était que de quarante mille. Le délai moyen de raccordement au réseau téléphonique est de cinq mois, il était de sept mois et vingt et un jours en novembre 1978. Vingt-deux pour cent des raccordements faits en 1979 ont été en électronique. Ce pourcentage doit atteindre 50 % en 1980.

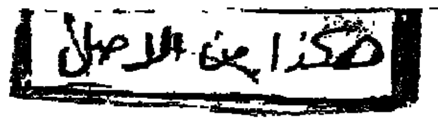
URBANISME

UNE SEMAINE A CLERMONT-FERRAND. — L'Unité pédagogique d'architecture et d'urbanisme de Clermont-Ferrand et l'Atelier universitaire d'architecture et d'urbanisme de Clermont-Ferrand organisent, du 11 au 15 février, « La ville à l'œil », semaine de films vidéo consacrée à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

★ 2, rue d'Enfer, 63000 Clermont-Ferrand, tél. (73) 92-12-90.

VIVRE A PARIS

GAZIERS, RUE DE LAPPE. — La rue de Lappe, dans le onzième arrondissement, sera fermée à la circulation jusqu'au 9 mai, de 7 heures à 17 heures, pour permettre des travaux engagés par le Gaz de France.



Le Monde

économie

INDUSTRIE

LA RÉUSSITE D'UNE RECONVERSION CHEZ P.C.U.K.

Quand les chimistes deviennent métallos

De notre envoyé spécial

Palmbœuf. — *« Au début, je ne croyais pas qu'il serait possible, après vingt-deux ans de travail dans la chimie, de devenir un métallo. Eh bien ! maintenant ça va ; on est un peu saturé, mais ça marche. »* La cinquantaine, cet ancien ouvrier d'un atelier, aujourd'hui disparu, de P.C.U.K., à Paimbœuf, travaille depuis plusieurs semaines *dans une usine neuve*, qui produit des tubes de zirconium pour le cœur des centrales nucléaires, et appartenant à la société Zircotube, filiale de P.C.U.K. (51 %), et de Framatome. L'opération de reconversion a réussi.

En avril et juillet 1978, P.C.U. ferme deux ateliers d'ammoniac et d'urée : 152 personnes sont menacées de licenciement dans cette petite ville de Palmbœuf, au sud de l'estuaire de la Loire, dans une région durement touchée par le chômage.

Voulant éviter tout dégraissage brutal et informé des aides que les pouvoirs publics sont prêts à accorder à la sauvegarde régionale de l'emploi, C.U.K. décide avec Framatome d'installer, près des ateliers chimiques, une usine de fabrication de tubes de zirconium, et, après consultation des syndicats, monte un plan de reconversion, qui s'exécutera parallèlement à la construction de la nouvelle unité industrielle. Celle-ci bénéficie d'une aide de la *DATAR (25 000 F par emploi* créé), soit environ 5 millions de subventions pou run investissement de 112 millions de francs.

Quand au plan social, il s'exécutera sans heurt dans un pays qui, il est vrai, ne connaît pas les tensions de la proche région de Nantes-Saint-Nazaire.

Sur les 152 personnes licenciées dans la chimie, 34 sont placées en préretraite, 27 sont réemployées à d'autres postes de l'usine chimique P.C.U.K. de Paimbœuf, 21 sont mutées à Octel-Kuhlmann dans la même ville. La quasi-totalité des autres « chimistes » bénéficient d'une formation. Au total, 70 chimistes (39 ouvriers, 19 agents de maîtrise, 12 collaborateurs) vont s'initier aux techniques très spéciales de la fabrication de tubes de zirconium. Certains, iront même s'initier aux *Etats-Unis*, chez Westinghouse qui fabrique ces produits. Plus de 7 200 heures de cours (127 heures en moyenne par personne) seront ainsi dispensées pour coût global de 1 290 000 F (22 000 F par personne), dont 250 000 F environ seront pris en charge par le Fonds national pour l'emploi.

En janvier 1980, Zircotube démarre son activité : 88 personnes y travaillent, et, selon le programme envisagé, les effectifs devraient atteindre 220 en décembre 1982. Au total, l'opération maintien de l'emploi devrait être un succès. Pour l'ensemble P.C.U.K.-Zircotube, les effectifs, qui étaient de 682 en 1976, sont tombés à 640 en décembre 1978, mais dès cette année, il remonteront à 697 (547 chez P.C.U.K., 88 puis 150 chez Zircotube), avant d'atteindre 767 dans deux ans.

Pour les directions *« la combinaison de cette action de formation, d'une bonne volonté affirmée de tout le personnel et la coopération efficace des pouvoirs publics et régionaux, ont permis de relancer l'emploi dans une zone assez déshéritée sur le plan industriel »*.

Les salariés interrogés et les syndicats sont, eux aussi, satisfaits, de la C.F.T.C. (majoritaire) à la C.G.T. et à la C.F.D.T.

Assurer la continuité de l'emploi

Au début, les syndicalistes ne croyaient pas à cette opération sauvetage. Il y eut quelques manifestations, mais les discusisons et surtout le démarrage de la construction de l'usine et du plan de formation ont vite fait disparaître tout mécontentement d'autant plus que les salaires, y compris l'ancienneté, étaient maintenus. *« Nous avons été désignés. Nous n'avons pas eu à donner notre avis »*, déclarent les nouveaux métallos, mais ils ajoutent aussitôt : *« On préfère ce que l'on fait maintenant. C'est plus propre. On palpe le produit, on voit ce que l'on fait. C'est mieux. »*

Seules ombres au tableau : les salaires et les conditions de montage de l'usine. Mais les ouvriers comme les syndicats ne s'en plaignent pas trop. Passant d'un travail en continu, samedi et dimanche, par équipes alternées à une formule en semi-continu (2 × 8 puis 3 × 8 du lundi au vendredi), les « nouveaux » perdant certaines primes soit une réduction, selon les cas, de 25 % à 18 % des rémunérations, mais ils y gagnent en *loisirs*.

Quant à l'usine Zircotube, elle est spacieuse, et claire, mais le plan des ateliers est traditionnel et l'on n'a guère pensé aux salles de repos.

Raison ? Zircotube s'est liée *par contrat avec Westinghouse* qui a vendu ses plans et son savoir-faire. *« Nous n'avons pas acheté une usine clef en main*, déclare la direction, *mais nous avons repris le plan de l'usine américaine dont la productivité était garantie. C'est vrai, il n'y a pas eu de concertation avec les syndicats, mais il fallait faire vite. »*

En dépit de ces insuffisances, l'opération est au total positive. Elle s'inscrit d'ailleurs dans la politique générale de P.C.U.K. Dotée d'une délégation à l'aménagement industriel régional et d'une ourse de l'emploi pour le reclassement du personnel, ce puissant groupe industriel s'efforce, comme il l'a fait à Paimbœuf mais aussi à Montbrisson et et Beauvais, d'assurer, sans trop de casse, la continuité de l'emploi. Il reste, pour P.C.U.K. et Zircotube, à maintenir et prolonger à Paimbœuf, leur politique sociale et industrielle, c'est-à-dire de réussir à réunir les anciens de la chimie et les recrues extérieures qui arriveront d'ici à 1982 et de trouver un compromis acceptable, dans le domaine des salaires et avantages sociaux entre ceux accordés dans la chimie et ceux prévus dans la métallurgie.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Kléber-Colombes répond aux attaques de « Que choisir ? »

Un P.-D. G. indigné, défendant des employés scandalisés, tel s'est présenté M. Roger Desmons, président-directeur général du *groupe* Kléber-Colombes, devant les journalistes qu'il avait réunis mardi 5 février à Paris. M. Desmons répondait aux attaques de l'U.F.C. (l'Union fédérale des consommateurs), qui, dans son journal *Que choisir ?* a sévèrement mis en cause le manufacturier français (*le Monde* du 19 octobre).

Que choisir ? a commandé au laboratoire néerlandais T.N.O. une expertise sur la sécurité des pneus Kléber V.12 et V 10 (carcasse radiale). M. Desmons a mis en cause les résultats de l'étude. Il a déclaré que le T.N.O., *« par ailleurs organisme de recherche respectable et respecté »*, ne bénéficie d'aucune expérience dans le domaine du pneumatique. Quant à son analyse qui conclut à une série de quatre défauts des pneus V 12 et V 10 (*nappes métalliques relevées, décollées ou* rouillées ; pneus présentant des craquelures d'ozone sur les côtés), la société Kléber-Colombes estime que ces faiblesses n'existent que sur des pneus usagés. D'après les tests effectués par Kléber-Colombes, sur trente-deux pneus de marques différentes à carcasse radiale (Goodyear, Firestone, Dunlop, Michelin, etc.), les mêmes défauts sont observables.

M. Desmons reproche à l'U.F.C. de vouloir provoquer une *affaire* Firestone en France (1) et de mettre en cause l'emploi de douze mille salariés en demandant l'interdiction des pneus V 12. Cette mesure ne se justifie pas, car le nombre de plaintes rapporté à celui des pneus fabriqués (taux d'ajustement) est, selon les calculs de la société Kléber-Colombes, beaucoup plus faible pour ses pneus radiaux (0,32 %) que pour Firestone 500 (17,5 %). Ce taux d'ajustement de 0,32 % paraît inférieur à ceux observés chez la plupart des autres fabricants américains (1,7 % et 5,29 %).

Pour M. Desmons, *Que choisir ?* cherche davantage à attirer l'attention par des affaires spectaculaires qu'à défendre les consommateurs. La commande de l'analyse au laboratoire T.N.O. n'a eu pour but que de stopper la diffusion du compte rendu de l'enquête confiée par les pouvoirs publics au Laboratoire national d'essais et à l'UTAC (Unité technique de l'automobile et du cycle), dont les résultats sont favorables à Kléber-Colombes (*le Monde* daté 27-28 janvier).

(1) L'action des associations de consommateurs américaines a permis en 1978 d'attirer l'attention sur les défauts des pneus Firestone 500. Cela a abouti, après une étude d'une commission d'enquête officielle, au retrait de la vente de ces pneus.

A Bordeaux

FORD ANNONCE VINGT A VINGT-NEUF JOURS DE CHOMAGE INDEMNISÉ A 90 % POUR DEUX MILLE SEPT CENTS SALARIÉS.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — La direction de Ford-Bordeaux a annoncé que deux mille sept cents des quatre mille salariés de son usine de Blanquefort seront touchés par des *« réductions d'activité »* avec garantie d'une rémunération globale mensuelle de l'ordre de 90 %, pour des périodes allant de vingt à vingt-neuf jours, entre le 18 février et la fin d'avril. *« Cette mesure,* a précisé la direction, *a été rendue inéluctable par la dépression actuelle du marché mondial et par le ralentissement des ventes de grosse cylindrée en Europe. »*

Cette annonce a d'autant plus surpris que lors d'une conférence de presse donnée à Bordeaux le 23 janvier, M. Dial, directeur de Ford-France, avait précisé qu'après une année record il ne prévoyait qu'un léger repli en 1980 : *« Nous misons sur la baisse du marché français, mais avec humilité, car depuis plusieurs années que ce pronostic est avancé nous sommes à chaque fois surpris par sa vigueur. Dans ce contexte, nous attendons le printemps. »*

Les réductions concernent essentiellement l'unité de transmission automatique (vingt-neuf jours) et, dans une moindre mesure, l'unité de pont avant moteur (vingt jours).

« Il s'agit en priorité de protéger notre personnel, a déclaré M. Ducatez, directeur général de Ford-France à Bordeaux. *Ces mesures doivent nous permettre d'éviter des contraintes plus sévères encore tout en maintenant intacte une capacité de production permettant d'assurer la compétitivité de nos produits sur le marché mondial. »*

● *Automobiles Talbot* a augmenté le capital de sa filiale britannique de 30 millions de livres (279 millions de francs environ). Le capital de la société britannique passe ainsi de 42,2 millions à 75,2 millions de livres. Cette augmentation, qui a pris la forme d'actions nouvelles émises au pair, devrait permettre de compenser les pertes enregistrées l'an passé par la filiale britannique du groupe — qui est lui-même filiale de P.S.A. Peugeot-Citroën.

A LA CONFÉRENCE DE L'ONUDI

Les négociations sur la déclaration finale sont dans l'impasse

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Les discussions sur la déclaration finale de la troisième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) étaient, mardi soir 5 février, dans l'impasse.

Sur les cent seize articles du *texte des « 77 »*, les pays occidentaux ont annoncé qu'ils en rejetaient près de soixante, dont tous ceux de caractère politique (Sahara occidental, Namibie, Palestine). Ils ont proposé un contre-projet excluant toute condamnation des nations industrialisées comme responsables du sous-développement et du maintien d'un système inégal.

Ce contre-projet ne mentionne ni le fonds global Nord-Sud de 300 milliards de dollars, ni le « plan Castro » (300 milliards de dollars supplémentaires pour l'aide au développement dans la décennie 1980). Il regrette, enfin, la modification du système de consultation de l'ONUDI à laquelle les pays en développement voudraient attribuer une capacité de négociation.

D'autre part, la conférence, qui réunit les représentants de cent cinquante pays, a été marquée, mardi, par plusieurs accrochages, notamment entre la Chine et l'U.R.S.S. Répondant à une proposition soviétique demandant l'inclusion d'une résolution sur la paix mondiale et le désarmement, la Chine a réclamé une condamnation de *« l'hégémonisme »* et des *« interventions militaires sous de faux prétextes »*. Cependant, mardi soir, l'U.R.S.S. avait, selon des sources sûres, réservé sa réponse sur le « plan Castro », tandis que la délégation cubaine essaierait d'éviter l'échec diplomatique que constituerait la disparition du nom de M. Castro de l'éventuelle déclaration finale en forçant à un vote de clôture.

UN SERVICE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES VA ÊTRE CRÉÉ DANS LES PRÉFECTURES

Pour faciliter les démarches des industriels qui veulent créer ou développer une entreprise et pour simplifier les procédures relatives aux diverses aides de l'Etat, le gouvernement a décidé de désigner dans chaque préfecture des département, y compris dans les DOM, un fonctionnaire qui sera l'interlocuteur unique des industriels.

Ce fonctionnaire dirigera le « service de l'accueil aux entreprises » qui devra *ouvrir* ses portes le 15 février. Il existe actuellement environ soixante régimes d'aide différents, ce qui fait ressembler les démarches des industriels à un véritable parcours du combattant. Le service d'accueil sera compétent pour environ *trente* régimes d'aide.

C'est auprès de ce fonctionnaire que le chef d'entreprise constituera son dossier sollicitant à la fois, par exemple, la prime de développement régional (si l'usine à construire est située dans une région prioritaire pour la DATAR), les *différentes aides* à l'emploi ou à la formation professionnelle, ou les aides à l'hôtellerie ou les subventions pour les économies d'énergie, enfin les éventuels allégements fiscaux. L'industriel qui aura constitué son dossier recevra une réponse à ses requêtes dans un délai maximum de deux mois. M. Raymond Barre va adresser une lettre aux préfets leur donnant des instructions dans ce sens.

SOCIAL

Grèves perlées chez Thomson-C.S.F.

Depuis quatre mois, des grèves tournantes perturbent la production de certaines usines du groupe Thomson-C.S.F. (33 000 salariés, 72 000 en comptant ses filiales). Le conflit, pris en charge par les seules organisations C.G.T. et C.F.D.T., a pour cause *« la désagrégation des relations sociales dans une entreprise qui, depuis sept ans, refuse toute véritable négociation »*.

En avril 1979, cependant, les syndicats présentaient une plateforme revendicative portant sur une augmentation de salaire uniforme de 450 F et sur une réduction du temps de travail : cinquième semaine de congés payés et réalisation progressive de la semaine de trente-cinq heures. Cette démarche fut sans résultat, pas plus que l'entrevue qui a eu lieu le 10 janvier dernier avec la direction. *« Face à cette situation,* a déclaré, mardi 5 février, M. Michel Bourset, secrétaire de la *fédération générale de la métallurgie* C.F.D.T., *les organisations* C.G.T. et C.F.D.T. pratiquent *C.G.T. et C.F.D.T. pratiquent l'unité d'action »*. Une grève étant *« difficile »* dans le contexte de Thomson-C.S.F. — où, sur 33 000 salariés, on compte 5 289 ingénieurs et cadres, 16 369 techniciens, agents de maîtrise et employés et moins de 10 000 agents de production, — la C.G.T. et la C.F.D.T. ont choisi la « guérilla » des grèves « perlées ». Tour à tour, dans les différentes usines, les ouvriers arrêtent le travail quelques minutes par jour. Selon M. Bourset, une heure trente de grèves « perlées » par semaine fait baisser la production de 70 %. Les organisations syndicales s'efforcent d'obtenir que ces débrayages aient lieu dans les quelque trente usines du groupe au même moment. Actuellement, selon les syndicats, 8 000 travailleurs sur 33 000 sont mobilisés pour cette action. L'objectif est d'obtenir *« le maximum de perturbations pour les patrons et le moins d'ennuis possible pour les travailleurs »*. Jusqu'à présent, la direction a réagi par une centaine de mises à pied et continue de refuser de discuter « sous la pression ».

DES MINORITAIRES C.F.D.T. RÉPONDENT A LA C.G.T. : plus le mensonge est gros, plus il a de chances d'être cru.

Le Syndicat des banques C.F.D.T. des Bouches-du-Rhône s'élève contre des déclarations de M. Lemet, secrétaire de la C.G.T., selon lesquelles *« les organisations C.F.D.T. qui, au congrès de Brest, avaient manifesté leur désaccord avec l'orientation confédérale, sont pour l'essentiel, recentrées ou muettes »*.

Or, ces militants marseillais C.F.D.T. sont parmi les congressistes ainsi mis en cause. *« Nous le referions dans les mêmes conditions,* affirment-ils. *Cela fait partie du débat démocratique et confirme qu'à la C.F.D.T., plusieurs analyses peuvent s'affronter et s'expliquer. Autant nous nous sommes prononcés contre le recentrage parce qu'il nous apparaissait comme de nature à rendre plus difficile la lutte des travailleurs, autant nous nous élevons avec indignation contre l'accusation sans fondement portée contre la C.F.D.T en général (...).*

« Il n'a jamais été question à la C.F.D.T. de consensus avec le pouvoir, avec le patronat.

» Le dire, c'est proclamer une calomnie qui ne facilite pas l'unité. C'est vrai que plus un mensonge est gros, plus il a de chances d'être cru. »

● *Le B.I.T. propose d'économiser 10 % des dépenses d'armement pour lutter contre le chômage.* — M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, préconise notamment cette méthode dans une étude sur les perspectives du monde du travail pour les années 1980, publiée à Genève le 5 février.

FERME MISE EN GARDE DE LA SNIAS CONTRE LES « ATTEINTES A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL »

La direction de la SNIAS a mis en garde les syndicats contre les *« agissements inconsidérés »* de certains ouvriers de l'usine de Saint-Nazaire (deux mille neuf cents salariés), où des débrayages, suivis de *« voies de fait »*, ont donné lieu à des sanctions et à des licenciements. Tout en annonçant l'ouverture de négociations sur les revendications (intégration du « boni » dans le salaire) et en se déclarant prête à *« réviser certaines mesures de mises à pied en fonction du retour au calme »*, la direction a précisé qu'il n'était pas question de revenir sur les sept licenciements prononcés Elle a cependant indiqué qu'elle s'efforcerait de *« faciliter l'insertion des licenciés dans un emploi au niveau local »*. La direction, ajoute la SNIAS, *« s'opposera avec la plus ferme détermination aux entraves délibérées et aux mauvais coups portés à la liberté du travail »*.

GRÈVE AUX P.T.T. ET DANS LES TRANSPORTS PARISIENS

Deux mots d'ordre de grève de la C.G.T. risquent de perturber la distribution du courrier et les services postaux, ce mercredi 6 et la circulation du métro et des bus parisiens le jeudi 7 février.

Dans les P.T.T. il s'agit d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures. A la R.A.T.P. sont prévus durant la journée du 7 des débrayages et un rassemblement à la station Auber.

● *Deux heures de débrayage chez Renault.* — A l'appel de la C.F.D.T., de la C.F.T.C. et de la C.G.T., deux mille sept cent cinquante ouvriers (sur les vingt-huit mille que compte l'usine de Boulogne-Billancourt) ont débrayé pendant deux heures le mardi 5 février, selon la direction, pour participer à un rassemblement aux portes de l'entreprise. Thème de cette manifestation : salaires, garantie de l'emploi, *« remise en cause des avantages acquis, atteintes aux libertés, non au démantèlement »*.

● *Grève des mineurs de fer de Lorraine vendredi 8 février.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé les travailleurs des mines de fer de Meurthe-et-Moselle à une grève de vingt-quatre heures vendredi 8 février, et à une manifestation l'après-midi à Briey, *« pour la sauvegarde de l'emploi, contre la fermeture de la mine de Moutiers et contre la menace qui pèse sur d'autres exploitations »*.

MARCHÉ COMMUN

L'Europe éclatée

(Suite de la première page.)

Les économies européennes de taille moyenne ont vu se réduire *leurs capacités de réponse autonome* à la crise. La Belgique est touchée par son engagement plus marqué dans les secteurs industriels traditionnels (textile, sidérurgie), les Pays-Bas — mieux lotis — et le Danemark éprouvent encore aujourd'hui de grandes difficultés à retrouver les taux de croissance de leurs exportations d'avant 1973.

La France apparaît aux experts dans une situation plus incertaine. Le retard qu'elle accusait en 1970 du côté des structures productives s'est sensiblement comblé du fait d'un considérable effort de productivité, et elle peut afficher des performances non *négligeables dans certains secteurs* à haute technologie (nucléaire, aéronautique, électronique), mais la relative faiblesse des grandes industries intermédiaires (chimie, sidérurgie) et le retard des industries agro-alimentaires constituent encore des éléments de fragilité, auxquels s'ajoute une présence encore trop récente sur les grands marchés d'exportation (2).

L'Italie et le Royaume-Uni enfin enregistrent au niveau macro-économique des contre-performances caractérisées par un très faible taux d'investissement, une vive progression des coûts de production et une profonde dégradation de la valeur de leur monnaie. Face à ces disparités de situation, à cette Europe éclatée, les experts *se demandent si le système monétaire* européen pourra réaliser ses objectifs dont l'un est de combler les différences structurelles les plus vives entre les pays membres de la C.E.E.

Pas d'esprit offensif

Rien n'annonce en tout cas une meilleure cohérence entre les politiques industrielles nationales. Dans une note rédigée pour le groupe de travail « Prospective internationale » du commissariat général au Plan, M. Robert Toulemon, qui fut longtemps en poste à Bruxelles (3), indique très *justement que l'action* de la Communauté a été beaucoup plus efficace dans la défensive que dans l'offensive. S'il y a une stratégie pour protéger les industries textiles (accords multifibres), la sidérurgie (plan Davignon), construction navale (efforts d'harmonisation des politiques nationales de subventions), en revanche on constate une carence communautaire dans les secteurs de croissance.

Sans doute, quelques coopérations européennes ont été réussies (Airbus, Eurodif, Ariane), mais elles ne doivent pas masquer les cloisonnements nationaux qui restent la règle, alors qu'une stratégie européenne de développement accéléré des industries nouvelles s'imposerait dans un *monde de plus en plus ouvert* à la compétition.

Selon M. Robert Toulemon, quatre actions devraient être menées de front :

1) L'élimination des entraves étatiques superflues qui pèsent sur la conduite des entreprises notamment par le biais du contrôle des mouvements de capitaux, et qui freinent les regroupement entre firmes européennes;

2) Une coordination beaucoup plus poussée des aides publiques à l'innovation et à la mise en production de série des nouveaux produits, systèmes ou services. Une formule de contrats de développement industriel destinés aux associations d'entreprises moyennes comportant des prêts remboursables en cas de succès avait été proposée par la commission vers 1970. Elle a été jugée trop *interventionniste par l'Allemagne* et trop « supranationale » par la France !

3) Une politique commune de commandes publiques. Les gouvernements n'ont accepté des *directives organisant la publicité* des adjudications, pour les très gros marchés, que dans les secteurs les plus traditionnels ; les travaux publics et les fournitures courantes des administrations. En sont exclus l'informatique, les télécommunications, l'électro-nucléaire, la bio-industrie. La conception des nouveaux réseaux de « télématique » s'élabore dans une totale anarchie. Les Européens n'ont même pas été capables d'organiser un espace aérien communautaire et offrent ainsi, sans contrepartie, aux compagnie extra-européennes le droit d'exploiter les liaisons entre les capitales du Vieux Continent.

4) Une politique commune de soutien à l'exportation, de pro*motion de ses produits et de* ses techniques. Par exemple, un instrument de poids pourrait être une compagnie européenne de crédit à l'exportation qui, comme l'Eximbank américaine, soit à la fois un organisme de crédit et de garantie.

La crise des économies mixtes

Sur un plan beaucoup plus général, c'est à la « crise des économies mixtes » que nous assistons en Europe. La formule est extraite de l'excellent rapport du groupe de travail présidé par Jacques Delors (4). Nous sommes en effet *parvenus au stade où le* jeu du marché et les interventions publiques s'harmonisent de moins en moins, le premier fonctionnant souvent mal, les pratiques des secondes manquant de rationalité et de cohérence, où les groupes s'opposant et se neutralisant, avec pour seul mode de compromis, le cumul explosif de l'inflation et du chômage. Les économies européennes font apparaître, à des titres divers, une absence de flexibilité, une bureaucratie complexe, une inégalité dans les répartitions des pouvoirs, une âpreté dans la lutte pour la répartition du revenu national, tous les facteurs qui expliquent les insatisfactions des citoyens.

Analysant d'autre part les limites des politiques *communes*, l'échec de l'Union économique et monétaire, les auteurs de ce rapport insistent sur la nécessité de prendre conscience des profondes divergences qui existent en Europe *« non seulement entre les nations, mais aussi entre les grands courants d'idées et entre les forces sociales... Les ratés du miracle économique européen, puis plus encore la crise ont fait éclater le fonds commun d'idées qui inspirait les politiques économiques et sociales depuis le lendemain de la guerre »*, et que, en gros on peut baptiser de « keynésien », *« formule vague qui recouvrait des conceptions en matière de régulation économique dans la croissance, l'extension des politiques du bien-être (Welfare) et un certain « fordisme » permettant de soutenir l'expansion par une demande croissante de biens de consommation durables »*.

L'inflation virulente allait brouiller les cartes et remettre en cause cette pensée commune, à droite en redonnant des ailes au néo-libéralisme, à gauche en suscitant des critiques beaucoup plus radicales du système. Les affrontements sociaux ont été de plus en plus marqués par ces conflits de doctrine et nos experts considèrent comme très significatif l'échec de la dernière conférence tripartite européenne de novembre 1978, au cours de laquelle les positions patronales et syndicales se sont opposées de manière irréductible, les autorités communautaires ne pouvant faire aboutir un compromis acceptable.

Comment échapper à cette spirale descendante ? Le rapport Delors a le courage d'insister sur deux thèmes qui paraissent antinomiques, mais qu'il faudra bien concilier si l'on veut suivre des voies plus réalistes. Le premier est que la Communauté doit se *doter de moyens de rééquilibrage*, aussi bien pour contrôler le bon fonctionnement des marchés et les opérations de grandes firmes internationales que dans le domaine de la politique régionale et la cohérence de quelques projets sociaux comme la réduction de la durée du travail, la lutte contre les inégalités (et notamment celles qui concernent l'accès au travail et au pouvoir).

Mais si plus de cohésion doit être recherchée entre les décisions des nations du Marché commun, il convient — deuxième exigence — d'accepter le pluralisme et de ne plus poursuivre les chimères de l'unification qui a conduit à des impasses. Cette « Europe éclatée », il faut la considérer comme telle, forme *sui generis* d'organisation qui ne gagnerait rien finalement à être coulée dans un moule juridique international pour le seul plaisir de la raison.

PIERRE DROUIN.

(2) Cette analyse rejoint celle de la revue *Economie prospective internationale*, « la Documentation française », analysée par Philippe Labarde dans *le Monde* du 31 janvier.

(3) Actuellement président de l'AFEUR (Association française d'études européennes). Cette note a été publiée dans les *Chroniques S.E.D.E.I.S* du 1er décembre 1979 (44, rue François-Ier, Paris).

(4) *Conceptions économiques et sociales dans la Communauté*, « le Monde » du 26 janvier 1980.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	335 F	398 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	858 F

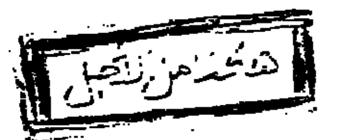
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



AGRICULTURE

Le contentieux franco-britannique

(Suite de la première page.)

Il vise surtout à stabiliser, voire à réduire, les dépenses engagées *pour soutenir le marché laitier*. Les amendements apportés vont plutôt dans le sens souhaité par la France.

● *La taxe de coresponsabilité.* La Commission proposait qu'elle soit portée de 0,5 % à 1,5 %, les producteurs des zones de montagne étant les seuls dispensés. Elle propose maintenant que dans les régions « défavorisées » (en France, il s'agit, par exemple, des contreforts du Massif Central et de la plus grande partie du Sud-Ouest), la taxe ne soit pas appliquée aux 60 000 premiers litres livrés chaque année par un exploitant à la laiterie. Cette franchise, certes encore limitée géographiquement, va dans le sens d'une application progressive et sélective de la taxe, comme le demandent tant la France que l'Assemblée européenne (dans les fameux « amendements Dankert »).

● *Le super-prélèvement.* La Commission proposait d'appliquer un super prélèvement de 3 % aux laiteries qui augmenteraient leur collecte de lait en 1980 par rapport à 1979. Ces 3 % supplémentaires (s'ajoutant donc à la taxe de 1,5 %) devraient s'appliquer alors à la totalité de la collecte. La Commission suggère maintenant que seulement la fraction *de la collecte dépassant les livraisons* de l'année précédente soit frappée, mais alors de façon très lourde : plus de 80 %.

Il s'agit, en fait, tant la dissuasion est forte, d'un véritable blocage de la production de lait, d'une formule s'apparentant à un système de quotas. Les experts font remarquer que cette formule est plus juste et plus efficace : un super prélèvement de 3 % n'aurait pas forcément gêné de manière décisive les entreprises de lait très performantes, ces « industriels » que l'on veut précisément décourager. Une telle politique de dissuasion semble d'autant plus nécessaire que la production de lait continue à augmenter : plus 2,6 % en 1979 dans la C.E.E.

L'attitude des Britanniques

La Commission lancerait, un peu comme un ballon d'essai, une idée nouvelle : le super prélèvement de 80 % ne serait pas appliqué aux laiteries dont le supplément de collecte serait utilisé pour accroître leurs exportations. Il s'agit de voir s'il est possible, sous une forme ou sous une autre : produits frais, fromages, etc., d'augmenter les exportations communautaires de produits laitiers, comme l'affirment les professionnels.

Le débat sur les prix agricoles et sur le programme d'économie promet d'être difficile, en raison notamment de l'attitude des Britanniques, favorables à un gel des prix agricoles, en tous les cas pour les produits excédentaires, et à une politique d'économie draconienne.

On notera qu'en marge du conseil des ministres des affaires étrangères, mardi, à Bruxelles, M. François-Poncet a indiqué aux journalistes que pour pour la France, le débat sur la réduction de la contribution britannique au budget européen était dorénavant lié au débat agricole : « *Nous sommes aujourd'hui*, a dit le ministre *dans une situation qui n'est plus du tout celle de Dublin; nous avons sur la table un programme d'économie des dépenses agricoles, ainsi que des propositions concernant les prix agricoles. On ne pourra pas résoudre isolément les différents problèmes auxquels est confrontée la Communauté.* » Le message est clair : la France n'acceptera un compromis sur l'affaire budgétaire britannique que si le gouvernement de Londres s'engage, *de son côté*, à arrêter la polémique sur la politique agricole commune.

PHILIPPE LEMAITRE.

Heureux événement en Charente-Maritime

Des truies chinoises mettront bas en avril

De notre correspondant

La Rochelle. — *Une expérience rarissime en Europe se déroule à Saint-Pierre-d'Amilly, en Charente-Maritime, sous l'égide de l'Institut national de la recherche agronomique et sous la direction de M. Jean-Louis Vrillon, directeur du domaine expérimental de Mailleraud : l'élevage de neuf cochons chinois...*

Ces neuf cochons, six femelles et trois mâles, ont été offerts par la Chine à la France à l'issue de diverses missions de techniciens français. Ces porcs appartiennent à trois races différentes : la meisha, la jiaxing, la jianhua, qui toutes présentent des caractéristiques communes. La portée moyenne des femelles est de quinze petits au lieu de neuf en France, la viabilité des jeunes porcs avant le sevrage est exceptionnelle, comme la précocité sexuelle des femelles, qui sont pubères à trois mois.

De surcroît, ces porcs, qui consomment des fourrages verts grossiers — la nourriture des porcs français est basée sur les céréales, — sont exempts de toute infection pathologique. Les femelles sont pleines et donneront des petits début avril.

« En dehors de la France, seule l'Albanie possède en Europe une espèce de cochons chinois, *commente M. Jean-Louis Vrillon.* Sur le plan scientifique, c'est une grande première porteuse d'espoirs. Il faudra cependant attendre deux ans pour pouvoir porter un jugement définitif sur cette expérience. » — H. P.

Se déclarant sans « possibilité de négocier »

LES ORGANISATIONS AGRICOLES CORSES FONT LA GRÈVE DE LA REPRÉSENTATIVITÉ

Les responsables des Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) et des Centres départementaux des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.) de la Corse-du-Sud et de la Haute Corse, réunis le mardi 5 février, à Ghisonaccia, ont décidé de suspendre leurs activités. Ils considèrent en effet que « *toutes les possibilités de négociations pour obtenir la libération des agriculteurs emprisonnés après les événements d'Ajaccio et de Bastelica sont épuisées eu égard à l'intransigeance des autorités* ».

En conséquence, les dirigeants de ces syndicats agricoles se considèrent comme « *dégagés de leurs responsabilités* ». Quant aux adhérents, ils « *ne seront plus sollicités par leurs organisations pour aucun mot d'ordre* », et cela « *pour une durée indéterminée* ».

En outre, les responsables des F.D.S.E.A. et des C.D.J.A. dénoncent « *l'action malfaisante du conseiller corse du président de la République* », en l'occurrence M. Jean Riolacci. Très récemment, dans un entretien avec *Libération*, M. Michel Pierucci, maire (majorité) de Corte, avait très directement mis en cause celui-ci. « *Riolacci est à la Corse ce que Focart fut longtemps pour l'Afrique noire : mêmes moyens, mêmes méthodes, mêmes fins. Il existe une sorte de ministre de la Corse comme il pouvait exister un ministre de l'outre-mer. Cela indigne pas mal d'insulaires.* »

[M. Riolacci fut nommé préfet de la région Corse — le premier préfet insulaire depuis un siècle — au mois d'août 1975 au lendemain des événements d'Aléria, « pour mettre en place la nouvelle politique de développement économique de l'île ». Les milieux autonomistes lui reprochèrent de « donner libre cours à son penchant naturel, la polémique ». Au mois de février 1977, il fut nommé chargé de mission auprès du président de la République.]

AFFAIRES

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1975

C.I.I.-H.B. a dégagé en 1979 un bénéfice net hors subventions

Le groupe C.I.I.-Honeywell-Bull a enregistré, en 1979, une augmentation de ses prises de commandes de 32,4 %. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 15,1 %, pour atteindre 5,12 milliards de francs (dont 47 % à l'exportation). Au cours d'une conférence de presse, le 5 février, M. Jean-Pierre Brulé, *P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell-Bull*, a indiqué que la compagnie avait respecté les engagements pris en 1976 dans le cadre du plan quadriennal. Ainsi, les comptes présentés font apparaître, pour la première fois depuis 1975, un profit hors subventions. Le bénéfice net de 1979 ressort, en effet, à 210,1 millions de francs, après versement d'une subvention de 110,4 millions de francs. En 1978, les bénéfices étaient de 190 millions de francs, compte tenu d'une subvention de 212,5 millions de francs.

La société a dégagé en 1979 une marge brute d'autofinancement de 780 millions de francs. « *Nous ne sommes pas encore tout à fait au stade de l'autofinancement* », a précisé M. Brulé, puisque les investissements pour 1980 s'élèveront à un peu plus de 1 milliard de francs. Ils seront notamment consacrés à une extension de l'usine d'Angers et au développement d'un centre de recherches à long terme.

Si M. Brulé juge « *utiles et profitables aux deux groupes* » les accords qui ont présidé à la naissance de C.I.I.-Honeywell-Bull, il reconnaît cependant que C.I.I.-Honeywell-Bull aura — encore — acheté, en 1979, « *nettement plus à Honeywell que nous ne lui aurons vendu* ». Un déséquilibre qui aura été constant au cours des trois dernières années.

Aujourd'hui, la part de C.I.I.-Honeywell-Bull dans les administrations (valeur du parc installé et des commandes) dépasse 40 %. Dans les entreprises nationalisées, ce pourcentage oscille entre 15 % et 17 %, et il est un peu supérieur à 20 % dans le secteur privé. La compagnie occuperait environ 12 % du marché européen. Rappelons qu'en 1974, avant la fusion, C.I.I. et Honeywell-Bull détenaient, à eux deux, 13 % de ce marché. Ce chiffre incluait, il est vrai, les activités mini-informatiques de la C.I.I. (alors peu importantes), transférées depuis au groupe Thomson.

On sait que C.I.I.-Honeywell-Bull mise beaucoup sur la bureautique. M. Brulé espère que dans cinq ans cette activité représentera déjà « *quelques pour cent du chiffre d'affaires* ». D'ores et déjà, la compagnie va répondre à l'appel d'offres que lancera à la fin du mois le ministère de l'industrie ; consultation qui vise à recueillir auprès des industriels des propositions pour développer une industrie nationale de la bureautique. Autre ambition de C.I.I.-Honeywell-Bull : les très petits systèmes, pour lesquels elle veut s'assurer le concours de réseaux spécialisés de distribution. Des *négociations sont menées* dans ce sens avec Ronéo.

Pour les prochaines années, la compagnie poursuivra toujours un grand objectif... celui de rattraper I.B.M. sur le marché français. But qui aurait dû être atteint en 1980 puisqu'il était le premier des « *dix objectifs ambitieux pour 1980* » assignés à la compagnie par M. Brulé en 1976. Or, l'année dernière, C.I.I.-Honeywell-Bull a livré en France pour 2,72 milliards de francs de matériels et I.B.M.-France pour 5,02 milliards. M. Brulé reconnaît que son objectif a « *de grandes chances de ne pas être réalisé* », mais que l'écart entre les deux *sociétés tend* peu à peu à *se* réduire. — J.-M. Q.

UNE SOCIÉTÉ MINIÈRE AMÉRICAINE VA ÉMETTRE DES OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ARGENT

La firme Sunshine Mining Co, le plus grand producteur américain d'argent, a annoncé qu'elle va faire une émission de 50 millions de dollars d'obligations, à échéance du 1er mars 1995, dont le remboursement (qui pourra commencer après une période de cinq ans) sera effectué soit en dollars, soit en argent. Grâce à cette « indexation », la société pourra sans doute offrir un taux d'intérêt plus bas que celui du marché.

L'annonce de cette opération a soulevé aux Etats-Unis un grand intérêt. Certains y voient comme le premier signe tangible du retour progressif à un régime financier et monétaire où les métaux précieux serviraient à nouveau de « couverture ».

L'AGEFI révèle, d'autre part, qu'un groupe d'investisseurs du Proche-Orient va acquérir 26 % du capital de Sunshine Mining.

LE GROUPE FRANÇAIS BOURDAIS PREND PIED SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN DE L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE

Le groupe Bourdais, première société française d'expertise et de conseil en immobilier avec 25 millions de francs de chiffre d'affaires en 1978-1979, s'est associé aux groupes Hillier Parker, à Londres, Société privée de gérance (S.P.G.), à Genève, et American German Realty (AGRA), de Francfort, en Allemagne fédérale, pour prendre, à parts égales, une participation de 55 % dans le capital de la société new-yorkaise Land Auer, troisième société américaine d'expertise immobilière.

Les quatre partenaires espèrent, grâce à cette acquisition, constituer rapidement l'embryon d'un réseau de professionnels européens en vue de l'élargissement de leurs activités internationales. Le groupe Bourdais, en outre, souhaite pouvoir conseiller à la fois les sociétés françaises qui s'implantent aux Etats-Unis (elles sont trois cents à l'heure actuelle) et les sociétés américaines qui s'installent en France.

● *Les bénéfices de General Motors* ont diminué de 18 % en 1979, s'établissant à 2,98 milliards de dollars (12,5 milliards de francs environ). Le chiffre d'affaires du premier constructeur mondial d'automobiles n'a progressé que de 4,9 %, passant de 63,2 milliards à 66,3 milliards de dollars, le volume de ses ventes dans le monde ayant régressé de 5 % *(8,9 millions d'unités contre* 9,4 millions l'an passé).

CHANGES

LES RÉSERVES BRITANNIQUES A UN NIVEAU RECORD

Les réserves britanniques d'or et de devises atteignaient, à fin janvier, le montant record de 23,7 milliards de dollars, en augmentation de 987 millions de dollars par rapport au mois précédent. Pourtant le Trésor a remboursé un montant net de 335 millions de dollars de sa dette extérieure.

Bien que la balance des paiements courants reste déficitaire et que de nombreux Britanniques profitent de l'abolition du contrôle des changes pour effectuer des *placements à l'étranger*, les capitaux continuent d'affluer vers la place de Londres, en provenance du Proche-Orient et d'ailleurs pour bénéficier des taux d'intérêt *exceptionnellement élevés*.

A cela s'ajoutent les effets de la réévaluation de la part du stock d'or (20 % du total) déposée péen de coopération monétaire).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0800	4,0830	— 50	— 25	— 130	— 95	— 450	— 360
$ can.	3,5100	3,5140	— 15	+ 15	— 90	— 50	— 230	— 185
Yen (100)	1,6985	1,7015	+ 50	+ 75	+ 95	+ 125	+ 290	— 350
DM	2,3435	2,3465	+ 55	+ 85	+ 125	+ 160	+ 395	+ 480
Florin	2,1210	2,1240	+ 10	+ 25	+ 20	+ 45	+ 30	+ 135
F.B. (100)	14,4270	14,4480	— 355	— 235	— 610	— 440	—1710	—1290
F.S.	2,5160	2,5200	+ 140	+ 170	+ 270	+ 305	+ 770	+ 850
L. (1 000)	5,0500	5,0560	— 270	— 200	— 590	— 495	—1880	—1650
£	9,3665	9,3765	— 495	— 420	— 920	— 820	—2160	—1900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 5/8	8 1/4	8 5/8	8 5/16	8 11/16	8 3/8	8 3/4
$ E.-U.	39	39 1/2	12 15/16	13 5/16	13 11/16	14 1/16	14 5/16	14 11/16
Florin	10 1/2	11 1/4	11	11 11/16	11	11 11/16	11	11 11/16
F.B. (100)	12 3/4	14 1/4	14 1/8	14 7/8	14 1/4	15	14 3/16	14 15/16
F.S.	2 1/2	3	4 7/8	5 1/4	5 1/4	5 5/8	5 5/8	6
L. (1 000)	12 3/4	15 1/4	17 3/4	21 1/4	17 3/4	20 1/4	19 1/4	21 3/4
£	17 5/8	18 3/8	17 5/8	18 1/4	17 5/8	18 3/8	16 7/8	17 5/8
Fr. franç.	11 3/4	12	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2	13 1/4	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

URBANISME

Les ruines les plus modernes et les plus coûteuses de la capitale

Premières consultations pour le futur musée de La Villette

Il faudra 30 millions de francs pour commencer à démolir en 1980 les abattoirs de La Villette. Symbole des mauvais coups honteux, le permis de démolir l'« hôtel à vaches » des abattoirs a été publié le 14 août dernier, au moment où le France devait quitter le Havre. Trente millions de francs : aussi impressionnante soit-elle, cette somme est peu de chose comparée aux 2 milliards de francs dépensés depuis l'origine de cette décision aberrante.

Un premier milliard a été investi entre 1958 et 1970 pour édifier ce gigantesque ensemble qui se révéla inutile et inadapté au marché de la viande avant même d'être achevé. Un autre milliard a été consacré depuis l'arrêt du chantier à la gestion des installations existantes, à leur entretien, à leur utilisation pour des activités temporaires et... à la restauration de certains éléments, comme *la fontaine aux lions*.

Depuis l'arrêt, en 1970, du chantier et le transfert de la propriété des terrains et des constructions de la Ville de Paris à l'Etat, depuis la fermeture définitive en 1974 des installations sous-utilisées pendant cinq années, les pouvoirs publics ont montré un réel embarras à régler cette affaire. Bien que la démolition soit publiquement envisagée dès 1970 les responsables ont retardé le moment où ils auraient à appliquer cette décision inévitable, craignant de subir l'opprobre publique en concrétisant ainsi le scandale.

Depuis qu'a éclaté « l'affaire » dix ans ont passé. Ouverts en 1969, les gigantesques abattoirs ultra-modernes, dont le coût avait été huit fois supérieur aux estimations initiales, devaient être fermés. Ils étaient impossibles à gérer, inadaptés aux nouvelles structures de distribution du marché de la viande, ce qui était apparu aux yeux de certains dès 1965.

Du neuf démodé

Au lieu de s'enferrer, les pouvoirs publics décidaient d'arrêter les frais : l'Etat prenait en 1970 *la responsabilité de la gestion et* devenait propriétaire d'un domaine de 53 hectares, bordé par le boulevard périphérique, traversé par le canal de l'Ourcq, desservi par le métro et équipé avec des *édifices extrêmement* encombrants. Les trois halles métalliques du dix-neuvième siècle couvrent, en effet, neuf hectares au sol, et les énormes constructions en béton en occupent presque autant. *Ce sont* aujourd'hui les ruines les plus modernes de Paris.

Dans le bâtiment destiné à la stabulation par exemple, le fameux « hôtel à vaches », dont les zigzags monumentaux sont visibles depuis le périphérique, les carreaux sont cassés et l'équipement est détérioré, alors que le bâtiment est neuf et n'a pratiquement pas servi. *« La Villette réunissait en 1971 »*, écrivait M. Jean Sérignan, commissaire à l'aménagement de La Villette, *« tous les aspects cumulés de la vétusté et du modernisme, et elle connaissait cette situation paradoxale d'une vie active dans des installations anciennes, parfois réaménagées à titre provisoire, d'installations modernes sous-utilisées, de grands chantiers abandonnés, de terrassements inachevés et de ruines ».*

Tandis que l'on supprimait les activités pour lesquelles elles avaient été créées en 1867 par Napoléon III, puis reconstruites en 1958 par la Vᵉ République, les halles de La Villette accueillaient d'autres foules : meetings politi*ques, spectacles sportifs, cirques,* théâtre. Débarrassée des barres d'attaches des bestiaux, la grande halle dessinée par Baltard était devenue, à l'instar des Halles centrales (moins chanceuses parce *que centrales*) un vaste parapluie pour tous usages.

Yalta à Paris

Pendant ce temps les incertitudes *politico-administratives* alimentaient une certaine hésitation. Bien que propriétaire des lieux, l'Etat coopérait avec la Ville pour trouver une utilisation définitive du domaine. Un concours d'urbanisme *(le premier et le dernier* d'une telle ampleur) fut même organisé en 1976 par la Ville et l'Atelier parisien d'urbanisme pour recueillir des idées sur un programme de quartier assez *dense : quatre mille cinq cents* logements, un hôpital pour enfants, des bureaux et des équipements divers (plus de 250 000 mètres carrés construits au total), ainsi qu'un parc.

Mais les premières élections pour la mairie de Paris étaient proches. Dans une lettre au premier ministre, le président de la République demandait en octobre 1976 que le parc de La Villette ait au moins 20 hectares et qu'on le commence tout de suite. La situation ne fut complètement clarifiée qu'en août 1978 (3 hectares de jardins avaient été ouverts au public dès le printemps) quand l'Elysée choisit définitivement de cesser d'intervenir aux Halles pour mieux s'occuper de La Villette.

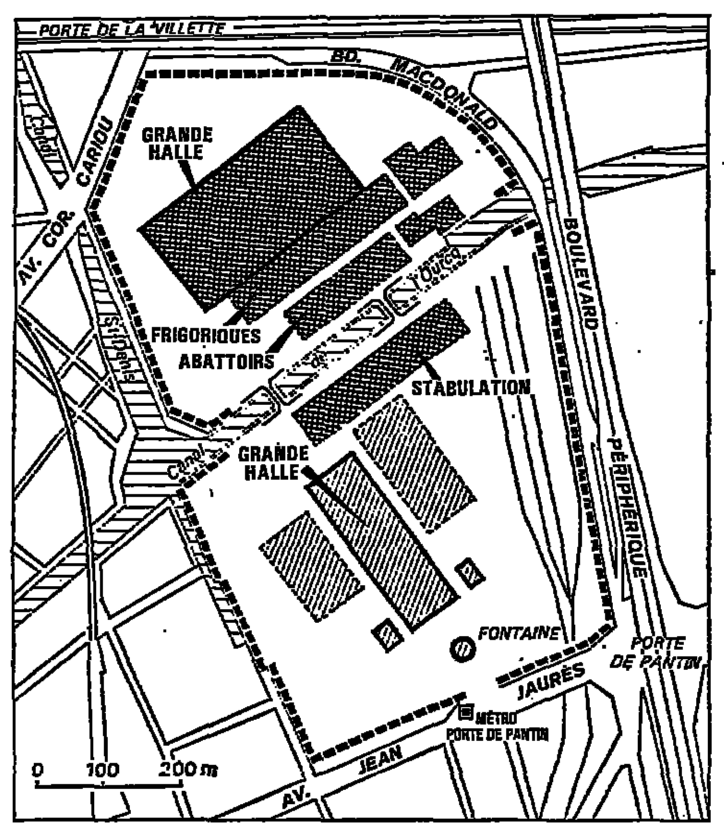
A l'occasion de ce petit Yalta parisien, un nouveau programme d'aménagement a été défini : un musée national scientifique et technique va être aménagé dans la grande salle de ventes actuellement inachevée : les constructions inutilisables seront démolies ; on conservera la grande halle métallique et les deux pavillons néo-classiques de l'entrée (le sort des halles aux veaux et aux moutons est en suspens). Un parc de 23 hectares sera aménagé. Si l'Etat trouve le moyen de financer l'auditorium un moment promis aux Halles, c'est à La Villette qu'on le construira.

L'architecte du Parc des princes

Présidé par M. Paul Delouvrier, ancien « patron » du District de la région parisienne, avant de devenir président d'E.D.F., un Etablissement public du parc de La Villette a été créé en 1979. Les études architecturales et techniques ont été confiées à M. Roger Taillibert, architecte du Parc des Princes, et une consultation de quelque cinq ou six architectes va être lancée incessamment pour le musée. L'étude scientifique par le professeur Maurice Levy a été rendue publique (*le Monde* daté 23-24 décembre 1979). Il s'agit maintenant d'étudier la construction du musée à partir du gros œuvre existant de la salle des ventes. Dans ce bâtiment, qui couvre trois fois et demi la surface de Beaubourg, 150 000 mètres carrés de plancher sont disponibles, entre des piliers distants de 68 mètres et sous des plafonds hauts parfois de 11 mètres.

Avant de lancer les appels d'offres pour la démolition des autres bâtiments (20 000 tonnes de béton, trois fois le poids de la tour Eiffel), les responsables de La Villette insistent sur le fait que le gros œuvre du seul bâtiment conservé a coûté 337 millions de francs, le tiers des dépenses engagées pour la construction des abattoirs. Il faudra en dépenser au moins autant pour *l'aménagement*, mais Paris aura gagné un grand musée de prestige sur les ruines du scandale le plus célèbre de ces dernières années.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Bâtiment conservé
Bâtiment à démolir
Démolition en suspens
Construction récente
Construction ancienne

ENVIRONNEMENT

● *Cherbourg : les écologistes protestent.* — Une conférence de presse a été organisée, le 5 février dans l'après-midi, à Cherbourg, par les organisations antinucléaires, le P.S., la C.F.D.T. et la FEN pour protester contre l'interdiction faite aux écologistes du mouvement Greenpeace de rester avec leur bateau, *le Combattant de l'arc-en-ciel*, dans les eaux territoriales françaises en attendant l'arrivée du cargo qui doit débarquer à Cherbourg des conteneurs de combustible irradié en provenance du Japon. M. Louis Darinot, député (P.S.) et maire de la ville, a lui aussi critiqué cette interdiction décidée par le préfet maritime de la première région.

UN PREMIER BILAN DE L'AGENCE « COOPÉRATION ET AMÉNAGEMENT »

Les Français peuvent exporter leur savoir-faire

M. Jérôme Monod, qui fut délégué à l'aménagement du territoire de 1968 à 1975, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, alors premier ministre, de septembre 1975 à août 1976, et enfin secrétaire général du R.P.R. (décembre 1976 à mars 1978), a été nommé président du Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat (SMUH) le 17 janvier 1979. Le SMUH devenait, le 31 mai 1979, l'Agence Coopération et Aménagement, un organisme placé sous la double tutelle des ministères de la coopération et de l'environnement et du cadre de vie. Dans le même temps, M. Monod était nommé, le 20 juin 1979, vice-président du groupe privé Lyonnaise des eaux.

***Dans l'interview ci-dessous*, il nous dit comment la France peut aider les pays étrangers à mieux aménager leur territoire.**

— Comment fonctionne cette agence et quels sont ses moyens ?

— L'agence emploie une cinquantaine de personnes au total, et je pense que c'est assez. Je préfère disposer d'un réseau, aussi étendu que possible, d'experts, de techniciens et de consultants dans les domaines les plus variés de l'aménagement, puisés par exemple dans les villes nouvelles ou dans les OREAM, dans les universités, ou encore à l'Institut de recherche des transports, ou d'autres organismes comparables, aussi bien privés que publics.

» Nous faisons appel à ces experts au cas par cas, dans leur propre spécialité, pour répondre à une demande spécifique d'aménagement exprimée par un pays étranger.

» Quant aux moyens financiers, le SMUH, lui, fonctionnait largement par le biais de contrats d'études. Pour l'agence, il est contraire à sa nouvelle vocation de « chasser le contrat » : elle doit rester indépendante et assurer sa crédibilité à l'égard des pays étrangers en exerçant pleinement sa mission d'intérêt public.

» Pour 1980, le budget de l'agence s'élève approximativement à 15 millions de francs, les subventions provenant essentiellement de trois ministères — environnement, coopération et transports. Un contrôleur d'Etat veille au bon fonctionnement financier de l'agence.

— Quel type d'actions entreprenez-vous avec les pays étrangers ?

— C'est d'abord un rôle de consultant dans tous les domaines qui touchent à l'aménagement du territoire, aux transports, à l'équipement, à l'urbanisme.

» Sur un plan général, tout en élargissant considérablement notre champ d'action, nous continuons, bien entendu, à entretenir des rapports étroits avec l'Afrique.

» C'est le cas, par exemple, du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire, avec qui les relations de la France ont toujours été excellentes. J'y suis allé, à l'automne dernier, présenter Coopération et Aménagement aux présidents Senghor et Houphouët-Boigny et au premier ministre du Sénégal, M. Abdou Diouf.

Redéploiement au Venezuela

» Je leur ai exposé les nouveaux objectifs de l'agence et notre vision de la *coopération* : ainsi, outre que nous proposons aux Africains un dialogue plus large, c'est-à-dire portant sur l'aménagement du territoire dans toutes ses dimensions, nous souhaitons *agir au niveau de la conception* même de la politique de développement par un échange d'expériences, et dans le respect des intérêts profonds de chaque partenaire.

» *Par exemple, ce qui intéresse*rait M. Abdou Diouf pour le Sénégal, n'était pas tant que nous prenions une part à l'établissement d'un plan d'urbanisme pour Dakar, mais que nous soyons *présents au moment où son gou*vernement met en place les moyens et les structures d'une politique d'aménagement du territoire pour son pays. Bien entendu, cela n'exclut nullement le *travail concret*, par exemple l'étude de *tout* ce qui découlera, au plan de l'aménagement du territoire, de la réalisation du barrage de Diama, sur le fleuve Sénégal.

» C'est dans le même esprit, souhaité par le président Sekou Touré, que nous avons renoué une coopération en matière d'habitat avec la Guinée, coopération qui devrait s'élargir à l'aménagement de ce pays très largement doté en possibilités de développement.

» Il va sans dire que le continent africain, c'est aussi une série de pays de langue anglaise — Nigéria et Ghana — et, d'une autre façon, l'Algérie, notre action entrant pour sa part dans l'effort général de coopération franco-algérien.

— Il y a l'Afrique, mais aussi le reste du monde.

« L'action de notre agence va désormais bien au-delà de l'Afrique, vers tous les pays qui connaissent des problèmes de développement, qu'il s'agisse de ceux qui sont en train de rejoindre le groupe des pays industrialisés ou de ceux qui en sont encore loin. Et nous ne le faisons qu'à la demande des responsables politiques, au niveau national ou au niveau des collectivités locales.

» Avec l'effectif réduit qui est le nôtre, il n'est pas question d'être présents partout. Dans la pratique, notre activité nous a portés plus particulièrement jusqu'ici vers *l'Amérique latine*, où nous avons conclu des premiers accords généraux, au Mexique, en Colombie, en Equateur ou au Venezuela.

» Nous avons aussi des contacts intéressants au Brésil et en Argentine et nous entretenons les relations établies antérieurement par le SMUH en Bolivie.

» Au Venezuela, j'ai signé un accord avec *Cordiplan*, dirigé par M. Ricardo Martinez, ministre d'Etat, rattaché directement à la présidence de la République. L'idée est de « redéployer » le développement du pays, globalement riche, sur *l'ensemble* de son territoire, et d'apporter, en puisant dans notre propre expérience, des réponses adaptées aux questions que nos interlocuteurs se posent chez eux.

— C'est de la coopération ou de la vente de services tous faits ?

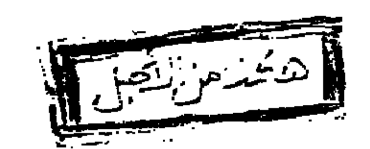
» Ni là, ni ailleurs, il ne s'agit d'apporter de solutions toutes faites, mais plutôt de répondre aux questions qui nous sont posées : quelle méthode suggérez-vous dans ce cas ? Quel a été chez vous le résultat de telles opérations ?

» Ce que nous faisons en Egypte peut illustrer cela. J'ai installé, en octobre dernier, à la demande des Egyptiens et pour une mission de longue durée, un expert auprès de leur gouvernement. Il a reçu de M. El Kafrawi, le ministre du Développement et des Nouvelles Communautés, le titre et les fonctions de conseiller personnel auprès de lui et travaille avec tous ses *services*, et notamment avec le G.O.P.P. (l'équivalent de la *DATAR chez nous*) et avec son président, M. Michel Fouad.

» Cet expert de l'agence — Alain Fabry, — qui vient de la ville nouvelle de Lille-Est, a pour mission de travailler avec les *Egyptiens à la définition et* à la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, dont ils *ont* déjà arrêté les grandes lignes, de promouvoir les études nouvelles, de faire avancer les *projets en cours, par exemple* le port et la zone urbaine de Damiette. Par lui-même et surtout par tous les experts et consultants qu'il fait venir en Egypte, il fait avancer l'inventaire de la « nouvelle vallée », *un grand projet* pour l'ouest du pays. Il aide l'administration égyptienne à engager la restructuration du Caire, à poursuivre le développement des villes nouvelles, point *crucial pour un pays à forte* croissance démographique, où les villes sont saturées, et où l'espace agricole apparaît rare et coûteux. C'est d'ailleurs à travers elles que s'est bâtie cette nouvelle structure de *coopération*.

» Il existait depuis deux ans un comité franco-égyptien sur les villes nouvelles qui intéressent très directement les Egyptiens. C'est ce comité que nous avons *remanié, élargi et ranimé*. Il se réunit maintenant régulièrement.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 FÉVRIER

Irrégulier
Baisse de l'or

Le marché s'est montré irrégulier en cette seconde séance de la semaine (l'indicateur instantané est tombé en panne et n'a donc pu donner la mesure de la variation moyenne des cours).

Hausses et baisses ont alterné sans qu'un sentiment très précis se fasse jour autour de la corbeille. Ainsi on a pu relever la vive reprise de Rhône-Poulenc (5 F à l'ouverture, moins ensuite), la poursuite de la remontée de C.G.E. et des Machines Bull, recherchées depuis deux jours. De même les valeurs d'armement ont été assez bien disposées, que ce soit les Avions Marcel Dassault, Thomson-C.S.F. ou Matra.

Au chapitre des baisses, citons Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, J. Borel International, Lafarge, C.M. Industries. A vrai dire, sauf pour Rhône-Poulenc, Bull et la C.G.E., toutes ces variations n'ont guère été convaincantes, revêtant, le plus souvent, le caractère d'« ajustements » techniques. Au surplus, le volume des transactions s'est nettement contracté...

Comme il ne se passe pas grand-chose ces jours-ci, le marché est un peu livré à lui-même, et compte tenu d'un environnement de plus en plus incertain, on peut même estimer que sa tenue est très honorable.

Tout au plus, suit-on de loin, sous les colonnes du palais Brongniart, les fluctuations du marché de New-York, où les cours ont baissé lundi.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 2 895 F à 86 005 F et le napoléon, 10 F à 699,90 F, la parité sur la place de Paris s'établissant pour le lingot à 654,84 dollars l'once de 31,1 g contre 661,25 dollars cotés à Londres.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35	2 p. 5	3 50
Générale Biscuit, c. 1 ..	1 p. 17	2 90

LONDRES

Revigoré par les tentatives renouvelées visant à régler le conflit de la sidérurgie, le marché se redresse. Les industrielles progressent de 2 à 3 points. Hausse également des pétroles et des mines d'or stimulées par la reprise du métal jaune. Les fonds d'Etat, en revanche, déprimés par l'accroissement de la masse monétaire, s'alourdissent.

Or (ouverture) (dollars) 696 .. contre 682 ..

VALEURS	CLOTURE 5/2	COURS 6/2
Beecham	119 ..	122 ...
British Petroleum	358 ...	358 ...
Courtaulds	74 ...	76 ...
*De Beers	10 7/8	11 1/2
Imperial Chemical	375 ..	378 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	400 ..	406 ...
Shell	346 ...	350 ...
Vickers	128 ...	130 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 1/2
*West Driefontein	82 ...	83 1/2
*Western Holdings	60 ...	6[illegible] ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PHILIP MORRIS. — Pour 1979, vingt-sixième année record consécutive, le groupe annonce un bénéfice net accru de 24,3 % à 507,86 millions de dollars. Le dividende, régulièrement augmenté depuis douze ans, sera encore majoré de 20,7 % cette fois.

P.L.M. — Le résultat d'exploitation pour 1979 ne sera que légèrement bénéficiaire. En revanche, avec la cession d'actifs intervenue l'an passé, le bénéfice net serait supérieur à 10 millions de F contre une perte nette de 43 millions l'année précédente due en bonne partie aux événements d'Iran.

BOEING. — Le dividende trimestre est majoré, passant de 35 à 45 cents. Les actions vont être divisées à raison de trois nouvelles pour deux anciennes détenues. Pour 1979, le bénéfice de la firme de Seattle a atteint 505,4 millions de dollars contre 322,9 millions.

SUNSHINE MINING. — Un groupe d'investisseurs arabes a pris une participation de 26 % dans le capital de cette mine d'argent américaine, la plus grande du monde.

BASF. — Le groupe chimique allemand va revendre à la Chemische Werke Huels la participation de 40 % qu'il détenait dans Roehm GmbH avec effet rétroactif au 1er janvier 1980.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/2	6/2
Or (ouverture) (dollars)	239 85	240 35

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Après une première tentative de redressement restée infructueuse, le marché, manifestement bien disposé sur le fond, a fait mardi un second essai, réussi cette fois, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un léger gain de 1,53 point, à 876,61.

L'activité, cependant, a encore un peu décliné, et 41,88 millions de titres seulement ont changé de mains contre 49,18 millions la veille.

Ce sont les sidérurgiques qui ont, par deux fois, donné le signal de la hausse. Ce qui peut paraître assez singulier, vu les difficultés considérables auxquelles se heurtent les groupes appartenant à ce secteur industriel. En fait, les opérateurs estiment que le pire désormais est arrivé, et qu'avec l'accroissement des dépenses pour la défense nationale une amélioration de leur situation est prévisible. D'autre part, il semble que la dépression du marché obligataire ait poussé les investisseurs à s'intéresser de nouveau aux actions.

Sur 1 905 valeurs traitées, 800 ont monté, 678 ont baissé et 427 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 4/2	COURS 5/2
Alcoa	62 ...	61 3/8
A.T.T.	50 5/8	51 3/8
Boeing	65 1/4	67 1/8
Chase Manhattan Bank	40 3/4	40 5/8
Du Pont de Nemours	40 3/8	40 1/4
Eastman Kodak	48 1/4	47 7/8
Exxon	61 ..	61 ...
Ford	33 3/4	33 3/4
General Electric	56 ...	55 5/8
General Foods	29 1/8	29 1/4
General Motors	54 3/8	54 1/2
Goodyear	13 3/4	13 3/4
I.B.M.	69 ..	69 5/8
I.T.T.	28 1/2	28 1/2
Kennecott	39 5/8	39 3/4
Mobil Oil	58 1/8	60 1/4
Pfizer	38 ..	38 .
Schlumberger	186 5/8	187 7/8
Texaco	35 3/4	35 3/4
U.A.L. Inc.	23 3/4	23 1/4
Union Carbide	43 5/8	43 1/8
U.S. Steel	20 1/4	21 3/4
Westinghouse	25 ...	24 3/4
Xerox	63 1/8	63 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	4 févr.	5 févr.
Valeurs françaises ..	108,3	107,5
Valeurs étrangères ..	108,7	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,4	110,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 5 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
144	Cie Petr. Im.	171 ..	168 90	165 50	166 80
41	De Beers (S.)	43 80	44 20	44 30	44 ..
580	Deuts. Bank.	611	615	614	615 ..
220	Dome Mines	256	258	257	258
163	Du Pont Nem	171 .	167 40	167 4	169
197	East Kodak..	197	196 10	196 10	193 60
122	East Rand ..	123 90	123 80	126 50	123 50
92	Ericsson....	100 50	98	99	98 50
230	Exxon Corp..	262	265 30	256	258
139	Ford Motor..	141 20	142 50	142 50	143 .
228	Free State..	232	229 50	232 .	229 .
225	Gen. Electr..	232	227 50	226 90	226 .
400	Schlumberger	444 80	440 90	443 80	440
30	Shell Fr. (S).	31 80	31	32 .	32
605	Siemens A.G.	622	620	619	621 .
29	Sony.......	29 30	29 40	29 45	29 .
240	Unilever....	242 50	244	242 80	...
53	Union Corp..	58 40	58 60	58 60	57 80
112	U. Min 1/10.	116 .	114 .	114 20	113
200	Unit. Techn.	210 ..	205	205	208 80
330	West Drief..	356	...	337 30	340
166	West Deep..	173 80	168 .	173	171 10
230	West Hold .	248	245 .	245 50	240 10
255	Xerox Corp..	263 90	289 50	250 80	256
4 30	Zambia Corp.	4 31	4 30	4 32	4 30

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/2	Achat (aux guichets, cours des billets)	Vente (aux guichets, cours des billets)
Etats-Unis ($ 1).......	4 091	4 083	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)...	234 320	234 270	227 ...	239
Belgique (100 F).......	14 425	14 422	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.).....	211 940	212 010	204	215
Danemark (100 krd)...	76 020	74 93	72 500	77 500
Norvège (100 k).......	83 650	83 560	79 ...	84
Grande-Bretagne (£ 1).	9 301	9 370	9 ...	9 500
Italie (1 000 lires)....	5 056	5 052	4 600	4 950
Suisse (100 fr.).......	250 200	250 730	243	256
Suède (100 krs).......	98 160	98 1 0	94 500	100
Autriche (100 sch.)....	32 635	32 655	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)....	6 183	6 175	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)....	8 140	8 140	7 ...	7 900
Canada ($ can. 1).....	3 535	3 520	3 400	3 630
Japon (100 yens)......	1 701	1 702	1 620	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/2
Or fin (kilo en barre) ...	88250	86000
Or fin (en lingot)	88900	86005
Pièce française (20 fr.) .	709 90	699 90
Pièce française (10 fr.) .	417	409
Pièce suisse (20 fr.) ...	593	588 50
Union latine (20 fr.)	570 50	567
Souverain	708	699 90
Pièce de 20 dollars	3005	2894 80
Pièce de 10 dollars	1515	1515
Pièce de 5 dollars	918	910
Pièce de 50 pesos	3589 50	3540
Pièce de 10 florins ...	572 ..	580 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1980 a été tiré à 593 024 exemplaires.

DANS UNE « LETTRE OUVERTE »

Le journal de l'Union des écrivains énumère les griefs adressés par Moscou au président Carter

De notre correspondant

Moscou. — Le rédacteur en chef du journal de l'Union des écrivains, la *Literatournaya Gazeta*, M. Alexandre Tchakovski, publie, ce mercredi 6 février, une « Lettre ouverte au président Carter » qui, *à notre connaissance*, constitue la première mise en cause personnelle aussi virulente et aussi détaillée du chef de l'exécutif américain. Tour à tour ironique ou méprisant, M. Tchakovski énumère tous les griefs accumulés depuis trois ans contre M. Carter, et lui demande des comptes : qu'a-t-il fait des relations américano-soviétiques qui s'étaient « *de toute évidence stabilisées* » sous ses prédécesseurs ?

Pour lui, « *la plupart des actes* [de M. Carter] *sont difficilement explicables du point de vue de la logique politique et du simple bon sens* ». Avec les présidents Nixon et Ford, les dirigeants soviétiques avaient pu s'entendre, mais « *voilà un nouveau patron à la Maison Blanche. Un cercle très restreint de gens vous connaissait, monsieur le président, en tant qu'homme d'Etat*, écrit M. Tchakovski. *Mais le débutant commence bien ; il parle de « droits de l'homme » dans un pays où le climat moral est caractérisé par les mots Watergate et Lockheed, dans un pays en proie à la violence, à l'arbitraire de la C.I.A. et du F.B.I., dans le pays des pots-de-vin et des écoutes téléphoniques, du chômage et de l'exploitation des Indiens, des Noirs, des jeunes* ». Dans un tel pays, affirme la *Literatournaya Gazeta*, « *un candidat à la présidence qui défend les droits de l'homme ne peut que provoquer la sympathie* ».

« Organiser la famine »

Feinte satisfaction, M. Tchakovski s'indigne que le premier geste du président Carter ait été d'inviter à la Maison Blanche le « *criminel antisoviétique* » Boukovski. *Vous vous intéressez à un seul droit chez nous*, écrit-il au président américain, *le « droit » de mener une propagande hostile à notre régime, de rechercher à miner le socialisme de l'intérieur... Vous n'êtes pas un simple citoyen américain, Jimmy Carter, vous êtes le président d'une grande puissance et si, après quatre ans d'efforts des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. pour organiser des rapports, sinon amicaux (personnellement je suis pour), en tout cas plus ou moins loyaux, vous, à peine investi, vous commencez par des contacts, non avec les dirigeants de notre pays, mais avec les renégats qui se prononcent contre le régime existant, quelle doit être, d'après vous, l'attitude du gouvernement et du peuple soviétique ?* »

Au lieu de profiter de l'acquis des dernières années et de poursuivre sur la voie de la détente et de la limitation de la course aux armements, M. Carter a choisi une autre politique, lui reproche l'hebdomadaire de l'Union des écrivains : *Surtout ces derniers temps, vous avez choisi la voie de l'antisoviétisme déchaîné et hystérique, avec tous ses attributs propres au temps de la guerre froide.* »

« *Où est la logique dans tout cela ?* », demande M. Tchakovski, qui avance « son » explication : avec la campagne en faveur des *droits de l'homme*, M. Carter a échoué ; en cherchant à « jouer » sur l'acte final de la conférence d'Helsinki, il a connu un nouvel échec. C'est alors qu'il a choisi de miser sur la force militaire. Après avoir évoqué Truman, le *rédacteur en chef* de *Literatournaya Gazeta* poursuit : « *Je n'ai pas besoin de vous rappeler le sort de ceux qui ont prétendu dominer le monde — dans l'Histoire, il y en a eu beaucoup —, mais aucun n'a réussi à réaliser ses intentions. Les peuples n'aiment pas de tels ambitieux, l'Histoire l'a prouvé.* »

Ayant reproduit le catalogue de toutes les interventions militaires américaines dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale, M. Tchakovski reproche au président Carter de vouloir « *organiser la famine* » en Union soviétique, en limitant les exportations de blé. Mais, après avoir cité l'exemple d'Hitler, il poursuit : « *Doit-on vous rappeler, Monsieur le président, comment s'est terminée cette tentative ?* » Ni les mesures de représailles, ni les menaces militaires ne feront dévier l'Union soviétique de la voie qu'elle s'est tracée et qui vise à développer la détente dans le monde, assure M. Tchakoski, qui, après cette philippique contre le président Carter, termine sur une note qui se veut confiante : « *L'optimisme propre aux Soviétiques et le simple bon sens me poussent à croire que votre manière d'aborder les événements mondiaux et les rapports américano-soviétiques changera tôt ou tard.* »

DANIEL VERNET.

Le Kenya confirme sa décision de boycotter les Jeux de Moscou

Le Kenya a confirmé, mardi 5 février, sa décision de boycotter les Jeux olympiques d'été de Moscou. L'annonce a été faite par le comité olympique national « *conformément aux recommandations du président kényan, M. Daniel Arap Moi.* »

Le même jour, à Mexico, l'Association des comités olympiques nationaux (ACNO) a officiellement pris position contre le boycottage des Jeux d'été et demande à ses 141 membres de se rendre à Moscou.

M. GISCARD D'ESTAING : dégager les J.O. de l'argent et de la politique.

En France, à l'issue de ses entretiens avec M. Helmut Schmidt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a déclaré « *que les Jeux avaient été évoqués brièvement et que la France appuiera toute initiative permettant de dégager les Jeux olympiques de l'influence de l'argent et de la politique* ».

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (*LICRA*) s'est, pour sa part, prononcée à Paris en faveur du boycottage des Jeux, tout comme la Confédération générale des cadres (C.G.C.).

● *M. Raymond Barre se rendra en visite officielle en Arabie Saoudite* du samedi 23 au lundi 25 février, a annoncé mardi 5 février, un communiqué de l'Hôtel Matignon. Cette visite a lieu à l'invitation du prince Fahd Ben Abdel Aziz, héritier du trône et premier vice-président du conseil des ministres du royaume wahabite.

VIVE REPRISE DE L'OR FERMETÉ DE LA LIVRE STERLING

Le cours de l'once d'or de 31,1 grammes s'est très nettement raffermi mardi 5 février dans l'après-midi et mercredi 6 février dans la matinée, passant de 660 à 700 dollars environ. Cette brusque remontée s'est amorcée sur l'annonce d'explosions affectant les conduites de pétrole en Iran, dont l'importance a ensuite été minimisée, puis s'est inscrite dans un contexte général de hausse sur les métaux précieux, l'argent ayant été également recherché. Sans doute les derniers relèvements du prix de leur pétrole par une série de pays producteurs a-t-elle joué un rôle, mais les opérateurs ont le sentiment que, après une *courte période de consolidation*, les cours de ces métaux sont réorientés à la hausse.

Le dollar est resté stable sur les marchés des changes après un petit fléchissement depuis le début de la semaine. La livre sterling, en revanche, a continué de s'apprécier, atteignant 2,30 dollars à Londres et frôlant les 9,40 F à Paris. Cette hausse se développe en dépit d'un fort gonflement de la masse monétaire britannique, dû à un très vif accroissement des prêts bancaires. Mais les milieux financiers internationaux restent toujours attirés par les taux d'intérêt élevés (17 % à 18 %) qu'offre la place de Londres et par les valorisations constantes des gisements de pétrole de la mer du Nord.

Dans un livre qui sera publié le 20 février

« Mon père croyait que Peyrefitte manœuvrait contre lui »

écrit le fils de Robert Boulin

Les éditions Stoc-2 vont publier, le 20 février, un livre de M. Bertrand Boulin, fils de Robert Boulin, et intitulé « Ma vérité sur mon père ». Ce livre relate notamment de nombreuses conversations entre l'ancien ministre du travail et son fils. Celui-ci indique que, dès l'été de 1979, son père lui avait — au moins une fois — parlé de suicide et qu'il se sentait pris dans « un piège » au sujet de l'affaire du terrain de Ramatuelle depuis plusieurs mois. M. Bertrand Boulin écrit notamment : « Mon père croyait que Peyrefitte manœuvrait contre lui ».

Le livre de Bertrand Boulin est le long cri d'amour filial d'un fils qui, chaque jour de sa vie, a eu avec son père une longue conversation et éprouvant pour lui une admiration et une dévotion qui fait, ne serait-ce que de ce point de vue, de son livre un document. Mais ce sont naturellement des révélations sur l'affaire de Ramatuelle et notamment ses liens avec les rivalités personnelles et politiques, au sein de la majorité qui fournissent la matière essentielle du livre où sont relatées par le menu les dernières journées du ministre.

Pour défendre la mémoire de son père, Bertrand Boulin cite beaucoup de conversations qu'il eut avec lui sur l'affaire, jusqu'à la veille de sa mort. Il indique que c'est à la fin de février 1979, alors que le nom de Robert Boulin était cité parmi les « *premier-ministrables* » que le ministre du travail manifesta de l'inquiétude. A cette époque-là, il demande à son fils de fermer les portes d'une association, baptisée S.O.S.-Enfa..., que Bertrand Boulin avait créée pour aider les mineurs, notamment en fugue. Des plaintes — qui sont restées sans suite — avaient été déposées par des parents au sujet du fonctionnement — discuté — de cette association. Robert Boulin mit en ces termes son fils en garde : « *Il y a des gens qui m'en veulent, ils saisiraient tous les moyens pour m'embêter.* » C'est peu après, le 7 mars 1979, que le dossier de l'affaire de Ramatuelle passe des mains d'un juge de Coutances à M. Renaud Van Ruymbeke, magistrat instructeur à Caen.

Le 18 juin, Robert Boulin rencontre le garde des sceaux pour lui parler de l'affaire. Son fils affirme qu'il sortira « *déçu et triste* » de cet entretien. En juillet, M. Boulin est « *accablé de tristesse* ». Bertrand Boulin écrit : « *Mon père à ce moment-là se pose toute une série de questins, et il semble bien qu'il commence à songer au suicide. Il me dit que Peyrefitte l'avait averti qu'il y aurait de graves menaces de convocation* » (par le juge d'instruction). A l'automne, « *des photocopies de pièces importantes du dossier (...) commencent à circuler* ».

Plus loin Bertrand Boulin, évoquant la personne du juge d'instruction, écrit : « *La presse a dit à plusieurs reprises que mon père craignait que le juge de Caen ne soit un « juge rouge ». C'était tout le contraire. Mon père croyait que Peyrefitte manœuvrait contre lui. Un juge appartenant au Syndicat de la magistrature l'aurait rasuré. Il me l'a dit en ces termes alors que je venais de lui apprendre que Renaud Van Ruymbeke n'était pas proche du syndicat : « C'est bien dommage.* »

Bertrand Boulin décrit ainsi la situation politique de son père à l'automne de 1979 : « *Pour l'entourage du premier ministre et pour Peyrefitte, il est l'homme qui a empêché l'éclatement du R.P.R. et il est un concurrent dangereux à la succession de Raymond Barre. Pour l'entourage de Chirac, mon père est un traître en raison de son attitude ambiguë à l'occasion des élections européennes et une menace pour la candidature de Jacques Chirac à l'Elysée (...) Par toute une série de chuchotements et de rumeurs, on va faire savoir à mon père qu'il sera entendu. Et certains lui font même croire qu'il sera inculpé.* » Pourtant, affirme son fils, M. Boulin était « *persuadé qu'il n'a jamais été question pour le président de le nommer à Matignon.* ».

Pour appuyer la défense de la mémoire de son père, Bertrand Boulin publie, à la fin de son *livre, plus documents, dont certains* sont inédits, notamment un mémoire rédigé par l'ancien ministre pour ses avocats. — Br. F.

★ Bertrand Boulin : *Ma vérité sur mon père*. Edit. Stock 2., 384 pages.

L'enquête sur la mort de Joseph Fontanet

La police n'a recueilli aucun témoignage sérieux

Quatre jours après la mort de Joseph Fontanet, les chances de retrouver rapidement le ou les auteurs du meurtre commis, vendredi 1er février, devant le domicile de l'ancien ministre, s'amenuisent (*le Monde* du 6 février). Les enquêteurs de la brigade criminelle n'ont, en effet, recueilli, malgré l'importance des recherches entreprises, aucun indice permettant de vérifier l'une ou l'autre des hypothèses avancées.

La thèse de l' « *automobiliste irascible* » est toujours retenue comme la plus probable, mais aucun élément ne l'a encore étayée : les témoignages sollicités par les policiers à propos d'un éventuel incident survenu, dans la nuit de jeudi à vendredi entre la rue Violet (15e arrondissement) — où M. Fontanet a déposé son collaborateur, M. André Delasnerie — et son domicile, au 36 du boulevard Emile-Augier (16e arrondissement), se résument en fait *à de simples dénonciations* anonymes de voisins. Tel ce message lourd de sous-entendus, adressé lundi aux enquêteurs : « *Je vous conseille de vous intéresser au propriétaire de la voiture Renault 4 immatriculée X...* » *Le dit propriétaire a été entendu*, mardi 5 février, par les policiers. Il était, bien sûr, tout à fait étranger au meurtre.

Les enquêtes sur les meurtres, le 4 ma 1979, d'Henri Curiel et, le 20 septembre 1979, de Pierre Goldman, deux personnalités victimes d'attentat, avaient pu être entreprises rapidement, parce que des *témoins avaient vu la scène* ou parce qu'ils étaient en mesure de donner un signalement. Dans le cas présent, personne n'a vu l'assassin. Aucun promeneur n'a été témoin de son arrivée sur les lieux ou de sa fuite. Cela contraint les enquêteurs à interroger les habitants de dizaines de rues du 16e arrodissement, à parcourir dix fois par jour le chemin que l'ancien ministre a pu emprunter, à vérifier les témoignages les plus fantaisistes. Ou encore à démentir les informations jugées farfelues par la police, comme l'existence de ce témoin qui, selon *Minute* et *le Parisien libéré* de ce mercredi février, aurait été agressé, vers 23 h. 30, par trois hommes arrêtés dans une R 16 grise, devant le domicile de M. Fontanet.

Les policiers de la brigade criminelle ne cachent pas leur scepticisme : il est peu probable, également, qeu l'expertise balistique entreprise à partir de la balle de calibre 11,43 retrouvée près du corps de l'ancien ministre fournisse un élément à l'enquête. L'examen comparatif des armes de calibre 11,43 ayant servi dans des affaires criminelles récentes n'a rien révélé. On sait seulement que les pistolets utilisés contre MM. Curiel et Goldman n'ont pas tué Joseph Fontanet. Les experts vont devoir « remonter dans le temps » et examiner les quelque neuf cents « calibres » 11,43 répertoriés depuis dix ans. — Ph. Bg.

● *M. Salvy*, président de l'union des maires du Val-d'Oise et président de l'association des élus locaux du Val-d'Oise, informe qu'une messe à la mémoire de *J. Fontanet* sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Viarmes le 7 février, à 19 heures.

Reçue à l'Elysée

LA C.G.C. DEMANDE UN « SUPER-PLAN MARSHALL POUR L'EMPLOI »

M. Jean Menu, président de la C.G.C., devait être reçu par le président de la République, le 6 février, à 17 heures.

La C.G.C., a dit M. Menu, exposera ses préoccupations en insistant particulièrement sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Contre le chômage, elle réclame une sorte de « *super plan Marshall à l'échelle planétaire* ». Elle estime aussi que la croissance doit être forte. M. Menu estime que le pouvoir d'achat des cadres a baissé, non de 2 %, mais de 4 à 5 %, l'an passé.

A B C D E F G